



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



18 <sup>38</sup>/<sub>51</sub>

*E. H. Allen*



**NOTICES**  
SUR LES  
**PLANTES RARES**

CULTIVÉES

DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE,

PAR

AUGUSTIN-PYRAMUS ET ALPHONSE DE CANDOLLE.

---

Extrait des Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, avec l'addition d'une table des matières et d'une table  
alphabétique des noms d'espèces.

*Tabul. 20.*

---

GENÈVE  
JOËL CHERBULIEZ, LIBRAIRE  
au haut de la Cité

PARIS  
MÊME MAISON, PLACE DE L'ORATOIRE, 6

1823—1847

- noir. Extr. des Mém. de la Soc. de Phys. etc. vol. VI, p. 584 (publié en 1834).
- VII. AUG.-PYR. et ALPH. DE CANDOLLE, *Septième notice sur les plantes rares cultivées dans le jardin botanique de Genève.* — Contenant vingt-trois espèces et huit planches en noir. Extr. des Mém. de la Soc. de Phys. etc. vol. VII, p. 263 (publié en 1836).
- VIII. Id. *Huitième notice sur les plantes rares cultivées dans le jardin botanique de Genève.* — Contenant treize espèces et trois planches coloriées. Extr. des Mém. de la Soc. de Phys. etc. vol. IX, p. 76 (année 1840).
- IX. ALPH. DE CANDOLLE, *Neuvième notice sur les plantes rares cultivées dans le jardin botanique de Genève. Genève, 1846.* — Contenant dix espèces et deux planches coloriées. Extr. des Mém. de la Soc. de Phys. etc. vol. XI, part. 1.
- X. Id. *Dixième notice sur les plantes rares cultivées dans le jardin botanique de Genève. Genève, 1847.* — Contenant onze espèces et deux planches en noir, avec des corrections aux notices précédentes. Extr. des Mém. de la Soc. de Phys. etc. vol. XI, part. 2.

---

**N. B.** Ces dix opuscules ne doivent pas être confondus avec l'ouvrage intitulé : *Plantes rares du Jardin de Genève, par Aug.-Pyr. de Candolle*; 1 vol. petit in-folio, contenant 24 planches coloriées. Genève, 1829.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## ESPÈCES DÉCRITES OU MENTIONNÉES

DANS LES DIX NOTICES.

Les noms en lettres italiques sont des synonymes.  
Les chiffres romains indiquent le numéro de la notice ; les chiffres arabes, la page.

- |  |   |
|--|---|
| Acacia obscura Alph. DC. VI, p. 23, pl. 3.       | Amaryllis reticulata var. macrophylla, EK, p. 14.   |
| Acacia trigona Alph. DC. VIII, p. 20.            | Amaryllis tubiflora Lher. VI, p. 15.                |
| Acropera Loddigesii Lindl. IX, p. 16, pl. 2.     | Amirola Pers. I, p. 16.                             |
| Acrotriche depressa var. Loddig. VIII, p. 9.     | <i>Ammi copticum</i> L. III, p. 10.                 |
| <i>Æsculus carnea hort. Baum.</i> II, p. 8.      | Amphiachyris DC. VII, p. 4.                         |
| <i>Æsculus coccinea hort. Monsp.</i> II, p. 8.   | Anoda, I, p. 10.                                    |
| <i>Æsculus Hippocastanum fl. dupl.</i> II, p. 9. | <i>Anoda punicea Lag.</i> I. p. 10.                 |
| <i>Æsculus rubicunda herb. amat.</i> II, p. 8.   | <i>Anthriscus nemorosa Koch,</i> III, p. 27.        |
| <i>Æthusa Ammi Spreng.</i> III, p. 8.            | <i>Anthriscus sylvestris Hoffm.</i> III, p. 27.     |
| Agenoria DC. VII, p. 24.                         | Aquilegia atropurpurea Willd. I, p. 3.              |
| <i>Ajawax,</i> III, p. 11.                       | <i>Aquilegia dahurica Patrin,</i> I, p. 3.          |
| <i>Ajouæ,</i> III, p. 11.                        | Arracacha esculenta DC. V, p. 2, pl. 1, VII, p. 39. |
| <i>Ajowan,</i> III, p. 11.                       | Arenaria chilensis Alph. DC. V, p. 14.              |
| Alectryon Gært. I, p. 16.                        | <i>Arum pellucidum Fulch.</i> IV, p. 37.            |
| Althæa laxiflora Alph. DC. X, p. 9.              | <i>Arum pellucidum hort.</i> III, p. 31.            |
| Amaryllis bahiensis Alph. DC. VI, p. 18.         | <i>Arum pictum Fulch.</i> IV, p. 38.                |
| Amaryllis psittacina Johnsonii Gow. VI, p. 17.   |   |

- Arum pictum hort.* III, p. 31.  
*Astragalus mexicanus* Alph. DC. V, p. 16, pl. 3.  
*Baumannia geminiflora* DC. VI, p. 1, pl. 1. et X, p. 25.  
*Begonia brasila* Alph. DC. VII, p. 31.  
*Begonia hirtella* Link, IV, p. 31.  
*Bidens ? Ramilla Wall.* VII, p. 7.  
*Biotia Cass.* VII, p. 14.  
*Bletia florida* Br. VIII, p. 26.  
*Bletia pallida* Lodd. VIII, p. 26.  
*Bletia purpurea* DC. VIII, p. 23.  
*Bletia verecunda* Br. VIII, pl. 26.  
 Bois de reinette, I, p. 17.  
*Bowiea africana* Haw. VI, p. 21, pl. 2, X, p. 26.  
*Brachyris dracunculoides* DC. VII, p. 1, pl. 1.  
*Brassia longiloba* Alph. DC. X, p. 3, pl. 2.  
*Briedelia spinosa h. Baum.* VI, p. 1.  
*Bunium aromaticum* L. III, p. 10.  
*Bunium Copticum* Spreng. III, p. 10.  
*Bunium peucedanoides* Bieb. III, p. 13.  
*Bunium virescens* DC. III, p. 11.  
*Buplevrum multinerve* DC. III, p. 14.  
*Caladium bicolor var.* III, p. 31.  
*Caladium bicolor* Vent. IV, p. 37.  
*Carduus altissimus* L. VIII, p. 6.  
*Carissa spinarum* Lodd. X, p. 25.  
*Cassia Candolleana* Vogel, X, p. 26.  
*Cassia coluteoides* Collad. VII, p. 35.  
*Cassia diffusa* DC. II, p. 10.  
*Cassia flexuosa* Alph. DC. VII, p. 34, pl. 4, et X, p. 26.  
*Cassia Leschenaultiana* DC. II, p. 12.  
*Cassia polyadena* DC. II, p. 12.  
*Cassia procumbens* L. II, p. 10.  
*Cassia procumbens* Willd. II, p. 10.  
*Cassia pumila* Lam. II, p. 10.  
*Cassia pygmæa* DC. II, p. 11.  
*Cassia schinifolia hort.* VII, p. 35.  
*Cassia Wallichiana* DC. II, p. 13.  
*Cattleya Forbesii* Lindl. IX, p. 19.  
*Cerastium Biebersteinii*, I, p. 6.  
*Cerastium Columnæ* Lam. I, p. 7.  
*Cerastium repens Bieb.* I, p. 6.  
*Cerastium tomentosum* L. I, p. 7.  
*Cerasus Fontanesiana* Spach, X, p. 26.  
*Cerasus Mahaleb pubescens*, VI, p. 20 et X, p. 26.  
*Chærophyllum alpinum Vill.* III, p. 27.  
*Chærophyllum angustum hort.* III, p. 27.  
*Chærophyllum lucidum Desf.* III, p. 28.  
*Chærophyllum magellense a. Ten.* III, p. 27.  
*Chærophyllum sylvestre*, III, p. 27.  
*Chorizema diversifolia* Alph. DC. VII, p. 44, pl. 8.  
*Cirsium altissimum* Spreng. VIII, p. 5.  
*Cirsium diversifolium* DC. VIII, p. 6.  
*Clematis crispa*, I, p. 3.  
*Clematis parviflora* DC. I, p. 3.  
*Clematis violacea* Alph. DC. IX, p. 1, pl. 1.  
*Cleome crenopetala* Alph. DC. V, p. 12, pl. 2.  
*Cnicus altissimus Ell.* VIII, p. 6.  
*Cnidium Petroselinum* DC. III, p. 21.  
*Cotula aurea*, VI, p. 8.  
*Cotula globifera* Thunb. VI, p. 11.  
*Cotyledon cristata* Haw. VII, p. 42, pl. 7.  
*Crambe grandiflora* DC. X, p. 6.  
*Crotalaria Heldiana* Alph. DC. VIII, p. 21.  
*Crotalaria Hookeriana* Alph. DC. VIII, p. 23.  
*Crotalaria ovalis Hook.* VIII, p. 23.  
*Crotalaria ovalis Pursh*, VIII, p. 23.  
*Cuphea æquipetala* Cav. VIII, p. 19.  
*Cyclopia grandiflora* Alph. DC. VIII, p. 29.  
*Cymbidium altum* Willd. VIII, p. 27.  
*Cymbidium floridum Salisb.* VIII, p. 26.

- Cymbidium verecundum* Sw. VIII, p. 27.  
*Cytisus Laburnum congestiflorus* Alph. DC. IX, p. 6.  
*Cytisus Laburnum* var. div. IX, p. 6.  
*Cytisus sessilifolius hort.* IX, p. 6.  
*Dactylanthes globosa Haw.* VII, p. 24.  
*Damnacanthus indicus* Gærtn. f. X, p. 25.  
*Daucus copticus Pers.* III, p. 16.  
*Dianthus polymorphus* Bieb. VIII, p. 1.  
*Dodonæa angustifolia*, I, p. 16.  
*Dodonæa angustissima* DC. I, p. 18.  
*Dodonæa Burmanniana* DC. I, p. 17.  
*Dodonæa dioica* Roxb. I, p. 15.  
*Dodonæa heterophylla hort.* I, p. 18.  
*Dodonæa jamaicensis* DC. I, p. 17.  
*Dodonæa microcarpa* DC. I, p. 17.  
*Dodonæa oblongifolia* Link, I, p. 19.  
*Dodonæa salicifolia* DC. I, p. 17.  
*Dodonæa viscosa*, I, p. 16.  
*Dodonées*, I, p. 16.  
*Echeveria racemosa* Alph. DC. VII, p. 49.  
*Echinocactus cereiformis* DC. IX, p. 12.  
*Echinocactus mammulosus* Lemaire, IX, p. 11.  
*Echinocactus tenuispinus* var. *multicostatus*, IX, p. 8.  
*Egletes Domingensis* Cass. VII, p. 17.  
*Epidendrum Candollei* Lindl. VIII, p. 15.  
*Epidendrum obtusum* Alph. DC. VIII, p. 17.  
*Eriostemon scabrum* Alph. DC.  
*Eudorus* Cass. VII, p. 14.  
*Euphorbia globosa Ræp.* VII, p. 24, pl. 5.  
 Euphorbiacées, IV, p. 24.  
*Ficus cerasiformis* Desfont. VII, p. 32.  
 Frangulacées, I, p. 21.  
*Galega officinalis*, X, p. 10.  
*Galega persica*, X, p. 10.  
*Geranium longipes* DC. I, p. 12.  
*Geranium Vlassovianum* DC. I, p. 11.  
*Geranium Wallichianum* Sw. I, p. 12.  
 Geum, II, p. 18.  
*Geum brachypetalum* DC. II, p. 19.  
*Geum ranunculoides* Ser. II, p. 18.  
*Geum rivale*, II, p. 19.  
*Geum thomasianum* Ser. II, p. 20.  
*Gilla Berterii* Alph. DC. V, p. 20, pl. 5 et X, p. 25.  
 Goodia, II, p. 14.  
*Goodia latifolia* Salisb. II, p. 14 et X, p. 25.  
*Goodia polysperma* DC. II, p. 13.  
*Goodia pubescens* Sims, II, p. 14.  
*Guizotia abyssinica* Cass. VII, p. 6.  
*Guizotia oleifera* DC. VII, p. 5, pl. 2 et 3.  
*Gyas florida* Salisb. VIII, p. 26.  
*Gyas verecunda* Salisb. VIII, p. 27.  
*Gynandropsis ophitocarpa* DC. IV, p. 6, pl. 2.  
*Haworthia chloracantha* Haw. V, p. 25.  
*Haworthia hybrida* Salm, V, p. 26.  
 Hedyotis, III, p. 30.  
*Hedyotis herbacea*, III, p. 28.  
*Hedyotis lactea hort.* III, p. 28.  
*Helianthus angustifolius* L. VII, p. 12.  
*Helianthus macrocarpus* DC. VII, p. 10.  
*Helianthus oleifer Wall.* VII, p. 6.  
*Helianthus orgyalis* DC. VII, p. 11.  
*Heliopsis platyglossa* Cass. VII, p. 6.  
*Helosciadium laciniatum* DC. III, p. 9.  
*Helosciadium lateriflorum Koch*, III, p. 8.  
*Helosciadium leptophyllum* DC. III, p. 7.  
*Heracleum angustifolium* L. III, p. 26.  
*Heracleum flavescens* Baumg. III, p. 26.  
*Heracleum sibiricum* L. III, p. 26.  
 Heteronoma DC. V, p. 11.  
*Heteronoma diversifolium* DC. V, p. 12.  
*Heteronoma subtriplinervium* DC. V, p. 9.

- Huts-yellow*, VII, p. 8.  
*Ibbetsonia grandiflora* hort. VIII, p. 31.  
 Impatiens, IV, p. 5.  
*Impatiens parviflora* DC. IV, p. 3, pl. 1.  
*Ilex canadensis* Mich. I, p. 20.  
*Iris spathulata* Sw. I, p. 32.  
*Iris spuria* β. Ait. I, p. 32.  
*Iris spuria* Curt. I, p. 32.  
*Jægera abyssinica* Spreng. VII, p. 6.  
*Jussiaea longifolia* DC. II, p. 21.  
*Juvaneæ*, III, p. 11.  
*Kutrelloo*, VII p. 8.  
 Labiées, IV, p. 13.  
*Lavatera*, I, p. 9.  
*Lavatera pseudo-olbia*, Desf. I, p. 9.  
*Lavatera subavata* DC. I, p. 8.  
*Lazmannia* Fisch. II, p. 19.  
*Lessertia brachystachya* DC. X, p. 11, pl. 2.  
 Libanotis, III, p. 19.  
*Libanotis Buchtormensis* DC. III, p. 19.  
*Ligusticum ajowan* Roxb. III, p. 11.  
*Lilium longiflorum* Thunb. VIII, p. 7.  
*Limodorum altum* L. VIII, p. 27.  
*Limodorum purpureum* Lam. VIII, p. 23.  
*Limodorum tuberosum* Jacq. VIII, p. 27.  
*Limodorum verecundum* Salisb. VIII, p. 27.  
*Loasa aurantiaca* Alph. DC. VIII, p. 27 et X, p. 26.  
*Lotus conjugatus* L. IX, p. 7.  
*Lotus medicaginoides* Retz. II, p. 15.  
*Lotus Requienii* hort. IX, p. 7.  
*Lycium chilense* Miers, V, p. 23.  
*Lycium nutans* Pæpp. V, p. 24.  
*Lycium obovatum* Ruiz et Pav. V, p. 24.  
*Madaria corymbosa* DC. VII, p. 17.  
*Madaria elegans* DC. VII, p. 16.  
*Madias* sp. VII, p. 13.  
*Madia elegans* Don, VII, p. 17.  
*Madia sativa* Mol. VII, p. 13.  
*Malachra*, IV, p. 29.  
*Malachra capitata*, IV, p. 29, pl. 5.  
*Malachra palmata* Moench, IV, p. 25.  
*Malachra rotundifolia* Schrank, IV, p. 29.  
*Malachra triloba* hort. par. IV, p. 29.  
 Malvacées, IV, p. 24.  
*Maranta bicolor* bot. reg. IV, p. 34.  
*Matricaria prostrata* Sw. VII, p. 17.  
*Maxillaria* Deppei Lindl. VIII, p. 12.  
*Melastoma mexicana* hort. V, p. 9.  
*Melastoma subtriplinervium* Link, V, p. 9.  
*Mentha micrantha* DC. I, p. 28.  
*Mesembryanthemum blandum* bot. mag. VII, p. 29.  
*Mesembryanthemum Burchollii* hort. genev. VII, p. 29.  
*Meum sibiricum* Spreng. III, p. 23.  
*Morina*, VI, p. 13.  
*Morina longifolia* Wall. VI, p. 11.  
*Navaretia involucrata* Ruiz et Pav. X, p. 25.  
*Nemopantes canadensis* DC. I, p. 20.  
*Nuttalla* DC. I, p. 20.  
*Oenanthe*, III, p. 16.  
*Oenanthe glauca* DC. III, p. 17.  
*Oenanthe peucedanifolia* Sm. III, p. 17.  
*Oenanthe silaifolia* Bieb. III, p. 16.  
*Oenanthe virgata* Koch, III, p. 17.  
*Oldenlandia*, III, p. 30.  
*Oldenlandia corymbosa* L. III, p. 28.  
*Oxalis* Deppei Lodd. V, p. 15.  
*Oxalis tetraphylla* Link et Otto, V, p. 15.  
*Pancratium australasicum* bot. reg. VII, p. 53.  
*Papaver bracteatum* Lindl. II, p. 6.  
*Papaver intermedium* Alph. DC. VII, p. 37.  
*Papaver orientale*, II, p. 7.  
*Parthenium luteum* Spreng. VII, p. 6.  
*Passiflora*, I, p. 5.

- Passiflora ligularis* Juss. I, p. 4.  
*Pastinaca divaricata* Desf. III, p. 26.  
*Pastinaca Kochii latifolia* Dub. III, p. 25.  
*Pastinaca latifolia* DC. III, p. 25.  
*Pelargonium grandiflorum*, I, p. 14.  
*Pelargonium jatrophaefolium* DC. I, p. 14.  
*Pelargonium nobile* DC. I, p. 14.  
*Periptera punicea* DC. I, p. 10.  
*Peristeria Barkeri* Bateman, X, p. 13, pl. 1.  
*Peucedanum Mathioli Spreng.* III, p. 23.  
*Peucedanum Petroselinum* h. par. III, p. 21.  
*Peucedanum Tauricum* Lor. et Duret, III, p. 12.  
*Peucedanum tenuifolium* Desf. III, p. 23.  
*Phaseolus? superbus* Alph. DC. VII, p. 46.  
*Phyllanthus cantoniensis* Horn. IV, p. 20, pl. 4.  
*Phyllanthus pimeleoides* Alph. DC. IX, p. 15.  
*Pimpinella capillacea* Poit. III, p. 8.  
*Pimpinella Domingensis* W. III, p. 8.  
*Pimpinella lateriflora* hort. III, p. 7.  
*Pimpinella leptophylla* Pers. III, p. 8.  
*Platylobium 3-angulare* R. Br. III, p. 2.  
*Polymnia abyssinica* L. f. VII, p. 6.  
*Polymnia frondosa* Bruce, VII, p. 6.  
*Pomaderris apetala* Labill. V, p. 19.  
*Pomaderris aspera* Sieb. V, p. 18, pl. 4.  
*Pomaderris pyrrophylla* Steud. X, p. 19.  
*Ptelea viscosa* Burm. f. I, p. 17.  
*Ptychotis Ajowan* DC. III, p. 11.  
*Ptychotis coptica* DC. III, p. 10.  
*Pyrethrum simplicifolium* Cass. VII, p. 18.  
*Pyrolirion* Herb. VI, p. 16.  
*Ramtilla* DC. VII, p. 7.  
*Rhamnées*, IV, p. 24.  
*Rhexia diversifolia* Bonpl. V, p. 12.  
*Rhyncopsidium sessiliflorum* DC. VII, p. 19, pl. 6.  
*Ricinus inermis* Jacq. I, p. 31.  
*Ricinus lævis* DC. I, p. 31.  
*Salvia cretica* L. IV, p. 9, pl. 3.  
*Scævola multiflora* Lindl. X, p. 20.  
*Schizanthus pinnatus* Ruiz et Pav. IV, p. 17.  
*Schwenckia*, II, p. 23.  
*Schwenckia americana* II, p. 22.  
*Schwenckia Hilariana* DC. II, p. 22.  
*Scrophularinées*, II, p. 23.  
*Sedum altaicum* hort. crem. V, p. 19.  
*Sedum crenatum* h. par. V, p. 19.  
*Sedum dendroideum* DC. X, p. 21.  
*Sedum hybridum*, V, p. 19.  
*Sedum præaltum* Alph. DC. X, p. 21.  
*Selago cinerea* L. X, p. 23.  
*Sempervivum barbatum*  $\beta$ . hybridum Salm. III, p. 5.  
*Sempervivum cæspitosum* C. Sm. I, p. 22.  
*Sempervivum ciliatum* Sims, I, p. 22.  
*Sempervivum Simsii* Sw. I, p. 22.  
*Sesbania paludosa* DC. II, p. 16.  
*Sesbania picta*, II, p. 17.  
*Seseli ammoïdes* hort. III, p. 7.  
*Seseli ammoïdes* Jacq. III, p. 11.  
*Seseli crassifolium* hort. III, p. 17.  
*Seseli fœniculifolium* Poir. III, p. 11.  
*Seseli Pallasii* Bess. III, p. 17.  
*Sida acerifolia* Zucc. I, p. 11.  
*Sida hastilis* Bot. mag. I, p. 11.  
*Sida Malvaviscus* flor. mex. I, p. 10.  
*Sida periptera* Sims, I, p. 10.  
*Sida quinqueloba* flor. mex. I, p. 11.  
*Sitauis Mathioli* Koch, III, p. 23.  
*Silauis tenuifolius* DC. III, p. 23.  
*Sison Ammi* L. III, p. 8.  
*Sison fasciculatum* Pohl, III, p. 8.  
*Sison Hænkei* Presl, III, p. 8.  
*Sison laciniatum* Lher. ined. III, p. 9.

- Stium Cordieni* Loisel. III, p. 12.  
*Stium virescens* Spreng. III, p. 12.  
*Smilax Roxburghiana* Alph. DC. VII, p. 50.  
*Smyrnium integerrimum* L. III, p. 7.  
 Solanées, II, p. 23.  
*Solidago gracilis* Poir. VI, p. 6.  
*Stachys arenaria* Desf. I, p. 26.  
*Stachys arvensis*, I, p. 26.  
*Stachys cordifolia* Poir. I, p. 26.  
*Stachys diffusa* cat. madr: I, p. 26.  
*Stachys prostrata* Lag. I, p. 25.  
*Stachys purpurea* Poir. I, p. 26.  
*Stachys purpurea* Ten. I, p. 26.  
*Stachys scordifolia* Willd. I, p. 26.  
*Stachys scordioides* Poir. I, p. 26.  
*Stachys spectabilis* Choisy, I, p. 27.  
*Stachys tenuifolia* Fisch. I, p. 22.  
*Stapelia europæa* Guss. VII, p. 23.  
*Stapelia gussoneana* Jacq. f. VII, p. 23.
- Stegia*, I, p. 9.  
*Tanacetum aureum* hort. VI, p. 8.  
*Tanacetum globiferum* DC. VI, p. 8.  
*Tanacetum obtusum* Thunb. VI, p. 8.  
*Tetragonolobus conjugatus* Ser. IX, p. 7.  
*Tetragonolobus Requierii* h. petr. IX, p. 7.  
*Tetragonotheca abyssinica* Led. VII, p. 6.  
*Trachyspermum Copticum* Link, III, p. 10.  
*Trigonella calliceras* Fisch. II, p. 15.  
*Trigonella oxyrincha* Fisch. ined. II, p. 16.  
*Umbilicus horizontalis* DC. III, p. 3.  
*Verbena bracteosa* Mich. V, p. 22.  
*Verbena lasiostachys* Link, IV, p. 16.  
*Verbesina sativa* Roxb. VII, p. 6.  
*Veronica carnea* DC. I, p. 29.  
*Werinnua*, VII, p. 8.  
*Zizia integerrima* DC. III, p. 7.  
*Zizyphus*, IV, p. 28.



.

.

.

.

.

.



①

**RAPPORT**  
SUR LES  
**PLANTES RARES OU NOUVELLES**  
QUI ONT FLEURI  
DANS LE JARDIN DE BOTANIQUE  
DE GENÈVE

PENDANT LES ANNÉES 1819, 1820 ET 1821.

PAR M. DE CANDOLLE,  
PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE ET DIRECTEUR DU JARDIN.

---

*Lus à la Société de Physique et d'Histoire naturelle, le 2 Mai 1822.*

---

**GENÈVE,**  
DE L'IMPRIMERIE DE J. J. PASCHOUD.

1823.



---

## RAPPORT

*Sur les plantes rares ou nouvelles qui ont fleuri dans le Jardin de Botanique de Genève pendant les années 1819, 1820 et 1821.*

Par Mr. De CANDOLLE, Prof. d'Histoire naturelle et Directeur du Jardin.

(Lu à la Société de Phys. et d'Hist. naturelle, le 2 Mai 1822.)

---

**G**ENÈVE s'étant enrichi depuis quelques années de deux établissemens éminemment utiles à l'Histoire naturelle, le Jardin de Botanique et le Musée Académique, et l'Observatoire qui existoit auparavant ayant reçu de nouveaux développemens, la Société de Physique et d'Histoire naturelle a cru devoir inviter les Directeurs de ces établissemens à consigner chaque année dans les volumes de ses mémoires les faits ou les objets nouveaux ou peu connus qui auroient été observés dans ces institutions. Elle a espéré que ces notices donneroient l'occasion de faire connoître graduellement certains faits qui considérés isolément n'auroient pas été peut-être assez importans pour mériter un mémoire spécial, mais dont la réunion contribue cependant à compléter la connoissance des pro-

duits ou des phénomènes naturels. C'est pour me conformer à ce désir de la Société que je vais exposer ici quelques-unes des observations que j'ai eu occasion de faire sur les plantes rares ou nouvelles du Jardin.

Le Jardin de Botanique de Genève a été commencé à la fin de 1817 ; l'année 1818 a été consacrée à y bâtir une orangerie et des serres , et quoique dès-lors il y eut déjà quelques plantes de pleine terre ; ce n'est que dans l'année 1819 qu'on a pu commencer à y étudier les végétaux avec quelque suite ; on conçoit facilement que les premiers soins du Directeur ont dû avoir pour objet bien plus la fondation et l'organisation générale de l'établissement que l'étude spéciale des plantes rares qui pouvoient s'y trouver, et cette circonstance engagera, sans doute, les lecteurs de ces notices à les considérer avec indulgence.

Les plantes qui fleurissent dans le Jardin de Genève sont la plupart dessinées par les artistes et les amateurs de la ville sur un format et un plan convenu, la réunion de ces dessins, dont le plus grand nombre est dû aux Dames , forme une collection publique de laquelle nous chercherons un jour à extraire pour les publier, les dessins qui représentent des espèces ou nouvelles ou non encore figurées dans les livres de Botanique. Cette circonstance nous engage à donner ici, non la description complète des plantes que nous indiquons, mais ceux des traits principaux de leur organisation qui peuvent servir à les faire distinguer et classer.

1. CLEMALIS *parviflora*.

## CLEMATITE à petites fleurs.

*C. pedunculis* 1-floris, sepalis ellipticis apice subdilatatis, foliis pinnatifidis, petiolis cirrhiformibus, segmentis petiolulatis 5-partitis integrisve, lobis ovatis mucronulatis integris 3.

J'ignore la patrie de cette Clematite; elle m'a été envoyée par MM. Bauman, sous le nom de *Cl. crispa*, mais elle en diffère beaucoup. Elle se rapproche de cette espèce et appartient comme elle à la section des Viticelles, parce que ses carpelles sont glabres et non terminés en queue barbue; mais d'ailleurs elle a tout le port de la section des Flammules; ses fleurs sont blanches, assez semblables à celles de la *C. flammula*, mais solitaires, un peu plus petites et comme disposées en cloche à leur base. Les étamines au nombre d'environ vingt-quatre sont de moitié plus courtes que les sépales. Les ovaires sont au nombre de huit. Cette espèce forme un buisson plus petit que la *C. flammula*; elle fleurit du mois de Juin au mois d'Août. Elle se cultive en pleine terre.

2. AQUILEGIA *atropurpurea* (Willd.)

## ANCOLIE pourpre-foncé.

Nous avons reçu de M. Fischer, Directeur du Jardin de Gorenki, la graine d'une variété de cette plante qui tend à prouver que l'*A. Dahurica* de Patr. que j'avois conservé dans le *Systema* (1. p. 338.) comme espèce dis-

tinte, n'est qu'une variété de l'*A. atropurpurea*; il faudra donc modifier les caractères classiques de cette plante comme suit :

*A. ATROPURPUREA* (Willd. en. 577.) *calcaribus rectis limbo æqualibus, stylis staminibusque sepala subæquantibus aut exsertis, sepalis longitudine petalorum ½. in Sibiria et Dahuria.*

α. *BREVISTYLA* (Willd. l. c. DC. syst. 1. p. 338,) *stylis stamina non superantibus.* (v. s.)

β. *DAHURICA* (Patr. Deless. ic. sel. 1. t. 49.) *stylis longè exsertis, foliis glabris.* (v. s.)

γ. *FISCHERIANA*, *stylis longè exsertis, foliis subtus villosis.* - *A. atropurpurea Fisch.* (v. v.)

### 3. *PASSIFLORA ligularis* (Juss.)

#### PASSIFLORE ligulée.

Cette plante qui a été décrite par M. de Jussieu (ann. mus. 6. t. 40), d'après un échantillon desséché n'avoit point encore été introduite dans les jardins d'Europe: nous en avons reçu la graine de M. Antoine Courant, qui établi à Ténériffe, ne néglige aucune occasion de nous enrichir de tout ce que les îles Canaries présentent de précieux. Cette espèce n'est pas originaire de ces îles, mais du Pérou et sa graine provient du Jardin Botanique de Ténériffe. Elle n'a point encore fleuri dans nos serres, mais la forme de sa tige et de ses feuilles ne laisse guères de doute sur le nom que nous lui avons assigné: elle grimpe comme la plupart de Passiflores, mais sa tige se dégarnit

beaucoup de feuilles par le bas, ce qui nuit à l'élégance de son port. Le genre des Passiflores, même dégagé, comme l'a fait M. de Jussieu, des Tacsonia et des Murucua, présente encore cent onze espèces; j'ai tenté d'apporter quelque précision dans leur étude en les divisant en sept sections, comme suit :

Sect. I. *Astrophea*. Point de vrilles; point d'involucre; calice à dix lobes; tige en arbre.

Sect. II. *Polyanthea*. Pedoncules multiflores, tantôt au nombre de deux avec une vrille intermédiaire, tantôt rameux, le lobe du milieu étant prolongé en vrille; involucre nul ou très-petit; calice à dix lobes.

Sect. III. *Tetrapathea*. Calice à quatre lobes; quatre étamines; involucre nul ou très-petit; pedoncules rameux à trois fleurs; vrilles simples naissant dans les aisselles d'où il ne sort point de pedicelles. Cette section ne renferme qu'une espèce inédite, originaire de la Nouvelle-Zélande et que j'ai vue dans l'herbier de Sir Joseph Banks, le *P. tetrandra*.

Sect. IV. *Cieca* (Med. malv. 97.) cal. à cinq lobes; involucre nul ou très-petit; pedoncules uniflores et vrilles simples sortant le plus souvent des mêmes aisselles.

Sect. V. *Decaloba*, cal. à dix lobes; involucre nul ou très-petit; pedoncules uniflores et vrilles simples sortant des mêmes aisselles.

Sect. VI. *Granadilla*, involucre composé de trois folioles assez grandes, entières ou dentées mais non déchiquetées; cal. à dix lobes; pédoncules uniflores et grappes simples sortant des mêmes aisselles. — C'est ici que se rapporte le *P. ligularis*.

Sect. VII. DYSOSMIA. Involucre composé de trois folioles découpées profondément en lobes capillaires terminés par une tête glanduleuse; calice à dix lobes; pedicelles solitaires et vrilles simples; fruit presque capsulaire. Cette section composée de plantes herbacées et non ligneuses doit probablement former un genre distinct. Elle comprend les *P. hibiscifolia* Lam, *fætida* Cav. et *ciliata* Ait. Nous avons cultivé les deux premières qui sont certainement distinctes: on les reconnoît facilement à ce que la tige et les petioles de la *P. hibiscifolia* sont garnis d'un duvet court, mol et serré, tandis que dans la *P. fætida* ces mêmes organes sont hérissés de longs poils étalés.

#### 4. CERASTIUM *Biebersteinii*.

CERAISTE de Bieberstein.

*C. caulibus repentibus diffusis foliisque oblongo lanceolatis tomentoso-lanatis, pedunculis erectis dichotomis, sepalis oblongis tomentosis, capsulâ ovatâ subcylindricâ calyce longiore.* ♀.  
*C. repens.* Bieb. *fl. taur.* 1. p. 360. *supl.* 320, non Lin.

On sait que l'espèce de Ceraïste désignée par Linné sous le nom de *C. tomentosum* a déjà présenté plusieurs sujets d'incertitude: Linné dit formellement qu'elle a les capsules globuleuses et cite un synonyme de Sauvages qui ne paroît pas lui appartenir; il rapporte à son espèce deux phrases du Pinax de Bauhin qui appartiennent peut-être à deux plantes; l'une qui seroit la var.  $\beta$ . de Linné, mais qui est de beaucoup la plus commune, est une petite es-

pèce qui est connue des jardiniers Français sous le nom d'*Oreille de souris* et à laquelle les auteurs modernes ont conservé le nom de *C. tomentosum*; Lamarck l'a bien décrite sous ce nom et remarque avec raison qu'elle n'a point les capsules globuleuses mais oblongues; c'est celle-ci que M. Tenore a désignée dans son prodrome de la Flore Napolitaine, sous le nom de *C. Columnæ*, en faisant allusion à ce que Columna l'a le premier décrite et figurée sous le nom de *Ocymoides lychnitis reptante radice* dans son *Phytobasanos*, édition de 1744, p. 115. t. 31. Elle est originaire du royaume de Naples et peut-être de celui de Grenade.

L'autre plante qui ressemble à celle-là et qui fait le sujet de cet article est peut-être la var. « de Linné, mais c'est ce qu'on peut seulement présumer d'après l'épithète de *Major* qui se trouve pour unique différence entre les deux variétés. Elle a été trouvée dans les lieux pierreux des montagnes de Crimée, par MM. Maschall de Bieberstein et Steven; ce dernier m'en a envoyé des graines; le premier la désignée dans sa flore sous le nom de *C. repens*, mais il observe dans le supplément qu'elle paroît assez différente du *C. repens* pour pouvoir constituer une espèce: Il me paroît, en effet, évident qu'elle se rapproche davantage du *C. tomentosum*, et je lui ai donné le nom de *C. Biebersteinii* en l'honneur du naturaliste qui l'a découverte.

Elle végète bien en pleine terre, et placée à côté du *C. tomentosum*, elle en diffère dès la première vue par sa superficie beaucoup moins blanche, par ses feuilles deux ou

trois fois plus larges, plutôt oblongues que lineaires et par sa fleur et son fruit deux fois plus grands. Semée au printemps de 1820, elle a fleuri au mois de Mai 1821. Sa tige est rampante à sa base, puis ascendante, cylindrique, couverte ainsi que les feuilles d'un duvet laineux et blanchâtre; les rameaux sont surtout bien moins blancs que dans le *C. cotonneux*; ils sont longs d'un pied, presque nus dans la partie fleurie. Les feuilles sont oblongues-lancéolées, planes, longues d'un pouce et demi, large de trois à quatre lignes; celles qui approchent des fleurs sont très-courtes, en forme de bractées scarieuses sur les bords; les pédoncules forment un corymbe dichotome; les fleurs sont blanches; le calice est cotonneux, scarieux sur les bords des sépales, long de quatre lignes. Les pétales sont deux fois plus longs, rétrécis en coin à leur base, échancrés à leur sommet par un sinus aigu en deux lobes obtus. Les étamines sont plus courtes que le calice, munies d'anthers jaunes; l'ovaire est arrondi, chargé de cinq styles; il se change en une capsule cylindrique deux fois presque plus longue que le calice, s'ouvrant par dix dents droites; les graines sont rousses un peu chagrinées.

### 5 LAVATERA *subovata*.

LAVATÈRE à feuilles ovées.

*L. caule suffruticoso, foliis subtomentosis ovatis dentatis subtrilobis, lobo medio productione, pedicellis 1-2 axillaribus petioli longitudine, calycis interioris lobis acuminate. 3.*

Cette espèce paroît être indigène des environs de Mogador, autant que je puis le juger, d'après un échantillon que je trouve parmi ceux ramassés par Broussonet et qui diffère peu de la plante que nous avons eue vivante; celle-ci nous est arrivée sous un faux nom, mêlée avec d'autres graines. Elle est petite, diffuse, rameuse, un peu grisâtre, ses fleurs sont d'un violet très-pâle, de grandeur médiocre. Le genre des Lavatères, réduit ainsi que je l'ai indiqué dans la Flore Française par l'exclusion des *Stegia*, présente encore trois groupes très-prononcés, dont deux avoient déjà été aperçus par Medikus, qui en avoit fait des genres; je les considère comme de simples sections et les caractérise comme suit :

Sect. I. *OLBIA*. (Med. malv. 41) receptacle du fruit conique central et saillant. — *L. phænicea*, *olbia*, *micans*, *thuringiaca*, etc.

Sect. II. *AXOLOPHA*, receptacle tronqué au sommet et poussant latéralement des crêtes verticales et membraneuses, qui séparent les carpelles les uns des autres. — *L. maritima*, *triloba*, *subovata*.

Sect. III. *ANTHEMA* (Med. malv. p. 42) receptacle petit, creusé de ponctuations peu marquées, ni saillant, ni chargé de crêtes, — *L. arborea*, *L. cretica*, etc. C'est à la seconde de ces sections qu'appartient la nouvelle espèce que nous avons cultivée au jardin et qui y a été observée par M. Choisy. — La *Lavatera pseudo-olbia* Desf. appartient au genre *Stegia*.

6. PERIPTERA *punicea*.

## PERIPTÈRE Pourpre.

*P. foliis inferioribus cordatis subquinelobo-hastatis, superioribus hastatis, petalis erectis spathulatis apice subdentatis calyce duplo longioribus.*

Cette jolie espèce de Malvacée est originaire de la Nouvelle-Espagne : elle se trouve figurée dans les planches inédites de la Flore du Mexique, sous le nom de *Sida Malvaviscus*, qui exprime le rapport de sa fleur avec le genre *Malvaviscus* : dès-lors M. Sims l'a publié dans le magasin Botanique, planche 1644, sous le nom de *Sida periptera*, et ensuite M. Lagasca sous celui d'*Anoda punicea* (nov. gen. et sp. 21.) Elle s'approche en effet par la structure de son fruit du genre *Anoda* plus que du genre *Sida*, mais elle diffère de l'un et de l'autre par la structure de sa fleur cylindracée et au même titre à peu près que le *Malvaviscus* diffère de l'*Hibiscus* et du *Pavonia*, et doit sous ce rapport être considérée comme un genre particulier. Cette plante nous a été communiquée par M. John Walker, dans le jardin duquel M. Sims l'avoit déjà décrite. — Le genre *Anoda* se distingue en deux séries, savoir les espèces dont les carpelles, toujours disposés en verticilles, se prolongent en pointes épineuses, et celles dont le fruit n'a pas de pointes et dont les carpelles sont souvent irrégulièrement distribués ; à la première série appartiennent les *Anoda hastata*, *triloba* et *Dilleniana*.

Il faut ranger dans la seconde : 1.° l'*A. parviflora* de Cavanilles ; 2.° l'*A. acerifolia* qui est le *Sida acerifolia* Zucc. obs. n. 80 , auquel il faut peut-être rapporter la planche 1541 du Bot. mag. qui porte le nom de *Sida hastata* , quoique distincte du *S. hastata* de Caragne , cette plante est originaire du Mexique et sa figure fait partie des planches inédites de la Flore mexicaine , sous le nom de *Sida quinqueloba*.

### 7. GERANIUM *Vlassovianum*.

#### GERANIUM de Vlassov.

*G. caule tereti , foliis 5-lobis , lobis ovali-acuminatis inciso-dentatis , stipulis cujusque folii in unicam apice bifidam connatis . petalis obovatis integris. ♀.*

La plante, que je désigne ici, est provenue de graines envoyées des jardins d'Allemagne sous ce nom, que je conserve dans l'idée qu'elle a peut-être été décrite dans quelque ouvrage à moi inconnu : ce nom qui fait allusion à celui de Vlassov , botaniste Russe , paroît indiquer que l'espèce est originaire de l'empire Russe. Cette espèce appartient à la série des Geraniums vivaces à pédoncules biflores et a des rapports avec les *G. angulatum*, *nodosum* et *striatum* ; il a comme eux les pétales d'un blanc un peu rosé, relevé de veines violettes ou purpurines, mais il diffère de l'un et de l'autre par ses pétales entiers et non échancrés et par ses stipules, qui naissant de chaque côté de la base de la feuille, sont chacune soudées avec la stipule voisine qui appartient à la feuille opposée, de ma-

nière qu'entre chaque paire de feuilles il semble n'y avoir qu'une seule stipule bifide : cette conformation rappelle ce qui se passe dans certains Astragales, tels que l'*A. unifolius* où les deux stipules se soudent en une seule opposée à la feuille. Ce caractère des stipules soudées se retrouve dans une autre espèce de Geranium, très-voisine du *Vlassovianum* et qui a été récemment décrite par M. Sweet, sous le nom de *G. Wallichianum*. (Ger. t. 90.) Cette plante est très-voisine de notre *G. Vlassovianum*, mais elle a la tige un peu anguleuse et non exactement cylindrique, la plante entière est beaucoup plus velue, presque soyeuse, ses pétales sont échancrés, beaucoup plus grands, de couleur purpurine et non veinés; enfin, ses stigmates sont beaucoup plus longs que dans notre plante. — Le *G. Vlassovianum* vit en pleine terre; il a fleuri la seconde année de sa vie au mois de Juin; il a quelquefois par accident les pédoncules uniflores.

### GERANIUM *longipes*.

#### GERANIUM à long pédoncule.

*G. caule tereti erecto glabro, foliis palmato-subpeltatis 5-7 lobis, lobis oblongis grossè dentatis incisis, pedunculis à ramorum dichotomia longissimis, petalis integris, staminum filamentis subulatis glabris. ♀.*

La patrie de ce Geranium m'est inconnue : je l'ai obtenu de graines provenant de divers jardins sous divers noms,

la plupart appartenant à d'autres espèces, quelquefois sous celui de *Ger. Londini*, que je n'ai pas conservé, vu que le sens m'en est inconnu; c'est une belle espèce, qui a du rapport avec le *Ger. pratense*; sa tige s'élève droite à peu près à deux pieds de hauteur, ses stipules sont distinctes, lancéolées, linéaires; ses pétioles sont longs et cependant beaucoup dépassés par les pédoncules, qui atteignent jusques à six et huit pouces de longueur. Le limbe des feuilles est en cœur arrondi, mais les lobes en sont si rapprochés qu'il semble pelté; les nervures sont saillantes en-dessus des feuilles; celles-ci sont un peu pubescentes sur leurs deux faces. Les pédoncules portent 4 bractées, deux à l'origine des pédicelles et deux qui paroissent plus particulièrement appartenir au pédicelle, qui se développe le dernier. Les pédicelles ont environ un pouce de longueur et sont fléchis au sommet avant la fleuraison, de manière que le bouton est pendant; les sépales sont à trois ou cinq nervures, et terminés par une pointe longue et molle, les pétales sont obovés, obtus, plus longs que le calice, d'un violet lilas avec cinq veines plus foncées à la base; les stigmates sont rougeâtres réfléchis. — J'ai toujours vu dans cette espèce les pétales de la même couleur; j'ai au contraire une variété du *G. pratense*, dans laquelle les deux pétales supérieurs sont très-souvent blancs, les trois inférieurs restent bleus comme à l'ordinaire: on retrouve ici même dans les Geraniées à fleurs régulières cette tendance à la disparité des pétales si remarquable dans plusieurs *Pélargoniums*.

9. PELARGONIUM *nobile*,

## PÉLARGONIUM noble.

*P. subglabrum glaucescens, foliis cordatis 5-lobo-palmatifidis, lobis acutis versus apicem dentatis, pedunculis 3-4-floris, tubo nectarifero calyce duplo longiore, petalis calyce triplo ferè longioribus 3.*

Cette plante est cultivée depuis quelques années dans les jardins et nous a été communiquée sous le nom, que nous lui conservons, par M. Wallner, qui a d'ailleurs enrichi le Jardin de plusieurs espèces très-précieuses. Celle-ci ressemble beaucoup par son feuillage, son port et la structure de ses fleurs au *P. grandiflorum*, mais elle a les fleurs roses; ses deux pétales supérieurs sont, comme dans le *P. grandifolium*, marqués de raies purpurines rameuses. Son tube nectarifère est proportionnellement plus court, c'est-à-dire, deux fois et non quatre fois plus long que le calice. Elle est probablement hybride du *P.* à grandes fleurs et de quelqu'espèce à fleurs purpurines.

10. PELARGONIUM *Jatrophaefolium*.

## PÉLARGONIUM à feuilles de Jatropha.

*P. foliis palmatipartitis viscosis glabris, lobis lanceolato-linearibus pinnatifidis, lobulis dentatis distantibus acuminatis, umbellis 4-floris, tubo nectarifero brevissimo, petalis superioribus obtusis. 3.*

Je n'avois fait qu'indiquer cette espèce dans le catalogue

du Jardin de Montpellier, publié en 1813 ; dès-lors elle s'est multipliée avec facilité et paroît une des espèces les plus robustes ; elle appartient au groupe des *Pelargoniums* à sept étamines, à pétales inégaux et à feuilles découpées au-delà du milieu, c'est-à-dire, aux *Radulæ*. Elle a beaucoup de rapports d'un côté avec le *P. denticulatum*, de l'autre avec la variété pinnatifide du *Pel. quercifolium*. Elle diffère du premier parce que les lobes de ses feuilles sont constamment plus larges et que les pétales supérieurs sont entiers et non échancrés. Elle se distingue du second, représenté à la planche 15 de la géranologie de L'héritier, parce que les feuilles sont palmatifides et non pinnatifides. Les fleurs ressemblent beaucoup aux deux espèces citées ; ces différences sont légères ; mais je ne les ai point vues s'altérer depuis dix ans, que je cultive cette plante, et l'on sait que dans ce genre des *Pélargoniums* où se forment tant d'hybrides dans les jardins, on est obligé de noter des différences qu'on pourroit négliger dans la plupart des autres.

#### 11. DODONÆA *dioica* (Roxb.)

##### DODONÉE dioïque.

*D. foliis obovato-oblongis basi cuneatis apice acutis non viscosis; ramis junioribus compressis, adultis teretiusculis, floribus dioicis racemosis.* 3.

Les Dodonées forment un genre tellement naturel qu'on le distingue sans la moindre difficulté de tous les autres groupes avec lesquels on peut le comparer. Après avoir

placé ce genre à la suite des Térébinthacées, M. de Jussieu a été conduit à le rapprocher des Sapindacées, et en effet, le genre *Amirola* semble constater la vérité de ce rapprochement. Je fais des Dodonées une tribu de la famille des Sapindacées; elle se caractérise par ses fleurs dépourvues de pétales, par ses fruits à deux ou trois ailes membraneuses, par son embryon roulé ou en un seul ou en plusieurs tours spiraux, par ses cotylédons linéaires allongés et par ses feuilles simples. Cette tribu comprend les genres *Amirola* de Persoon, *Dodonæa* de Linné et *Alectryon* de Gærtner.

Les espèces qui composent le genre *Dodonæa* ont été généralement mal décrites et confondues les unes avec les autres: dernièrement M. Meyer dans sa Flore d'Essequibo a cherché à prouver combien on avoit confondu d'objets sous le nom de *D. viscosa*: celui-ci, qui est le plus commun dans les jardins, doit rester borné à l'arbuste, figuré par Plumier (ed. Burm. t. 247. f. 2.) et Sloane (hist. 2. t. 162. f. 3.) elle croît dans les parties chaudes de l'Amérique et j'ai un échantillon recueilli au royaume d'Oware en Afrique, par M. de Beauvois; qui ne me paroît point différer de l'espèce Américaine.

Il n'y a guères eu plus d'exactitude dans la limitation du *D. angustifolia*, et l'on trouve actuellement sous ce nom dans les ouvrages de botanique plusieurs espèces qui me paroissent très-distinctes et que j'ose d'autant mieux distinguer qu'elles sont de pays différens et que j'en ai des échantillons, qui proviennent des auteurs mêmes, qui les ont décrites; ces espèces sont:

1.° Le *D. angustifolia* de Swartz (obs. 150.) qui croît à la Jamaïque, et que pour cette raison je désigne sous le nom de *Jamaicensis* : c'est celui qui a été figuré par P. Browne (Jam. t. 18. f. 1.) et très - probablement par Cavanilles (ic. t. 327.)

2.° Le *D. angustifolia* de Roxburgh (cat. calc. p. 28.) qui croît à Ceylan et à Timor; c'est celui que Burmann le père a figuré dans sa Flore de Ceylan, planch. 28, et que son fils a désigné dans la Flore des Indes, sous le nom de *Ptelea viscosa*; pour rappeler le nom de l'auteur, qui en a donné la première description, que je désigne sous l'épithète de *D. Burmanniana*.

3.° Le *D. angustifolia*, figuré par Lamarck dans ses illustrations, planch. 304. f. 2. est une espèce originaire de l'île de Bourbon, très-remarquable par ses feuilles linéaires et obtuses et par ses fruits de moitié plus petits que ceux des espèces précédentes : je le nomme par ce motif *D. microcarpa*.

4.° Le *D. angustifolia* désigné par Lamarck dans le Dictionnaire, est un arbuste qui a été cultivé jadis dans le jardin de Paris, sous le nom de *Bois de reinette* et qui est remarquable par ses feuilles linéaires acuminées aux deux extrémités et qui lorsqu'on les frotte exhalent une odeur de Pomme de reinette; je n'en connois point les fruits, et d'après sa ressemblance avec un échantillon en feuilles de la Nouvelle-Hollande je la soupçonne originaire de ce pays. Je la désigne sous le nom de *D. salicifolia*.

5.° Il paroîtroit que le *D. angustifolia* de Linné fils seroit originaire du Cap de Bonne-Espérance, et que

par conséquent il pourroit bien différer de tous les précédens : mais il n'est désigné que par une phrase, qui convient à toutes les espèces et je n'ai pu me procurer la plante.

6.° Enfin, on a cultivé dans les jardins sous le même nom de *D. angustifolia* et sous celui de *D. angustissima*, que je conserve pour éviter toute confusion, un arbuste remarquable par ses feuilles longues, étroites, linéaires, entières et marquées de petits points blanchâtres, qu'on prend d'abord pour des écailles, mais qui paroissent ensuite n'être que des taches. Je ne connois pas son fruit, la feuille ne peut se confondre ni avec le *D. filiformis* de Link, à cause de sa longueur, ni avec le *D. elœagnoides* de Rudolphi à cause de sa forme,

Les *Dodonæa* de la Nouvelle-Hollande sont, sans nommer le *D. salicifolia*, que j'ai mentionné plus haut avec doute, les *D. asplenifolia* et *cuneata* de Rudge, très-remarquables par la forme de leurs feuilles, et le *D. triquetra*, qu'on distingue à ses rameaux triangulaires et à ses fleurs dioïques.

C'est de cette dernière espèce que se rapproche l'arbuste que j'ai sous les yeux et qui fait le sujet principal de cet article ; il m'avoit été envoyé sous le nom de *D. heterophylla*, nom peu exact et que je n'ai trouvé dans aucun livre ; mais j'avois reçu de mon honorable ami M. Lambert des échantillons desséchés du *D. dioica* de Roxburgh (cat. calc. p. 28) qui sont identiques avec la plante vivante et je lui ai conservé ce nom, qui lui convient très-bien, et qui est publié depuis 1814. Il seroit possible que dès-lors

cet arbuste eut été désigné par M. Link (enum. h. berol. 1. 1821. p. 381) sous le nom de *D. oblongifolia*, mais quelques-uns des caractères désignés ne conviennent à ma plante que d'une manière imparfaite; il est possible que la planche 50 du quatrième volume de l'herbier d'Amboine représente l'individu femelle de notre espèce, ou du *D. triquetra*, mais je n'en puis juger exactement ne connaissant que l'individu mâle du *D. dioica*, MM. Roxburgh et Link ne paroissent connoître non plus que le mâle de cette espèce.

Notre arbuste a fleuri dans la serre au mois d'Octobre 1819, il s'éleva droit à deux ou trois pieds de hauteur, et ne présenta en aucune de ses parties la viscosité si fréquente dans ce genre: ses rameaux sont glabres, pourprés ou violets, comprimés et presque à deux angles saillans dans leur jeunesse, à peu près cylindriques dans l'état adulte, ses feuilles naissent des angles saillans, elles sont alternes, portées sur de courts pétioles, oblongues ou obovées, rétrécies en coin allongé à leur base, acuminées à leur sommet, d'une consistance un peu plus molle que celle des autres espèces, parfaitement glabres, lisses et d'un verd pâle et livide en-dessous avec les nervures rougeâtres. Les pédoncules naissent des aisselles supérieures et portent des grappes rameuses de sept à huit fleurs, qui se disposent en panicule interrompue; les pédicelles n'ont point de bractées et à la place de ces organes se trouve un petit tubercule. Chacun d'eux est filiforme, long de quatre à cinq lignes et articulé un peu au-dessus de la base, le calice est à quatre lobes profonds, obtus, très-petits, étalés

et même réfléchis à la fin de la fleuraison. Les huit étamines ont les filets très-courts; les anthères alongées, têtrogones, droites et jaunâtres dans leur jeunesse, rougeâtres et tordues dans un âge avancé, à peu près comme dans le *Chironia*; à la place du pistil on ne trouve qu'un tubercule pâle et obtus.

## 12. NEMOPANTHES *Canadensis*.

### NEMOPANTHE de Canada.

L'arbuste que je désigne ici est celui que Michaux a décrit sous celui d'*Ilex Canadensis* (fl. bor. am. 2. p. 229. t. 9.) et qui a été admis sous ce nom dans la plupart des ouvrages subséquens; il a fleuri dans l'orangerie du Jardin au mois d'Avril 1819. L'examen de sa fructification me convainquit qu'il ne pouvoit être rangé parmi les Houx, et j'en fis faire le dessin sous le nom de *Nuttallia*, en le dédiant ainsi à M. Nuttall, auteur d'un excellent ouvrage sur les plantes de l'Amérique septentrionale; je l'indiquai sous ce nom, dans le rapport imprimé en 1821. Cependant à peu près à la même époque (Août 1819) M. Rafinesque observant cet arbuste en Amérique, le désigna aussi comme genre distinct sous le nom de *Nemopantes*; dès-lors le nom de *Nuttallia*, ayant été employé par M. Sprengel pour désigner un genre nouveau de légumineuses, j'ai cru que pour éviter toute confusion il convenoit d'adopter le nom générique de M. Rafinesque. Quant au nom d'espèce,

j'ai dû conserver celui de Michaux qui ne présente aucun motif de cassation et qui a l'avantage de rappeler le nom primitif.

Le genre *Nemopanthos* appartient à la famille des Frangulacées (Rhamni Juss.) et se place entre les genres *Ilex* et *Evonymus* ; il a presque le fruit du premier et la fleur du second ; il diffère de l'un et de l'autre : 1.° par ses fleurs le plus souvent dioïques ou polygames par avortement ; 2.° par l'extrême brièveté de son calice, qu'on pourroit dire presque nul, à moins que comme M. Rafinesque ne donne, à ce que j'appelle corolle, le nom de calice et alors on diroit que la corolle manque ; il se distingue en particulier de l'*Ilex* par ses pétales distincts et non soudés en corolle monopétale et tend à confirmer l'opinion que ce caractère n'est pas suffisant pour distinguer les ordres des plantes calyciflores ; il ne peut se confondre avec l'*Evonymus*, à cause de son fruit, qui au lieu d'être capsulaire et indéhiscent est charnu et déhiscent. Michaux et Rafinesque disent que ce fruit est à quatre loges et à quatre graines ; l'individu que nous cultivons est à trois loges et à trois ovules. Il résulte de ces observations que le caractère générique peut être exprimé comme suit :

NEMOPANTHES. *Flores abortu dioïci polygamive. Calyx minimus vix conspicuus. Petala 5 distincta oblongo-lineararia decidua. Stam. 5 petalis alterna. Ovarium hemisphæricum, succo viscoso obductum ; stylus 0. Stigmata 3-4 sessilia, in masculis vix manifesta. Bacca subglobosa 3-4-locularis 3-4-sperma.*

N. Canadensis.—*Ilex Canadensis. Michx fl. 2. p. 299.*

t. 49. *Poir. suppl.* 3. p. 66-*Ait. kew. ed.* 2. v. 1. p. 279.  
*Pursh. fl. bor. am.* 1. p. 118- *Nemopanthes fascicularis.*  
*Raf. journ. phys.* Août 1819. p. 96.-*Nuttallia Canadensis*  
*D. C. rapp. jard. Gen.* 1821. p. 44.

Cet arbuste croît dans les montagnes du Canada près du lac Champlain et jusques en Caroline; il vit en pleine terre dans le Jardin de Genève; il s'élève à la hauteur de trois pieds environ: ses rameaux sont grisâtres, cylindriques, divergens, un peu tortueux; les bourgeons sont formés d'écaillés foliacées, brunes et caduques; chacun d'eux donne naissance à 4-6 feuilles et à autant de pédicelles; les feuilles sont caduques, glabres, pétiolées, ovale-oblongues, acuminées aux deux extrémités, longues d'un pouce; les pédicelles sont nus, filiformes, plus courts que les feuilles et ne portent qu'une seule fleur petite, d'un jaune pâle et verdâtre. Son fruit n'a pas encore mûri chez nous.

### 13. SEMPERVIVUM *cæspitosum.* (C. Sm.)

#### JOUBARBE gazonnante.

*S. herbaceum*, foliis radicalibus confertis, caulinis sparsis, omnibus oblongo-linearibus rigidè ciliatis utrinque lineis fuscis maculatis, floribus corymboso-paniculatis.

*S. cæpitosum.* *Chr. Smith. herb. et mss.* 1816. *Buch. fl. can.*

*S. ciliatum.* *Sims. bot. mag. t.* 1978. *opt. non Willd.*

*S. Simsii.* *Sweet h. suburb. lond. p.* 230.

*Hab.* In summis rupibus insulæ magnæ Canariæ, *Chr. Smith. f.*

Cette jolie espèce de Joubarbe a été découverte sur les rochers de la Grande Canarie, en 1815, par mon ami M. Christian Smith, le même qui a depuis si malheureusement terminé sa carrière dans l'expédition du Congo. Elle a été très-bien décrite et figurée par M. Sims, en 1818, mais oubliant qu'il existoit déjà une espèce de *Sempervivum*, décrite par Willdenow, sous le nom de *ciliatum* et n'étant frappé que de la convenance de ce nom, il l'a imposé à sa plante; les lois de la nomenclature ayant obligé à supprimer ce nom, M. Sweet a proposé de donner à cette espèce le nom de *S. Simsii*; mais l'un et l'autre de ces botanistes avoit ignoré, sans doute, que M. Chr. Smith avoit donné à sa plante le nom de *S. caespitosum*, qui a été adopté par son ami et son compagnon de voyage, M. L. de Buch, dans la liste des plantes des Canaries qu'il a publiée d'après Chr. Smith (in-4.°, Berlin 1819). Ce nom me paroît mériter d'être conservé, puisqu'il est celui donné par le botaniste auquel nous devons la connoissance de cette plante.

Le but pour lequel je l'insère dans cette notice n'est pas de relever cette légère incorrection de nomenclature, mais de consigner ici un fait remarquable de physique végétale, quoiqu'il ait déjà été indiqué dans les annales de Physique et de Chimie. La plante dont il est question a été cueillie par M. Smith, dans l'été de 1815, aux Canaries: il m'en a donné un échantillon desséché au mois de Février 1816; je l'ai dès-lors gardée un an dans mon herbier; au bout de ces dix-huit mois de dessiccation, je m'aperçus qu'elle avoit encore l'appar-

rence d'avoir conservé quelque reste de vitalité ; le Jardin n'étant pas alors établi, je la confiai à M. Dufour, pépiniériste habile de cette ville, qui la soigna dans sa serre ; elle y reprit vie, et c'est de ce pied, conservé dix-huit mois en herbier, que proviennent ceux que nous possédons aujourd'hui dans le Jardin Botanique et qui fleurissent toutes les années au printemps. Ce fait m'a paru digne d'être conservé comme un exemple extraordinaire de la lenteur avec laquelle la vie s'éteint dans certaines plantes grasses.

### STACHYS *tenuifolia*. (Fisch.)

#### ÉPIAIRE à feuilles menues.

*S. verticillis bifloris, calycibus pungentibus glabris, corollæ pubescentis labio superiore bifido, inferiore serè 4-fido, foliis infimis pinnatifidis, summis linearibus integris. ʒ.*

Cette espèce indigène de l'empire Russe est indiquée sous ce nom par M. Fischer, dans le catalogue du Jardin de Gorenki, et les graines nous en ont été communiquées par ce savant : elle est très-distincte de toutes ses congénères ; la plante entière est glabre, haute d'un pied, droite, grêle et rameuse dès sa base ; la tige est tétragone, un peu purpurine ; les feuilles sont disposées par paires écartées, étalées, étroites, les inférieures et celles des branches stériles *pinnati partites* à lobes inégaux, distans, linéaires, pointus ; les supérieures et celles des rameaux fleuris sont linéaires, entières ou dentelées ; les florales plus courtes que les fleurs ; celles-ci sont solitaires aux aisselles des

feuilles florales , par conséquent opposées , portées sur un pédicelle nu , long d'une ligne ; le calice est tubuleux , à dix nervures , à cinq lobes presque égaux , un peu épineux. La corolle a son tube blanc , cylindrique , plus long que le calice , son limbe d'un pourpre pâle , mélangé de blanc et de pourpre foncé ; la lèvre supérieure est dressée , oblongue , divisée au sommet en deux lobes obtus , séparés par un sinus aigu , l'inférieure est plus grande , horizontale , à trois lobes , les deux latéraux obtus déjetés , celui du milieu étalé , bilobé. Les quatre étamines sont presque égales , le style est terminé par deux stigmates courts et très-aigus.

15. *STACHYS prostrata*. (Lag.)

ÉPIAIRE couchée.

*S. verticillis sex-floris , calycibus pungentibus subvillosis , corollæ villosæ labio superiore integro , inferiore 3-loba , foliis apice dentatis , inferioribus cuneato-lanceolatis , superioribus sublinearibus , caulibus ramosissimis prostratis. Y.*

Cette plante est provenue de graines envoyées sous le nom que j'ai conservé , par M. Lagasca , directeur du Jardin de Botanique de Madrid. Elle vit en pleine terre et paroît robuste. Elle a presque le port de la *Stachys sideritis* , mais s'en distingue dès le premier coup-d'œil par ses fleurs purpurines ; elle ressemble d'ailleurs à quatre espèces du même genre avec lesquelles il convient de la comparer.

1.° Elle a des rapports intimes avec la *Stachys arenaria*

de Desfontaines, mais elle en diffère par sa tige plus couchée, moins velue, ses feuilles moins rétrécies à la base et la lèvre supérieure de la corolle entière et non bifide. Au reste, la *St. arenaria* de Desfontaines ne doit point être confondue avec l'espèce figurée sous ce nom dans le Bot. Mag. t. 1959. Celle-ci devra conserver le nom de *Stachys diffusa*, qui lui est donné dans le catal. hort. Regio Madrit.

2.° Notre espèce a aussi des rapports avec la *St. purpurea* de Poiret (suppl. 5. p. 277.) mais elle en diffère parce qu'elle est beaucoup plus glabre, que ses feuilles florales sont ovées, lancéolées, acuminées et non oblongues, que le tube de la corolle est plus court et la lèvre supérieure entière. La *St. purpurea* de Poiret diffère au reste totalement de la *St. purpurea* de Tenore, laquelle est la *Stachys arvensis var. purpurea* Poir. dict. 7. p. 373.

3.° L'Epiaire couchée paroît différer de la *Stachys scordifolia*, de Willdenow (enum. 616), que par une erreur d'impression Poiret a désignée sous le nom de *Stachys cordifolia* (suppl. 5. p. 227. Notre espèce n'a pas les feuilles entièrement glabres : son calice est à peine strié ; le tube de la corolle dépasse bien un peu le calice mais n'est pas deux fois plus long ; enfin, la lèvre supérieure de la corolle est entière.

4.° Si on compare notre Epiaire avec la *Stachys scordioides* de Poiret (dict. 5. p. 373) qui paroît différente de la *St. scordifolia* Willd. Elle s'en distingue encore par sa tige herbacée et non demi-ligneuse, par ses fleurs purpures et non jaunâtres, et par l'intégrité de sa lèvre supérieure.

16 STACHYS *spectabilis*. (Choisy.)

EPIAIRE remarquable.

*S. Verticillis multifloris distantibus, calycibus 5-fidis corollâ dimidio brevioribus, foliis subtilus incanis acutis serratis, inferioribus petiolatis cordatis, superioribus subsessilibus ovato-lanceolatis, caule villosissimo ♀.*

Cette belle espèce d'Epiaire est provenue de graines, qui nous avoient été envoyées par M. Fischer, Directeur du Jardin de Gorenki, sous le nom de *Stachys Germanicæ affinis*. Elle vit en pleine terre, et a fleuri la seconde année de son existence au mois de juin. Elle a été, en mon absence, observée et décrite par M. Choisy. Sa tige est droite, rameuse; quadrangulaire, hérissée de poils longs, blancs, mous et laineux; ses feuilles sont vertes en dessus, blanchâtres en dessous, un peu plus longues que les entrenœuds. Les fleurs forment des verticilles serrés, le long de la tige principale et des rameaux latéraux; on en compte quinze à vingt à chaque verticille; leur calice est en cloche allongée, rougeâtre, un peu laineux, à cinq lobes égaux, aigus. La corolle est d'un rose pourpre; son tube est de la longueur du calice; les lèvres grandes, la supérieure entière, obtuse, droite, velue en dessus; l'inférieure pendante à trois lobes arrondies, dont celui du milieu dépasse beaucoup les autres. Les étamines dépassent un peu le tube de la corolle, et les deux latérales se déjetent de côté après la fleuraison. Les lobes de l'ovaire sont glabres, et le style prend naissance entre les deux supérieurs; le stigmate est à deux lobes aigus.

Cette espèce ressemble à la *Stachys Alpina* et à la *Stachys palustris* par sa fleur, à la *Stachys Germanica* par son port.

17. *MENTHA blanda*. (Wall.)

MENTHE agréable.

*M. Spicis oblongo-cylindraccis, foliis petiolatis ovato-rhombis grosse dentatis subtus glabris punctatis, supernè puberulis* ☉

Cette espèce est originaire du Napaul; j'en ai reçu les graines sans nom, de M. Wallich, au mois de septembre 1820; les ayant semées immédiatement dans la serre, j'eus au mois de novembre suivant une plante que je décrivis alors sous le nom de *Mentha micrantha*, nom sous lequel je l'ai indiquée dans le Rapport du Jardin de 1821, pag. 44; mais j'ai reçu dès-lors des échantillons desséchés de cette plante de M. Wallich, sous le nom de *Mentha blanda*, nom que j'adopte ici, soit pour rendre hommage au naturaliste de qui je tiens la plante, soit parce qu'il est probable qu'il l'a décrite lui-même sous ce nom à Calcutta. Quant à l'état actuel de nos connaissances en Europe, elle forme une espèce élégante et bien caractérisée, surtout par l'extrême petitesse de ses fleurs.

Sa tige est droite, tétragone, à peine pubescente, haute d'un à deux pieds, et divisée en rameaux grêles et opposés. Ses feuilles sont étalées, munies d'un pétiole qui a plus d'un pouce de longueur, ovales presque en rhombe, rétrécies et entières à leur base, dentées dans l'autre moitié, gar-

nies en dessus de très-petits poils, ponctuées en dessous d'une manière très-prononcée, agréablement odorantes lorsqu'on les froisse. Les grappes de fleurs sont droites, cylindriques, longues d'un pouce, composées de feuilles florales sétacées, à peine visibles, de l'aisselle desquelles naissent des faisceaux d'environ cinq fleurs, entremêlées elles-mêmes de très-petites bractéoles; les fleurs sont blanches, très-petites; le calice est vert, un peu pubescent, à tube court, à cinq lobes égaux, droits et pointus. La corolle dépasse à peine le calice; elle n'a qu'une ligne de longueur; sa surface extérieure est pubescente; le tube se resserre au-dessus de l'ovaire, et se divise en quatre lobes ou deux lèvres peu distinctes, la supérieure entière, courte, en forme de voûte, l'inférieure à trois lobes, très-obtus; deux étamines sont attachées sous la lèvre supérieure et munies d'anthères rouges, fertiles, réniformes; deux autres sous la lèvre inférieure plus courtes, à anthères quelquefois jaunâtres et avortées. L'ovaire est à quatre lobes glabres et arrondis, le style simple et blanc, terminé par deux stigmates aigus, qui ne dépassent pas la corolle. La plante est morte après la floraison.

18. *VERONICA carnea.*

VÉRONIQUE couleur de chair.

*V. Floribus racemose-panicatis foliis oppositis lanceolatis acutis  
 aequaliter serratis basi brevè cuneatis caulibus erecto pubes-  
 centibus, bracteis linearibus pedicelli longitudine ½.*

J'ignore la patrie de cette plante; elle m'est arrivée dans

les graines de plusieurs Jardins sous des noms divers et erronés, et quelqu'immense que soit le nombre des véroniques décrites, je ne sais la rapporter exactement à aucune d'elles; elle a des rapports marqués avec les *V. arguta* et *media*, et pourroit bien être, ou une variété, ou une hybride de l'une ou de l'autre.

Sa tige est droite, cylindrique, pubescente, haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont toutes opposées, excepté celles du haut qui sont alternes, lancéolées, aiguës, brièvement rétrécies en coin à la base, entières dans la partie en coin, bordées dans le reste de dentelures en scie, égales entre elles, au nombre d'environ vingt-cinq de chaque côté, pubescentes sur les deux faces, dressées ou étalées, non réfléchies, longues de deux pouces, larges de cinq lignes. Les grappes terminent la tige et les rameaux; elles sont droites, multiflores; celle qui termine la tige est la plus longue. Les bractées sont linéaires, pubescentes, longues de deux à trois lignes, c'est-à-dire de la longueur du pédicelle. Les fleurs sont élégantes, d'un rose pale, ou couleur de chair. Le calice est glabre, à quatre lobes oblongs-linéaires, écartés, aigus, dont les deux inférieurs sont un peu plus longs. La corolle a le tube court, la gorge barbue en dedans, le limbe à cinq lobes étalés, ovales obtus, un peu inégaux, les deux étamines ont les filets roses, les anthères pourpres, le pollen jaune; dans une fleur, j'ai trouvé trois étamines dont une plus courte. L'ovaire est ové; le style filiforme, pourpré, deux fois plus long que le calice, à stigmate simple. La capsule ovée, échancrée, glabre, à deux loges polyspermes un peu renflées.

19. RICINUS *lævis*.

## RICIN lisse.

*R. foliis pellatis serratis, lobis oblongis serratis, caule pruinoso, stigmatibus 3 bifidis, capsulis inermibus lævibus.*

Cette espèce de ricin m'a été envoyée sous le nom de *Ricinus inermis*. Elle ressemble beaucoup à celle que Jacquin a décrite et figurée sous ce nom à la planche 195. de ses *Icones rariores*, et mériteroit l'épithète d'*inermis* à tout aussi juste titre; mais elle en diffère par plusieurs caractères tranchés. 1.° ses capsules sont un peu plus petites, à sutures peu saillantes, parfaitement lisses sur la surface, 2.° Ses stigmates sont plus grêles et plus dressés. 3.° Ses grappes sont dégarnies par le bas, et beaucoup plus longues; elles atteignent jusques à deux et trois pieds de longueur, tandis que celles du *R. inermis* ne passent guère un pied. 4.° Plusieurs de ses rameaux, sont aplatis au-dessous de la première feuille; la partie aplatie est bordée de deux nervures saillantes, qui descendent des aisselles de la feuille; le *R. inermis* a au contraire les rameaux presque cylindriques et les capsules ont les sutures très-saillantes; et le reste de la surface ridé en travers. Le *R. lisse* supporte la pleine terre; il commence à fleurir à la fin d'août, et sa floraison continue jusqu'aux premières gelées. Sa patrie ne m'est pas connue.

20. IRIS *spathulata*. (Sweet.)

## IRIS en spathule.

*I. scapo tereti subtrifloro foliis linearibus longiore, spathis ventricosis, ovaris hexagonis, petalis apice obtusè emarginatis, majoribus imberbibus subspathulatis, stigmatibus bifidis acutis.*

*I. spuria.* Curt, bot. mag. t. 58.

*I. spuria*  $\beta$  minor. Ait. Kew. ed. 2. v. 1. p. 116. Roem. et Schult. syst. 1. p. 468.

*I. spathulata.* Sweet. hort. suburb. Lond. p. 12. n. 25.

Cette plante a été long-temps confondue avec l'*Iris spuria* et peut-être y a-t-il encore sous ce nom d'autres espèces confondues : celle qui nous occupe ici s'en rapproche en effet aussi bien que des *Iris stenogina*, *ochroleuca*, *Guldenstadtii* et *halophila*, parce qu'elle a comme elles les pétales extérieurs imberbes, et les ovaires à six angles ou côtes saillantes ; mais elle en diffère parce que ses pétales sont tous obtusément échancrés au sommet ; les extérieurs sont étalés, rétrécis en une espèce d'onglet et évasés au point où les stigmates se terminent en un limbe ovale. La partie, qui joue le rôle d'onglet, est blanchâtre avec des veines purpurines et une bande jaunâtre, le limbe est bleu à peine veiné ; les pétales intérieurs sont dressés, oblongs, d'un violet pourpre semblable à celui des stigmates. Ceux-ci naissent d'un style court ; ils sont étalés sur les pétales externes, redressés à leur sommet où ils sont comme fendus en deux lobes aigus ; à l'extrémité de la partie étalée et à la surface inférieure se trouve

la duplicature glanduleuse et transversale qu'on doit considérer comme le véritable stigmate ; dans cette espèce, cette duplicature se prolonge en deux pointes ou cornes assez remarquables : au reste , je dirai ici en passant que cette duplicature présente, par sa forme et sa position, des caractères qui méritent d'être observés dans les espèces d'Iris ; la nôtre a le pollen d'un jaune orangé, la plante n'a guères qu'un pied à un pied et demi de hauteur ; elle est bien figurée dans la planche citée du Magasin botanique ; c'est par cette figure que nous avons reconnu son nom dans le catalogue de M. Sweet, ouvrage singulièrement commode pour les directeurs de Jardins botaniques, et où l'on trouve plus d'instruction que la forme ne semble l'indiquer ; cette espèce n'étant encore désignée que par son nom, nous avons cru devoir appeler sur elle l'attention des botanistes : sa patrie m'est inconnue.

FIN.



**RAPPORT**  
**SUR**  
**LES PLANTES RARES OU NOUVELLES.**

Vertical line on the left side of the page.

Horizontal line at the bottom of the page.

(2)

**RAPPORT**  
**SUR**  
**LES PLANTES RARES OU NOUVELLES**

**QUI ONT FLEURI**

**DANS LE JARDIN DE BOTANIQUE DE GENÈVE**

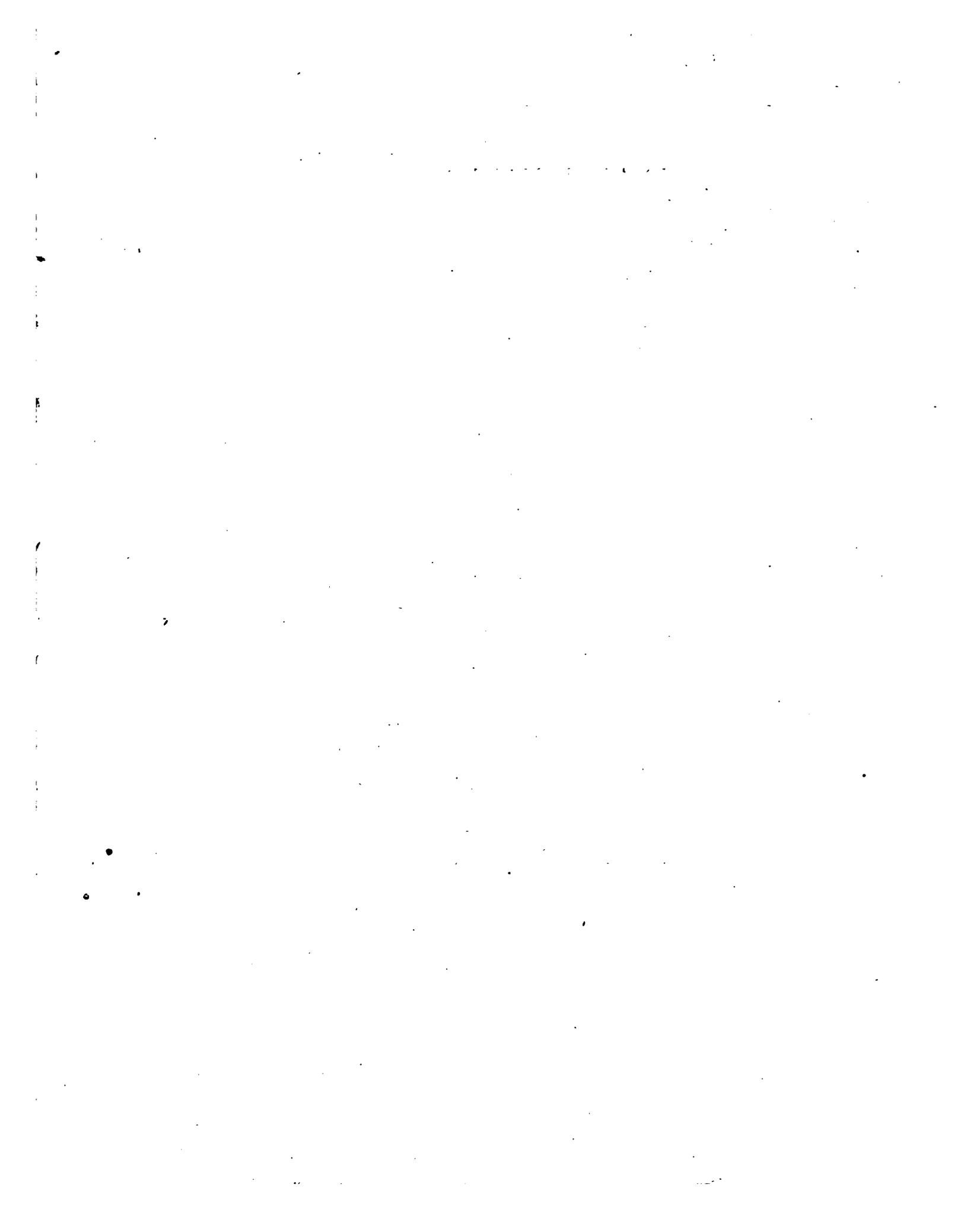
**PENDANT LES ANNÉES 1822 ET 1823;**

**PAR M. DE CANDOLLE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE ET**  
**DIRECTEUR DU JARDIN.**

---

**GENÈVE,**  
**CHEZ J. J. PASCHOUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.**

1824.



---

**RAPPORT**  
SUR  
**LES PLANTES RARES OU NOUVELLES**  
QUI ONT FLEURI  
DANS LE JARDIN DE BOTANIQUE DE GENÈVE  
PENDANT LES ANNÉES 1822 ET 1825;

PAR M.<sup>r</sup> DE CANDOLLE, PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE ET  
DIRECTEUR DU JARDIN.

---

*Lu à la Société de Physique et d'Histoire naturelle, le 2 Octobre 1823.*

---

**DANS** le premier volume de ses Mémoires, la Société a désiré insérer une notice sur les plantes intéressantes qui ont fleuri dans le Jardin. Je me conforme à ses intentions en continuant à lui présenter, pour le second volume, une notice des plantes sur lesquelles mon attention a été plus particulièrement dirigée depuis deux ans. Je suivrai le même plan que dans la notice précédente, à laquelle je me réfère à cet égard.

1. *PAPAVER bracteatum*. Lindl. coll. t. 23.

## PAVOT à bractées.

*P. Floribus bracteatis 4—6-petalis, capsulis glabris globoso-obovatis; sepalis adpressè pilosis, caulibus unifloris scabris foliosis, foliis bracteisque pinnatipartitis hispidis, lobis oblongis serratis. ♀.*

CETTE belle espèce, née dans le jardin de graines envoyées par M. Fischer sous le nom de *Papaver orientale involuocratum*, a été déjà décrite, comme espèce distincte, et figurée par MM. Lindley et Ker; j'ai seulement quelques notes à ajouter à leurs excellentes descriptions.

Elle ressemble beaucoup au Pavot d'Orient, mais cultivée à côté de ce dernier pendant deux années, elle a offert des différences qui ne permettent pas de la regarder comme une simple variété.

1.° Le Pavot à bractées fleurit huit à dix jours plus tôt que le Pavot d'Orient, quoique dans des circonstances semblables.

2.° Sa tige s'élève droite et ferme à environ trois pieds de hauteur, tandis que l'autre ne passait pas dans le même terrain un pied et demi à deux pieds.

3.° Les poils de la partie inférieure de la tige sont étalés comme dans le Pavot d'Orient; mais ceux de la partie supérieure, et surtout ceux du calice, sont absolument appliqués, tandis que dans le Pavot d'Orient ils sont tous étalés et hérissés.

4.° Les feuilles ont le pétiole plus court dans le Pavot

à bractées; leur couleur générale est verte et non glauque; elles se divisent de chaque côté en un plus grand nombre de lobes (10—12 au lieu de 7—8); ces lobes sont plus acuminés, presque toujours courbés en carène, au lieu d'être planes.

5.° La fleur, qui dans le Pavot d'Orient est absolument nue, est enveloppée, dans la nouvelle espèce, d'une collerette persistante très-rapprochée d'elle, composée de deux rangs de trois bractées chacun; trois, inégalement incisées et foliacées; trois, plus intérieures ovales, entières, obtuses, assez semblables aux sépales. Ce caractère, quoique le plus apparent, n'est cependant pas le plus sûr; car le nombre de ces bractées est variable dans le Pavot à bractées, et j'en ai quelquefois trouvé une ou deux sous les fleurs du Pavot d'Orient.

6.° Les pétales, qui sont rouges et marqués à leur base d'une large tache noire, sont encore plus grands et plus beaux que ceux du Pavot d'Orient.

7.° L'ovaire, qui est obové presque en toupie et non presque globuleux, est couronné d'environ 18 stigmates rayonnans.

Ces deux espèces offrent indifféremment des fleurs à deux sépales et quatre pétales, ce qui est le cas le plus ordinaire parmi les Pavots, et a trois sépales et six pétales, ce qui se rencontre rarement chez les autres espèces. J'ai, en particulier, presque toujours trouvé le nombre ternaire dans le Pavot à bractées.

2. *Æsculus rubicunda* herb. amat. t. 367.

## MARONNIER rubicond.

*Æ. Capsulis echinatis, floribus 4-petalis 8-andris, unguibus calyce brevioribus, foliolis 5-7 obovato-cuneatis acutis inæqualiter biserratis. 5.*

CETTE belle espèce de Maronnier est cultivée depuis quelques années dans divers jardins, sans que l'on connoisse sa patrie. Je l'ai reçue jadis de M. Bauman sous le nom d'*Æsculus carnea*. L'ayant vue en fleur, il y a dix ans, dans le jardin de Montpellier, je lui donnai, mais sans en publier la description, le nom d'*Æsculus coccinea*, et enfin la première description publiée est celle de l'herbier de l'amateur, où elle porte le nom d'*Æsculus rubicunda*, qui doit être adopté. Cet arbre ressemble beaucoup au Maronnier commun, mais il en diffère par des caractères suffisans.

1.° Il fleurit beaucoup plus jeune et moins grand; j'ai vu, soit à Montpellier, soit ici, des individus de 7 à 10 pieds de hauteur fleurir à côté d'individus du Maronnier commun qui ne fleurissoient point encore, quoique plus âgés et bien plus grands. Cette circonstance indique que notre nouvelle espèce ne viendra pas aussi grande que l'espèce commune, sur laquelle, au reste, elle se greffe avec facilité, ce qui donnera le moyen d'en avoir de grands individus.

Les feuilles sont très-glabres et d'un vert très-foncé; elles ont cinq à sept folioles, tandis que l'espèce commune

en a rarement cinq, et presque toujours sept; leurs dentelures sont plus aigues que celles du Maronnier d'Inde, plus irrégulières, et les folioles peuvent presque être dites deux fois dentées.

Les fleurs forment un thyrses à peu près semblable à celui du Maronnier d'Inde, mais elles sont remarquables par leur belle couleur d'un rose vif ou presque rouge. Le calice lui-même est de couleur rouge et moins profondément découpé: les pétales sont chargés de petits poils courts de couleur rouge, et quelques-uns de ces pétales sont tachés de jaune à leur base.

Ce que la fleur offre de plus remarquable, c'est qu'au lieu d'être à cinq pétales et à sept étamines, comme dans l'*Æsculus Hippocastanum*, elle est à quatre pétales et à huit étamines, c'est-à-dire, qu'elle présente le type régulier naturel de la famille des Hippocastanées, dont le Maronnier d'Inde s'écarte très-probablement par la transformation d'une étamine en pétale.

Cette transformation indiquoit la possibilité d'avoir des fleurs doubles de Maronnier ordinaire, et c'est ce qui a été trouvé récemment dans nos environs. M. Saladin de Budé, l'un des membres de l'administration du Jardin et des bienfaiteurs de cet établissement, dont nous avons à regretter la perte, avoit observé dans sa campagne de Frontenex un Maronnier dont une branche portoit des fleurs doubles et par conséquent stériles; il en a fait greffer les bourgeons sur de jeunes pieds, et si, comme plusieurs exemples autorisent à l'espérer, ces individus greffés forment des pieds à fleurs toutes doubles, on devra

ainsi à M. Saladin une variété nouvelle, qui, à la beauté ordinaire du Maronnier, joindra l'avantage de rester en fleurs plus long-temps et de ne pas salir les promenades par la chute des marrons,

### 3. *CASSIA diffusa.*

#### CASSE diffuse.

*C. Diffuso-procumbens glabriuscula, foliis 8—15-jugis, foliolis linearibus mucronatis, glandula pedicellata infra par infimum, pedicellis supra-axillaribus unifloris solitariis medio bibracteolatis petiolo multo brevioribus, leguminibus glabris. ①*

Cette plante est née dans le jardin de Genève de graines recueillies dans l'île de Porto-Ricco, par M. le docteur Bertero, et qui m'ont été communiquées par mon excellent ami Balhis. Elle est annuelle, comme presque toutes celles de la section à laquelle elle appartient, et s'approche assez du *Cassia procumbens*, avec laquelle on pourrait être tenté de la réunir; mais la *Cassia procumbens* est une plante fort mal connue; Linné paroît avoir eu en vue, sous ce nom, deux plantes différentes; celle de la première édition du species, qui auroit dû conserver le nom primitif, a dès-lors été décrite par Lamarck sous le nom de *Cassia pumila*; celle de la seconde édition paroît, quoiqu'à peine décrite, se rapporter à l'espèce indiquée sous le nom de *Cassia procumbens* par Willdenow qui dit formellement qu'elle a les feuilles dépourvues de glandes. Dans cet état de choses, ma nouvelle espèce se.

distingue du *Cassia procumbens* de Willdenow, parce qu'elle a une glande pedicelle placée sur le petiole au-dessous de la dernière paire de folioles, et du *Cassia pumila* de Lamarck soit par ses rameaux et ses gousses glabres et non pubescentes, soit par ses pedicelles naissant au-dessus et non dans l'aisselle des feuilles.

Si l'on se rapporte à la classification des Casses que j'ai proposée, et que M. Colladon a publiée dans sa monographie de ce genre, notre espèce se range évidemment dans la section des chamécristes et parmi les chamécristes mimosoides, c'est-à-dire, qui ont plus de quatre paires de folioles à chaque feuille. J'ai reçu de divers voyageurs, et notamment de ce même M. Bertero auquel je dois la connoissance du *Cassia diffusa*, quelques autres espèces de la même division, que je ferai connoître ici en peu de mots d'après mon herbier.

*CASSIA PYGMÆA. C. prostrata, foliis 4-6-jugis petiolis ramisque pubescenti-hirtis, foliolis linearibus mucronulatis, glandulâ subpedicellata ad basin petioli, pedicellis solitariis axillaribus 1-floris folio longioribus supra medium bibracteolatis, leguminibus subpubescentibus. ♀*

Elle a été trouvée à St.-Domingue par M. Bertero. Ses fleurs sont jaunes, de quatre lignes environ de diamètre. Ses gousses renferment six à sept graines; elles sont linéaires, très-comprimées, longues de 9 à 10 lignes. Elle diffère du *Cassia serpens*, avec laquelle on pourroit être tenté de la confondre : 1.° par ses pedoncules qui nais-

sent à l'aisselle même des feuilles et non au-dessus de l'aisselle; 2.° par la glande du pétiole un peu pédicellée et non sessile.

*CASSIA POLYADENA.* *C. erecta, foliis 6—8-jugis ramis petiolisque glabris, foliolis oblongis obtusis basi cuneatis, glandulis 2—4 sessilibus infra et inter foliorum paria sparsis, pedicellis 2—3 fasciculatim supra-axillaribus petiolo brevioribus supra medium bibracteolatis, bracteis stipulisque acutis minimis.* ☉?

Cette belle espèce a été découverte à la Guadeloupe par les soins actifs et intelligens de M. Bertero. Elle a quelques rapports avec le *Cassia glandulosa* de Linné, mais elle en diffère par ses glandes plus nombreuses, sessiles et non pédiculées; par ses paires de folioles au nombre de six à huit et non de 10 à 12. Ses gousses sont un peu pubescentes dans l'âge adulte, glabres à leur maturité, linéaires, comprimées, longues de près de deux pouces, et renferment une douzaine de graines. Les faisceaux sont, comme dans l'espèce précédente, dits supra-axillaires, c'est-à-dire, que la base du pédicule est soudée avec la tige dans une partie de sa longueur; cette disposition est remarquablement visible dans cette espèce.

*CASSIA LECHENAULTIANA.* *C. erecta, foliis 20—25-jugis, foliolis oblongo-linearibus utrinque obtusis aristato-mucronatis, petiolo infra par infimum glandulam sessilem gerente apice in aristam foliolis subaequalem desinente cum ramis pubescente, pedicellis supra-axillaribus fasciculatis, floribus 7-andris.* ☉?

Cette plante m'a été communiquée par mon ami M. Lechenault, qui l'a découverte au Bengale. Elle ressemble à ma *Cassia patellaria* figurée par M. Colladon dans sa

Monographie, pl. 16; mais elle est presque glabre dans toutes ses parties; ces pédicelles même, lorsqu'ils portent les fruits, n'ont que trois à quatre lignes de longueur: les étamines sont au nombre de sept, très-inégales: les stipules fort aigues, longues de huit lignes et marquées de plusieurs nervures près de leur base. Les gousses sont presque glabres, linéaires, comprimées, longues d'un pouce et demi environ, et renferment une douzaine de graines comprimées et en forme de parallélogramme.

*CASSIA WALLICHIANA*. *C. erecta, foliis 20—25-jugis, foliolis oblongo-linearibus utrinque obtusis mucronatis, petiolo infra par infimum glandulam sessilem gerente apice breviter aristato cum ramis calycibusque pubescenti-hirtis, pedicellis supra-axillaribus fasciculatis, floribus 10-andris.* ①?

J'ai reçu cette espèce de M. Wallich, directeur du jardin de Calcutta, qui l'a recueillie dans le Nepaul. Elle est remarquable par ses dix étamines presque égales entr'elles; ses stipules sont longues de 4—5 lignes seulement. On trouve une glande sessile sur le pétiole, et très-rarement une ou deux autres entre les paires inférieures de folioles.

#### 4. *GOODIA polysperma*.

GOUDIE polysperme.

*G. Foliolis ovalibus utrinque acutiuseculis calycibusque pubescentibus, legumine 8—10-spermo.* 3

L'ESPÈCE qui fait le sujet de cet article est un très-petit sous-arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, que nous avons

reçu de divers jardins, tantôt sous le nom, évidemment faux, de *Loddigesia*, tantôt sous celui, moins erroné, de *Goodia lotifolia*. Il appartient, en effet, par son port, au genre *Goodia*; mais son admission dans ce genre entraîne quelques modifications dans son caractère.

Le genre *Goodia* a été établi par M. Salisbury (parad. lond. t. 41), et adopté par M. Rob. Brown (hort. kew. ed. 2. v. 4. p. 269); l'un et l'autre y ont admis pour caractère, un calice à deux lèvres presque égales en longueur; la supérieure divisée en deux lobes aigus; une corolle papilionacée, dont l'étendard est étalé, plus grand que les autres pétales; une gousse pedicellée, comprimée, et des graines munies d'une strophiole ou appendice du cordon ombilical: sur tous ces points, je suis d'accord avec eux, mais il en est deux qui méritent une légère mention.

1.° Les deux espèces connues jusqu'ici, le *Goodia lotifolia*, de Salisbury, et le *Goodia pubescens*, de Sims, ont une gousse qui ne renferme que deux ovules et une à deux graines à la maturité; ma nouvelle espèce renferme 8 à 10 ovules et presque autant de graines, caractère tellement important que j'ai hésité à la considérer comme un genre nouveau.

2.° M. Salisbury dit que le *Goodia* a les étamines diadelphes, M. Brown qu'elles sont monadelphes; j'ai trouvé que dans le *Goodia lotifolia* elles sont, en effet, monadelphes avec la gaine fendue longitudinalement du côté de l'étendard, tandis que dans le *Goodia polysperma* elles sont monadelphes avec la gaine entière dans toute la lon-

gueur : second caractère qui pourroit motiver sa séparation générique.

Enfin, notre nouvelle espèce diffère du *Goodia lotifolia* par sa gousse réellement linéaire, très-peu pédicellée; par son calice dont la lèvre supérieure est à deux parties et l'inférieure à trois dents; par ses fleurs complètement jaunes et non tachées de rouge; par ses feuilles et ses calices pubescens, comme dans le *Goodia pubescens*. Il diffère de celui-ci par ses folioles ovales et pointues, et par les mêmes caractères de fruit que j'ai indiqué tout à l'heure. C'est, comme les deux espèces connues, un petit sous-arbrisseau très-rameux, haut à peine d'un pied.

5. *TRIGONELLA calliceras* Fischer in *Bieb. fl. taur. suppl. p. 515.*

TRIGONELLE à beau bec.

*T. Caulibus adscendentibus, foliis obovato-cuneatis apice argute dentatis, stipulis lineari-subulatis, dentibus calycinis acutis longitudine tubi, leguminibus falcatis subspiraliter striatis longe rostratis striis numerosis, seminibus 5-8 ovatis punctato-rugulosis. ①*

CETTE plante est provenue de graines envoyées soit de Crimée par M. Steven, soit du jardin de Gorenki par M. Fischer. Elle est originaire de l'Ibérie, d'après M. Steven, et en particulier des environs de Tiflis, d'après M. de Bieberstein.

Elle paroît avoir été primitivement décrite par Retzius (obs. fasc. 1. p. 23), sous le nom de *Lotus medicagi-*

*noides* ; sa description s'y rapporte , et il observe même qu'elle pourroit être placée dans le genre *Trigonella*. Dès-lors cette espèce oubliée probablement parce que personne n'a eu l'idée de la chercher parmi les Lotus, a été reconnue de nouveau par M. Fischer , qui lui donnoit le nom de *Trigonella oxyrincha*, sous lequel il m'en a adressé un échantillon ; enfin , M. Marschall de Bieberstein l'a décrite sous celui de *Trigonella calliceras* qui , malgré la priorité des deux précédens , me paroît devoir être admis , parce que le premier étoit relatif à un genre auquel l'espèce n'appartient pas , et que le second n'étoit accompagné d'aucune description publiée.

Elle fait partie d'une section des Trigonelles à laquelle M. Seringe a donné le nom de *Grammocarpus* , qui se distingue par ses gousses ovales ou oblongues , marquées de stries longitudinales et prolongées en un long bec. Cette section tient le milieu entre le genre des Melilots et la section des Fenu-grecs qui appartient au *Trigonella*. Notre espèce , par la longueur de son fruit , est celle de toutes les *Grammocarpes* qui approche le plus près des Fenu-grecs.

#### 6. *SESBANIA paludosa*.

SESBANE des marais.

*S. Racemulis axillaribus subbifloris , foliis oblongis mucronatis glabris , leguminibus compresso-teretibus subtorulosis.*

J'INDIQUE cette plante sous le nom sous lequel j'en ai reçu les graines , d'abord du jardin de Vienne , puis de di-

vers autres jardins d'Allemagne. J'ignore son pays natal, et ne puis assurer par conséquent jusqu'à quel point il lui convient.

La plante paroît annuelle : semée en avril, elle a deux années de suite fleuri en septembre et est morte ensuite. Elle est entièrement glabre, haute de 1—2 pieds, droite et rameuse. Ses feuilles sont composées de 15 à 20 paires de folioles oblongues obtuses mucronées et qui dorment embriquées et dirigées vers le sommet du petiole. Les fleurs sont d'un jaune sale, solitaires ou 2—3 ensemble en très-petites grappes à l'aisselle des feuilles ; leur calice est à cinq dents égales, aigues à sinus arrondis ; leur corolle papilionacée ; l'étendard un peu brun et la carène pourpre au sommet ; les étamines diadelphes (neuf et une) ; la gousse a jusqu'à trois pouces de longueur ; elle est cylindrique, un peu toruleuse et comme faussement divisée en loges par les resserremens qui séparent les graines ; celles-ci sont au nombre de 14 à 18, d'un roux pale et comme tronquées aux deux extrémités

Nous avons cultivé une autre espèce de ce genre, le *Sesbania picta* ; mais notre individu différoit cependant un peu de la figure de Cavanilles (ic. 4. t. 314) en ce qu'au lieu d'offrir une grappe de fleurs bien prononcée, elle n'avoit qu'une ou deux fleurs à chaque aisselle ; il paroïsoit que les fleurs inférieures de chaque grappe avoient avorté, et que les supérieures étoient seules venues à bien : ces fleurs ressemblent à celle de l'espèce décrite ci-dessus, mais elles sont remarquables par leur couleur, jaunâtre toute tachetée de petites lignes noirâtres.

7. *GEUM ranunculoides*. (Ser. ined.)

## BENOITE renoncule.

*Caule erecto ramoso, foliis radicalibus interruptè pinnatisectis, lobis bifidis dentatis, caulinis subinterruptè pinnatisectis, lobis obovato-cuneatis dentatis, stipulis ovatis magnis lobatis vel grossè serratis, pedunculis longis filiformibus, floribus ascendentibus, calycibus deflexis, petalis subrotundis magnis aureis calyce ferè duplo longioribus, capitulo carpellorum subovoïdeo, carpellis numerosis, appendicibus ferè longitudine styli. ♀. G. heterophyllum hortul. non Desf. (v. v.)*

CETTE espèce, que l'on rencontre fréquemment dans les jardins sous le nom de *Geum heterophyllum*, est certainement très-distincte de la plante de M. Desfontaines (hort. par.). Sa tige est très-haute, terminée vers le sommet par une panicule de fleurs longuement pédunculées, de la grandeur de celles du *Ranunculus bulbosus*, d'où lui est venu son nom. Ses feuilles radicales, sont interrompues-pinnatifides, à lobes petits et bilobés; les caulinaires sont à trois grands lobes obovés doublement et obtusément dentés en scie; les stipules sont grandes et dentées; les sépales réfléchis, presque une fois plus courts que les pétales, qui sont très-étalés, circulaires, à peine émoussés au sommet. Le torus est en forme de massue, oblong, à peine pédicellé; la tête de fruits globuleuse-ovoïde; les carpelles ovoïdes-comprimés poilus; le style est glabre au-dessus de la géniculation, et son appendice est plus courte et poilue.

Le genre *Geum* a été divisé par M. Seringe en quatre sections ou sous-genres, savoir :

1.° CARYOPHYLLASTRUM. Les fleurs sont ascendantes et non penchées; les calyces réfléchis, les styles déclinés,

genouillés, terminés par une appendice ordinairement plus courte que le style. C'est ici qu'appartiennent les *Geum Canadense, macrophyllum*, etc., et l'espèce ci-dessus décrite.

2.° CARYOPHYLLATA. Les fleurs sont droites ou penchées; les calyces droits; les styles déclinés, genouillés, terminés par une appendice égale à leur propre longueur. C'est ici qu'appartiennent les *Geum rivale, Pyrenaicum*, etc.

3. OROGCEUM. Les fleurs et les calyces sont droits, les styles non genouillés, étalés et poilus. Il rapporte ici les *Geum reptans, montanum* etc., et le genre *Adamsia* de M. Fischer.

4.° STICTOCEUM. Les fleurs sont ascendantes; les calyces en cloches; les carpelles ponctués-ridés; les styles allongés glabres, non genouillés. Cette section se compose des *Geum Laxmanni* et *Pockokii*, qui ont été considérés, peut-être avec raison, par Fischer comme un genre particulier sous le nom de *Laxmannia*, mais qui n'est pas le *Laxmannia* de Brown.

### 8. *GEUM brachypetalum*.

BENOITE à pétales courts.

*Pilosum, caulibus erectis simplicibus 1-3-floris, foliis inferioribus interruptè pinnatisectis, ultimis approximatis 1-lobis lanceolatis, omnibus biserratis, stipulis inferioribus magnis suborbiculatis grossè serratis, floribus axillaribus cernuis, petalis obovatis laxis, calyce multo brevioribus, capitulo carpellorum erecto globoso sessili, carpellis pilosis, appendicibus longitudine styli.*

Cette espèce voisine du *Geum rivale* en est certaine-

ment distincte; sa tige s'élève à un pied et demi, et est terminée au sommet comme dans le *Geum rivale* par 2-4 fleurs penchées assez courtement pedunculées. Les feuilles radicales sont interrompues pinnatiséquées, à lobes largement dentés, les caulinaires trilobées; leur stipules sont lanceolées dentées en scie. Les bractées sont réfléchies (ascendantes dans le *Geum rivale*), les lobes du calyce demi-étalés (parallèles dans le *Geum rivale*). Les pétales jaunâtres, veinés de rose, sont obovés, presque de moitié plus courts que les sépales (obcordés et de la longueur des sépales dans le *Geum rivale*); Le torus est oblong, linéaire, presque sessile dans le calyce (longuement pédicellé et écarté du calyce dans le *Geum rivale*). Style aussi long au-dessous de la géniculation qu'au-dessus (plus court au-dessus dans le *Geum rivale*.) 2

Cette espèce appartient à la section des *Cariophyllata* indiquée dans les notes de l'article précédent. Il ne faut pas la confondre avec une espèce nouvelle de la même section que M. Seringe nomme et caractérise comme suit:

*GEUM THOMASIANUM*, pilosum, caulibus erectis 1-3-floris, foliis radicalibus subinterruptè pinnatisectis, lobis subæqualibus obovatis subduplicato-serratis, floribus adscendentibus, lobis calycinis ovatis brevibus, petalis obovatis calyce vix longioribus, capitulo carpellorum subsphærico, stylis appendiculatis.

Cette espèce a été découverte par M. Philippe Thomas, dans les Pyrénées, orientales entre Mont-Louis et Finestre. Ses fleurs sont jaunes, petites.

9. *JUSSIÆA longifolia.*

JUSSIÆE à longues feuilles.

*J. glabra, caule triquetro stricto simplici, foliis lineari-lanceolatis acuminatis subtus ad margines glandulosis, floribus axillaribus solitariis pedicellatis, ovario triquetro.*

CETTE plante est provenue dans le Jardin de graines envoyées du Brésil par M. Auguste de St.-Hilaire, et d'après un échantillon de mon herbier, qui, quoiqu'en mauvais état, paroît s'y rapporter; je présume qu'elle est aussi originaire de la Guiane. Elle a des analogies avec le *Jussiaea octovalvis* figuré par Jacquin (amer. t. 70); mais elle en est bien distincte; 1.° par sa tige à trois angles aigus et à trois faces planes; 2.° par son ovaire triangulaire et non presque arrondi; 3.° par ses feuilles beaucoup plus longues. Elle offre quelques particularités remarquables; la première est la disposition des feuilles qui naissent en spirale autour de la tige, solitaires sur chacune des trois faces, tellement que la quatrième recouvre la première, la cinquième la seconde, etc., disposition qui n'a pas encore que je sache été mentionnée dans les feuilles dites si improprement éparses; 2.° le pollen est composé de grains assez gros, très-visqueux; 3.° la fleur s'ouvre environ à onze heures du matin, et ses pétales tombent vers le soir, de sorte qu'elle appartient à la série des éphémères diurnes; 4.° le calyce, quoique triangulaire, à sa base d'une

manière prononcée, se partage à son sommet en quatre lobes triangulaires allongés à estivation valvaire; 5.° les quatre pétales sont à nervures pennées et à estivation contournée en spirale; 6.° enfin les feuilles portent en dessous sur leurs bords de très-petites glandes un peu tuberculeuses.

10. *SCHWENKIA Hilariana.*

SCHWENKIA de St.-Hilaire.

*S. Caule ramoso gracillimo glabriusculo, foliis lanceolatis acuminatis glabris, floribus glandulas 5 clavatas gerentibus laxissimè paniculatis. ☉*

LA graine de cette plante m'a été obligeamment communiquée par M. Auguste de St.-Hilaire, qui l'a découverte dans les pâturages sur St.-Paul au Brésil; semée sous couche en avril, elle a fleuri au commencement de septembre.

Quoique son aspect soit loin d'être brillant, elle a de l'intérêt pour le botaniste, vu qu'il est fort rare de voir vivante dans les jardins d'Europe aucune espèce de *Schwenkia*. Ce genre de Linné étoit fort mal connu avant que M. Kunth eût publié la description des quatre espèces rapportées par MM. de Humboldt et Bonpland. Il est même encore difficile de reconnoître formellement quelle a été l'espèce à laquelle Linné a donné le nom de *Schwenkia americana*, et il est douteux que Willdenow et Vahl aient donné ce nom à la même plante. M. Kunth ayant publié sous

le nom de *Schwenkia americana* la description et la figure d'une plante de l'Orénoque, c'est elle qui, selon toute apparence, conservera ce nom : or, notre espèce du Brésil, quoique très-voisine de celle de l'Orénoque, en paroît certainement distincte. Elle en diffère, 1.° par sa tige à peine pubescente, et par ses feuilles glabres, tandis qu'elles sont hérissées dans l'espèce de M. Kunth; 2.° par ses feuilles plus grandes et évidemment acuminées au lieu d'être obtuses; 3.° par les lobes de la corolle réfléchis et non dressés, comme l'indique la figure qui, au reste, est faite d'après le sec; 4.° notre plante a les rameaux encore beaucoup plus grêles et plus allongés que la figure de MM. Humboldt et Kunth ne le représente; 5.° son calyce est parfaitement glabre et non pubescent comme le décrivent les auteurs qui ont parlé du *Schwenkia americana*.

Le genre *Schwenkia*, auquel M. Kunth a réuni le *Choetochilus* de Vahl, est très-remarquable par la régularité de son calyce et de sa corolle, comparée avec l'irrégularité de ses étamines; il tend, avec plusieurs autres exemples, à prouver que les familles des Scrophularinées et des Solanées ne peuvent pas être séparées, et malgré l'avortement de trois anthères, le *Schwenkia* me paroît plus voisin du *Nicotiana* que d'aucun des genres rapportés aujourd'hui aux Scrophularinées.



SUR  
**LES PLANTES RARES**

QUI ONT FLEURI DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE.



GENÈVE. IMPRIMERIE DE J. BARRETT ET C<sup>ie</sup>.



**TROISIÈME NOTICE**  
**SUR LES**  
**PLANTES RARES**

**QUI ONT FLEURI DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE ;**

**PAR M. DE CANDOLLE,**

**PROFESSEUR ET DIRECTEUR DU JARDIN.**

[Lue à la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, le 4 juin 1829.]



**GENÈVE.**

**J. BARBEZAT ET COMP., Imprimeurs-Libraires, rue du Rhône, 177.**  
**PARIS, RUE DES BEAUX-ARTS, 6.**

---

**1830**



---

# TROISIÈME NOTICE

SUR

# LES PLANTES RARES

QUI ONT FLEURI DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE ;

PAR M. DE CANDOLLE,

PROFESSEUR ET DIRECTEUR DU JARDIN.



Déjà, dans deux Notices insérées aux volumes I et II de la collection des *Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle*, j'ai fait connaître quelques-unes des plantes qui ont fleuri dans notre Jardin botanique, et je continuerai ici ce recueil d'observations. Cette Notice sera principalement relative aux espèces d'ombellifères dont j'ai réuni un grand nombre depuis quelques années. L'ensemble des résultats que j'ai obtenus sur cette famille, a déjà été consigné, soit dans un Mémoire spécial qui fait le N° V de la collection de mes mémoires, soit dans le IV<sup>e</sup> Vol. du *Pro-*

*dromus*, prêt à paraître. Je me bornerai à présenter ici les observations isolées sur les espèces que j'ai observées vivantes, et qui n'ont pu trouver place dans des ouvrages plus généraux.

La principale acquisition que notre Jardin a faite dans ces dernières années, est une collection de cinquante Cactées nouvelles, que M. le docteur Coulter a découvertes au Mexique, et qu'il a bien voulu nous adresser; j'en ai donné l'énumération et le caractère abrégé dans ma revue des Cactées (Mémoires du Musée d'Histoire Naturelle, 1829), et je ne les mentionne ici que pour avoir occasion de réitérer l'expression de notre reconnaissance pour ce bel envoi.

- 
1. PLATYLOBIUM TRIANGULARE R. Br. h. kew. IV. p. 266; DC. prod. II, p. 116.

Ce petit sous-arbrisseau se trouve souvent dans les jardins sous le nom de *Podolobium triangulare*: mais cette dénomination est inexacte; les *Podolobium* ont les étamines libres et appartiennent à la tribu des Sophorées; le *Platylobium* a les étamines monadelphes, et appartient à la tribu des Lotées: il faut cependant ajouter que la partie soudée des étamines n'y était guère que le tiers de leur longueur, et que le faisceau offre une fente du côté supérieur. Cette fleur est encore remarquable par son étendard jaune en dedans et d'un pourpre brun à l'extérieur, de sorte que le bouton est fort différent par sa couleur de la fleur épanouie. Outre la figure du Botan. Magazin. pl. 1508, que j'ai citée dans le *Prodromus*, on en trouve une autre à la pl. 1414 du Botanical Cabinet.

2. *UMBELICUS HORIZONTALIS* DC. Prod. III. p. 400.

Cette espèce, confondue comme quelques autres, avec *l'Umbilicus pendulinus* (Cotyledon umbilicus, Lin.), en a été avec raison séparée par M<sup>rs</sup> Gussone et Tenore; le premier de ces botanistes l'a découverte en Sicile, et l'a désignée en 1826, dans le catalogue des graines du jardin de Palerme, sous le nom de *Cotyledon horizontalis*; ce nom spécifique exprime la position des fleurs horizontales et non pendantes, comme dans *l'Umbilicus pendulinus*, ni redressées comme dans *l'Umbilicus erectus*. Quant aux motifs qui m'ont engagé à diviser le genre Cotylédon de Linné, à conserver le nom Linnéen aux espèces du Cap, et à reprendre le nom des anciens pour celle d'Europe ou d'Asie, je me réfère à mon *Mémoire sur les Crassulacées* (Coll. Mém. II), et je me borne à donner ici une description de cette espèce, dont on n'a encore que le diagnostic abrégé.

La plante que j'ai sous les yeux a été semée au printemps de 1827, de graines provenant du jardin de Palerme, et conservée dès-lors en orangerie; elle a fleuri à la troisième année, c'est-à-dire en mai 1829. Pendant les deux premières années, sa racine, qui est épaisse et irrégulièrement tubéreuse, donnait naissance à une rosette de feuilles radicales d'un vert clair; ces feuilles ont un pétiole presque cylindrique de 3 à 4 lignes d'épaisseur, long de 4 pouces, terminé par un limbe pelté, concave, orbiculaire, un peu charnu, et à dentelures larges obtuses peu régulières; ce limbe a un pouce et demi de diamètre, il est parfaitement glabre, ainsi que tout le reste de la plante.

Dès la troisième année, la tige florale s'est allongée, et atteint, sans se ramifier, deux pieds de hauteur; elle est cylindrique, garnie de feuilles dans la moitié inférieure de sa longueur, et de fleurs dans la moitié supérieure. Les feuilles radicales se sont peu à peu desséchées; les inférieures leur ressemblent beaucoup, mais ont le pétiole déprimé un peu sillonné en dessus; ce pétiole diminue graduellement de longueur, et la dix-huitième ou vingtième feuille commence à avoir le limbe sessile : le limbe des feuilles inférieures est arrondi, non pelté mais attaché au pétiole par le bord, muni des mêmes dentelures que les feuilles radicales; ce limbe devient graduellement plus ovale et plus entier. Puis d'ovale ce limbe devient plus petit, oblong et pointu, et on suit ainsi sa transformation graduelle jusques aux bractées ou feuilles florales qui sont lancéolées, entières, aiguës, longues de trois à cinq lignes. Il est vraisemblable que le type de l'ordre de ces feuilles, et par conséquent des fleurs, est une spirale quinconcielle, mais je n'ai su la reconnaître avec précision. Tout le feuillage devient d'un vert jaunâtre au moment de la fleuraison. Les fleurs forment un épi allongé cylindrique qui commence à fleurir par le bas; elles sont sessiles ou munies d'un pédicelle peu apparent, et toujours plus court que la bractée. Les fleurs sont horizontales, même avant leur développement complet, et conservent cette position après la fleuraison. Chaque fleur est solitaire à l'aisselle d'une bractée; elle se compose d'un calice à cinq sépales légèrement soudés par leurs bases, lancéolés, aigus, et si semblables en petit aux bractées, que leur analogie est évidente. La corolle est d'un blanc sale, tirant sur le jaunâtre ou le verdâtre; tu-

buleuse, longue de trois lignes, terminée par cinq dents courtes, dressées, triangulaires, aiguës en estivation embriquée presque spirale. Les dix étamines ont leurs filets collés avec le tube de la corolle et les anthères sessiles vers l'entrée de ce tube, cinq devant, cinq entre les lobes de la corolle : ces dernières sont situées un peu plus bas, et sont un peu plus précoces que les autres; toutes sont arrondies, très petites, presque didymes, à deux loges pleines de pollen; celui-ci est d'un blanc jaunâtre.

Le pistil se compose de cinq carpelles dressés, rapprochés, d'un vert foncé, à trois faces, dont l'extérieur est convexe : ces carpelles sont aussi longs que le tube de la corolle; ils n'ont point de style, et se terminent par un stigmate sessile jaunâtre arrondi, et garni de papilles peu saillantes. A la base externe de chaque carpelle, on voit une écaille oblongue, plane, longue d'une demi-ligne, terminée par une échancrure à peine visible à la loupe. Cette écaille ne paraît pas nectarifère, et sa consistance est analogue à la corolle.

Les cinq carpelles se transforment en autant de follicules courts, épais, polyspermes, dressés, et qui portent les graines sur les deux côtés du bord rentrant : ces graines sont très petites, et ne m'ont rien offert digne d'être noté.

3. *SEMPERVIVUM BARBATUM* VAR. B. *HYBRIDUM* Salm-Dyck in DC.  
prod. III. p. 412.

J'ai reçu de M. Haworth, sous le nom de *Sempervivum hybridum*, une plante qui est très probablement celle que M. le prince de Salm-Dyck a désignée sous le même nom, en la rapportant comme variété au *S. barbatum* de C. Smith.

Est-elle réellement une variété du *S. barbatum* dont elle diffère par ses feuilles linéaires oblongues, et non spatulées, ou une variété du *S. caespitosum*, dont elle se distingue par l'absence de toute rosette de feuilles et par sa tige rameuse et tortueuse, ou enfin une hybride produite par ces deux espèces? C'est ce que je n'oserai décider. Je me bornerai donc à la décrire sans rien affirmer sur son origine.

Sa tige est ligneuse à sa base, cylindrique et terminée par quatre ou cinq rameaux verts tortueux, couverts surtout dans leur jeunesse par de très petits poils serrés, et assez semblables, par leur apparence blanchâtre, à de petites glandes. Les rameaux se divisent irrégulièrement vers le sommet.

Les feuilles sont éparses, linéaires-oblongues, presque pointues, légèrement charnues, sessiles, vertes dans leur jeunesse, puis marquées en dessus d'une raie brune longitudinale qui représente la nervure moyenne: on trouve aussi quelques autres raies courtes et brunes sur l'une et l'autre surface. Le bord de la feuille est muni de petits cils glanduleux, blancs, très courts et plus près de la nature des glandes que les poils des branches.

Les fleurs sont disposées d'après deux systèmes: 1° on trouve vers le bas des branches florales, soit à leur bifurcation, soit latéralement et hors de l'aisselle d'aucune feuille, quelques pédicelles solitaires nus et uniflores qui fleurissent les premiers; 2° après ces pédicelles épars, il se développe au sommet de chaque rameau une véritable cyme corymbiforme, à fleuraison centrifuge, composée de vingt à vingt-cinq fleurs pédicellées et dépourvues de bractées.

Les fleurs sont à huit sépales verts, oblongs, très légère-

ment réunis par la base, à huit pétales jaunes ovales-longs, un peu pointus et en estivation contournée en spirale de droite à gauche avant l'épanouissement, à seize étamines à peu près égales à la longueur des pétales, enfin à six carpelles libres, dont les styles égalent la longueur des étamines, et se terminent par un stigmate en tête et un peu hérissé. Je ne vois aucune glande à la base externe des ovaires.

#### 4. ZIZIA INTEGERRIMA DC.

Cette jolie ombellifère est connue des botanistes sous le nom de *Smyrniium integerrimum*, Lin. sp. 1468; et sous celui de *Sison integerrimus*, Spreng. syst. I. p. 887. Mais elle appartient certainement au genre *Zizia* de Koch, comme on pouvait déjà le présumer d'après la couleur jaune de ses fleurs, qui indique leur analogie avec les deux espèces de *Zizia* déjà rapportées par Koch, savoir les *Z. aurea* et *cordata*. Elle s'en distingue très bien par ses feuilles deux fois trifides, à segmens ovés très entiers, un peu glauques, et qui ressemblent un peu à ceux de certaines clématites. L'ombelle n'a point d'involucre; les ombellules ont un involucre à une seule foliole très courte. Cette espèce, originaire de l'Amérique septentrionale et notamment des monts Alléghany, a fleuri dans le Jardin au mois d'août, mais n'a pas mûri ses graines.

#### 5. HELOSCIADUM LEPTOPHYLLUM DC.

Le jardin de Genève a reçu des graines de cette espèce sous divers noms, tels que *Seseli ammoides*, *Pimpinella lateri-*

*flora*, etc. Il aurait pu en recevoir sous plusieurs autres, car il est peu de plantes qui présentent une synonymie aussi longue parmi celles qui n'ont été connues que des modernes. Ainsi, il est possible que ce soit le *Sison ammi* de Linné, mais tout au moins il est certain que c'est celui de Jaquin (hort. vind. t. 209); c'est encore la *Pimpinella leptophylla* de Persoon (Each. I, p. 224), l'*Æthusa ammi* Sprang. Umb. prod. 22, et aussi son *Æthusa leptophylla*, c'est le *Pimpinella lateriflora* de Link enum. hort. ber. I. p. 285 (mais en excluant la synonymie), et par conséquent l'*Helosciadium lateriflorum* de Koch. Outre tous ces noms déjà publiés, il faut rapporter ici plusieurs noms inédits répandus dans les collections, tels que *Pimpinella Domingensis* Willd., *Pimpinella capillacea* Poit. *Sison fasciculatum* Pohl., *Sison Haenkei* Presl.; au milieu de cette confusion, qui donne une idée de celle qu'on trouve dans les ombellifères, M. Koch a très bien rapporté cette espèce à son genre *Helosciadium*. Quant au nom d'espèce, le droit de priorité aurait dû faire admettre celui d'*Ammi*, s'il était sûr que le nom de Linné s'y référât, et si ce nom ne causait pas d'autres erreurs, puisque les synonymes sur lesquels il se fonde, sont pour la plupart erronés. Le nom qui vient après, dans l'ordre des dates, est celui de *leptophyllum*, et j'ai dû l'admettre soit par sa plus grande ancienneté, soit parce qu'il peint très bien la plante, soit parce que le nom de *lateriflorum*, préféré par M. Koch, se rapporte à une désignation inexacte, et fait allusion à un caractère commun à plusieurs espèces.

La confusion de nomenclature de cette plante ne tient pas à ce que ses caractères sont difficiles à saisir, car ils sont

au contraire extrêmement clairs; mais à ce qu'elle a été découverte presque à la fois dans plusieurs pays très éloignés les uns des autres. Ainsi, j'en ai vu des échantillons provenant de la Louisiane, de Tampico dans le golfe du Mexique; de Saint-Domingue, du Brésil, du Chili, et même de la Nouvelle-Hollande, s'il n'y a aucune erreur dans le N° 481 des Plantes de la Nouvelle-Hollande de Sieber.

Cette plante est annuelle; sa racine est grêle, peu ramifiée, sa surface est entièrement glabre, sa tige tantôt droite, tantôt diffuse ou même couchée, et c'est dans ce dernier état qu'elle a été décrite par Link, comme une espèce distincte de celle de Jaquin. Ses feuilles sont découpées en lobes nombreux, multifides, étroits, linéaires; les ombelles naissent opposées aux feuilles, tantôt sessiles, tantôt pédonculées; elles se composent de deux ou trois rayons à ombellules pédonculées: les involucre et les involucelles manquent complètement. Les détails de la fleur répondent à la figure de Jaquin, ceux du fruit à la description de Koch.

Je possède une plante très voisine de la précédente, qui a été trouvée dans le Chili par M. Poeppig, et dans le Pérou par Dombey. Elle ressemble beaucoup à l'*H. leptophyllum*, mais les lobes de ses feuilles sont plus larges, plutôt oblongs que linéaires. Les feuilles de la tige, au lieu d'être sessiles ou presque sessiles comme dans la précédente, sont évidemment pétiolées; sa tige est droite dans tous les échantillons que j'ai vus. Cette espèce est désignée par Lhéritier, dans l'herbier de Dombey, sous le nom de *Sison laciniatum*, et je la désigne sous celui de *Helosciadium laciniatum*. Peut-être n'est-elle qu'une variété de la précédente.

## 6. PTYCHOTIS COPTICA DC.

Cette espèce est une de celles sur lesquelles il y a le plus d'erreurs et de divergences d'opinions; il n'y a aucun doute que c'est celle que Linné et Jaquin ont désignée sous le nom d'*Ammi Copticum*; mais en même temps j'ai peu de doute que Linné ne l'ait désignée dans le même ouvrage sous le nom de *Bunium aromaticum*, au moins d'après les figures qu'il en cite. Dès-lors elle a été appelée *Daucus copticus* par Persoon, *Bunium Copticum* par Sprengel, et enfin M. Link en a fait un genre nouveau sous le nom de *Trachispermum Copticum*. Ce genre ne me paraît être qu'une simple section du Ptychotis de Koch; le Ptychotis se distingue, au milieu de toutes les Amminées par un caractère singulier; savoir, que la nervure moyenne du pétale semble donner naissance en dessus à deux petites lames de nature pétaloïde; si on compare ces pétales avec ceux des autres ombellifères, on restera, je pense, convaincu que la languette ou partie extrême du pétale, qui dans les autres ombellifères se replie fréquemment sur la nervure moyenne, offre ici cette singularité, qu'elle se soude avec elle, et forme ainsi une espèce de double crête sur le disque du pétale. Ce caractère se retrouve dans notre plante, quoique peu prononcé. Le *Trachispermum* a reçu ce nom, parce que les fruits y sont légèrement muriqués ou chagrinés au lieu d'être lisses comme dans le Ptychotis; mais M. Koch a très bien montré que ces petites aspérités de la surface du fruit des ombellifères ne méritent point de déterminer des genres, quand elles ne font pas partie des côtes primaires ou secondaires du fruit. Enfin le *Trachisper-*

*mum* offre quelques folioles linéaires, entières ou trifides, soit à l'involucre, soit à l'involucelle, tandis que les vrais *Ptychotis* n'ont ni involucre ni involucelles. On sait encore maintenant que ce caractère, déduit de l'inflorescence, ne peut servir à distinguer les genres. Il résulte donc de ces considérations, que le *Trachyspermum* ne peut être considéré que comme une section du *Ptychotis*, et que la plante doit prendre en conséquence le nom de *Ptychotis Coptica*. Il me paraît que la plante appelée *Seseli ammoides* par Jacquin, ou *Seseli foeniculifolium* par Poiret, peut à peine être distinguée de celle-ci; la première a des ombelles à dix ou douze rayons, la variété à feuilles de fenouil n'en a que six à sept. J'ai vu l'une et l'autre vivantes dans le Jardin.

C'est à cette même section des *Ptychotis* qu'on doit rapporter le *Ligusticum ajowan* de Roxburgh, plante de l'Inde, dont les graines aromatiques sont célèbres sous les noms de *Ajowan*, *Ajouæ*, *Ajawax*, ou *Juvanee*. Je m'en suis assuré par l'examen d'échantillons provenant de Roxburgh même, et qui m'ont été communiqués par M. Lambert. Cette plante devra donc prendre le nom de *Ptychotis Ajowan*.

#### 7. BUNIUM VIRESCENS DC.

Cette plante paradoxale, et qui a tant occupé les botanistes depuis quelques années, a été envoyée au Jardin de Genève, dès 1820, par M. le docteur Lorey, botaniste habile, qui l'a découverte au mont Afrique, près Dijon. J'en ai aussi reçu des échantillons desséchés de MM. Cordienne, Balbis, Stevan et du Jardin de Paris. Il ne fallait rien moins que ces

diverses communications pour reconnaître cette espèce, sur laquelle des erreurs de divers genres ont été commises.

La plante du mont Afrique a été confrontée dans le Jardin de Paris avec une plante de Crimée, qui, je ne sais comment, a été prise pour le *Peucedanum Tauricum*, mais la seule lecture de la phrase spécifique suffisait pour prouver que la plante de Bourgogne ne pouvait appartenir à cette espèce, outre que la vue de son fruit démontrait qu'elle n'appartenait pas au genre. Malgré cela, elle fut admise au Jardin de Paris, sous le nom de *Peucedanum Tauricum*, et d'après cette autorité, MM. Lorey et Duret l'admirent sous ce nom dans leur catalogue des plantes de la Côte d'Or. Cependant M. Sprengel, en ayant reçu des échantillons qui probablement provenaient aussi de M. Lorey, décrivit cette plante sous le nom de *Sium virescens*, la rapportant ainsi à un genre dont elle est plus voisine que du *Peucedanum*. Je suis assuré de ce nom de Sprengel par un échantillon étiqueté par lui dans l'herbier de Balbis. D'un autre côté, M. Cordienne ayant trouvé cette plante en Bourgogne, en 1824, m'en envoya des échantillons que je jugeai identiques avec ceux de M. Lorey, mais M. Loiseleur pensa autrement, et tout en admettant dans sa nouvelle *Flora Gallica* le *Sium virescens*, il admit aussi un *Sium Cordieni*.

Une fois cette filiation de synonymes établie par des échantillons authentiques, il restait à déterminer à quel genre cette espèce appartient, et avec quelle espèce on doit le comparer.

La plante du mont Afrique n'appartient évidemment ni au genre *Peucedanum*, ni à la tribu des *Peucedanéés*, mais

elle se range parmi les Amminées ; ses caractères l'éloignent peu des Sium, cependant son fruit est plus long. Les deux parties de ce fruit ne sont pas resserrées vers la commissure ; sa graine est décidément plane du côté intérieur, et surtout son port est très différent de celui des Sium. On ne peut hésiter selon moi à la placer que dans le genre Carum ou dans le genre Bunium. Ces deux genres sont si voisins qu'on pourrait presque les réunir, cependant M. Koch les sépare encore, en admettant que le Carum n'a qu'un canal oléifère dans chaque vallécule, et le Bunium en a deux ou trois. Les fruits de la plante de Bourgogne offrent encore de l'ambiguïté sous ce rapport ; on y trouve en général deux ou trois canaux dans les vallécules latérales, et un dans les vallécules dorsales ; mais je penche à la placer dans les Bunium : 1° parce que j'ai vu plusieurs fois les rudimens de trois canaux dans les vallécules dorsales ; et 2° parce que les affinités de cette espèce sont évidentes avec les *Bunium peucedanoides* et *luteum*, qui ont trois canaux avec plus de constance dans toutes les vallécules.

Ces trois plantes, remarquables parmi les Bunium, par leurs fleurs jaunes et non blanches, forment une petite section dans le genre : je la nomme *Chryseum*. C'est à elle que se rapporte la plante du mont Afrique, mais son histoire n'est pas encore complètement éclaircie : elle a de tels rapports avec le *Bunium peucedanoides* de Bieberstein, qu'il est encore douteux si elle doit être considérée comme une espèce distincte.

Après un examen plusieurs fois répété, je ne vois, pour les distinguer, d'autres différences, sinon que : 1° le *Bunium*

*peucedanoides* a les segmens et les lanières des feuilles inférieures sensiblement plus larges que celles des feuilles supérieures, tandis que les lanières du *Bunium virescens* sont toutes étroites et linéaires; 2° les fruits du *Bunium peucedanoides* sont un peu plus courts que ceux du *Bunium virescens*; 3° les canaux oléifères du *Bunium peucedanoides* sont plus évidemment au nombre de deux ou trois dans toutes les vallécules. Je conserve donc ces deux espèces comme distinctes, mais avec beaucoup de doute; j'en ai d'autant plus, que je possède des échantillons de Crimée, qui par le feuillage se rapprochent tout-à-fait de ceux de Bourgogne.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer suffiront pour éclaircir l'histoire de cette plante, en les joignant à la description de M. Sprengel. Je n'en donne pas ici la description complète, sachant que M. Lorey la donnera, ainsi que la figure, dans la Flore de la Côte d'Or qu'il va publier.

#### 8. BUPLEVRUM MULTINERVE. DC.

Cette plante est provenue de graines envoyées en 1826 par M. Fischer, et qui avaient été recueillies aux monts Altaï. Elle constitue une espèce voisine du *Bunium longifolium* et du *Bunium aureum*, mais bien distincte de l'une et de l'autre.

Elle est vivace, complètement glabre; la tige est droite, haute d'un pied, cylindrique, rameuse, dichotome, à peine fistuleuse. Les feuilles radicales sont oblongues, lancéolées, rétrécies aux deux extrémités, marquées de 7 ou 9 nervures longitudinales, longues de quatre pouces sur cinq à six

lignes de largeur. Celles de la tige sont dilatées et embrassantes à leur base, acuminées au sommet, et marquées de près de quarante petites veines parallèles très fines. Les ombelles sont composées de neuf à treize rayons filiformes beaucoup plus longs que les folioles de l'involucre. Celles-ci sont au nombre de quatre à six, ovales, planes, inégales, étalées, pointues, d'un vert jaunâtre, marquées d'environ quinze veines parallèles presque simples. Les ombellules présentent quinze à vingt pédicelles égaux à la longueur des fruits; l'involucre partiel se compose de cinq folioles ovales, acuminées, jaunes, plus longues que l'ombellule même à la maturité du fruit, et marquées de veines très fines. Chaque fleur présente un calice soudé avec l'ovaire, et dont les dents sont à peine visibles, cinq pétales jaunes, arrondis, un peu roulés en dedans vers le sommet; cinq étamines qui tombent de bonne heure; deux styles courts d'abord dressés, puis divergens et réfléchis, dilatés à leur base en deux stylopoies planes et demi-orbiculaires. Le fruit est glabre, un peu glauque, légèrement comprimé, à cinq côtes peu saillantes sur chaque méricarpe, séparées par des vallécules lisses.

J'ai reçu des échantillons desséchés de deux variétés de la même plante, provenant à peu près du même pays; l'une à feuilles plus étroites, plus glauques, à involucre composé de deux folioles seulement. Elle croît, d'après M. Prescott, sur les hauteurs de la Dahourie, près du fleuve Onone.

L'autre a la tige presque simple, les feuilles plus étroites; l'involucre a trois ou quatre folioles. M. Fischer, qui me l'a transmise, l'avait reçue des monts Altaï.

## 9. OENANTHE SILAÏFOLIA Bieb.

Le genre OEnanthe, tel qu'il est constitué aujourd'hui (c'est-à-dire, en y réunissant l'ancien genre Phellandrium, et en séparant le Lichtensteinia de Cham. et Schl., le Sclerosciadium de Koch et l'Anesorhiza de Cham. et Schl. auquel plusieurs espèces du Cap devront peut-être appartenir), le genre OEnanthe, dis-je, est un des plus naturels de la famille des ombellifères, et par conséquent l'un de ceux où les espèces offrent le plus de difficultés. Une des causes de leur ambiguïté est qu'on y a en général trop négligé la description des racines. En les examinant, on trouve que le genre se divise en deux sections, selon que les racines sont fibreuses, comme dans l'*Oenanthe phellandrium* et deux nouvelles espèces de l'Inde, ou composées de fibres tubéreuses et fasciculées comme dans toutes les autres espèces européennes; parmi celles-ci la forme de ces tubercules détermine un bon moyen de reconnaître les espèces. Ainsi l'*O. fistulosa* est stolonifère, et a ses racines composées de fibres cylindriques, entremêlées de tubercules oblongs; l'*O. pimpinelloides* a les fibres de la racine cylindriques, renflées abruptement vers leur extrémité en un tubercule ovale-globuleux; l'*O. crocata*, l'*O. prolifera*, etc., ont des faisceaux de tubercules oblongs, sessiles au collet; l'*O. globulosa* a ses tubercules oblongs, sessiles, mais prolongés en un long filet grêle; l'*O. peucedanifolia* a des tubercules ovales ou un peu oblongs, sessiles au collet; et l'*O. Lachenalii* un faisceau de fibres cylindriques un peu charnues. Entre ces deux espèces on doit placer celle qui fait le sujet de cet

article, et qui se distingue par ses fibres ou tubercules radicaux, oblongs, presque fusiformes, plus épais et plus évidemment tubéreux que dans l'*Æ. Lachenalii*, plus longs et beaucoup plus rétrécis à la base que dans l'*Æ. peucedanifolia*. J'avais jadis observé cette espèce dans les prés humides de Mireval près de Montpellier, et je l'avais admise dans le jardin de cette ville, sous le nom inédit d'*Æ. glauca*. M. Smith l'avait décrite et figurée (Engl. bot. t. 348), comme étant le vrai *Æ. peucedanifolia*; et enfin, M. de Bieberstein l'a admise comme espèce distincte sous le nom d'*Æ. silaifolia*; je l'ai aussi reçue de M. Koch sous le nom d'*Æ. virgata*, mais il n'est pas suffisamment prouvé que ce soit l'*Æ. virgata* de Poiret, et dans ce doute, il convient mieux d'admettre le nom de Bieberstein; cette plante est probablement plus répandue qu'on ne le pense, car la voilà connue en Angleterre, à Montpellier et en Crimée, et elle vient d'être retrouvée aux environs de Genève, par MM. Seringe et Duby, aux marais de Sionnet; et par M. Mercier, à ceux de Rosset.

Elle se distingue de l'*Æ. peucedanoïdes*: 1° par la structure des racines décrites plus haut; 2° par la teinte pâle et glauque de son feuillage; 5° par ses fruits plutôt ovales qu'oblongs, et qui ne sont ni rétrécis à la base, ni resserrés au sommet sous le limbe du calice.

10. SESELI PALLASII Bess. cat. hort. Crem. 1816, p. 130.

Cette espèce, très voisine des variétés du *Seseli montanum*, est assez répandue dans les jardins botaniques, d'où ses graines me sont venues, tantôt sous le nom de *Seseli crassifolium*, tantôt sous celui de *Seseli Pallasii* que lui a im-

posé M. Besser: le premier de ces noms peint assez bien son aspect, mais le second, étant seul imprimé, doit être admis.

Ce *Seseli* est entièrement glabre et de couleur glauque. Sa tige est droite, cylindrique, rameuse vers le haut. Les feuilles sont deux ou trois fois pinnatiséquées, à lobes linéaires, planes, un peu épais, entiers sur les bords, légèrement pointus; les feuilles du haut sont à trois lobes linéaires ou même entièrement simples; l'ombelle générale est dépourvue d'involucre, penchée avant la fleuraison, puis dressée, composée de dix à douze rayons: chacun de ceux-ci porte une ombellule de dix-huit à vingt fleurs blanches, et est munie d'un involucre composé de dix folioles linéaires subulées, libres entre elles, et un peu plus courtes que les pédicelles des fleurs.

Chaque fleur offre un calice dont le tube est obové, adhérent à l'ovaire, et marqué de dix côtes: il se termine par cinq dents courtes et pointues; deux prennent naissance sur le méricarpe extérieur, et trois sur l'intérieur. Les pétales sont ovés, à pointe infléchie, égaux entre eux, trois situés sur le méricarpe extérieur, et trois sur l'intérieur. Les étamines sont alternes avec les pétales, comme ceux-ci avec les dents du calice. Les styles sont au nombre de deux, épanouis à leur base en un stylopode épais, en forme de coussinet, et divisé en deux par un sillon transversal, indiquant la séparation des méricarpes. Dans les ombelles latérales, qui sont souvent stériles, les styles sont courts et en forme de tubercules; ils sont alongés et déjetés, l'un en dehors, et l'autre en dedans de l'ombelle; dans l'ombelle centrale le fruit est de forme

ovée, à cinq dents calycinales, à dix côtes égales distribuées sur les deux méricarpes, d'après la loi générale indiquée dans mon mémoire sur les ombellifères (DC. Coll. Mém. V), les vallécules sont munies chacune d'une raie brune qui indique la place des canaux oléifères; on en compte deux sur la commissure. Cette espèce ressemble au *S. leucospermum*, dont elle diffère par son fruit complètement glabre; au *Seseli elatum*, dont elle se distingue par son fruit non tuberculeux, même dans sa jeunesse: elle s'approche surtout du *Seseli montanum*, dont, au jugement de quelques-uns, elle est une simple variété; mais elle se conserve si tranchée dans la culture, que j'aurais peine à ne pas l'admettre comme distincte.

#### 11. LIBANOTIS BUCHTORMENSIS DC.

Il existe encore à peine une description complète de cette plante, et déjà elle a été placée dans plusieurs genres différens. M. Fischer, qui l'a reconnue le premier, l'a placée d'abord parmi les *Athamantha* de Linné, puis parmi les *Bubon* de Sprengel, à raison de son fruit velu; M. Koch, considérant de plus près la structure du fruit, l'a rangée parmi les *Seseli*: mais le port de cette plante, aussi bien que la nature de son calice, la rapprochent du *Libanotis*; et j'ai exposé ailleurs les motifs (Coll. Mém. V. p. 47) qui m'ont décidé à conserver, séparé des vrais *Seseli*, le genre *Libanotis* de Crantz et de Goertner. On avait cru qu'il n'existait d'autre différence entre ces deux genres, que l'absence ou la présence de l'involucre, et alors malgré la différence du port, on était obligé de les réunir; mais le *Libanotis* se distingue et du *Seseli*, et

de toutes les ombellifères, parce que les dents du calice sont grêles, filiformes, molles et caduques. Ce genre se divise en deux sections : l'*Eriotis*, qui a les pétales velus, et le *vrai Libanotis*, qui a les pétales glabres; notre espèce appartient à la première.

Cette espèce s'élève à deux pieds et plus de hauteur. Sa tige est solide, droite, rameuse, munie de dix à quinze petites côtes, qui sous les ombelles deviennent autant de petites crêtes ailées; les feuilles sont deux fois pinnatiséquées, portées sur un pétiole épais, muni en dessous, à sa base, de neuf à dix stries saillantes : les segmens sont pinnatifides, en forme de coin à leur base, incisés en scie vers le haut, roides, glabres et luisans. Les ombelles générales sont presque entièrement dépourvues d'involucre, ou n'en ont que les rudimens. Celle du sommet de la tige se compose d'environ quarante rayons ; les latérales n'en ont que vingt ou trente; les rayons sont anguleux; vus à la loupe, ils paraissent munis de très petits poils : chacun d'eux porte une ombellule à 40—50 fleurs portées sur des pédicelles un peu pubescens; l'involucre partiel se compose de dix à quinze folioles linéaires pointues, un peu pubescentes et égales à peu près à la longueur des pédicelles.

Chaque fleur a le tube du calice adhérent à l'ovaire, couvert d'un duvet velouté et marqué de dix stries, terminé par cinq lobes grêles, subulés, mols, poilus, d'un blanc analogue à celui des pétales, et qui tombent de bonne heure. Les pétales sont blancs, ovales, un peu échancrés à pointe infléchie, veloutés en dehors. Les étamines tombent de très bonne heure. Le stylopode est déprimé, bordé de dix dentelu-

res; les deux styles sont courts, de couleur blanche. Le fruit est ovale, tout hérissé d'un duvet court, à poils en faisceau, dépourvu de dents calycinales au sommet, composé de deux méricarpes comprimés par le dos. Chacun d'eux offre cinq côtes filiformes obtuses, cinq vallécules concaves, dans chacune desquelles on trouve un canal oléifère brun; la commissure est plane à deux canaux; le carpopode a deux filets distincts; la graine est comprimée par le dos. Cette belle ombellifère a été découverte, par le voyageur Helm, en Sibérie près de Buchtorma ou Buchtorminsk, d'où elle a été envoyée à M. Fischer, qui l'a répandue avec tant d'autres productions de l'empire russe dans les jardins d'Europe. C'est par erreur que son nom a été quelquefois écrit *Buchtornensis*. Les échantillons spontanés que j'ai reçus de M. Fischer ne diffèrent pas sensiblement de ceux que nous cultivons.

12. CNIDIUM PETROSELINUM DC.

Cette plante est le *Peucedanum Petroselinum* du Jardin de Paris, comme j'en suis assuré par des échantillons que j'y ai récoltés sous ce nom, en 1815 et en 1821. Cette dénomination semble bien motivée par le port, le feuillage, et même la fleuraison de cette plante; mais la vue du fruit mûr prouve qu'on doit la placer parmi les Cnidiums. Sa patrie est inconnue, mais ses graines l'ont propagée dans les jardins botaniques. Comme il n'en a été publié aucune description, je la rapporterai ici.

La plante est entièrement glabre, et s'élève à un pied et demi ou deux pieds de hauteur; sa tige est droite, rameuse, pleine, cylindrique, marquée de stries alternativement

blanches et vertes; les feuilles inférieures ont le pétiole trifide, et chaque branche porte un limbe deux ou trois fois pinnatiséqué, à lanières linéaires-lancéolées entières ou trifides; dans les feuilles supérieures, les divisions sont moins nombreuses, et les lanières presque toutes entières. Le pédoncule qui soutient l'ombelle générale est nu, long d'un pied, et marqué de quinze stries. L'ombelle générale se compose de vingt-cinq à trente rayons anguleux, presque égaux entre eux, et longs d'un pouce et demi à deux pouces; l'involucre général est formé de une à trois folioles linéaires-subulées, et qui tombent de bonne heure. Les ombelles partielles se composent de vingt à trente fleurs pédicellées, et sont entourées par un involucelle de dix à douze folioles semblables à celles de l'involucre, et plus courtes que les pédicelles.

Le calice a le tube adhérent à l'ovaire, marqué de dix côtes: ses dents sont visibles pendant la fleuraison, quoique très petites et obtuses, mais elles disparaissent dans le fruit. Les pétales sont ovés, un peu dilatés à la base, échancrés au sommet avec la pointe infléchie, d'un blanc tirant sur le verdâtre, ayant la côte moyenne un peu saillante en dessus. Les étamines tombent de bonne heure; le stylopode est en forme de coussinet, à dix angles, plus large que l'ovaire pendant la fleuraison; les styles sont blanchâtres, d'abord dressés, puis un peu divergens. Le fruit est ové, marqué sur chaque méricarpe par cinq côtes égales, saillantes et aiguës; les vallécules ont chacune un canal oléifère, et la commissure en a deux; la graine est plane du côté interne, bombée à l'extérieur.

13. *SILAUUS TENUIFOLIUS* DC.

Il est peu de plantes, même parmi les ombellifères, qui présentent plus de sujets de doute que celle-ci. Et d'abord, quant à sa classification et sa nomenclature, qui en est la conséquence, il paraît bien certain, d'après des échantillons recueillis par moi, en 1819, au Jardin de Paris, qu'elle est le *Peucedanum tenuifolium* de Desfontaines (cat. 1823. p. 120) et de Poiret (dict. 5. p. 228), mais non de Thunberg. Il résulte encore d'un échantillon reçu de M. Koch, que cette plante est son *Silauus Mathioli*, et par conséquent le *Peucedanum Mathioli* de Sprengel (in Schult. syst. 6. p. 360); mais il est fort douteux que le synonyme de Mathiole, d'où le nom spécifique est déduit, puisse s'y rapporter. Enfin il résulte d'échantillons reçus, soit de M. Fischer, soit du Musée Royal de Berlin, que cette plante est le *Méum Sibiricum* de Sprengel. Je l'ai obtenue de graines qui m'avaient été envoyées sous le nom faux de *Peucedanum serotinum*.

Quant à sa patrie, il paraît, d'après le témoignage de M. Fischer, qu'elle ne croît point en Sibérie, mais que peut-être elle est provenue, dans le jardin de Gorenki, de graines envoyées par Kitaibel, et serait originaire de Hongrie. D'autre part, je possède un fragment que je crois appartenir à cette espèce, et que M. Ledru m'a donné comme recueilli à Ténériffe. Cette dernière assertion paraît due à quelque erreur, car la plante passe l'hiver en pleine terre, ce qui n'arrive pas dans nos climats aux plantes des Canaries.

Après avoir exposé les ambiguïtés dont l'histoire de ce

Silaua est encore entourée, j'en donnerai ici une description qui pourra peut-être en éviter quelqu'autre à l'avenir.

Toute la plante est complètement glabre; la tige est droite, presque simple, à peine striée, de la grosseur d'une plume d'oie, et haute de trois pieds. Les feuilles radicales ont un pétiole d'un pied et demi de longueur, un peu engainant à sa base, cylindrique au-dessus de la gaine, et quelquefois pinnatiséqué; les lanières sont étroites, linéaires, entières ou irrégulièrement trifides. Les feuilles de la tige sont semblables aux précédentes, mais elles ont le pétiole graduellement plus court, et le limbe moins ample et moins souvent divisé; celles du sommet ne sont qu'une ou deux fois pinnatiséquées à lobes courts.

Les ombelles sont droites, et terminent la tige et les rameaux; elles manquent d'involucre et se composent de vingt à vingt-cinq rayons presque égaux, filiformes, un peu anguleux, longs d'un pouce: ceux-ci portent des ombellules à dix rayons et un involucre à dix folioles subulées, très légèrement soudées par la base, et un peu plus courtes que les pédicelles des fleurs.

Le bord du calice ne présente pas de dents visibles même à l'époque de la floraison; les pétales sont jaunes, dilatés et comme appendiculés à la base, ovés, avec le sommet entier un peu roulé en dessus. Les étamines sont un peu plus longues que les pétales; le stylopode est jaune, en forme de coussinet, un peu plus large que l'ovaire; les deux styles sont courts, jaunes, filiformes, d'abord dressés, puis un peu divergens. Le fruit est ovale, à dix côtes saillantes d'abord obtuses, puis un peu en forme de crête, séparées par des

vallécules étroites à plusieurs canaux. La graine a la coupe demi-cylindrique.

14. PASTINACA LATIFOLIA DC.

Cette espèce de Panais a de grands rapports, d'un côté avec le *P. sativa*, de l'autre avec le *P. divaricata*, mais elle me paraît différer suffisamment de l'une et de l'autre. Elle se distingue de toutes les variétés du Panais cultivé, parce qu'elle a la tige cylindrique un peu striée, mais non cannelée et anguleuse; elle se sépare du Panais divariqué, parce que son fruit est ovale et non orbiculaire, et qu'elle n'a que deux canaux oléifères sur la commissure, au lieu de quatre à six.

Je connais de cette espèce deux variétés : l'une, toute couverte d'un duvet velouté, a été recueillie, près de St.-Florent dans l'île de Corse, par M. Soleirol, qui me l'a communiquée, avec plusieurs autres plantes rares de cette île; c'est celle-ci que M. Duby a désignée dans le *Botanicon Gallicum* sous le nom de *P. Kochii var. latifolia*. Ma seconde variété a les feuilles glabres en dessus et un peu pubescentes en dessous; je la connais par un individu qui a fleuri au Jardin, en 1828, mais dont l'origine ne m'est pas bien connue. Elle pourrait bien devoir son apparence seulement à ce qu'elle a crû dans un jardin. Les segmens des feuilles de ces deux variétés sont ovales, dilatés à la base, un peu en cœur et presque doubles en grandeur de ceux du Panais cultivé et du *P. divariqué*, ce qui motive le nom que j'ai adopté d'après M. Duby.

J'ajouterai ici que l'on trouve en Corse une autre espèce qui a été long-temps méconnue, et qui est aujourd'hui bien

distincte. M. Desfontaines l'a désignée dans le catalogue de Paris de 1815, sous le nom de *Past. divaricata*, comme j'en suis assuré par un échantillon qu'il a bien voulu m'en donner. Malheureusement, n'ayant publié alors aucune description, il était impossible de la reconnaître. M. Koch signala son principal caractère dans sa dissertation sur les ombellifères, sans lui donner de nom, puis m'en envoya un échantillon sous la dénomination de *Pastin. velutina*. M. Duby l'a désignée dans le botanicon gallicum sous le nom de *Pastinaca Kochii var. B*. Je pense que, pour éviter toute ambiguïté, il convient de conserver le nom le plus ancien, celui de *P. divaricata* Desf. Elle est facile à reconnaître à ses feuilles veloutées sur les deux surfaces, à sa tige cylindrique et striée, à ses fruits orbiculaires, dont la commissure porte quatre à six canaux, dont deux plus longs que les autres. Elle est très distincte du *P. graveolens* de Crimée, avec lequel on l'avait d'abord confondue.

15. HERACLEUM FLAVESCENS Baumg. fl. trans. I. p. 214.

Ayant cultivé, dans le Jardin, l'*Heracleum sibiricum* et l'*H. angustifolium* de Linné, je suis resté convaincu que ces deux plantes sont deux variétés de la même espèce; des échantillons desséchés, qui paraissent authentiques, m'ont conduit au même résultat. Déjà MM. Baumgarten, Goldbach et Prescott avaient eu la même idée, et M. Koch a obtenu l'*Heracleum sibiricum* de graines récoltées sur l'*H. angustifolium*. Ces deux plantes ne diffèrent absolument que par la largeur des segmens ovales ou oblongs dans l'*H. sibiricum*, oblongs ou linéaires dans l'*angustifolium*. Réunies en une

seule espèce, elles se distinguent de tous les *Heracleums*, dont la commissure ne porte que deux canaux, par ses ombelles égales et non rayonnantes sur les bords, et par ses pétales jaunâtres au lieu d'être blancs. Ce dernier caractère a suggéré à M. Baumgarten le nom d'*H. flavescens* qui me paraît devoir être adopté en désignant les variétés par les noms de *latifolium* et d'*angustifolium*.

## 16. ANTHRISCUS SYLVESTRIS Hoffm.

Cette plante, plus connue sous son ancien nom de *Chærophyllum sylvestre*, et fort commune dans toute l'Europe, mérite ici une courte mention pour faire connaître ses variétés : 1° je pense, après bien des doutes, que le *Chærophyllum alpinum* de Villars n'en est qu'une variété glabre et à lobes plus étroits et plus menus. Cependant je n'en juge que par l'analogie des formes et ne l'ai pas cultivée.

2° Le Jardin de Genève a reçu, sous le nom de *Chærophyllum augustum*, des graines qui ont donné naissance à une plante qu'après mûr examen je ne puis rapporter qu'à cette espèce. Elle diffère de l'état ordinaire, parce que ses pétioles et les nervures de ses feuilles sont revêtus en dessous de poils un peu hérissés. Je n'ai d'ailleurs pu y trouver d'autres différences, et je la désigne sous le nom d'*Anthriscus sylvestris var. puberula*.

3° Enfin j'ai reçu de M. Tenore, sous le nom de *Chærophyllum Magellense var A*; et de M. Koch, sous celui d'*Anthriscus nemorosa*, une plante qui ne me paraît différer de l'*Anthriscus sylvestris* que par ses fruits un peu hérissés de petites aspérités aiguës. Cette différence ne suffit point dans

ce genre pour caractériser les espèces, et nous avons d'autres exemples de la variabilité de ce caractère : ainsi l'*Anthriscus sicula* (*Chœrophyllum siculum*, Guss.) présente deux variétés, l'une à fruit lisse, l'autre à fruit rude. Il en est de même du vrai *Anthriscus nemorosa*, qui a ordinairement les fruits rudes, mais dont le *Chœrophyllum lucidum* de Desfontaines est une variété à fruits presque lisses. L'*Anthriscus Cerefolium*, ou le Cerfeuil commun, a, comme on sait, les fruits habituellement lisses ; mais le *Chœrophyllum trichospermum* de Schultes (très différent de celui de Lamarck, qui est un *Caucalis*) est, d'après l'observation de M. Koch, une variété du Cerfeuil à fruit rude. D'après ces exemples, on peut admettre sans difficulté une troisième variété d'*Anthriscus sylvestris*, que j'appellerai *Scabrida*, et qui se distingue par ses fruits scabres. Elle diffère du vrai *Anthriscus nemorosa* d'Asie par ses fruits plus allongés, et de la var. B. du *Chœrophyllum Magellense* (que je conserve sous ce nom), parce qu'elle n'est pas du même genre.

17. OLDENLANDIA CORYMBOSA Linn.

Cette petite Rubiacée est provenue, dans le Jardin, de graines reçues, tantôt sous le nom de d'*Hedyotis lactea*, tantôt sous celui d'*Hedyotis herbacea*, et paraît avoir souvent causé de la confusion, à raison de la difficulté de ses caractères. Semée au mois d'avril, elle fleurit déjà au mois de juin, et sa vie entière dure à peine trois mois.

Sa racine est grêle, blanchâtre; sa tige herbacée, droite, dichotome à rameaux, divergens et diffus; elle est parfaitement glabre, un peu rougeâtre à sa base, cylindrique vers

la partie inférieure, à quatre angles aigus vers le sommet des rameaux; des quatre faces de ces rameaux, il y en a deux plus larges et planes, tandis que les deux autres sont plus étroites et canaliculées. Les feuilles sont opposées, réunies par leur base au moyen d'une stipule ovale, large, membraneuse, et qui se prolonge en deux ou trois soies grêles et dressées. Les feuilles sont glabres, lancéolées, amincies aux deux bouts, planes, d'un vert gai, un peu pâles en dessous, longues de douze à quinze lignes, sur trois de largeur. Des aisselles de chaque paire de feuilles, il y en a une qui donne naissance à un rameau feuillé, et l'autre à un pédoncule. Celui-ci est long de six à neuf lignes, c'est-à-dire plus court de moitié environ que la feuille; il est très grêle et porte à son sommet une, deux ou trois fleurs pédicellées. Ces pédicelles ont deux ou trois lignes de largeur, et ont à leur base un rudiment de bractées à peine visible.

Le tube du calice qui adhère à l'ovaire est arrondi, et se termine par quatre petits lobes lancéolés, aigus, un peu rudes sur les bords, séparés par un sinus obtus qui s'élargit beaucoup à mesure que le fruit grossit. La corolle est blanche, petite, mais un peu plus longue que les dents du calice; presque en entonnoir, son tube n'a qu'une ligne de longueur; la gorge est barbue, le limbe a quatre lobes ovales-oblongs. Les quatre anthères sont très petites, sessiles sur le tube, cachées dans la barbe de la gorge, alternes avec les lobes de la corolle, à deux loges, d'un blanc jaunâtre. L'ovaire est tronqué au sommet, surmonté d'un style court, caduc, et qui se termine par un stigmate glanduleux, un peu en tête.

La capsule est arrondie, légèrement comprimée, couronnée par les quatre dents du calice très écartées, divisée en deux loges qui s'ouvrent au sommet par une fente qui coupe la cloison à angle droit, ou en d'autres termes par une déchiscence loculicide. Les placentas sont dans chaque loge adhérens à la cloison dans toute leur longueur, et portent à leur superficie une multitude de petites graines arrondies, qui sont comme nichées dans de petites cavités ou entre de petites dentelures du placenta.

L'espèce que je viens de décrire a été, comme beaucoup d'autres, désignée tantôt sous le nom d'*Hedyotis*, tantôt sous celui d'*Oldenlandia*, selon l'opinion diverse que les botanistes s'étaient faite de ces deux genres. Linné les avait séparés par un caractère à peu près nul, et avoit distribué les espèces d'après leur port. Celle-ci se trouvait donc rapprochée de celles qui lui ressemblent réellement sous le nom d'*Oldenlandia*. La plupart des botanistes et M. Sprengel en particulier, ne trouvant aucune limite précise, réunirent les deux genres de Linné en un seul. Roxburgh sentit leur distinction, et sépara toutes les vraies *Oldenlandia* des *Hedyotis*, d'après leur port et sans leur assigner de vrai caractère. Dernièrement MM. de Chamisso et de Schlectendahl, dans un excellent travail sur les Hédýotidées inséré dans le *Linnoea* (1829 deuxième cah.), ont reconnu que sous le nom d'*Hedyotis*, il existait aujourd'hui des formes tout à fait distinctes; et ils ont établi quatre genres avec beaucoup d'exactitude et de sagacité; ces genres sont l'*Hedyotis* dont l'*Hediotis auricularia* est le type; le *Kohautia*, le *Kadua* et le *Geron-togea*; ce dernier genre correspond exactement aux *Olden-*

landia de Roxburgh et à la masse de celles de Linné; je ne vois donc aucune raison pour ne pas conserver le nom Linnéen: en effet, 1° les plantes auxquelles Smith a voulu le transporter rentrent dans le genre *Vahlia*; 2° le nom de *Gerontogea* qui signifie, je présume, ancien continent, ne convient qu'imparfaitement à notre genre, dont la plupart des espèces sont bien, il est vrai, de l'Inde ou de l'Afrique, mais qui en a aussi quelques-unes en Amérique. Je conserve ce nom comme adjectif pour les cas fréquens où l'on a besoin d'opposer les plantes de l'ancien à celles du nouveau monde.

18. *CALADIUM BICOLOR.*

Le Jardin de Genève a reçu de M. Fulchiron, sous les noms d'*Arum pictum* et d'*Arum pellucidum*, deux *Caladiums* qui ont fleuri l'un et l'autre en juin 1827, et que je regarde comme deux variétés remarquables du *Caladium bicolor* que j'ai eu aussi en fleurs avec celles-ci. On en pourra juger par les comparaisons suivantes :

*B. CALADIUM bicolor pictum.*

Il diffère de l'espèce ordinaire : 1° par la grandeur double de toutes ses parties; 2° par ses pétioles d'un pourpre brun; par le limbe de sa feuille, vert dans toute son étendue, mais marqué çà et là de taches rouges un peu transparentes; 3° par sa spathe verte à sa base, blanche au dessus de l'étranglement, pâle à l'intérieur et à peine rougeâtre vers la base. Tous les caractères de forme et de structure sont d'ailleurs semblables. Au reste, cette plante est tout à fait différente du véritable *Arum pictum*.

*C. CALADIUM bicolor pellucidum.*

Il a les feuilles de la variété commune, mais plus grandes et marquées çà et là de taches sphacélées, transparentes, et non colorées. Sa hampe est droite, cylindrique, égale à la longueur du pétiole, un peu rougeâtre, et marquée de petites stries et de deux raies brunes opposées. Sa spathe est univalve, ovée à la base, resserrée au milieu, ovale et pointue au sommet; à l'extérieur au-dessous de l'étranglement, coriace, et d'un vert un peu brunâtre; au-dessus papyracée presque couleur de chair; sa surface interne est d'un pourpre noir vers la base, et d'un blanc rosé au sommet. Elle se prolonge à sa base, en une espèce de sac élargi de telle sorte, que le spadix semble latéral. Celui-ci est cylindrique, un peu resserré au milieu, plus court que la spathe; il porte des ovaires à sa base, et des anthères dans tout le reste de son étendue; la partie couverte d'ovaires est courte en forme d'œuf; celle couverte d'anthères est trois fois plus longue, cylindrique, un peu en massue. Les ovaires (ou fleurs femelles) sont nus, très serrés, roses, à stigmate blanc punctiforme; les anthères (ou fleurs mâles) sont aussi très serrées, et présentent en dessus un disque trapézoïdiforme, anguleux, plane; elles émettent un pollen blanc.

FIN.

SUR

**LES PLANTES RARES**

QUI ONT FLEURI DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE.

---

IMPRIMERIE A. L. VIGNIER, MAISON DE LA POSTE;  
Successeur de J. Barbezat et C<sup>e</sup>.

---

(4)

**QUATRIÈME NOTICE**  
SUR LES  
**PLANTES RARES**

CULTIVÉES DANS LE JARDIN DE GENÈVE;

PAR

**M. De Candolle,**

PROFESSEUR ET DIRECTEUR DU JARDIN BOTANIQUE.

[Lue à la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, le 4 juin 1829.]

---

**GENÈVE,**  
LIBRAIRIE J. BARBEZAT ET C<sup>e</sup>, RUE DU RHONE, 177.

**PARIS,**  
RUE DES BEAUX-ARTS, 6.

.....  
**1831**



---

## QUATRIEME NOTICE

SUR

# LES PLANTES RARES

CULTIVÉES DANS LE JARDIN DE GENÈVE

PAR M. DE CANDOLLE,

PROFESSEUR ET DIRECTEUR DU JARDIN.

---

J'ai l'honneur d'offrir à la Société une notice sur quelques plantes remarquables, cultivées dans notre Jardin botanique. J'ai été guidé dans leur choix, en partie, par leur nouveauté ou leur rareté, en partie aussi par l'intérêt qu'elles présentent sous le rapport de la théorie de la Botanique. Sans admettre que tous les végétaux, sans exception, soient formés sur un plan unique, il est impossible de ne pas reconnaître, qu'au moins les fleurs de tous les végétaux Phanérogames sont composées des mêmes éléments; que ces éléments y sont disposés d'après des lois simples, beaucoup moins variées que leur apparence ne semble l'indiquer, et dont l'étude

constitue la vraie théorie botanique. Ces lois sont si évidentes dans un grand nombre de cas, qu'on y fait à peine attention; mais la curiosité se réveille lorsqu'il s'agit des plantes dans lesquelles ces lois semblent violées. Lorsqu'on les examine avec attention, on reconnaît qu'elles étaient simplement masquées, c'est-à-dire que la combinaison de deux ou trois lois diverses, produit une apparence qui semble contraire à l'ordre, mais qui rentre dans les cas si nombreux et si variés d'avortements, de soudures et de dégénérescences des organes. Le botaniste fait alors, pour reconnaître la symétrie végétale, un travail analogue à celui que fait le minéralogiste, lorsqu'il démêle la forme primitive des cristaux, au milieu de leurs formes secondaires. Je sais qu'il existe des botanistes, même très-éclairés, qui cherchent à proscrire et à tourner en ridicule ces recherches des formes normales des végétaux, comme s'il était possible de reconnaître autrement la vérité ou la fausseté de la théorie; mais je pense que cette erreur de logique tient, tantôt à un reste d'habitude acquise, tantôt à ce que quelques esprits hypothétiques ont exagéré les lois de la symétrie, en ne les bornant pas à certaines classes, et en voulant les étendre à un règne tout entier. Mais, en évitant des extensions ou fausses ou prématurées, je crois que la recherche des cas qui me semblent exceptionnels, est le travail le plus utile qu'on puisse faire aujourd'hui en botanique, et qu'on doit regarder comme un pas fait vers la vérité toute observation par laquelle ces exceptions peuvent rentrer dans la loi générale. C'est là la marche de toutes les sciences mêlées de faits et de théories, et je ne crois pas que le naturaliste puisse s'en écarter

sans danger. J'ose croire que la plupart des descriptions suivantes pourront présenter ce genre d'utilité.

1. IMPATIENS PARVIFLORA, PL. I.

I. *Pedunculis 3—4-floris floribusque erectis, foliis ovatis acuminatis serratis, serraturis mucronatis, calcare recto.* D C. Prod. 1. p. 687.

Cette espèce, que j'ai jadis indiquée d'après des échantillons desséchés, provenant de l'herbier de Patrin, est née dans le Jardin, de graines de Sibérie envoyées par M. Fischer. Les individus cultivés en vase sont restés un peu plus petits que les échantillons sauvages, et n'ont pas atteint un pied de hauteur. Leur racine est fibreuse; leur tige simple, cylindrique, non renflée aux entre-nœuds, parfaitement lisse et glabre, demi-transparente, d'un blanc un peu rougeâtre. A peine dans les aisselles supérieures, naît-il quelques rudiments de branches, qui n'ont pas le temps de se développer entièrement. Les entre-nœuds sont très-longs; ceux du bas dégarnis de feuilles, à l'époque de la floraison; les feuilles de chaque plante sont alors au nombre de sept à huit, savoir: les deux inférieures opposées, toutes les autres alternes et d'autant plus rapprochées entre elles, qu'elles sont plus près du sommet: la partie de la tige supérieure aux feuilles opposées est un peu flexueuse et en zig-zag; au-dessus de l'aisselle de chacune des feuilles alternes, on remarque sur la tige quelques points saillants et glanduleux; sur les côtés de toutes les feuilles, partent deux stipules en forme de filets très-courts, cylindriques, obtus, comme tronqués et étalés. Les feuilles sont petiolées, ouvertes à angles

droits , ovées , pointues , glabres , penninerves ; bordées de dentelures en scie, assez grosses, et toutes terminées par un petit mucro glanduleux ; les deux ou trois inférieures de chaque côté sont remplacées par ce mucro transformé en un petit filet grêle et obtus.

Les pédoncules naissent solitaires à l'aisselle des feuilles alternes ; ils sont droits , longs à peine d'un pouce, terminés par deux fleurs ; celles-ci sont portées sur des pédicelles inégaux ; celle qui fleurit la première a le pédicelle le plus long ; ces pédicelles ont à leur base une très-petite bractéole ovale, aiguë et verdâtre. La fleur est jaune , au moins trois fois plus petite que dans l'*Impatiens* d'Europe ; leur calice se compose de deux sépales opposés, latéraux , ovés, un peu pointus, d'un vert pâle, surtout vers les bords , long d'une ligne environ. La corolle est à quatre pétales : l'inférieur , qui est aussi le plus extérieur , a la forme d'un capuchon, se prolonge en une pointe mousse et verdâtre, et par le dos en un éperon droit, d'une ligne environ de longueur ; le pétale opposé à celui qui porte l'éperon est courbé en carène avec l'angle dorsal un peu verdâtre ; mais il est obtus au sommet, et non prolongé en éperon. Les deux pétales latéraux plus intérieurs et plus pétaloïdes que les autres, sont blancs à leur base , jaunes au sommet, divisés en deux lobes, obtus, très-inégaux, et se recouvrent l'un l'autre pendant l'estivation. Les filets des étamines sont au nombre de cinq, blancs, minces à la base, épais et à demi soudés au sommet ; les trois inférieurs sont plus écartés que les autres ; les deux supérieurs très-rapprochés. Les anthères sont cohérentes en forme de capuchon, recouvrant le stigmate, blanches et remplies d'un

pollen blanc : les trois inférieures à deux loges, les deux supérieures à une loge; la fécondation a lieu avant l'épanouissement de la fleur. Dès qu'elle a été exécutée, les filets des anthères se détachent du torus par leur base, et le jeune fruit, en grossissant, soulève et fait tomber le capuchon formé par les filets et les anthères. L'ovaire est obové, verdâtre, surmonté d'un style conique, si court, qu'on a peine à le distinguer à l'œil nu; ce style se termine par une petite pointe stigmatique.

Le fruit est une capsule allongée irrégulièrement, prismatique, à cinq faces et cinq angles; les valves se détachent avec élasticité, en commençant par le bas; elles se roulent alors en-dedans à leur base, et restent plus ou moins longtemps collées par le sommet; les graines sont en petit nombre à la maturité, attachées à un placenta tortueux, pendantes, ellipsoïdes, brunes, un peu ponctuées de taches plus foncées; l'embryon les remplit en entier; la radicule est courte, dirigée vers le hile, c'est-à-dire vers le sommet du fruit; les cotylédons demi-ellipsoïdes, plano-convexes, un peu charnus.

La plante, semée en avril 1829, a fleuri au commencement de mai 1850.

J'ai décrit la fleur de l'*Impatiens* d'après les idées les plus habituellement reçues, et contre lesquelles je n'avais pas osé m'élever en rédigeant le *Prodromus*; mais j'ai peu de doute que notre désignation habituelle des organes est inexacte. Je pense qu'on doit réellement considérer le calyce comme étant à quatre sépales sur deux rangs, savoir le rang extérieur, composé de deux sépales latéraux; le rang intérieur,

composé de la pièce qui porte l'éperon et de celle qui lui est opposée. La corolle me paraît aussi composée de quatre pièces alternés avec les précédentes, et soudées deux à deux, d'où résultent les deux pièces bilobées qu'on a coutume d'appeler pétales intérieurs. Enfin les cinq étamines apparentes en représentent véritablement quatre, savoir trois à anthères biloculaires, et deux dédoublées à anthères uniloculaires, ce qui fait en tout huit loges pollinifères. Ainsi la symétrie de la fleur se retrouve en entier. J'ai fait les mêmes observations sur l'*Impatiens noli-tangere*.

Explication de la planche I.

- A. La sommité de la plante de grandeur naturelle.
1. Le pédoncule portant deux fleurs, l'une fleurie, l'autre avec le fruit noué.
2. Le bouton vu de côté pour montrer l'un des sépales *a*.
3. Le faisceau des étamines et du pistil.
4. L'anthère supérieure grossie.
5. La fleur vue à vol d'oiseau.
6. Les parties de la corolle séparées, savoir *a* et *d* les deux sépales extérieurs; *b* et *c* les deux parties intermédiaires que les uns regardent comme des sépales, et les autres comme des pétales; *d*, *d'* les deux grands pétales.
7. Le jeune fruit.
8. Les anthères et les étamines desséchées.
9. Les valves du fruit.
10. Le placenta et les graines.
11. L'embryon.
12. Coupe transversale du dit.
13. L'embryon vu de face avec la radicule.
14. Un des cotylédons.

2. GYNANDROPSIS OPHITOCARPA, PL. II.

*G*, *Gladuloso-pilosiuscula*, *foliis 5-foliolatis*, *summis 3- et 1-foliolatis*, *foliolis ovatis ciliato-serrulatis*, *toro basi globoso*.

Cette Capparidée a été semée dans le Jardin de graines pro-

venues des jardins d'Allemagne sous le nom de *Cleome ophitocarpa*. Elle a fleuri au commencement de juin, c'est-à-dire trois mois après sa semaison.

La tige est droite, cylindrique, toute couverte de poils étalés et visqueux; elle est presque simple, ses rameaux axillaires étant à peine développés; sa hauteur n'est que de six pouces, mais la plante paraît maigre et probablement susceptible d'un plus grand développement.

Les feuilles sont disposées en ordre quinconce, étalées; les inférieures sont portées sur de longs pétioles cylindriques sillonnés en-dessus, hérissés de quelques poils plus nombreux et plus glanduleux dans les feuilles supérieures. Ces feuilles pétiolées portent presque toutes cinq folioles obovées, chargées d'un duvet très-court et à peine visible en-dessus, un peu plus prononcé en-dessous sur les nervures qui sont très-saillantes; les deux folioles latérales sont courtes et obtuses; les trois autres, et surtout celle du milieu, sont acuminées et plus allongées; toutes sont ciliées de cils courts, roides et glanduleux, qui au premier coup-d'œil les font paraître un peu dentées. Les feuilles des rameaux latéraux n'ont souvent que trois ou quatre folioles.

Les feuilles supérieures sont toutes sessiles, et la plupart à trois folioles; celles qui suivent immédiatement les feuilles pétiolées n'ont point de fleur à leur aisselle; celles du bas de la grappe sont à trois folioles; celles du haut perdent graduellement les deux folioles latérales, et n'en ont qu'une seule.

Les pédicelles naissent solitaires à l'aisselle des feuilles florales, deux ou trois fois plus longs qu'elles, c'est-à-dire

de cinq à huit lignes de longueur, cylindriques, d'abord droits, puis étalés, chargés de poils un peu visqueux et très-courts.

Le calice est à quatre folioles ouvertes, oblongues-linéaires, verdâtres, pâles, pointues, un peu pubescentes, et à peine visqueuses en dehors; deux latérales, plus une supérieure et une inférieure.

Les quatre pétales naissent alternes avec les sépales, mais se déjettent du côté supérieur; ils naissent un peu verdâtres, deviennent blancs, puis, après la fécondation, légèrement rougeâtres; ils sont rétrécis en un long onglet; leur limbe est obové, très-obtus, tronqué, quelquefois un peu échancré; leur longueur totale est de cinq lignes.

Le torus présente une tuméfaction presque globuleuse, de laquelle part un corps cylindrique, qui est formé de la gaine des anthères et du pédicelle de l'ovaire. Vers le haut de ce tube, les six filets divergents longs de trois à quatre lignes, et portent chacun une anthère; celle-ci est ovale-oblongue, terminale, à deux loges, pleines d'un pollen d'un jaune orangé; elles sont, avant leur ouverture, d'un vert tirant sur le pourpre. Après la fécondation, les filets se coupent à leur point de divergence du faisceau commun.

Le pédicelle de l'ovaire est, après la fleuraison, long de six lignes (quatre jusqu'au nœud qui indique le point d'où les filets divergeaient, et deux au-dessus); il est glabre, cylindrique. L'ovaire est cylindraccé, long à la même époque de quatre à cinq lignes, hérissé de poils visqueux très-courts, surmonté par un stigmate en disque orbiculaire un peu convexe, de couleur rousse, marqué en travers par un sillon très-léger. La silique est oblongue, un peu poilue et glan-

duleuse, à deux valves et à deux rangées de graines, comme dans les autres espèces du genre.

Cette plante diffère de tous les Gynandropsis par le renflement globuleux qui est à la base du thécaphore et de la colonne staminale; ce renflement porte quatre glandes situées devant les sépales, alternes avec les pétales aussi insérés avec lui; ces glandes suintent une humeur visqueuse. La partie libre des filets s'allonge beaucoup pendant la fleuraison; elle n'a qu'une ligne, c'est-à-dire, environ la longueur de l'anthère en commençant, et elle finit par avoir jusqu'à sept lignes de long. Dans plusieurs fleurs, une partie des étamines reste courte et demi avortée, et l'autre s'allonge beaucoup.

Explication de la planche II.

- A. La sommité de la plante de grandeur naturelle.
- B. La même à l'époque de la germination.
- 1, 1', 1'', 1''', 1'''. Le bouton de la fleur à diverses époques de développement.
2. Le plan géométrique de la fleur.
3. La fleur entière grossie, vue de côté.
- 4, 4'. L'anthère grossie, vue par dehors et par dedans.
5. La sommité de l'ovaire grossie.
6. La coupe transversale de l'ovaire.
7. Le torus et les organes qui en sortent grossis.

3. SALVIA CRETICA, PL. III.

*Salvia foliis lineari-lanceolatis, floribus distylis, calycibus bipartitis.*

*Salvia Cretica angustifolia*, Clus. hist. I, p. 343? Moris. oxon. S. IX, t. 15, f. 16? ic. Clus.

*Salvia tenuifolia*. Rivin. mon. irr., t. 128, ex Vahl et Willd.

*Salvia cretica*. Lin. sp. 33. Schreb. nov. act. nat. cur. III, p. 479.

Etling. salv. n. 3. Willd. sp. I, p. 128. Poir. dict. encycl. VI, p. 584. Vahl. enum. I, p. 222.

Cette espèce forme un petit sous-arbrisseau droit, fort, rameux, et qui ne ressemble pas mal au port de la Saugé offi-

cinale. La partie de la tige qui est ligneuse est brune, glabre, à-peu-près cylindrique; les rameaux sont herbacés, verdâtres, à quatre angles obtus, et couverts de poils très-courts et blanchâtres.

Les feuilles sont opposées, linéaires ou à peine oblongues, rétrécies en pétiole, terminées en pointe, bordées çà et là de crenelures irrégulières, un peu ridées, couvertes des mêmes poils que les rameaux, longues de deux pouces, sur deux lignes de largeur; celles qui naissent sous les rameaux floraux sont plus larges et plus courtes; de telle sorte que quelques-unes de celles-ci sont presque ovales-lancéolées. Celles enfin qui naissent sous les fleurs sont réduites à l'état de bractées avortées et sont ordinairement très-caduques. Les pédoncules ou rameaux floraux naissent de l'aisselle des feuilles supérieures, et sont, par conséquent, opposés; chacun d'eux porte trois ou cinq fleurs pédicellées, et qui se développent dans le système des inflorescences centrifuges, quoique avec peu de régularité. Ces fleurs sont toujours dans un état plus ou moins monstrueux, que nous chercherons à décrire ici avec soin.

Le calyce se présente sous la forme d'un calyce à deux lèvres fendues jusqu'à sa base. Lorsqu'on l'examine de plus près, on voit qu'il est composé de cinq sépales, munis chacun de trois nervures longitudinales, et légèrement réunis par leur base; les trois supérieurs sont soudés ensemble dans la plus grande partie de leur longueur, et forment une lèvre supérieure terminée par trois lobes aigus, presque en alêne, et dont l'intermédiaire est le plus court, quelquefois à peine visible. Les nervures de ces trois sépales sont le

plus souvent tellement soudées, qu'on n'en compte d'ordinaire que sept à la lèvre supérieure, au lieu de neuf. Les deux sépales inférieurs sont tantôt totalement libres, et chacun à trois nervures; tantôt plus ou moins soudés en une lèvre inférieure bifide, et alors le nombre des nervures de la base semble de cinq au lieu de six.

La corolle est de couleur rose, deux fois plus longue que le calyce, gamopétale, à tube court, à gorge renflée, à lèvres rapprochées; la supérieure, formée par les deux pétales supérieurs, est droite, bifide, à lobes arrondis; l'inférieure est divisée en trois segments, et représente les trois pétales inférieurs; les deux segments latéraux sont courts, ovales, indivis; celui du milieu est plus grand, presque à trois lobes crenelés, et replié sur les bords. Le tube de la corolle est muni en-dedans d'une zone poilue, circulaire et transversale.

Les étamines sont le plus souvent au nombre de deux, et lorsqu'elles sont fertiles et bien développées, on n'aperçoit point le rudiment des trois qui sont avortées; mais dans quelques fleurs les deux grandes étamines sont elles-mêmes demi-avortées, et alors on retrouve les rudiments de deux autres plus avortées encore. Lorsqu'il n'y a que deux étamines, leurs filets sont collés à la corolle, et se prolongent entre les deux segments latéraux et le segment intermédiaire de la lèvre inférieure; lorsqu'il y en a quatre, les deux qu'on trouve, outre les précédents, sont situés de la même manière dans le sinus qui sépare les deux lèvres; la cinquième étamine, constamment avortée, est donc celle qui devrait naître entre les deux pétales supérieurs. Les étamines fertiles sont à-peu-

près de la longueur des lobes latéraux de la lèvre inférieure ; la partie libre de leur filet est blanche, en forme d'alêne. Le connectif est long, blanc, tronqué et stérile d'un côté ; prolongé de l'autre, et terminé par une anthère, ou plutôt par une loge d'anthère, ou une demi-anthère oblongue uniloculaire qui s'ouvre par une fente longitudinale.

Le centre de la fleur offre un corps de couleur rose, qui soutient et même entoure légèrement les carpelles. Ceux-ci sont le plus souvent au nombre de deux, divisés chacun en deux loges globuleuses et monospermes : c'est l'état ordinaire des Labiées ; mais tandis que dans toutes les autres Labiées les deux styles carpellaires sont soudés en un seul dans toute leur longueur, excepté vers les sommets, où ils offrent deux stigmates aigus, ici les deux styles carpellaires sont complètement libres dès leur base, et simples jusqu'au sommet. Cependant on trouve çà et là quelques fleurs à styles soudés comme dans les Sauges ordinaires. On en trouve aussi quelques-unes qui ont trois carpelles didymes (ou six grains), et trois styles libres dès leur base ; j'en ai même rencontré une à quatre carpelles didymes, mais dont les styles avaient avorté.

Les graines, quand elles mûrissent, ce qui est fort rare, ne diffèrent pas de celles de la Sauge officinale.

On a coutume de dire que la plante dont on vient de lire la description est originaire de l'île de Candie ; mais il faut avouer que cette assertion est loin d'être bien prouvée. Elle repose sur l'assertion de Clusius, qui dit que le dessin de cette plante lui a été communiqué par son ami J. Plateau, qui l'avait obtenue de graines venues de l'île de Candie :

mais ce dessin , gravé dans Clusius et copié dans Morison , ressemble assez mal à notre plante ; car il représente la tige comme terminée par un épi de fleurs sessiles, tandis que notre plante a les fleurs portées sur des pédicelles propres , et la partie supérieure de la tige divisée en rameaux florifères. De plus, ni la figure , ni la description de Clusius ne font mention de la singulière forme du calyce ni des deux styles, caractères remarquables de notre plante. Il est donc très-douteux que l'espèce de Clusius soit celle des modernes ; et comme ceux-ci n'ont point retrouvé cette plante sauvage , sa patrie doit être considérée comme tout-à-fait douteuse.

Une autre opinion a été mise en avant par Etlinger , savoir que cette plante serait une simple variété de la Sauge officinale ; et comme la Sauge officinale croît dans tout le bassin de la Méditerranée , on concevrait sans peine que les graines de cette variété auraient pu venir de Crète. Je n'ai point d'objection formelle contre l'opinion d'Etlinger ; mais elle n'est pas encore prouvée , vu qu'on ne cite pas d'exemples de transitions entre la Sauge officinale et celle-ci ; notre Sauge paraît bien , au reste , être dans un état habituel de déformation.

La Sauge dite de Crète se conserve dans les jardins botaniques, et s'y cultive absolument comme la Sauge officinale. On la rentre un peu plus habituellement dans l'Orangerie, parcequ'elle est moins commune et moins robuste. Elle fleurit au mois de juin.

Cette plante mérite toute l'attention des botanistes en ce qu'elle paraît déceler la véritable structure de la fleur des Labiées , quant à leur calyce , leurs étamines et leur pistil,

1°. Il est évident, d'après la description et la figure que nous en donnons, que le calyce des Labiées est bien réellement formé de cinq sépales inégalement soudés, comme la théorie l'indiquait; c'est ce qui résulte soit du nombre des nervures, soit de la libération presque complète des deux sépales inférieurs.

2°. Les étamines qui y sont tantôt au nombre de deux, c'est-à-dire réduites aux deux inférieurs; tantôt au nombre de quatre, situées aux quatre sinus inférieurs, tendent à prouver que c'est par avortement que les Sauges sont d'ordinaire réduites à deux étamines, et l'avortement absolu des deux autres, qu'on voit reparaître de temps en temps, prépare à comprendre l'avortement plus habituel de la cinquième étamine, ou de l'étamine supérieure dans toutes les Labiées.

3° M. de Gingins a conçu, en étudiant le genre des Lavandes en particulier, que l'ovaire des Labiées ne devait pas être considéré comme formé de quatre carpelles, ainsi que son apparence l'indique, mais comme composé de deux carpelles seulement, lesquels sont eux-mêmes divisés en deux loges monospermes; il fonde cette opinion sur le nombre binaire des stigmates et sur l'ensemble de l'organisation végétale, et de celle des Labiées en particulier.

La Sauge que je viens de décrire est une vérification curieuse de cette théorie. En effet, on y trouve le plus souvent deux styles simples dans toute leur longueur, placés l'un entre les deux graines supérieures, l'autre entre les deux inférieures, et par conséquent on est presque forcé d'en conclure que le style bifide des Labiées est bien réellement

formé de deux styles carpellaires soudés; 2° on y trouve souvent six graines au fond du calyce, et alors il y a trois styles; preuve manifeste que chaque style correspond à deux graines, ou, en d'autres termes, que chaque carpelle est composé de deux loges monospermes.

Cette théorie des Labiées est encore complètement vérifiée par l'examen de divers genres de la famille des Borragnées; tantôt, comme dans celles qui ont été dites *gymnotetraspermæ*, on trouve, comme dans les Labiées, quatre graines qui semblent quatre carpelles; tantôt, comme dans le Cerinthe, on trouve deux carpelles libres et dispermes; tantôt, comme dans le *Messerschmidtia* et l'*Ellisia*, on trouve deux capsules dispermes, soudées en un seul fruit et on arrive ainsi graduellement jusqu'à la division des Cordiacées, qui ont un fruit à quatre loges monospermes, souvent divisibles en deux hémisphères biloculaires.

Les fleurs de notre Sauge, qui ont trois et quatre carpelles, sont encore remarquables en ce qu'elles tendent à prouver que si les Labiées n'ont habituellement que deux carpelles, ce peut être et c'est probablement par une suite de l'avortement des autres. Voici un exemple d'une Labiée à trois carpelles; et aujourd'hui que l'attention est portée sur ce genre d'observations, je serais peu surpris qu'on finît par trouver des Labiées à cinq carpelles, comme le nombre des parties de la fleur et la structure générale des dicotylédones doit le faire présumer.

Explication de la planche III.

1. La plante de grandeur naturelle.

1. Une des feuilles les plus inférieures.

2. Le calice vu de profil dans son état le plus ordinaire.
3. Le même ayant les deux lèvres un peu soudées.
4. La fleur entière avec le calice profondément bipartite.
5. Une corolle ouverte pour montrer l'insertion des quatre étamines.
6. Une corolle entière vue du côté inférieur, et conservant les deux styles en position.
- 7, 8, 9, 10, 11. Etats divers des étamines fertiles.
12. Le pistil à l'état ordinaire et très-grossi.
13. Le dit à trois carpelles et trois styles.
14. Le dit à quatre carpelles.

#### 4. VERBENA LASIOSTACHYS.

*V. Caule diffuso hirta, foliis oblongis attenuatis inæqualiter acutè crenatis, spicis solitariis, bracteis calyci villosis æqualibus.* Link. enum. hort. berol. II, p. 122.

Cette plante, originaire de Californie, est provenue de graines envoyées par le Jardin de Berlin. Ses racines sont rameuses, fibreuses; sa tige herbacée, diffuse, cylindrique, hérissée, rameuse dès sa base, et portant encore de petits rameaux presque tétragones, sortant du haut de la souche de l'année précédente. Ses feuilles sont opposées, rétrécies en pétiole, ovales ou oblongues, un peu pointues, inégalement dentées, hérissées de poils sur les deux surfaces, munies en-dessous d'un réseau de nervures saillantes, marquées en-dessus de veines déprimées; le limbe se prolonge légèrement sur les côtés du pétiole; la feuille a un pouce de longueur sur six à sept lignes de largeur. Les fleurs naissent solitaires et sessiles à l'aisselle des feuilles supérieures, et forment ainsi un épi feuillé et interrompu: elles sont petites, de la grandeur et de la couleur de la verveine officinale: les feuilles florales sont ovales, amincies aux deux bouts, entières ou un peu dentées.

Le calice est un tube à cinq sillons, hérissé, terminé par

cinq lobes droits, pointus, inégaux; celui du côté supérieur plus court que les autres. Dans une seule fleur j'ai trouvé le calice à six lobes. La corolle a un tube de la longueur du calice, un peu courbé au milieu, droit, cylindrique et blanchâtre à sa base, oblique et de couleur lilas au-dessus de l'insertion des étamines; son limbe est à deux lèvres peu prononcées, la supérieure dressée a deux lobes à moitié soudés et très-obtus; l'inférieure a trois lobes ovales très-obtus, étalés et plus profondément divisés. Les étamines, au nombre de quatre, sont insérées sur le milieu du tube, très-courtes, incluses, à anthères ovales, petites et blanchâtres; elles sont situées sous le sinus des lobes de la lèvre inférieure et sous le sinus des deux lèvres: la cinquième, qui devrait être sous le sinus des deux lobes de la lèvre supérieure, manque entièrement. L'ovaire est petit, ovale: le style plus court que le tube de la corolle, filiforme, évidemment formé de deux styles soudés, à peine distincts au sommet.

La structure du pistil des verveines confirme en entier ce que nous avons établi sur l'organisation des Labiées en parlant du *Salvia Cretica*: ce pistil est formé de deux carpelles soudés jusqu'au stigmate, et dont les ovaires sont à deux loges monospermes.

##### 5. SCHIZANTHUS PINNATUS.

*S. Foliis interruptè pinnatisectis pinnatipartitisve.*

*S. pinnatus* Ruiz. et Pav. fl. per. I, p. 13, t. 17. Pers. ench. II, p. 261. Ker. bot. reg. t. 725.

Cette plante est trop bien décrite pour qu'il vaille la peine d'en reproduire ici une description complète; je me bor-

nerai à donner celle de la fleur, afin de faire comprendre mieux, ce me semble, qu'on ne peut le déduire des ouvrages publiés, la symétrie générale de sa structure. Examinons d'abord les apparences, puis la réalité normale.

Le calice est formé de cinq sépales linéaires, à peine soudés par leur base, dressés dans leur partie inférieure, étalés au sommet, couverts de poils en massue et glanduleux. La corolle a un tube très-court de couleur blanche, et un limbe à deux lèvres : la lèvre supérieure est à cinq partitions; celle du milieu ou la supérieure est oblongue, obtuse, jaunâtre, avec des points rouges vers sa base, blanchâtre au-dessus, lilas vers le sommet, courbée en capuchon à sa base; elle porte sur chaque côté de son bord interne une étamine courte à anthère blanche stérile; les lanières latérales de cette lèvre supérieure sont au nombre de deux, de chaque côté; celle qui touche à la partition moyenne est à deux lobes obtus, blanche à sa base, lilas au sommet, marquée sur la partie blanche d'une tache pourpre en forme de cœur; l'autre lanière ne diffère de celle-ci que parce qu'elle est plus profondément bifide, et qu'elle est dépourvue de tache pourpre. La lèvre inférieure est à trois partitions; celle du milieu, qui est l'inférieure, est concave, en capuchon, tronquée, presque échancrée, légèrement pubescente en dehors; les deux latérales sont oblongues, linéaires, entières, obtuses, courbées en dedans par le sommet. Les étamines naissent sur le tube de la corolle, ou, pour parler plus exactement, sont soudées avec lui par le bas des filets; les deux inférieures sortent des sinus situés entre les deux lèvres: leurs filets sont d'un blanc lilas, comprimés, presque en alêne,

ciliés d'un côté, infléchis et comme croisés ; leurs anthères sont ovales, obtuses aux deux bouts, biloculaires, d'un pourpre noir, pleines d'un pollen blanchâtre ; les deux supérieures sont stériles, et naissent du sinus placé entre le lobe moyen et les lobes latéraux de la lèvre supérieure ; enfin la cinquième se présente sous la forme d'une languette menue, dépourvue d'anthère, adhérente au tube à la base de la lanière en capuchon. L'ovaire est ovale, presque cylindrique, blanc, membraneux, toruleux, à deux loges : le style est filiforme, d'un blanc lilas ; le stigmate ponctiforme.

Pour se rendre raison de la véritable symétrie de la fleur, il faut remarquer qu'elle est résupinée, c'est-à-dire que, par la torsion du pédicelle, la partie qui est inférieure est réellement la supérieure ; ainsi, la lanière en capuchon est le lobe supérieur dans le bouton, et la lanière tachée de jaune est la supérieure ; celle en capuchon est exactement opposée au sépale supérieur. Par conséquent, la lanière tachée de jaune représente le pétale inférieur ; les deux lanières bifides représentent deux pétales latéraux bipartites à lobules bifides ; une des lanières latérales de la lèvre inférieure, jointe avec la moitié de la lanière en capuchon, est un quatrième pétale bipartite, et l'autre, jointe de même avec la moitié de la lanière en capuchon, représente le cinquième pétale semblable au quatrième et soudé latéralement avec lui. Dans cette manière de voir, les pétales sont alternes avec les sépales, et les étamines avec les pétales, comme on le voit dans toutes les plantes symétriques.

## 6. PHYLLANTHUS CANTONIENSIS, PL. IV.

*Ph. glabra erecta, caule herbaceo subtereti, ramis angulatis petioliformibus, foliis obovato-ellipticis obtusis, floribus axillaribus deflexis in quoque ramo inferioribus fœmineis solitariis, superioribus masculis subgeminis.*

*Ph. Cantoniensis.* Horn. hort. hafn., 910. Link. enum. h. berol. II, p. 408.

Cette plante a une racine fibreuse de laquelle s'élève une tige haute d'un pied à un pied et demi, droite, glabre, ainsi que les feuilles, rougeâtre, presque cylindrique, divisée en un petit nombre de branches étalées et légèrement anguleuses; outre ces branches que personne ne méconnaît pour telles, on trouve le long de la tige et le long de ces branches elles-mêmes, un assez grand nombre de rameaux étalés, fortement anguleux et même un peu aplatis, longs de un à deux pouces, garnis de feuilles alternes, et qui semblent absolument les pétioles communs d'une feuille ailée. Les feuilles (que l'on a long-temps décrites comme les folioles de cette prétendue feuille ailée) sont exactement alternes, au nombre de quinze à vingt sur chaque rameau, étalées horizontalement d'un et d'autre côté du rameau, parfaitement glabres sur les deux faces, glauques en dessous, de forme elliptique ou obovée, obtuses ou terminées par une très-petite callosité, très-légèrement échancrées à leur base, dont le côté inférieur se prolonge plus que le supérieur; leurs nervures se réunissent vers le bord de manière à ceindre la feuille, qui est parfaitement entière; la longueur de ces feuilles est de cinq à huit lignes sur deux à trois de largeur. On observe

à la base d'un pétiole à peine digne de ce nom tant il est court; on observe, dis-je, à la loupe, deux petites stipules en forme de poil ou d'alêne, extrêmement courtes, et qui se dessèchent et tombent de bonne heure. Les fleurs naissent à l'aisselle de toutes les feuilles; elles sont portées sur un très-court pédicelle, qui naît vers le bord inférieur, et semble presque extra-axillaire; il se déjette du côté de terre, de sorte que toutes les fleurs sont pendantes et cachées sous les rameaux; chaque pédicelle vu à la loupe présente quelques très-petites bractéoles; celui des fleurs femelles est épais; celui des fleurs mâles très-grêle. Les fleurs femelles occupent les aisselles inférieures de chaque rameau; les fleurs mâles, qui sont moins nombreuses, sont situées aux aisselles supérieures; les premières sont toujours solitaires; les secondes quelquefois geminées.

Le périgone des unes et des autres est divisé en six lobes profonds, ovales, obtus, glabres, pâles ou verdâtres; il est beaucoup plus petit dans les fleurs mâles que dans les fleurs femelles; il persiste dans celles-ci à la base du fruit, et tombe dans celles-là avec les étamines; à la base interne du périgone des fleurs mâles, on observe six petites glandes sessiles, arrondies, jaunâtres, situées devant les sinus des lobes, alternes avec ceux-ci, occupant la place qu'on pourrait croire être celle des pétales, s'ils devaient exister. On les retrouve aussi, mais oblitérées et difficiles à déterminer dans le périgone des fleurs femelles.

Les étamines des fleurs mâles sont au nombre de trois; leurs filets sont réunis jusqu'au sommet en une colonne cylindrique; les anthères sont très-petites, situées au sommet de

la colonne, où elles forment un petit verticille à six loges, qui s'ouvrent du côté extérieur; ces six loges sont probablement les éléments de trois anthères didymes; le pollen est jaune.

Les fleurs femelles ont leur périgone dressé pendant la fleuraison, et alors l'ovaire est caché dans le fond, très-petit, et surmonté de trois styles bifides si courts, qu'il semble n'y avoir que six stigmates sessiles. Bientôt les stigmates tombent, l'ovaire grossit rapidement et acquiert la grosseur d'une graine de chou; il est alors chargé de petits tubercules visibles à la loupe, et qui disparaissent ensuite en tout ou partie; sa sommité est marquée par un point déprimé qui est la trace du style.

Le fruit est globuleux, sec, composé de trois coques, qui s'ouvrent avec élasticité, et renferment chacune deux graines. Après la déhiscence des coques, il reste au centre un axe droit un peu triangulaire, qui a été nommé placentaire par quelques auteurs.

Les graines sont d'un roux brun, de forme triangulaire, marquées, surtout sur le dos, de petites rides transversales. Elles renferment un albumen blanchâtre et un embryon presque droit à radicule supérieure. La cicatrice, qui est située vers le sommet de l'angle interne de la graine, y forme une petite échancrure, où je n'ai su apercevoir d'arille.

Le Phyllanthe de Canton a été introduit en 1806 dans le Jardin de Copenhague, et est originaire des environs de Canton, d'après le témoignage de M. Horneman.

On le multiplie de graines; celles-ci sont souvent difficiles

à recueillir à cause de l'extrême élasticité des coques. Cette plante, semée sous couche au mois de mars, fleurit au mois d'août et porte ses graines peu de temps après: elle est annuelle. Le *Phyllanthe* de Canton diffère de presque toutes les espèces à fleurs axillaires, parce que dans chacun des rameaux pétioliformes, les fleurs femelles sont aux aisselles inférieures et les mâles aux supérieures, tandis que l'inverse a ordinairement lieu dans les espèces où les fleurs mâles et femelles ne partent pas des mêmes aisselles.

On a cru long-temps, et l'on dit encore dans plusieurs livres estimés, que les fleurs de plusieurs *Phyllanthus* naissent sur les pétioles, et que les feuilles sont ailées; cette erreur était facile, soit à cause de la disposition régulière des feuilles le long des rameaux pétioliformes, soit parce qu'il arrive quelquefois que ces rameaux se désarticulent à leur base comme de véritables pétioles, soit parce que les feuilles présentent souvent des mouvements qui imitent ceux du sommeil des feuilles ailées; mais malgré ces ressemblances, il est aujourd'hui bien démontré que ces prétendues feuilles ailées sont des rameaux à feuilles alternes; on les voit dans plusieurs espèces persister et devenir de véritables branches.

Le *Jujubier* commun présente, sous ce rapport, un phénomène analogue aux *Phyllanthus*. Si l'on examine les troncs un peu âgés de cet arbre, on y voit des espèces d'exostoses, desquels naissent plusieurs rameaux pétioliformes, et tous chargés de fleurs axillaires; ceux dont les fruits avortent se désarticulent à la base, et tombent de bonne heure. Cette structure et ce mode de végétation, commun entre les

*Phyllanthus* et les *Zizyphus*, tend à confirmer l'affinité des Euphorbiacées et des Rhamnées, déjà indiquée par M. A. L. de Jussieu.

L'axe du fruit des Euphorbiacées a été désigné sous le nom de Placentaire, par M. Adrien de Jussieu; mais son rôle anatomique mérite encore quelque examen: on ne peut, ce me semble, le considérer comme étant la réunion des Placentas dans le sens ordinaire du mot; car il est situé en-dehors des carpelles, tandis que le Placenta doit être à l'intérieur; il me paraît absolument analogue à l'axe qu'on observe dans le centre du fruit de la plupart des Malvacées, et devoir être considéré comme un prolongement central du pédicelle autour duquel les carpelles sont verticillés. Cette structure du fruit établit des rapports assez curieux entre les Euphorbiacées et les Malvacées; et la difficulté qu'on éprouve à décider si le *Gyrostemon* appartient à l'une ou à l'autre de ces familles, confirme leur affinité.

**Explication de la planche IV.**

- A. La sommité de la plante de grandeur naturelle.
- B. Un rameau floral grossi.
  1. La fleur mâle de grandeur naturelle; 1' ladite très-grossie.
  2. La fleur femelle de grandeur naturelle; 2' ladite, très-grossie dans son premier âge.
  3. Ladite plus âgée, de grandeur naturelle; et 3' très-grossie.
  4. Ladite en jeune fruit de grandeur naturelle; et 4' très-grossie.
  5. Le péricône et l'axe du fruit, avec un carpelle détaché en 5'.
  6. La fleur stérile de grandeur naturelle; et 6' grossie.
  7. Un carpelle grossi, vu du côté intérieur; et 7' à demi ouvert.
  8. Une graine de grandeur naturelle; 8' grossie du côté du hile; et 8'' du côté opposé.
  9. Coupe de la graine grossie.
  10. Ladite, vue de côté.
  11. Commencement de la germination de grandeur naturelle, et grossie en 11'.

12. Ladite ayant la graine dépouillée du test.

13. La jeune plante avec ses cotylédons; 13' un d'eux isolé, de grandeur naturelle.

7. MALACHRA PALMATA, PL. V.

*M. foliis inferioribus ovato-rotundatis crenatis, superioribus palmato-5-fidis, lobis ovatis, medio basi angustato, caule erecto, pilis sæpius fasciculatis, interdum ad apicem secus lineas duas dispositis, capitulis pedunculatis, involucri foliolis subreni-farmibus bosi hyalinis.*

*M. palmata.* Mœnch, meth. 615. DC. Prod. I, p. 441.

D'une racine fibreuse s'élève une tige cylindrique, herbacée, dressée, simple ou rameuse, longue d'un pied à un pied et demi. Cette tige est d'un vert pâle dans les parties situées à l'obscurité, et rougeâtre dans les parties exposées au soleil. Elle est couverte de poils hérissés qui partent deux à six ensemble, en faisceaux un peu étoilés; ces poils sont blancs, un peu roides, plus nombreux dans le haut de la plante que vers la base; on en trouve de solitaires entremêlés avec les précédents, et l'on remarque de plus, vers les parties supérieures; que ces poils sont souvent disposés en deux séries longitudinales à-peu-près opposées, et qui sont comme décourrentes de la base des feuilles; les poils situés sur ces lignes sont plus courts et plus serrés que les autres, ce qui donne à ces raies décourrentes un aspect blanchâtre. Je ne vois ces raies que dans les individus assez grands pour offrir les deux sortes de feuilles dont je vais parler.

Les feuilles sont alternes, portées sur un pétiole cylindrique, rougeâtre, hérissé de poils simples et en faisceaux, munies à leur base de deux stipules grêles, dressées, et en forme d'a-lène; la sommité du pétiole est un peu calleuse, et ordinai-

rement dressée : le limbe se présente sous deux apparences : 1° dans les individus peu rameux et dans la partie inférieure de ceux qui le sont le plus ; le limbe est ové-arrondi, crenelé, presque complètement glabre sur les deux surfaces, un peu rude au toucher (ce qui est dû à de petites aspérités analogues aux bases des poils en faisceau), non lobé, ou ne représentant du moins que des traces de lobes peu importantes; 2° dans la partie supérieure des individus rameux les feuilles sont hérissées de poils courts sur les deux surfaces; leur contour est divisé jusqu'à-peu-près à la moitié de la profondeur, en cinq lobes dentelés; les lobes latéraux sont ovales; celui du milieu est presque en spatule, étant rétréci vers la base et élargi vers son sommet. Toutes ces feuilles, quelle que soit leur forme, sont munies de cinq nervures palmées qui divergent du sommet du pétiole.

Les pédoncules partent de l'aisselle des feuilles supérieures; ils sont solitaires, mais paraissent quelquefois réunis par le rapprochement des feuilles du haut de la plante; ceux qui sont à l'époque de la floraison n'ont guère qu'un demi-pouce; ils s'allongent ensuite jusqu'à un et deux pouces de longueur; ils sont hérissés de poils nombreux et en faisceaux; chacun d'eux porte un capitule d'environ cinq fleurs entourées par un involucre formé de trois feuilles.

Les folioles de l'involucre général sont sessiles, larges, en cœur à leur base, peu pointues à leur sommet, bordées de dentelures dans leur partie supérieure, un peu hérissées de poils sur leurs nervures; celles-ci sont saillantes et de couleur verte; l'intervalle qui les sépare, surtout près de leur base, est blanchâtre, presque transparent. Chacune de ces

feuilles de l'involucre porte à sa base les deux stipules subulées propres aux feuilles ordinaires, et on trouve en outre quelques autres stipules pareilles existantes autour des fleurs; ces stipules dénotent la présence de feuilles qui ont avorté; on compte en effet, dans la plupart des capitules, cinq fleurs, ce qui supposerait cinq feuilles florales; de ces cinq feuilles florales, il y en a trois complètes, c'est-à-dire où le limbe et les stipules coexistent, et deux incomplètes, c'est-à-dire où le limbe a avorté, et dont les stipules sont seules venues à bien.

Les fleurs sont jaunes, sessiles dans le centre de l'involucre, dépourvues de tout involucrelle, autre que les stipules dont je viens de parler. Leur calice est en cloche, profondément divisé en cinq lobes ovales et pointus; chacun d'eux présente trois nervures saillantes et verdâtres. Le parenchyme intermédiaire est pâle et décoloré comme dans les feuilles de l'involucre.

Les cinq pétales sont légèrement soudés par leur base entre eux et avec la colonne des étamines; chacun d'eux est ovale-oblong, obtus, deux fois plus long que le calice, marqué d'environ 8 à 10 petites nervures longitudinales, muni en-dehors vers le sommet d'un dardet très-court, à peine visible à la loupe.

Les étamines sont au nombre de dix, réunies en une colonne cylindrique, poilue à la base, d'un jaune pâle, plus courte que les pétales; les filets sont libres au sommet dans une très-petite partie de leur longueur, chargés chacun d'une anthère arrondie à pollen globuleux et visqueux.

Le pistil se compose d'un ovaire arrondi, déprimé, pâle

caché sous la base de la colonne, d'un style simple, divisé à son sommet en dix lobes courts, tous terminés par un stigmate en tête, visqueux et un peu hérissé.

Les folioles de l'involucre, les stipules et les calices se dessèchent après la floraison, brunissent et persistent autour du fruit; celui-ci se compose, pour chaque fleur, de cinq carpelles brunâtres, membraneux, un peu réticulés, libres entre eux, glabres, triangulaires, à dos arrondi, à sommet obtus, renfermant chacun à leur maturité une seule graine; celle-ci naît de leur base, et est parfaitement de la même forme que le carpelle qu'elle remplit en entier; sa couleur est d'un brun noirâtre; la consistance du spermodermes est fort dure; l'embryon a sa racicule inférieure et ses cotylédons plissés les uns sur les autres, un peu charnus et demi foliacés.

Cette plante est provenue dans le Jardin de graines envoyées par divers Jardins d'Allemagne; semée sous couche au printemps, elle a fleuri à la fin du mois d'août en plein air; elle paraît robuste, mais annuelle, au moins dans nos climats. On la multiplie de graines sans difficultés.

Il paraît, si ma plante est réellement celle de M. Schrank, qu'elle est originaire du Brésil; ses graines en ont été envoyées par M. de Martius au Jardin de Munich, d'où probablement elle s'est répandue dans les autres Jardins botaniques.

Cette *Malachra* m'est parvenue sous le nom de *Malachra palmata*, et en effet elle convient parfaitement à la description que Moench en a donnée, du moins lorsqu'on examine les individus grands, rameux, et à feuilles lobées; mais en même temps je serais tenté de croire que notre plante est

le *Malachra rotundifolia* figuré par M. de Schrank dans les plantes rares du Jardin de Munich; sa figure et sa description conviennent en effet assez bien aux individus simples et à feuilles non lobées de ma plante, excepté que la figure représente la fleur deux fois plus grande et plus étalée que la mienne. Si l'identité de ces plantes venait à être démontrée, le nom de Moench étant le plus ancien devrait toujours être conservé.

On pourrait croire encore que le *Malachra triloba* du Jardin de Paris devrait être rapporté à la même espèce; mais je n'ose le penser, parce que les feuilles du *Malachra triloba* sont le plus souvent à trois plutôt qu'à cinq lobes, que ces lobes sont plus obtus, que les poils, quoique aussi longs, sont moins roides, et surtout enfin parce que les pédoncules des têtes de fleurs sont deux fois au moins plus longs au même âge que dans notre espèce, et que les folioles de l'involucre y sont légèrement pétiolées; au lieu d'être absolument sessiles.

M. Moench doute si son espèce n'est point une simple variété du *Malachra capitata*, auquel elle ressemble en effet; mais je crois devoir la conserver comme distincte à cause de la diversité des poils. Dans le *Malachra capitata* les poils sont bien en faisceaux étoilés, mais extrêmement courts, et semblent à la simple vue de petites taches de duvet blanchâtre; ceux du *Malachra palmata* sont beaucoup plus longs, plus roides, et moins nombreux à chaque faisceau.

L'observation détaillée de l'inflorescence du *Malachra palmata* m'a donné l'occasion d'apprécier les vrais caractères de

ce genre. On a coutume de dire que les *Malachra* appartiennent à la division des *Malvacées*, dont le calice est muni d'involucelles; mais cette manière de voir me paraît susceptible d'un nouvel examen; les *Malachra* ont les fleurs réunies en tête dans un involucre; cet involucre est composé de feuilles sessiles dont les unes ont le limbe et les deux stipules, et les autres ne présentent plus que les deux stipules avec le limbe plus ou moins avorté; mais les fleurs n'ont point d'autre involucelle que ces stipules surnuméraires, et, sous ce rapport, elles s'approcheraient plus de celles des *Sida* qu'on ne le croit généralement. Au reste, les folioles qui constituent l'involucelle, ou calice extérieur des *Malvacées*, ne sont très-probablement que des rudiments de feuilles ou de stipules composant un involucre uniflore. Il suit de là que les caractères déduits de cet organe appartiennent à l'inflorescence et non à la fleuraison, et ne devraient pas occuper un rang aussi important qu'ils le font dans la classification des genres de cette famille. Quoique les genres fondés sur ces caractères soient naturels, il est vraisemblable qu'il sera nécessaire de les soumettre à une révision pour établir leurs vrais diagnostics sur les caractères de la fructification.

Explication de la planche V.

1. Sommité de la plante de grandeur naturelle.
1. Une fleur de grandeur naturelle.
2. Une dite plus épanouie.
3. La même grossie.
4. La corolle, fendue en long, étalée et grossie.
5. Une des bractéoles intérieures grossie.

6. Le calyce isolé.
7. Une des grandes bractées extérieures.
8. Le faisceau des organes sexuels grossi.
9. Le pistil grossi.
10. La sommité du style et le stigmate grossis.
11. Les anthères vues de trois côtés, et le pollen grossis.
12. Le sommet du tube formé par le faisceau des étamines.
13. Le support des carpelles dilaté au sommet; 13' ledit grossi.
14. Le carpelle de grandeur naturelle, puis grossi en 14', 14'', 14''', et présenté de trois côtés différents.
15. Le fruit entier de grandeur naturelle.
16. Une graine; 16' ladite grossie.
17. La coupe transversale de la graine.
18. L'embryon dépouillé; 18' ledit de manière à montrer la radicule et les cotylédons.
19. Le même vu du côté opposé.
20. Le même avec les cotylédons.

## 8. BEGONIA HIRTELLA.

*B. Caule piloso, foliis inæquali-cordatis crenulatis ciliatis hirtis-que, fructus alis omnibus obtusatis.* Link. enum. hort. berol. II, p. 396. — Spreng. syst. II, p. 625.

Cette espèce de bégonia n'est encore connue que par les phrases caractéristiques des ouvrages cités, et on n'en possède encore ni description ni figure. Les pieds que nous en possédons proviennent de graines reçues du jardin de Berlin; semées en avril 1829, ces plantes ont fleuri pour la première fois en avril 1830. La tige est par conséquent vivace, mais elle n'est pas ligneuse; elle est d'une consistance herbacée, de couleur pâle, cylindrique, non renflée à l'origine des feuilles, et hérissée de poils longs, étalés, distribués d'une manière fort irrégulière. La plante est droite, un peu rameuse, longue d'un pied. Les feuilles sont alternes, pétiolées, échancrées en cœur à leur base, obtuses et obliquement prolongées sur un de leurs côtés, légèrement et

irrégulièrement crénelées sur les bords; leur pétiole est hérissé de longs poils; on en retrouve de plus courts épars à la surface supérieure et sur le bord même du limbe; la surface inférieure est parfaitement glabre; les stipules sont ovales-lancéolées, acuminées ou en forme de triangle allongé, dressées, demi-foliacées, non adhérentes au pétiole, bordées et terminées par de longs cils qui les font paraître frangées.

Les pédoncules naissent solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures; ils sont cylindriques, un peu hérissés et de couleur blanche; ils se divisent en deux rameaux bifides et portent cinq fleurs; il y a une bractée ovale-obtuse marcescente et ciliée, placée à la division du pédoncule sous chaque rameau, une autre plus petite à la bifurcation de ceux-ci, et deux à la base de chaque fleur femelle : ces derniers persistent à la base du fruit. Chaque cime se compose de trois fleurs mâles et deux femelles; la fleur centrale et l'une des deux de chaque rameau sont mâles, les deux autres sont femelles. Les pédicelles proprement dits sont toujours glabres. Après la fleuraison ceux des fleurs mâles se désarticulent à leur base, ceux des fleurs femelles persistent chargés du fruit; les fleurs des deux sexes sont de couleur blanche, d'environ quatre lignes de diamètre.

Le périgone des fleurs mâles, vu avant la fleuraison, présente un bouton comprimé en disque orbiculaire, formé de deux sépales exactement appliqués l'un contre l'autre; entre ces deux grands sépales arrondis et opposés, on trouve le plus souvent deux petits sépales oblongs et très-caducs; mais ces nombres ne sont pas constants : on voit des fleurs qui ont trois grands sépales et un petit, d'autres deux grands

sépales et trois petits, quelques-uns ont deux grands sépales et les deux petits situés à côté de l'autre. Les étamines naissent au centre de la fleur au nombre de douze, disposées en faisceau, mais libres entre elles; chacune d'elles a un filet plus court que l'anthere; celle-ci est jaune, oblongue, terminale obtuse; le connectif paraît une simple dilatation du filet, et porte deux loges séparées l'une de l'autre, qui s'ouvrent du côté extérieur par une fente longitudinale; il arrive çà et là que les anthères sont bifurquées, mais celles-là même n'ont que deux loges.

Le péricône des fleurs femelles se compose de quatre sépales oblongs, tantôt entiers, tantôt bifides; je vois des fleurs ayant tous les sépales entiers, et d'autres qui en ont un ou deux bifides; les stigmates sont au nombre de trois divisés presque jusqu'à la base en deux (rarement trois) branches cylindriques, calleuses, jaunes, épaisses et d'apparence glanduleuse.

Le fruit est ordinairement à trois ailes très-saillantes, dont une double environ de la grandeur des autres; elles sont toutes obtuses au sommet, rétrécies à la base; l'intérieur de l'ovaire est à trois loges, et chaque placenta se prolonge dans la direction de l'une des ailes, chargé sur les deux faces d'un grand nombre de petits ovules. Dans quelques fleurs le fruit est à quatre ailes et quatre loges; la quatrième aile, quand elle existe, est opposée à la plus grande, et l'inégalité des quatre ailes est moins prononcée.

Cette espèce appartient à la section du genre à laquelle je donne le nom de *Anisopteris*, et qui correspond à la première de celles établies par M. Kunth. Comme toutes les

espèces de cette section sont américaines, il est probable que celle-ci est aussi indigène du Nouveau-Monde.

9. MARANTA BICOLOR.

*M. petiolis vaginantibus ad apicem retrorsum pubescentibus, foliorum laminis ovatis mucronatis supernè albido et viridi variegatis subtus rubentibus, racemo subspicato, floribus in fasciculos alternos dispositis.*

*Maranta bicolor.* Bot. reg., t. 786. — Rose. scit., ic. et descr.

Il existe déjà deux bonnes figures de cette curieuse scitaminee du Brésil; mais la première a paru sans être accompagnée de description, et la seconde offre une description trop peu détaillée pour suffire aux amateurs des règles de la symétrie organique.

La plante est basse, peu apparente; sa racine a un tubercule arrondi duquel naissent des fibres charnues; les tiges sortent plusieurs ensemble du collet, presque simples, droites comprimées, entourées par les gaines pétiolaires, et s'élèvent, à l'époque de la floraison, à six ou huit pouces de longueur.

Les feuilles sont, à l'époque de la floraison, solitaires sur chaque tige; on voit en outre, en-dessous de la feuille, une ou deux gaines pétiolaires pointues et dépourvues de limbe; le pétiole a de un et demi à deux pouces de largeur, il est plié dans presque toute sa longueur en forme de gaine, et muni de deux oreillettes saillantes vers le haut; au-dessus de ces oreillettes, il est cylindrique, calleux, un peu brunâtre et garni de poils mols, courts, et rebroussés. Le limbe est ové, mucroné au sommet, un peu échancré en cœur à la base, long de quatre pouces sur trois de largeur, étalé, muni de veines fines qui partent obliquement du faisceau longitudinal et

parmi lesquelles il s'en trouve de place en place de plus fortes qui semblent de vraies nervures pennées; la surface inférieure est pourpre et velue le long des veines; la supérieure est très-glabre, et presque tricolore, c'est-à-dire pâle vers le milieu, verte sur les bords, et marquée de chaque côté de la côte moyenne de cinq à six taches d'un vert foncé, situées entre les nervures secondaires.

Le rameau floral sort de la gaine petiolaire, libre, droit, un peu comprimé, noueux à sa base; les bractées sont oblongues, concaves, un peu embrassantes, dressées, verdâtres, membraneuses au sommet; elles portent à leur aisselle trois ou quatre fleurs; les pédicelles de celles-ci sont uniflores, capillaires, un peu plus courts que la bractée, et s'allongent successivement pour la fleuraison, de telle sorte qu'il sort une fleur par jour de chaque aisselle.

L'ovaire soudé avec le tube du périgone est en forme de toupie, assez courte, et revêtue de poils écailleux, dressés, roides et un peu jaunâtres; la partie libre du périgone présente six lobes disposés sur deux rangs alternes; les trois extérieurs, qui semblent jouer le rôle de calice, sont lancéolés, d'un vert pâle, dressés, persistants, longs de deux lignes; l'un d'eux, qui est l'inférieur, est un peu plus long; les deux supérieurs sont égaux entre eux. Les trois lobes intérieurs, qui occupent la place et ont l'apparence d'une corolle, sont alternes avec les précédens, et presque trois fois plus longs qu'eux, c'est-à-dire de cinq lignes, lancéolés, blancs, membraneux, soudés légèrement par leurs bases, entre eux et avec les organes sexuels.

L'androcée est aussi composée de six parties réunies par

leurs bases; savoir: cinq stériles ou pétaloïdes et une fertile ou anthérifère, trois extérieures d'un blanc mêlé de taches pourpres, et trois intérieures entièrement blanches; le lobe inférieur, qui est le plus grand, est en forme de cœur fortement échancré au sommet en deux lobules ovales obtus; il est blanc, avec une ligne médiane d'un pourpre violet, tendant au sinus; l'un des lobes latéraux est obové, de moitié plus petit que le précédent, marqué au milieu d'une raie violette; le lobe supérieur est concave, calleux, tronqué et bordé de violet au sommet; il renferme les organes sexuels dans sa jeunesse; des trois lobes du rang interne, le premier est oblong, petit, situé entre le second et le troisième du verticille externe; le second est situé entre le premier et le troisième des externes, divisé profondément en deux lobules inégaux, le plus grand dressé, le plus petit déjeté; enfin le troisième est filiforme, adossé au précédent, et porte une anthère oblongue, blanchâtre et uni-loculaire.

Le style s'élève du sommet de l'ovaire, soudé par sa base avec le lobe anthérifère de l'androcée; il est blanc, un peu épais, dressé avant la fécondation, puis courbé, et comme en crochet, terminé par un stigmate à trois lobes très-courts et un peu visqueux vers le centre. Lorsqu'on excite l'anthère avec la pointe d'une aiguille le style se courbe subitement en se dirigeant vers le lobe de l'androcée qui a la forme d'un capuchon; le style se courbe aussi assez subitement de lui-même après la fécondation.

Le fruit n'est pas parvenu à maturité. D'après M. Roscoe, la capsule à sa maturité est velue, et a une seule loge probablement par avortement.

La plante que je viens de décrire avec quelques détails, pour faire comprendre la structure normale des scitaminées, a été envoyée au Jardin de Genève par celui de Liverpool, dans lequel M. Roscoe a fait son grand travail sur cette famille.

10. CALADIUM BICOLOR, *Vent.*

Le Jardin de Genève a reçu de M. Fulchiron deux aroïdes très-voisines du *Caladium bicolor* ordinaire, et qui, malgré quelques différences remarquables, semblent en être de simples variétés, plus grandes, plus robustes, et distinguées par la disposition des taches de leurs feuilles. Je les décrirai ici comme variétés, laissant à ceux qui pourront les comparer de plus près, ou qui suivront leur germination, à les élever, s'il y a lieu, au rang d'espèces.

*B. Caladium bicolor var. pellucida.*  
*Arum pellucidum Fulch! in hort.*

Cette plante est plus grande que l'espèce ordinaire; ses feuilles sont marquées çà et là de taches irrégulières, sphacalées et transparentes; elles sont vertes sur le reste de leur surface; sa hampe est droite, cylindrique, glabre, d'un rouge très-pâle, marquée de petites stries brunes éparses et de deux raies brunes opposées; elle atteint la longueur du pétiole; sa spathe est univalve, ovée à sa base, resserrée au milieu, terminée en limbe ovale un peu aigu; au-dessus de l'étranglement, elle est d'un vert un peu brun et d'une consistance foliacée-coriace; au-dessus elle est de consistance papyracée, et presque de couleur de chair; à l'intérieur sa couleur est d'un pourpre foncé au-dessous de l'étranglement, d'un blanc rosé au-dessus; sa base se prolonge de côté en une espèce de sac large et très-obtus, de sorte que

le spadix semble latéral. Celui-ci est cylindrique, plus étroit vers le milieu, plus court que la spathe; il porte vers sa base des ovaires ou des fleurs femelles nues; vers le haut, des anthères ou des fleurs mâles sans périgone. La partie qui porte les organes ou les fleurs femelles est ovée, celle qui porte les anthères ou les fleurs mâles est cylindracée à peu-près en massue. Les fleurs femelles sont très-serrées les unes contre les autres; leurs ovaires sont roses, presque soudés ensemble, terminés par un stigmate blanc, ponctiforme; les fleurs mâles sont aussi très-serrées, et chacune d'elles forme un disque plane, anguleux, presque en forme de trapèze, émettant par les fentes un pollen blanc.

*C. Caladium bicolor var picta.*

*Arum pictum.* Fulch! in hort. non auct.

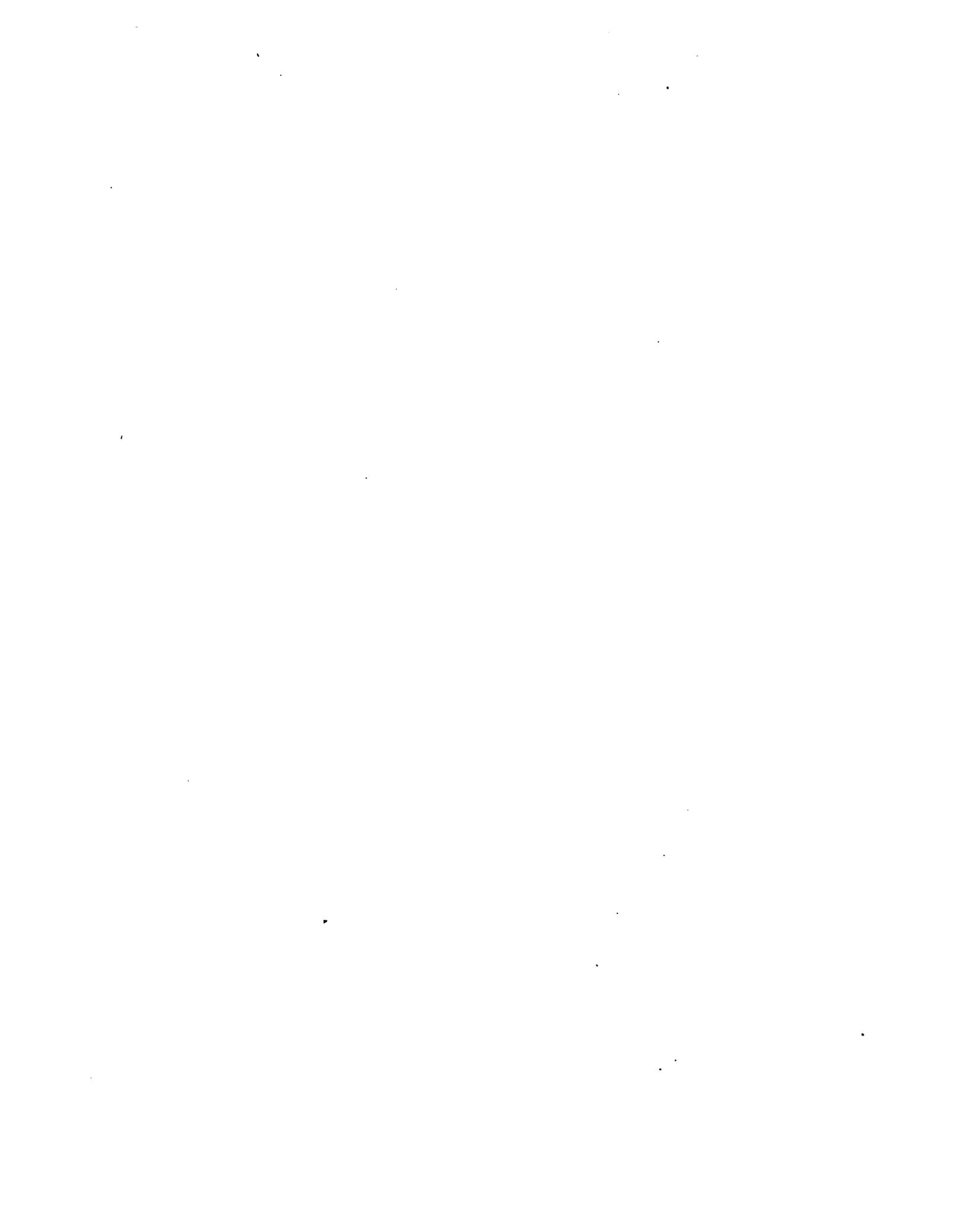
Il ne diffère du *Caladium bicolor* ordinaire que par les caractères suivants: 1<sup>o</sup> Il est double en grandeur dans toutes les parties; 2<sup>o</sup> ses pétioles sont d'une couleur pourprée tirant sur le brun; 3<sup>o</sup> le limbe des feuilles est vert, même dans le centre, et seulement marqué çà et là de taches rouges et demi-transparentes; 4<sup>o</sup> la spathe est verte à sa base, blanche au-dessus de l'étranglement, pâle à l'intérieur, et à peine rougeâtre à sa base.

J'ai eu ces deux variétés en fleur en même temps que le *Caladium bicolor*, et n'ai su y trouver que des différences de couleur, de consistance et de dimensions qui ne m'ont pas paru suffisantes pour motiver des séparations spécifiques; mais ce sont tout au moins des variétés très-remarquables et très-élégantes.

FIN.

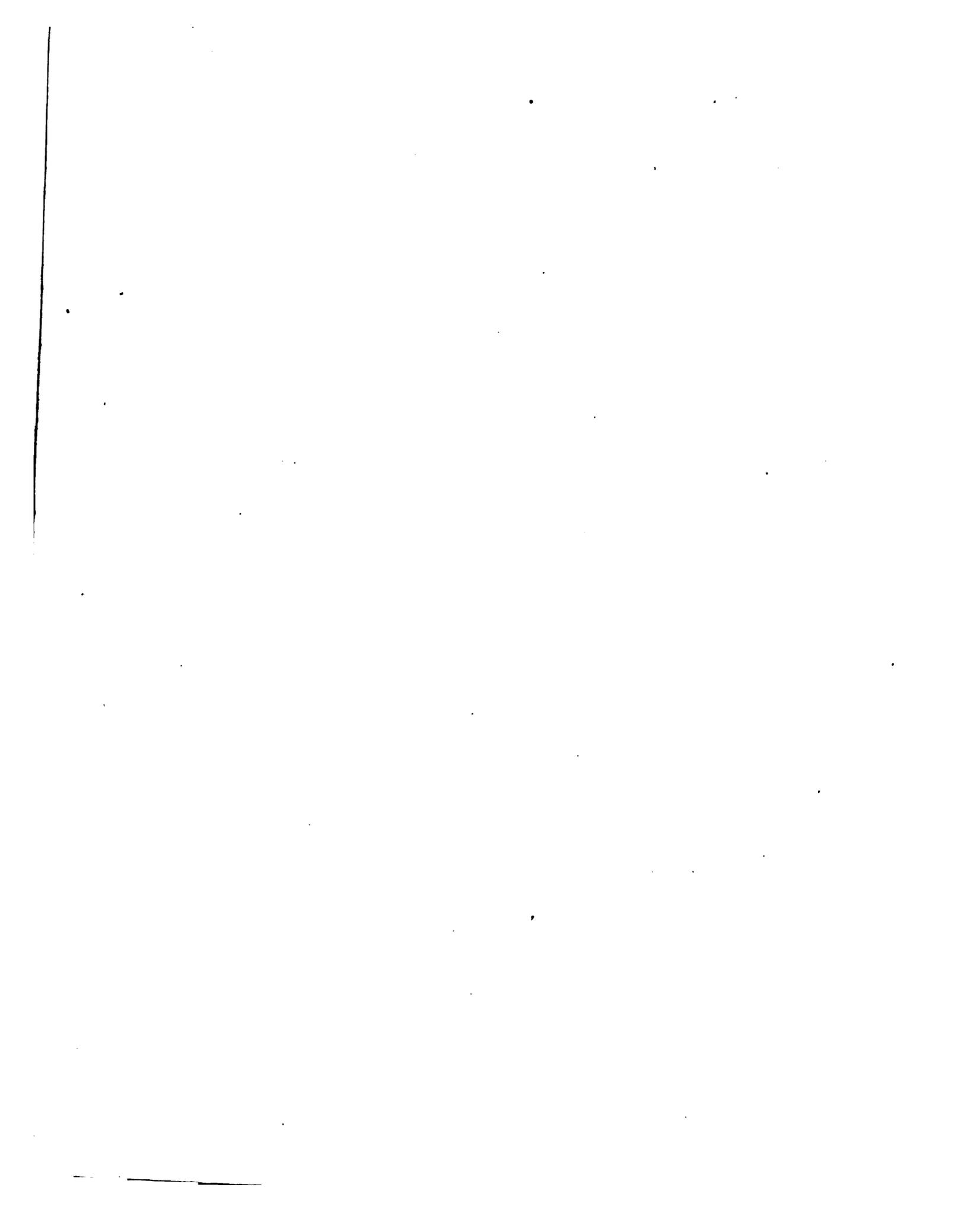


IMPATIENS parviflora .





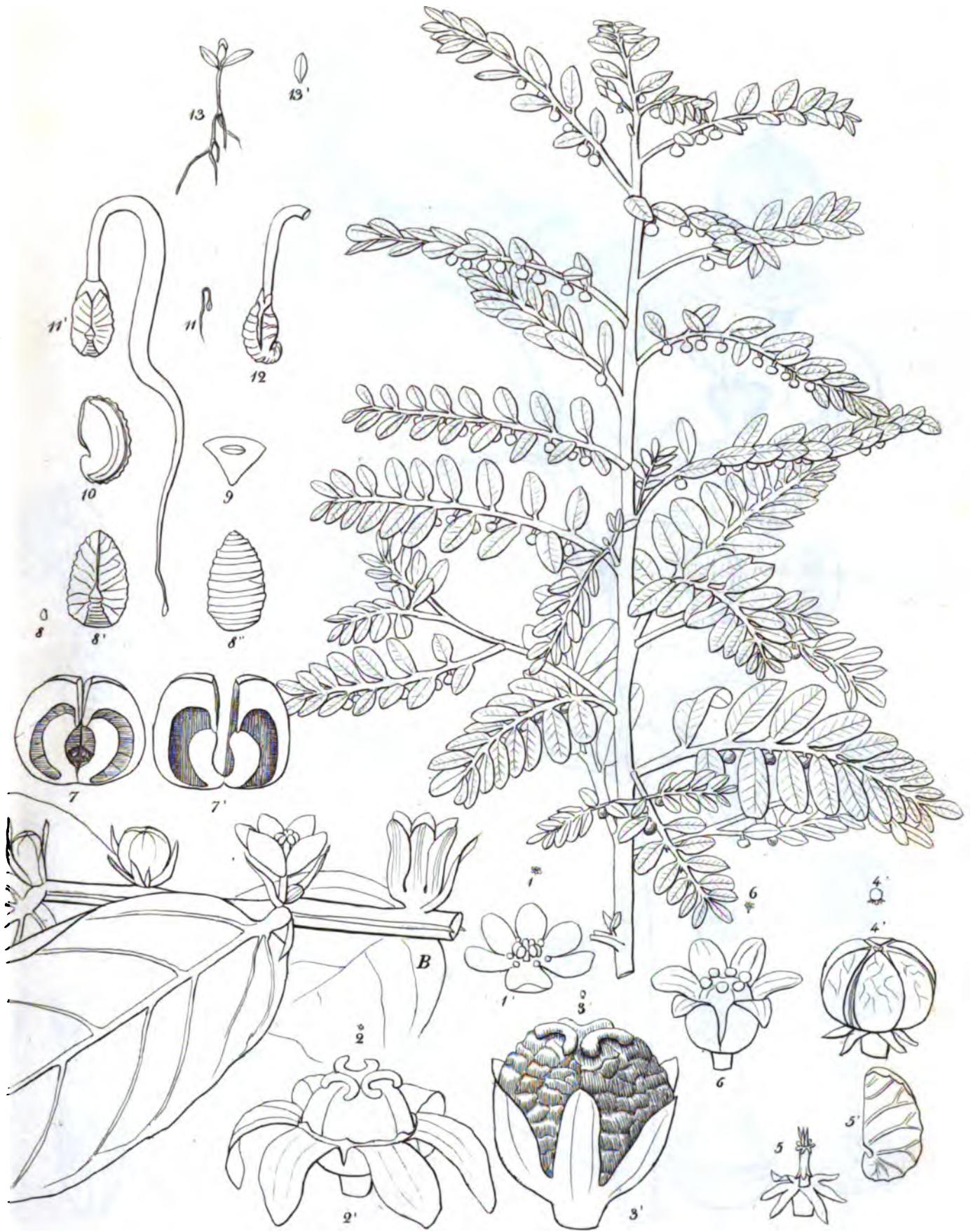
*GYNANDROPSIS ophitocarpa* .





SALVIA Cretica .





PHYLLANTHUS Cantoniensis.

Heyland del. et Sculp.

Vertical line on the left side of the page.

Small horizontal line at the bottom left corner.



**MALACHRA** palmata.



CINQUIÈME NOTICE

SUR

**LES PLANTES RARES**

CULTIVÉES DANS LE

**JARDIN DE GENÈVE,**

[PAR MM. AUG. PYR. ET ALPH. DE CANDOLLE,

Professeurs à l'Académie et Directeurs du Jardin.

1833

DÉPUIS que j'ai publié la quatrième Notice sur les Plantes rares du Jardin, mon fils, M. Alphonse De Candolle, a été nommé professeur honoraire de botanique, et directeur adjoint du Jardin. Appelés ainsi à nous occuper l'un et l'autre des plantes qui se cultivent dans cet établissement, nous continuerons en commun la série des notices destinées à les faire connaître. Chacun de nous y déposera les observations qu'il aura pu faire sur les espèces dont il s'est oc-

cupé; les articles rédigés par M. Augustin Pyramus De Candolle porteront la signature DC, sous laquelle il a été connu des botanistes, avant l'époque où il pouvait espérer que son fils suivrait les mêmes travaux; et ceux rédigés par M. Alphonse De Candolle, porteront la signature Alph. DC., sous laquelle il a commencé à se faire connaître, et pour laquelle j'ose demander ici la bienveillance des botanistes. DC.

---

### ARRACACHA ESCULENTA, PL. I (1).

*Arracacha esculenta*, DC. *Prodr.* 4, p. 244.

J'ai donné en janvier 1829 une Notice, dans la Bibliothèque universelle, pour éveiller l'attention sur un végétal remarquable par ses qualités alimentaires, qui croit dans les montagnes de la Nouvelle-Grenade. Je ne connaissais alors l'Arracacha que par les descriptions de MM. Bancroft et Hooker, et par des feuilles que je possédais dans mon herbier, sans fleurs ni fruit. Avec des documens aussi imparfaits, j'avais cependant reconnu que l'Arracacha ne pouvait être con-

---

(1) Cette Notice a été lue à la Société Helvétique séante à Saint Gall, le 28 juillet 1830.

fondu avec le *Conium*, comme le voulaient MM. Kunth et Hooker, mais qu'il devait former un genre particulier, comme M. Bancroft l'avait proposé, et que ce genre comprenait deux espèces, savoir : l'*A. moschata*, décrit par M. Kunth, et l'*A. esculenta*, décrit par M. Hooker, l'un et l'autre sous le nom de *Conium*.

Dès lors, j'étais entré en relation avec M. Vargas, habile naturaliste, habitant Caracas, et qui le premier avait fait connaître toute l'importance de l'*Arracacha esculenta* : il a bien voulu nous envoyer à M. Philippe Mercier (1), et à moi, des tubercules de cette plante, qui, dans la patrie même de la pomme de terre, rivalise avec elle par son utilité, et la dépasse par sa fécondité; car dans ce climat privilégié, elle rapporte, dit-on, jusqu'à quarante pour un. On a l'habitude de ne la multiplier que par ses tubercules. Ceux-ci donnent une fécule abondante, dont M. Vargas nous a aussi envoyé; cette fécule est très-blanche, d'une apparence et d'une consistance qui ressemble beaucoup à l'arrowroot, et d'une saveur agréable, ainsi que nous l'avons éprouvé.

Les tubercules que nous avons reçus de M. Vargas, sont arrivés à Genève, le 25 mai dernier. La 1<sup>re</sup> fig. de la Pl. I, les représente de grandeur naturelle. Nous avons à l'instant voulu assurer la reproduction de ce végétal important, en l'envoyant dans les pays plus favorisés que le

---

(1) Dès lors nous avons eu la douleur de perdre cet estimable ami, ce botaniste zélé pour la science, et nous consignons ici les regrets de tous ceux qui l'ont connu et les nôtres en particulier.

nôtre par leur climat. En conséquence, des tubercules ont été de suite envoyés aux Jardins botaniques de Montpellier, de Toulon et de Turin, à la pépinière de M. Audibert, à Tarascon, et au jardin de S. A. le grand-duc de Toscane, à Florence. Ceux qui nous restaient après ces envois ont été placés dans de grands vases, remplis de bon terreau et mis en serre chaude, comme leur patrie semblait l'indiquer. Ils y ont poussé si rapidement, que nous les avons sortis au bout de peu de jours, pour les mettre partie en pleine terre, partie en serre tempérée; mais ceux-ci ont encore poussé si vivement que nous avons dû les en retirer, pour les mettre en plein air. Nous en avons actuellement huit pieds dans quatre situations assez différentes du Jardin botanique: six en terre ordinaire, deux en terre de bruyère. Tous ont poussé avec vigueur; mais ceux qui paraissent en meilleur état sont en terre de bruyère, à l'ombre. Au bout de six semaines de plantation, nos arracacha ont atteint environ deux pieds de hauteur; ils sont en pleine fleur, quelques-uns ont déjà noué des fruits qui sont à moitié mûrs. Leurs racines, qui ont poussé une multitude immense de fibrilles, n'ont cependant point encore formé de tubercules. On voit par ces détails que cette plante paraît douée d'une grande activité de végétation, et que notre climat d'été, bien loin de ne pas être assez chaud, semblerait presque l'être trop. Quant aux froids de l'hiver, sa racine qui sera hors de terre ne doit pas les redouter plus que les tubercules de pommes de terre ou de Dahlia. Si nous avons cette année même des graines ou des tubercules, nous pourrions en varier la culture et l'étendre dans des limites qui permettent de l'apprécier sous le rap-

port agricole. En attendant cette épreuve capitale, nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter ici une description botanique et une planche soignée de cette plante.

La racine que nous avons plantée et dont nous présentons ici une figure, faite au moment même de son arrivée, est un tubercule conique, grisâtre à l'extérieur, d'un blanc jaunâtre à l'intérieur, tronqué nettement à sa base, un peu pointu au sommet; c'est par cette sommité que ce tubercule pousse sa tige: dans un ou deux des tubercules que nous avons reçus, il y avait en outre une espèce de bourgeon latéral. Après six semaines de plantation il était sorti de la partie inférieure du tubercule, soit de la base ou cône, une foule de fibrilles blanches, menues, rameuses, mais où l'on ne voit point de tubercules. Naîtront-elles plus tard, ou bien nos plantes, se disposant à produire des graines, ce qu'elles font rarement dans leur pays natal, seront-elles dépourvues de tubercules, c'est ce que le temps nous apprendra.

La tige est herbacée, cylindrique, lisse, droite, haute de deux pieds, couverte d'une poussière glauque très-fine. Dans les sols maigres elle est simple ou peu rameuse; dans la terre de bruyère elle se ramifie dès la base en quelques branches allongées.

Les feuilles sont parfaitement glabres et d'un beau vert, plus foncé dans les pieds placés en terre de bruyère. Celles qui naissent près de la racine ont un pétiole long de six à huit pouces, étalé, cylindrique, creusé en-dessus par un fort sillon ou un canal étroit, évasé à sa base en une gaine.

embrassante. Ce pétiole porte à son sommet trois segmens, tous pétiolulés, mais celui du milieu plus longuement que les deux latéraux. Ces segmens sont à trois partitions, d'environ deux pouces de longueur, tantôt réunies par leur base seulement, tantôt un peu plus soudées, ce qui a lieu surtout dans les segmens latéraux. Ces partitions ou lobes sont ovales-lancéolés, acuminés, incisés latéralement en dents grosses, irrégulières et aiguës, souvent elles-mêmes dentées; les dentelures se terminent par une légère callosité blanchâtre. Les feuilles de la tige sont alternes et ont un pétiole d'autant plus court qu'on approche plus près du sommet. Leurs lobes deviennent aussi graduellement plus étroits et moins dentés. Les feuilles qui naissent sous les rameaux floraux sont sessiles, à trois partitions oblongues, aiguës, presque entières. Lorsque la tige se bifurque, ces feuilles florales sont opposées.

Les ombelles naissent le plus souvent terminales, mais selon le mode divers d'accroissement des tiges et des rameaux, on en trouve sur les mêmes pieds, quelques-unes axillaires ou opposées aux feuilles, ou portées sur des rameaux opposés, qui, joints au terminal, déterminent une tige trifide au sommet. Dans tous les cas elles sont portées sur un pédoncule assez semblable aux rameaux ordinaires, mais plus serré et très-légèrement pubescent. L'involucre général est nul ou réduit à une petite foliole simple et peu apparente. L'ombelle se compose de huit à onze rayons un peu raides, striés, longs de dix à douze lignes.

Les ombelles partielles ont un involucelle de cinq à six folioles subulées, petites, aiguës, et de la longueur des pédicelles

partiels ; ceux-ci sont au nombre de douze à treize , longs de deux lignes dans les fleurs stériles , et dépassant à peine une ligne dans les fleurs fertiles. Le limbe du calice est vert , très-court , entier ou légèrement sinueux , quelquefois à peine visible. Les pétales sont d'un jaune verdâtre sale , avec la nervure moyenne de couleur un peu pourprée ; ils sont ovales , lancéolés , longs d'une ligne , très-entiers , terminés par une pointe aiguë qui se recourbe en-dedans , munis d'une côte moyenne saillante à l'intérieur , sous forme de très-petite crête. Les étamines naissent entre les pétales et sont , dans l'estivation , courbées au sommet vers le centre de la fleur comme les pétales eux-mêmes , puis dressées et deux fois plus longues que la corolle ; leurs filets sont en forme d'âlène , de couleur pourpre-violette assez foncée ; leurs anthères d'un jaune verdâtre , orbiculaires , attachées au sommet du filet par le milieu de leur dos et comme peltées. Elles s'ouvrent en avant par deux fentes , et répandent un pollen blanchâtre. Les stylopo- des sont épais , verdâtres , charnus , déprimés , demi circu- laires , un peu ondulés. Les styles droits , à peine divergens , plus courts que les étamines , jaunâtres , un peu rougeâtres au sommet ; celui-ci est aigu , à peine légèrement papilleux , mais un peu gluant. Les styles , ainsi que le bord du calyce , persistent sur le fruit. Celui-ci , que je n'ai pas encore vu à sa maturité absolue , est un peu comprimé par le côté des méricarpes , tronqué à son sommet et marqué de dix côtes obtuses et non crénelées. Chaque méricarpe a cinq côtes en forme de nervures très-saillantes , d'un vert foncé. Les vallécules sont brunes , munies chacune d'un seul canal oléifère

(vitta) ; la commissure est étroite, peut-être sans canaux oléifères. L'albumen est un peu concave du côté interne.

J'ai vu dans quelques fleurs (une ou deux sur deux ou trois cents), une des dents du calyce prolongée en une petite languette linéaire. J'ai vu aussi çà et là trois styles au lieu de deux, et dans une seule fleur j'ai vu entre les trois styles une espèce de corpuscule oblong et saillant dont j'ignore la nature. Lorsque les fleurs avortent, ce qui arrive aux trois quarts environ de chaque ombellule, on trouve après la fleuraison un corps globuleux déprimé qui représente l'ovaire, couronné par le stylopode, mais dépourvu de styles.

Tel était l'état de notre culture d'arracacha à la fin de juillet 1830 ; mais dès le milieu du mois d'août, l'avortement des fruits, même de ceux qui semblaient être en meilleur état, a continué graduellement, et à la fin d'août il ne restait plus sur aucun des pieds aucune espérance d'avoir de la graine. J'ai conservé encore celle de voir les tubercules produire alors des jets ou de nouveaux tubercules, mais j'ai encore été déçu dans cette attente ; lorsqu'à l'automne les feuilles se sont fanées, j'ai retrouvé les tubercules simples, solitaires, et semblables à ceux qui avaient été plantés, sauf qu'ils étaient flasques et comme épuisés. Conservés encore avec soin dans la serre, ils ont péri sans reproduire de nouvelles feuilles. Les mêmes phénomènes de stérilité et d'avortement ont eu lieu dans tous les jardins auxquels j'avais envoyé des tubercules. Il me paraît que la faute qui a été commise par nous et par tous les autres directeurs de jardins, a été de laisser fleurir la plante. J'engage ceux qui pourront à l'avenir en obtenir des tubercules, à essayer de pincer la tige

avant la floraison, afin de forcer la sève nourricière à se porter sur les racines. J'ai cru cependant devoir donner en détail l'histoire de cette tentative, afin que cette mauvaise réussite serve au moins à mieux diriger de nouveaux essais.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

Fig. 1, la racine dessinée à son arrivée; 2 la partie supérieure de la plante en fleurs; 3 une feuille radicale; 4 ombelle dont l'on a coupé tous les rayons excepté un; 5 la fleur entière grossie avec les étamines épanouies; 6 une fleur centrale; 7 le bouton grossi avec les styles saillans; 8 le pistil entier grossi; 9 une sommité d'étamine vue par-devant; 10 ladite vue par-derrrière; 11 coupe transversale de l'anthère; 12 le fruit un peu avant la maturité absolue; 13 sa coupe transversale; 14 un des méricarpes vu par le côté interne; 15 la fleur centrale vue après la floraison pour montrer le disque; 16 une fleur entière à trois styles encore en bouton; 17 la même dont on a enlevé les pétales.

DC.

## 2. HETERONOMA SUBTRIPLINERVIUM.

*Melastoma subtripplinervium*; *Link et Otto abbild. neuer. 1. t. 24.*

*Melastoma Mexicana*; *Hortul.*

Cette plante a fleuri pour la première fois dans notre ville, dans les serres de M. Fontaine, jardinier intelligent et zélé, qui introduit fréquemment des objets nouveaux dans nos cultures, et qui dès lors a donné une jeune plante de cette espèce au Jardin botanique.

Elle est bien décrite et élégamment représentée dans l'ou-

vrage de MM. Link et Otto, cité en tête de cet article, et je n'en aurais fait aucune mention si je n'avais encore quelques détails à ajouter, et surtout quelques observations à présenter sur le genre auquel on doit la rapporter.

Cette Mélastomacée frappe dès la première vue, parce que ses feuilles sont presque rigoureusement penninerves, et non triplinerves, comme le sont la plupart de celles de cette famille. La différence est qu'en général dans les Mélastomacées, la paire inférieure des nervures latérales est plus grosse et plus forte que les autres, et donne à la feuille l'aspect d'avoir trois nervures principales. Ici, au contraire, cette paire est à peine plus grande que les autres. Avant d'avoir reconnu cette plante dans l'ouvrage cité, je lui avais donné le nom spécifique de *subpenninervium*, pour exprimer cette circonstance. Le nom que j'ai dû admettre par respect pour l'antériorité fait allusion à la même circonstance.

Les fleurs sont blanches, inodores, disposées en un thyrses corymboïde, à rameaux trichotomes, dont le pédicelle central fleurit le premier. Le tube du calice est ovale-globuleux, non (strictement parlant) adhérent à l'ovaire, mais recouvrant cet organe, chargé à l'extérieur de quelques poils roides, dépourvu de nervures, divisé en quatre lobes blancs glabres, ovales, lancéolés, très-aigus et verdâtres au sommet. Les pétales, aussi au nombre de quatre, sont égaux entre eux, un peu plus longs que les lobes du calice, alternes avec eux, presque orbiculaires, un peu rétrécis à leur base, très-obtus au sommet, disposés en estivation spirale, et formant un bouton conique avant la floraison. Les étamines,

au nombre de huit, sont, ainsi que les pétales, insérées au sommet du tube du calice, et infléchies en-dedans du calice avant la floraison. Les quatre alternes avec les pétales, ou situées devant les sépales sont *stériles*; à filet grêle et allongé; à anthère, dont le connectif est long, blanc, courbé et prolongé par en bas en deux éperons courbes; à loges oblongues, blanchâtres, ridées transversalement, marquées d'un sillon longitudinal et dépourvues de pollen. Les quatre alternes avec les précédentes, ou situées devant les pétales, sont fertiles; à filet blanc, simple, de moitié plus court que les pétales; à connectif peu ou point apparent; à anthère terminale, ou insérée par la base au sommet du filet, oblongue, jaune, à deux loges qui s'ouvrent au sommet par un pore, qui, dans l'individu que nous décrivons, est oblitéré; de cette clôture accidentelle de l'anthère a résulté probablement l'avortement des graines. L'ovaire est libre, blanchâtre, globuleux, à huit sillons, à quatre loges polyspermes. Le style est blanc, cylindrique, un peu courbé, de la longueur des étamines fertiles, terminé par un stigmate ponctiforme.

Cette plante appartient évidemment au genre *Heteronoma*, établi dans le *Prodromus* (vol. III, p. 122), sur une autre espèce; mais elle oblige à modifier légèrement le caractère du genre et de l'espèce primitive, comme suit :

*HETERONOMA DC.* — Calyx tubulosus, lobis 4, ovali-triangularibus acutis persistentibus. Petala 4 ovalia aut orbiculata, submucronata aut obtusa. Stam. 8, alterna sepalis opposita sterilia, alterna petalis opposita fertilia. Connectivum stam. sterilium basi breviter bical-

caratum aut bituberculatum. Capsula 4—locul. calycis tubo æqualis. Semina cochleata compressa transverse rugulosa scabra striis dorso parallelis. — Herbæ ex America calidiore ortæ, glabræ aut ad angulos nervove scabræ. Rami tetragoni. Folia petiolata ovata acuta. Thyrsi corymbosi laxi terminales. Flores rosei aut albi. Nomen ex στερος diversus νόμα, νόματος lex.

1. *H. diversifolium* (DC. Prod. 3, p. 122), foliis quintuplinerviis, cujusque jugi inæqualibus, petalis mucronato-acutis, staminum steriliurn connectivo basi bicalcarato. ♀ in Mexico et Peruvia. *Rhexia diversifolia* Bonpl. h. t. 45. *Heteronoma diversifolia*, Link et Otto, abb. neu., t. 37. *Rhexia inæqualifolia* fl. mex. ic. ined. Flores rosei (v. s.) ,

2. *H. subtriplinervium*, foliis subpenninerviis vix triplinerviis æqualibus, petalis obtusissimis, staminum steriliurn connectivo basi bicalcarato. ♀ in Mexico. *Het. subtriplinervium*, Link et Otto, abb. neu. t. 24. Flores albi (v. v.)  
DC.

---

### 3. CLEOME CRENOPETALA, PL. II.

Cette espèce, fort élégante, provient de graines recueillies sur les bords de l'Uruguay, en Amérique, données par M. Hooker. Elle se trouvait désignée sous le nom de *C. vir-*

*gata*, mais c'est évidemment une erreur. Ne pouvant la rapporter à aucune espèce actuellement connue, je la nomme *C. crenopetala*, et je la caractérise comme suit :

Plante grêle, haute d'un pied, herbacée, droite, simple, légèrement velue, et un peu glutineuse vers le haut, terminée par huit ou dix fleurs pédicellées axillaires. Feuilles à trois folioles; pétiole long de  $1\frac{1}{2}$  pouce; folioles linéaires-lancéolés, bordés de poils glanduleux, longs de dix à douze lignes, larges de deux à trois, peu pointus. Toutes les parties herbacées ont une odeur pénétrante, aromatique. Les feuilles supérieures sont de plus en plus petites, bractéiformes, réduites au foliole terminal. Les pédicelles grêles, longs de six à dix lignes. Calice divisé en quatre lobes linéaires acuminés, recourbés, longs de  $1\frac{1}{2}$  ligne seulement, rougeâtres sur leurs bords, légèrement glanduleux. Les pétales, au nombre de quatre, sont petits, dentelés, d'un blanc rosé, rétrécis à leur base en un filet très-mince, longs en tout de trois lignes environ. Le torus convexe est renflé du côté supérieur ou voisin de l'axe, mais deux des pétales naissent au-dessous de ce renflement. Des six étamines qui sont en apparence, sur un même verticille, autour de la base de l'ovaire, deux sont opposées aux pétales supérieurs, deux entre les pétales inférieurs et supérieurs, et deux entre les pétales inférieurs; elles sont près de deux fois plus longues que les pétales, et colorées en rouge. Les siliques, un peu velues, sont supportées par un pédicelle long de quatre lignes, c'est-à-dire un peu plus court qu'elles-mêmes, du moins à la fin de la floraison. Leur cloison est transversale, relativement à l'axe de la plante.

Cette espèce paraît se rapporter à la seconde section du genre *Cleome*, tel qu'il est arrangé dans le *Prodromus*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Fig. 1 et 2 bouton; 3 commencement de la floraison; 4 étamine; 5 fleur épanouie; 6 la même vue de face.

ALPH. DC.

---

4. *ARENARIA CHILENSIS*.

Cette espèce, de la section des *Arenaria*, munies de stipules, est née de graines du Chili, envoyées par M. le docteur Bertero, dont la fin malheureuse devient chaque jour plus vraisemblable, et excite à juste titre les regrets du monde savant.

Je n'ai pas retrouvé cette plante parmi celles que notre infortuné voyageur et ami avait desséchées et envoyées à mon père. Elle paraît une espèce nouvelle. Sa tige est très-ramifiée, délicate, longue de trois à cinq pouces, velue, ainsi que toute la plante, un peu visqueuse et de couleur verte. Les rameaux sont renflés à leur origine, d'ailleurs cylindriques et unis. Les feuilles opposées, filiformes, un peu comprimées, longues de six à douze lignes, c'est-à-dire à peu près égales aux entre-nœuds. Les fleurs terminent des pédoncules longs d'un pouce, divergens, surtout après la

floraison. Les lobes du calice sont lancéolés, bordés d'une membrane; les pétales, au nombre de cinq, ovales, lancéolés, de moitié plus courts que les sépales; les étamines au nombre de dix, aussi plus courtes que le calice. L'ovaire dépasse à peine les sépales; il se divise en trois valves. Les graines sont attachées à un placenta central, qui persiste après la chute des valves; elles sont pyriformes, dépourvues de membranes, noirâtres, unies, du moins lorsqu'on les voit sous une loupe de force ordinaire.

Elle paraît différer de l'*A. sperguloides*, h. bonn. cat. ann. 1832, qui est du même pays, par des graines dépourvues de membranes.

ALPH. DC.

---

## 5. OXALIS DEPPEI.

*O. acaulis, foliolis 4 obcordatis pilosis subtus glaucescentibus, scapis umbelliferis 5-8-floris, corolla purpurea, stylis brevissimis, staminibus brevioribus.*

*Oxalis Deppei; Lodd. bot. cab. t. 1500.*

*Oxalis tetraphylla; Link et Otto Abild. t. 11 (non Cav.)*

Nous avons eu en fleur, en même temps, au mois de juiu, cette espèce et l'*O. tetraphylla* Cav., que l'on a confondue avec elle, à cause de l'imperfection de la description de Cavanilles. L'*Oxalis tetraphylla* de Cavanilles est une espèce ancienne dans les jardins, qui a les fleurs d'un rose violet,

les folioles glabres et très-échancrés à leur extrémité, et, enfin, les styles beaucoup plus longs que les étamines les plus longues. Au contraire l'*Oxalis Deppei* du *Botanical cabinet*, espèce originaire du Mexique, a les pétioles et les folioles munis de longs poils, les folioles moins cordiformes, la corolle d'un rouge vif, et surtout les styles plus courts que les étamines inférieures. Notre plante ne diffère sensiblement des deux figures citées que par des lobes du calice plus obtus. Les folioles sont presque toujours tachetés de brun aux deux tiers de leur longueur.

ALPH. DC.

---

## 6. ASTRAGALUS MEXICANUS, PL. III.

Cet Astragale, provenant de graines des bords de la rivière de Guadelupe envoyées par M. Berlandier, se rapproche de l'*A. caryocarpus* (Bot. reg. t. 176); mais il en diffère néanmoins par de bons caractères.

La tige est haute de quatre à huit pouces, ascendente, divisée dès la base, herbacée, rougeâtre, et couverte de quelques poils couchés. Les feuilles longues de trois à quatre pouces, munies de cinq à neuf paires de folioles ovales, plus ou moins mucronés, longs de trois à cinq lignes, larges de deux à trois, velus en-dessous et sur les bords. Stipules opposées, distinctes, ovales-lancéolées, très-pointues, ciliées, un peu plus longues que les folioles. Pédoncule de quatre

pouces de longueur. Bractées linéaires-lancéolées, velues. Fleurs au nombre de sept ou huit, formant des épis ovoïdes. Calice couvert de poils couchés; tube de quatre lignes de long, cylindrique, un peu renflé du côté supérieur, rougeâtre, plus long que les bractées; lobes linéaires, d'une ligne et demie de long. Corolle double du calice pour la longueur; étendard relevé au sommet et sur les bords, jaunâtre au milieu du côté intérieur, de couleur rosée sur le dos et à l'extrémité, où il se divise en deux lobes obtus; ailes lancéolées un peu plus courtes que l'étendard, rétrécies à la base en filets blanchâtres et linéaires dans une longueur de quatre lignes, puis élargies en une membrane violette, lancéolée, soudée à moitié avec la carène. Celle-ci, plus courte que les ailes, recourbée en-dedans et de couleur violette. Etamines diadelphes (9—1), de la longueur de la carène. Pollen de couleur orange. Style subulé, recourbé à la partie supérieure. Ovaire glabre fusiforme. Ovules en grand nombre sur deux rangs.

Cette espèce diffère de l'*A. caryocarpus*, principalement par la plus grande largeur de ses folioles et par la couleur de la corolle, qui est variée et non uniformément violette.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Fig. 1 parties de la corolle; 2 étamines; 3 *id.*; 4 calice; 5 pistil.

ALPH. DC.

## 7. POMADERRIS ASPERA, PL. IV.

Nous avons reçu, sous le nom de *Pomaderris tomentosa*, un petit arbuste qui paraît être le *P. aspera* Sieb. *plant. exs. nov. holl. n. 211*. Il est rameux, et haut de plus de deux pieds. Les jeunes branches ainsi que les pétioles et les pédoncules sont couverts d'un duvet épais, blanchâtre, floconneux, composé de poils étoilés. Les feuilles sont ovales, obtuses, scabres à leur surface supérieure, velues et blanchâtres en-dessous. Des panicules multiflores allongées terminent les rameaux.

Cette inflorescence, ainsi que la forme des feuilles, existent dans deux espèces, le *P. apetala* Labill. et *P. aspera* Sieb. Les feuilles de la première de ces deux espèces sont tantôt lisses, tantôt scabres à leur surface supérieure; mais la plante que je décris diffère du *P. apetala*, en ce que les lobes du calice sont toujours recoquillés sur les pédicelles; tandis que dans la planche de Labillardière et dans les échantillons authentiques envoyés par cet auteur, les lobes du calice sont seulement étalés. Le duvet qui recouvre les jeunes rameaux et les pédoncules de notre plante est aussi plus abondant que dans le *P. apetala*. Notre échantillon du *P. aspera* envoyé par Sieber n'est qu'en bouton, mais il ressemble beaucoup à notre plante. D'après cela, il nous paraît que les phrases qui peuvent caractériser ces deux espèces, sont les suivantes:

*P. aspera* Sieb. foliis ovato-lanceolatis vel ovatis irregulariter serratis, superne pube stellata scabris subtus villis stellatis cano-tomentosis, petiolis et pedunculis valde cano-tomentosis, lobis calycinis revolutis.

*P. apetala* Labill. foliis ovato-lanceolatis vel ovatis irregulariter serratis, superne glabris aut pube stellata scabris, subtus villis stellatis cano-tomentosis, petiolis et pedunculis cano-pubescentibus, lobis calycinis patentibus.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

Fig. 1 fleur; 2 étamine; 3 fascicule de poils; 4 fruit; 5 coupe de fruit; 6 graine; 7 embryon.

ALPH. DC.

## 8. SEDUM HYBRIDUM.

Cette espèce nous a été envoyée du Jardin de Paris, sous le nom de *S. crenatum*, et de celui de Crzminiec, sous celui de *S. altaicum*. Ce dernier a les fleurs plus grandes que dans le premier; mais tous deux se rapportent bien à la planche de Murray, nouv. comm. Goetting 6, t. 5. Tous deux ont fleuri dans la dernière quinzaine de juin, c'est-à-dire, un mois ou deux avant le *Sedum Aizoon*.

ALPH. DC.

9. **GILIA BERTERII, PL. V.**

L'infortuné docteur Bertero, à qui je dédie cette espèce, nous en avait envoyé des graines du Chili, en la désignant comme un genre nouveau, voisin du *Gilia*. Voici la description que j'en ai faite au Jardin :

Tige annuelle, haute de trois pouces, rameuse; à rameaux divergens à angle droit, couverts de poils blancs renversés, et presque couchés sur la surface. Feuilles alternes, pinnatifides, linéaires et à segmens linéaires, longues de six à douze lignes, larges d'une ligne, sessiles, canaliculées, velues principalement vers la base: lobes au nombre de trois à cinq de chaque côté, longs de deux à trois lignes, terminés par une pointe blanche et raide, glabres, simples ou subdivisés en deux.

Fleurs en tête, peu apparentes, aux extrémités de la tige et des rameaux, sessiles, entourées de bractées plus longues qu'elles-mêmes, ovales, aiguës, très-dentées, laineuses à la base et sur les bords, lesquels sont blanchâtres et membraneux. La tête centrale fleurit la première, et la floraison est centrifuge dans chaque tête.

Calice infundibuliforme, tube blanchâtre, long de deux lignes, dépourvu de nervures au commencement de la floraison, puis présentant cinq nervures verdâtres, couvert au sommet de poils mous et blanchâtres; lobes au nombre de cinq, plus courts que le tube, divisés en trois dents vertes,

terminées par des pointes blanches, la centrale plus longue que les deux latérales. Corolle tubuleuse, mince, gamopétale, insérée à la base du tube du calice, un peu plus courte que lui, glabre, terminée par cinq lobes arrondis, à peine longs d'une demi-ligne, de couleur violette pâle, tandis que le tube est presque blanc. Cinq étamines insérées entre les lobes de la corolle, ou plutôt soudées avec le tube, jusque près des lobes, et libres au sommet, où elles portent des anthères biloculaires, très-petites, pleines de pollen jaune. Les loges sont rapprochées au point d'insertion sur le filet, et vont en divergeant vers le bas de la fleur. Ovaire libre, situé au fond du calice, et comme adhérent avec lui, lorsque la corolle est tombée. Style filiforme un peu plus court que le tube de la corolle, se détachant de l'ovaire à la fin de la floraison, terminé par deux stigmates filiformes, un peu velus, très-courts. L'ovaire est ovoïde, long d'une demi-ligne (pendant la floraison) glabre, contenant quatre à six ovules, répartis dans deux loges.

Les graines (vues au mois d'octobre) sont au nombre de deux à cinq, contenues et pressées dans un sac membraneux ovoïde, de la longueur du tube du calice, mais non adhérent; elles sont entourées de mucosité, ovoïdes, comprimées, droites, comme superposées, longues d'une demi ligne, brunes et ponctuées. Il y a un albumen, et à la base un embryon cylindrique, long du quart de la longueur de l'albumen, de couleur verte, formé d'une radicule obtuse et de deux cotylédons appliqués par leur face.

M. Bertero croyait que cette plante devait constituer un nouveau genre voisin du *Gilia*; mais la seule différence que

j'aie pu voir, c'est que dans le *Gilia*, il y a trois stigmates, et trois loges, tandis que dans notre plante je n'en ai vu que deux. Il paraît même qu'il y a quelquefois trois loges et deux stigmates, du moins M. Heyland, auteur du dessin, me l'a affirmé. Cette différence me paraît trop légère pour établir un genre, d'autant plus que notre plante ressemble pour le port, au *G. pungens* Hook (bot. reg., t. 2977), et à l'*Ipomopsis inconspicua* (Sm. exot. bot., t. 14), qui paraît rentrer dans le même genre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

Fig. 1 fleurs à l'aisselle de bractées; 2 calice grossi et étalé; 3 corolle; 4 corolle ouverte; 5 étamines; 6 pistil; 7 fruit; 8 fruit coupé en long.

ALPH. DC.

---

10. VERBENA BRACTEOSA.

Nous avons cultivé cette espèce, de graines envoyées du Chili par le docteur Bertero. Michaux, qui l'a décrite le premier, l'avait découverte dans l'Amérique septentrionale.

ALPH. DC.

---

## 11. LYCIUM CHILENSE.

*Lycium chilense*; *Miers et Bertero ined.*

M. le docteur Bertero nous a envoyé, en 1831, des graines d'un *Lycium*, sous ce nom probablement inédit, donné par le voyageur Miers. Cette plante, placée un peu imprudemment en pleine terre, a néanmoins supporté un hiver qui, sans être des plus rigoureux pour notre pays, a fait périr beaucoup d'arbustes. Sous ce rapport, ce *Lycium* deviendra peut-être de quelque intérêt en Europe.

La tige est, à la seconde année, haute d'un demi-pied, rameuse, droite, glabre, recouverte d'une écorce blanchâtre. Les feuilles sont nombreuses, alternes, oblongues, de consistance épaisse, entières ou un peu sinuées, obtuses, longues de six lignes, larges de trois, rétrécies en un court pétiole, velues sur les bords et vers la base. Les fleurs sont penchées, solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures, supportées par des pédoncules velus, de trois lignes de longueur, ordinairement penchés. Calice 5-fide, velu, long de deux à trois lignes, à tube hémisphérique, et à lobes pointus. Corolle 5-fide, longue de 4 lignes environ, en entonnoir très-ouvert, velue extérieurement à sa base, d'un jaune clair sale, à lobes ovales, marbrés de violet dans le milieu. Les

poils qui se trouvent sur les feuilles, les pédoncules, le calice et la corolle sont étoilés à leur extrémité. Dans le bouton qui est oblong et obtus, les lobes de la corolle sont imbriqués, se recouvrant de droite à gauche, sauf un lobe qui est recouvert sur les deux bords. Cinq étamines alternes avec les lobes de la corolle naissent du milieu de son tube; leurs filets, entourés de poils à la base, sont glabres divisés au-dessus, filiformes, longs de deux lignes; les anthères en deux loges ovoïdes, oscillantes, longues d'une ligne, d'un jaune clair. Les grains de pollen ovoïdes, lisses, fort petits. L'ovaire est arrondi, glabre. Le style filiforme, glabre, un peu plus long que les étamines, mais plus court que la corolle, terminé par un stigmate en tête, velu, d'un vert foncé. La baie est penchée, ovoïde, glabre, longue de quatre lignes, de couleur d'abord orange, puis rouge vermillon. Elle contient un grand nombre de petites graines qui ne sont pas parvenues à maturité.

Nous avons dans l'herbier des échantillons recueillis par l'infortuné Bertero en novembre 1828, dans les forêts de la montagne la Leona (n. 396 herb.), et en octobre 1829 à Quillota (n. 1120 herb.). M. Poeppig l'a aussi envoyé sous le nom de *L. nutans* (n. 238 Diarii.)

Il diffère du *L. obovatum* Ruiz. et Pav. flor. peruv. 2, t. 183, par l'absence d'épines, par les poils qui sont assez visibles sur les feuilles, par les fleurs le plus souvent solitaires, la corolle beaucoup moins tubuleuse, plus profondément divisée et non ciliée. On peut caractériser le *L. chilense* par la phrase suivante: *L. inerme foliis oblongis ciliatis, floribus*

*solitariis, calyce piloso, corollâ 5-fidâ, basi externe velutind, lobis patentibus, staminibus inclusis.*

ALPH. DC.

---

## 12. HAWORTHIA CHLORACANTHA.

H. Chlorocantha; *Haw. revis. p. 57.*

*H. foliis rosulatis crassis triquetris acuminatis, superne lineatis, marginibus et carinâ dentatis, subtus tuberculatis.*

Je caractérise par cette phrase et je rapporte à cette espèce une *Haworthia* de notre Jardin, dont le nom s'est perdu, mais qui provient probablement d'un envoi de M. Haworth.

Les feuilles, très-ramassées en une rosette, sont épaisses, à trois angles, longues de huit à douze lignes, un peu étalées, terminées en une longue pointe, d'un vert foncé, marquées en-dessus de une à trois raies longitudinales de couleur plus pâle, dentelées de pointes vertes sur les bords et un peu sur l'angle dorsal, munies en-dessous de tubercules verdâtres. Les fleurs sont portées sur des hampes de huit pouces, garnies de petites bractées embrassantes, lancéolées, pointues. Les pédicelles ont trois lignes de longueur. Le péricône est glabre, lisse, composé

de deux verticilles de lobes blanchâtres, rayés de brun sur leur dos, rapprochés en un tube un peu renflé à la base, écartés au sommet en deux lèvres.

La phrase de M. Haworth répond bien à cette plante; mais je doute qu'il convienne de réunir cette espèce aux *H. arachnoides* et *translucens*, que le même auteur avait d'abord distinguées. Je ferai la même observation à l'égard de l'*H. mutica*, à laquelle M. Haworth donne pour synonymes quatre espèces, dont plusieurs pourraient bien être différentes.

Notre plante diffère certainement de l'*H. arachnites* par ses feuilles plus épaisses, dentées bien plus que ciliées, etc.; et de l'*H. atrovirens* DC, par la grandeur et la grosseur des feuilles, par leurs fortes dentelures, leurs raies, etc.

ALPH. DC.

---

### 13. HAWORTHIA HYBRIDA.

Nous devons à M. Hitchen, horticulteur bien connu des environs de Norwich, une *Haworthia* qu'il nous a envoyée sous le nom de *H. hybrida* Salm, et qui répond bien à la phrase trop courte de M. Haworth (revis. p. 51).

Les feuilles, au nombre de douze dans notre jeune plante, sont agglomérées, embriquées, à peu près disposées par

paires, obliques, ovales-lancéolées; raides et pointues, planes et presque unies en-dessus, convexes et tuberculeuses en-dessous, longues d'un pouce, larges de quatre à six lignes, tubercules verts, irréguliers, épars, quelquefois réunis. Tige florale, longue de huit pouces, divisée en deux vers le sommet, cylindrique, glaucescente. Pédicelles longs de deux à trois lignes, c'est-à-dire égaux à de petites bractées lancéolaires, à l'aisselle desquelles naissent les fleurs. Péricone à six lobes, soudés jusqu'aux deux tiers et divisés en deux lèvres; tube cylindrique, un peu renflé à la base, long de six lignes, glabre, de couleur rosée, avec des raies verdâtres qui répondent au centre des lobes; ceux-ci sont recourbés, longs de près de trois lignes dans les deux lèvres, linéaires-lancéolés. Six étamines, dont trois ont deux lignes de longueur et les autres quatre lignes. Ovaire ovoïde, verdâtre. Style plus court que les plus longues étamines. Stigmate en tête.

Dans les fleurs de divers *Haworthia* que j'ai examinées (*H. radula*, par exemple), la symétrie est celle-ci: Le péricone est composé de six pièces, dont trois extérieures et trois intérieures; lorsqu'elle se divise en deux lèvres, la supérieure est formée de deux lobes extérieurs et un intérieur; les autres lobes forment la lèvre inférieure. Les trois étamines les plus longues sont opposées aux lobes intérieurs. Enfin il faut remarquer que la fleur tourne sur elle-même pendant la floraison; car dans l'origine elle se trouve placée de manière que l'un des lobes extérieurs du péricone répond à l'axe floral de la plante, tandis que plus tard c'est au contraire l'un des lobes intérieurs, celui qui se trouve dans la

lèvre supérieure. Dans le *H. pentagona* Haw., où la corolle reste régulière pendant toute la floraison, les trois grandes étamines répondent toujours aux trois lobes intérieurs.

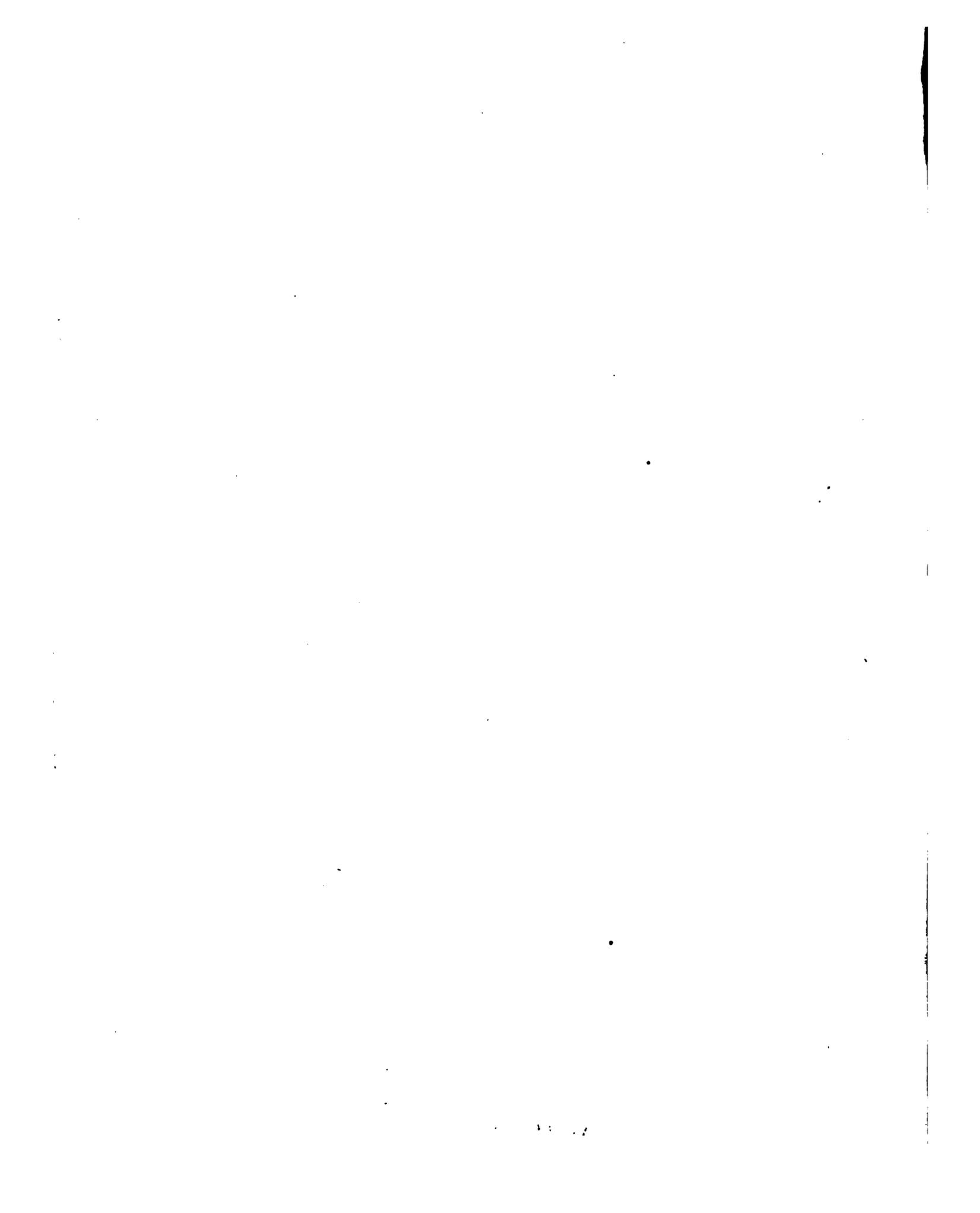
ALPH. DC.

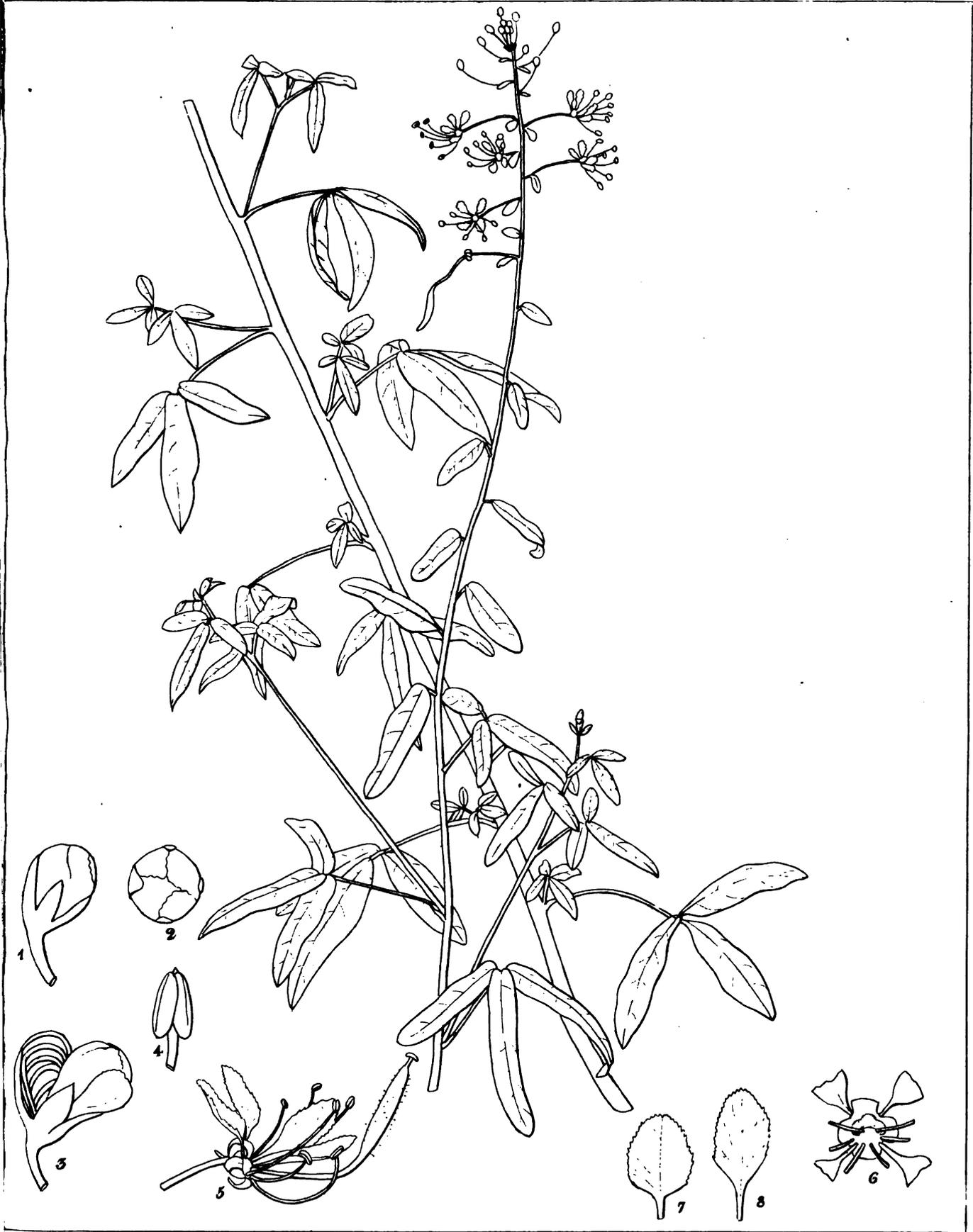
---



Hoyland del. et sc.

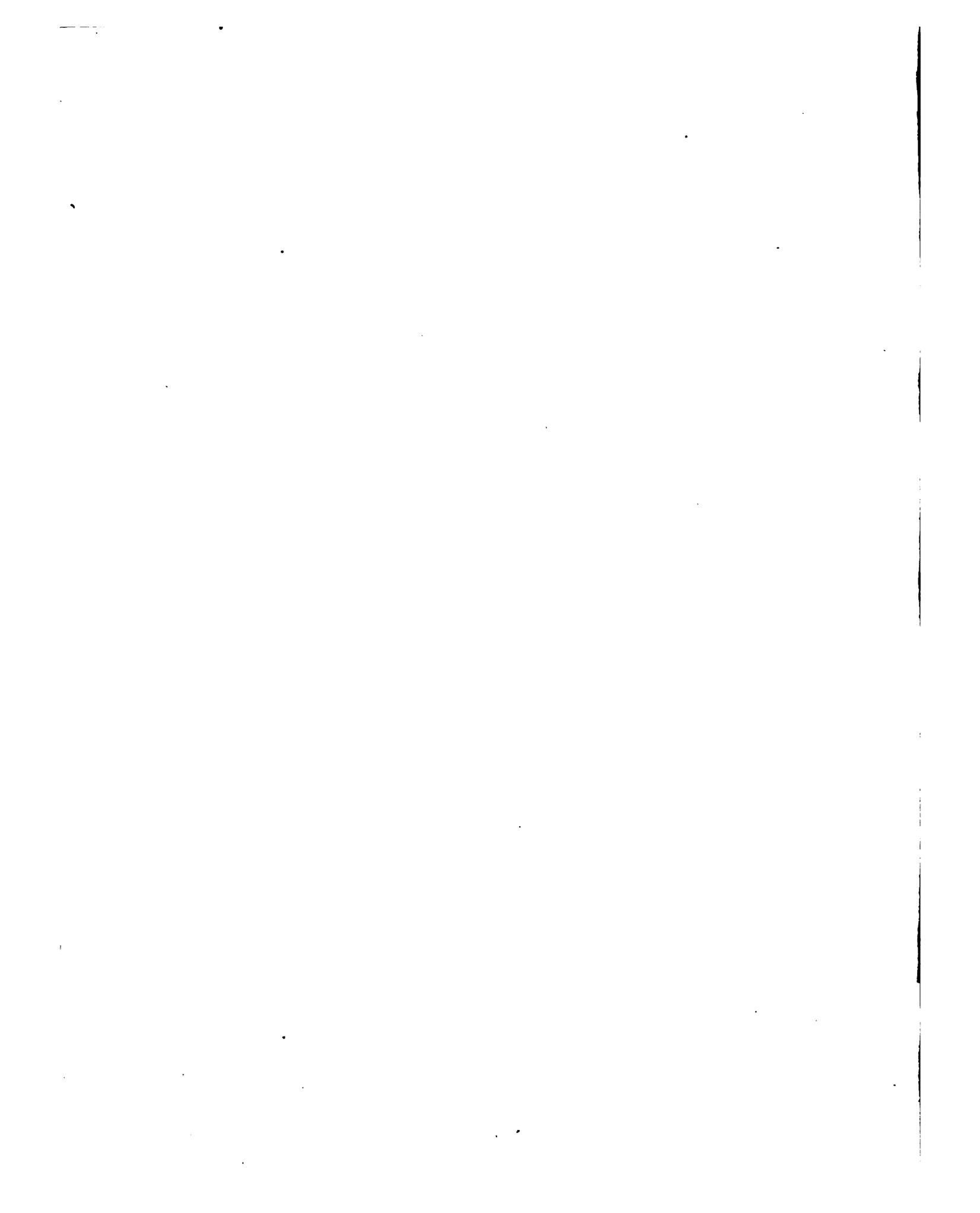
**ARRACACHA** *esculenta*.





Heyland del. et sc.

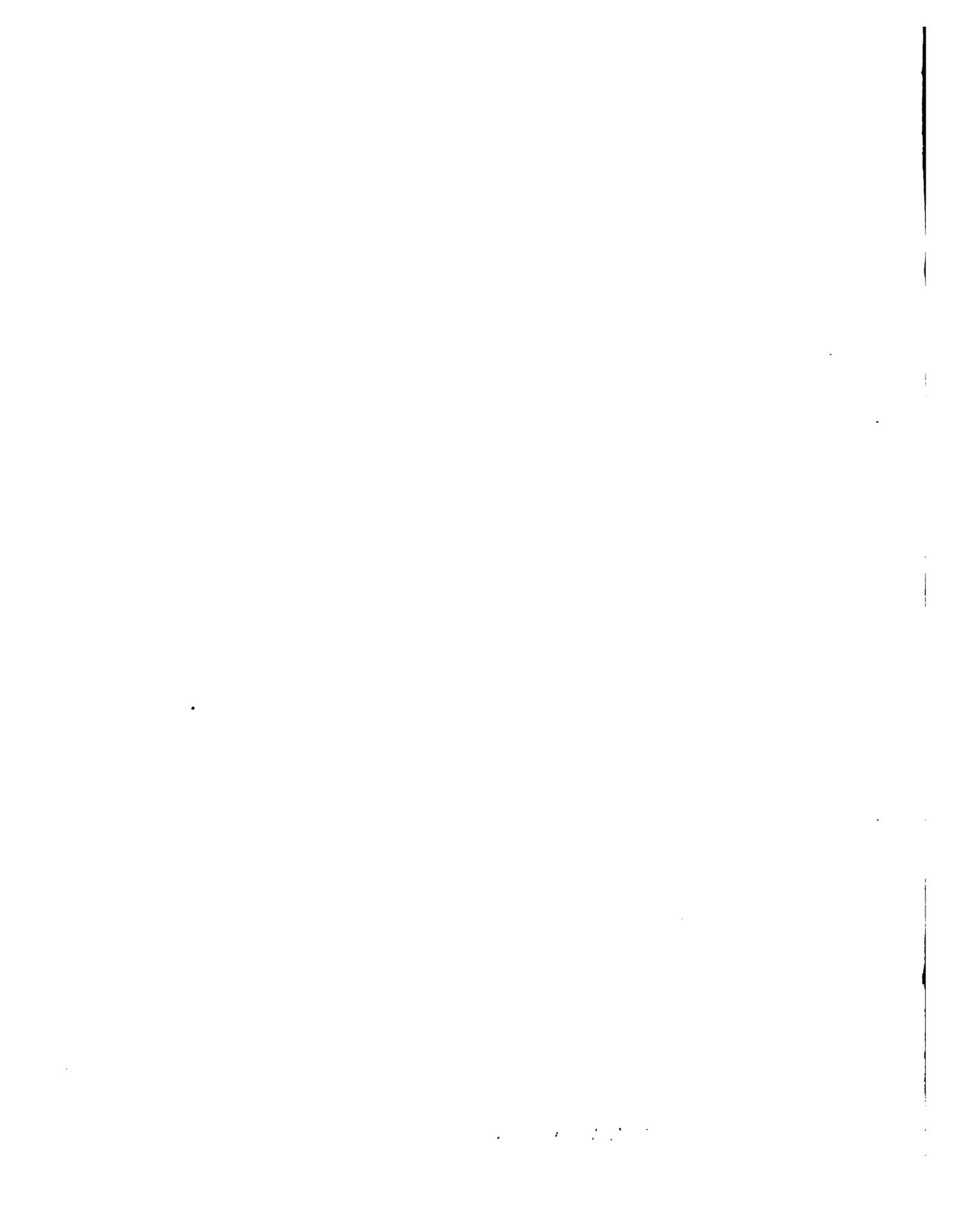
CLEOME *crenopetala*.





Weyland del. et sc.

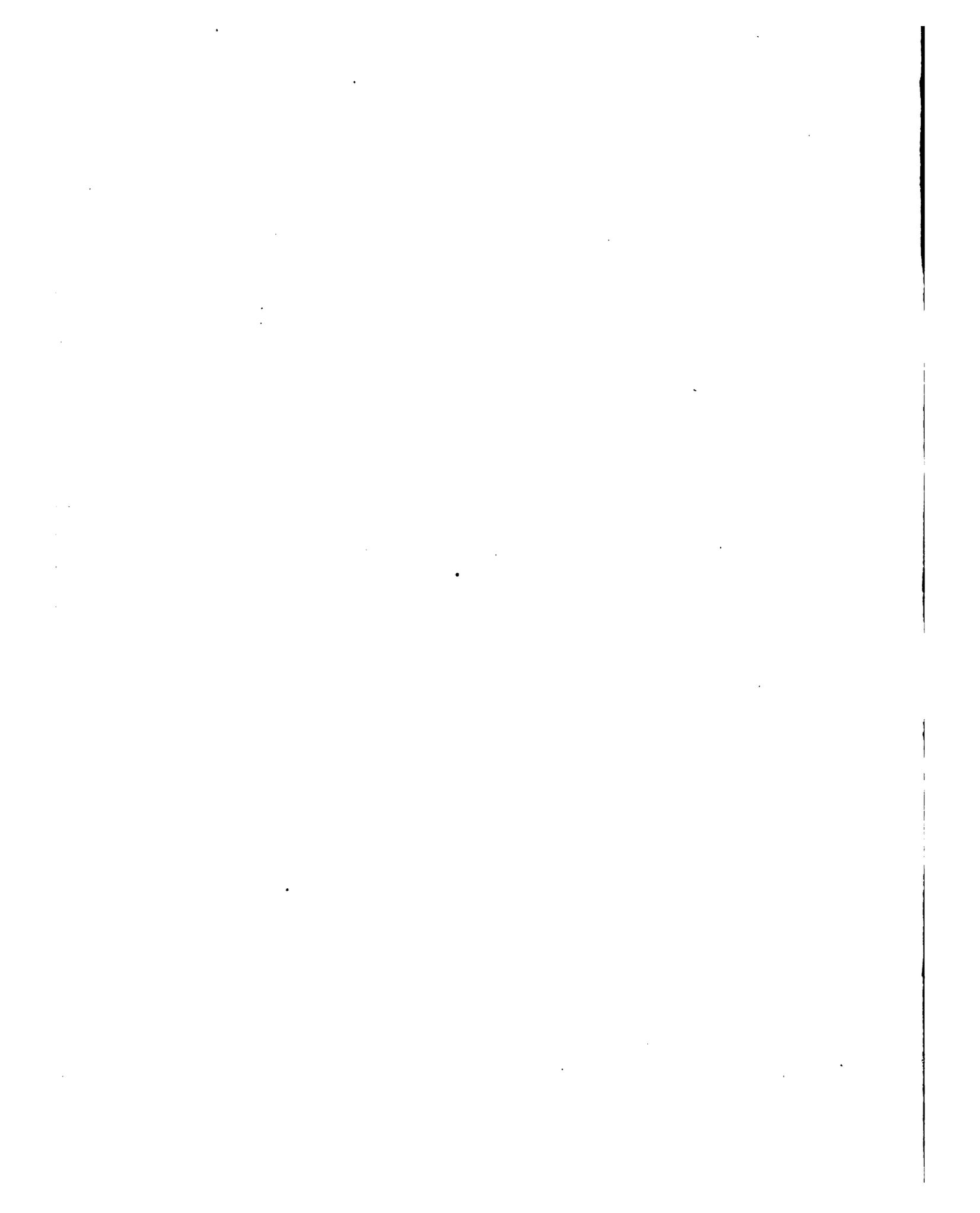
ASTRAGALUS *mexicanus*.

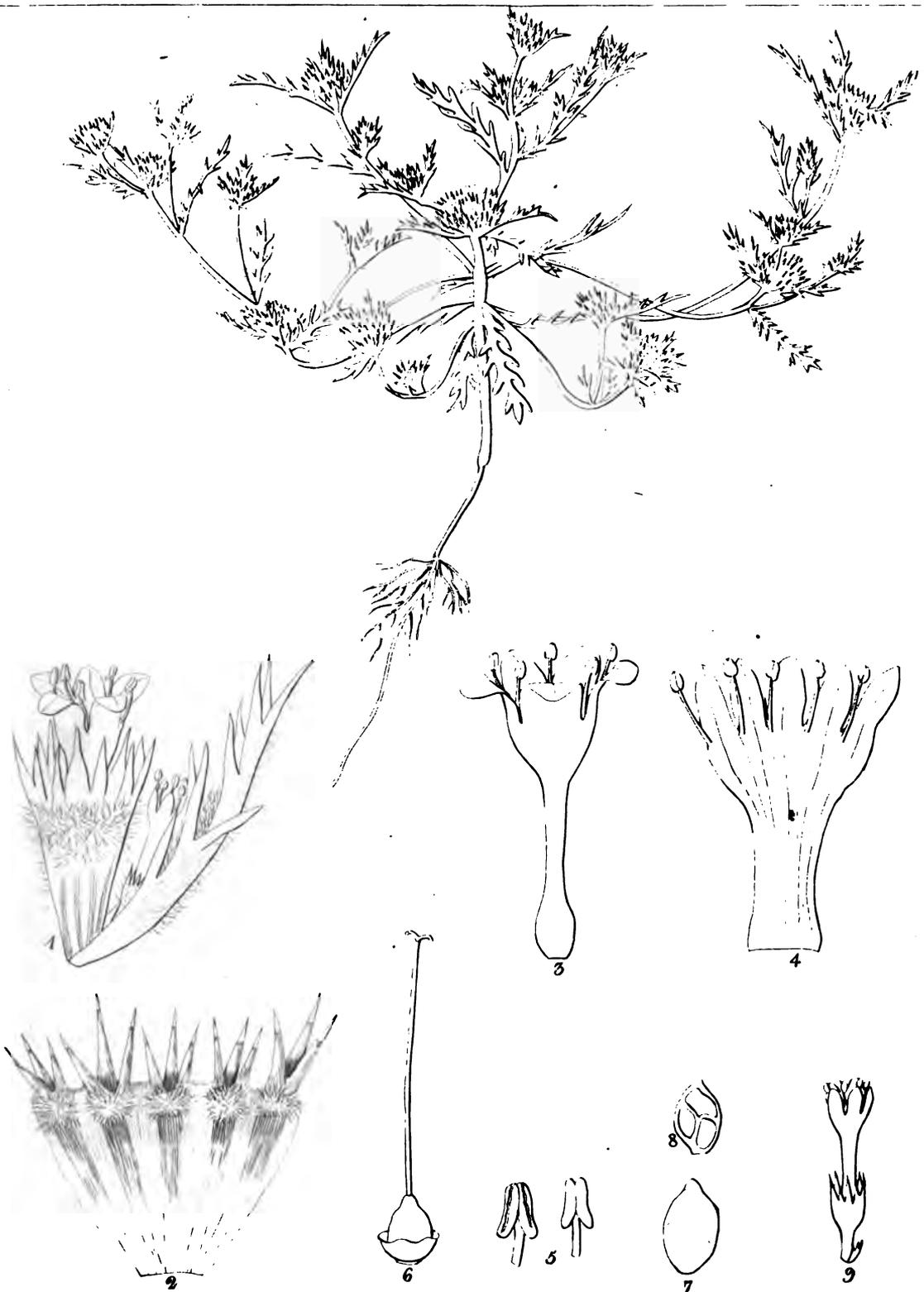




Weyland del. et sc.

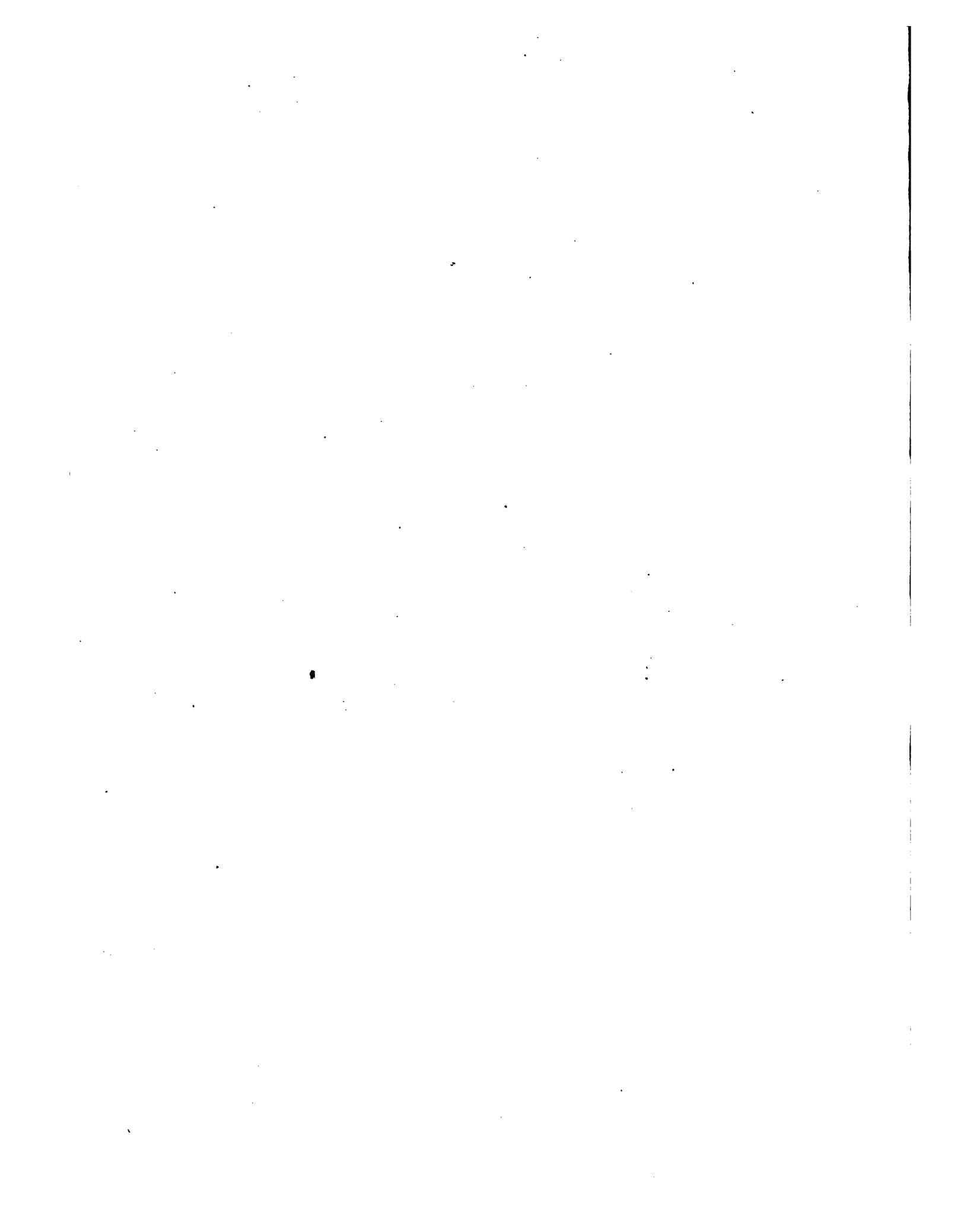
POMADERRIS *aspera?*





Leyland del. et sc.

**GILIA** *Bexterii*



---

SIXIÈME NOTICE

SUR

**LES PLANTES RARES**

CULTIVÉES DANS LE

**JARDIN DE GENÈVE,**

PAR MM. AUG. PYR. ET ALPH. DE CANDOLLE,

Professeurs à l'Académie et Directeurs du Jardin.

1834

I. **BAUMANNIA** *geminiflora*. PL. I.

Le sous-arbrisseau qui fait le sujet de cet article, a été envoyé au Jardin de Genève, par MM. les frères Bauman, de Bollwyler, sous le nom de *Briedelia spinosa*; mais il suffit ou de jeter les yeux sur la planche que Roxburg a donné de son *Briedelia*, ou de savoir seulement que le *Briedelia* est une Euphorbiacée, tandis que notre plante est une

**Rubiacée**, pour être certain qu'il y a eu quelque transposition d'étiquette dans les jardins. Au premier coup d'œil, on serait tenté de croire que notre plante est un *Arduina* ou un *Monetia*, et avant sa floraison j'avais peu de doute à ce sujet, mais l'examen de ses fleurs m'a démontré qu'elle appartient à la famille des Rubiacées, et que même elle y forme un genre nouveau.

Le *Baumannia* est un petit sous-arbrisseau très-rameux dès sa base, et qui s'élève à peine de 7 à 8 pouces de hauteur : ses rameaux sont dichotomes, étalés, cylindriques, d'un vert pâle, feuillés dès leur origine, garnis vers le haut de petits poils courts et un peu hérissés.

Les feuilles sont opposées, croisées à angle droit à leur naissance. Mais par une légère torsion de leur base, elles deviennent toutes horizontales dans les rameaux étalés; ces feuilles sont sessiles ou à peine légèrement pétiolulées, ovées, acuminées et un peu mucronées, très-entières sur les bords, glabres sur les deux faces, lisses et même un peu luisantes en-dessus, un peu pâles et légèrement luisantes en-dessous, longues de 5 à 7 lignes, sur 3 à 4 de largeur, munies d'une nervure longitudinale légèrement saillante en-dessous, et émettant de chaque côté quelques veines très-menues. Dans la partie inférieure des rameaux les feuilles sont un peu avortées, et l'on trouve entre elles deux stipules larges, courtes, pointues, presque triangulaires, appliquées sur la branche, et d'une consistance marcescente. Dans le reste des rameaux, ces stipules sont remplacées par des épines solitaires de chaque côté de la paire des feuilles, talées, coniques, grêles, dures, longues de 4 à 5 lignes.

Ces stipules ne manquent jamais d'être opposées vers la dichotomie des rameaux ; mais dans la partie supérieure elles sont quelquefois alternes par le non-développement de l'une d'elles , ou manquent çà et là complètement.

Les fleurs naissent géminées, presque sessiles et dressées aux aisselles des feuilles raméales, quelquefois à l'une seulement des aisselles de chaque paire, quelquefois aux deux aisselles opposées ; ces fleurs sont blanches, inodores, longues de 3 à 4 lignes.

Le tube du calice, soudé avec l'ovaire, forme un corps ovoïde-globuleux, d'un vert pâle, surmonté de 4 lobes étroits, un peu triangulaires, courts, pointus, traversés au milieu par une veine longitudinale visible à l'intérieur.

La corolle est en forme d'entonnoir, son tube est cylindrique, long de 2 1/2 lignes ; son limbe a 4 lobes ovés, un peu obtus, longs d'une ligne et demie, disposés avant leur épanouissement en estivation valvaire, de sorte que le bouton est ové, presque tétragone ; l'entrée du tube et la base des lobes sont munis à l'intérieur d'une barbe blanche, courte et serrée.

Les filets des étamines sont blancs, glabres, filiformes, collés dans toute leur longueur avec le tube de la corolle, de manière que les anthères semblent sessiles entre les lobes ; elles sont dressées, incluses, purpurines avec le pollen blanc.

L'ovaire est presque globuleux, divisé intérieurement en 4 loges qui m'ont paru décidément munies chacune d'un seul ovule ; il est surmonté d'un nectaire convexe urcéolé, assez grand et suintant un nectar copieux ; le style est blanc,

filiforme, un peu plus long que le tube de la corolle, divisé au sommet en 4 stigmates (ou branches stigmatiques) linéaires, étalés, couverts de papilles obtuses.

Le fruit est, selon toute probabilité, une baie 4-loculaire, 4-sperme, couronnée par les lobes du calice, mais je n'en juge que par des ovaires un peu développés après la floraison, et qui n'ont pas atteint l'époque de la maturité, aux deux années où notre plante a fleuri. A cette époque, qui suit la floraison, on voit autour du nectaire 8 cicatrices brunâtres, rangées circulairement, 4 entre les lobes du calice, et 4 devant eux. Ce sont probablement les traces des points d'attache des 4 pétales, qui soudés ensemble forment la corolle et les 4 étamines.

La patrie de cette plante n'est point connue: il est nécessaire de la cultiver en serre chaude, d'où l'on peut juger qu'elle est originaire de la zone torride; peut-être l'erreur de nomenclature faite à son sujet, pourrait faire penser qu'elle provient de l'Inde orientale.

Cette plante ne peut se rapporter parmi les Rubiacées, qu'aux tribus des Cordiérées, ou plus probablement des Guettardacées, selon que la nature du fruit mûr le décidera; mais lorsqu'on examine séparément chacun des genres de ces tribus, il n'en est aucun avec lequel on puisse être tenté de la réunir. Ceux dont elle est la plus voisine, sont le Nertera et le Mitchella, mais outre qu'elle s'en éloigne par le port général, par la nature ligneuse de la tige et les stipules épineuses, elle diffère du Nertera par ses stigmates, au nombre de 4 et non de 2, et du Mitchella par ses stigmates saillans hors de la corolle et non inclus, etc.

Ayant à donner un nom générique à cette plante, j'ai choisi celui de *Baumannia*, pour la dédier à MM. les frères Bauman de Bollwyler (dép. du Haut-Rhin), qui sont au nombre des pépiniéristes et des horticulteurs les plus distingués de l'Europe, et auxquels il m'était agréable de donner une preuve particulière de ma considération. J'y ai été encore entraîné, soit parce que c'est à eux que le Jardin de Genève doit la communication de cette plante et de plusieurs autres, soit parce que la position des fleurs toujours placées deux à deux, semble rappeler la longue association et la fraternité de MM. Bauman.

Voici, d'après tout ce qui précède, comment ce genre pourrait être établi dans les ouvrages généraux près du *Mitchella*.

*BAUMANNIA. Calycis tubus ovato-globosus, limbus parvus 4-lobus. Cor. infundibuli-formis, tubo tereti fauce lobisque intus hirtis; stam. filamenta tubo adnata, antheræ inter lobos sessiles. Stylus filiformis exsertus. Stigmata 4 patula subrevoluta. Ovarium 4-loculare, 4-ovulatum, nectario convexo urceolato superatum. Fruct. . . . — Suffrutex dichotomè ramosissimus glaber; stipulæ pleræque spinosæ. Folia ovata mucronata. Flores albi subsessiles axillares gemini.*

B. GEMINIFLORA à patr. ign.

D. C.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

La plante presque entière de grandeur naturelle; 1 un rameau pour montrer la position des épines stipulaires; 2 une paire de fleurs grossies; 3 une fleur coupée en long et

grossie; 4 un bouton grossi; 5 étamines vues par-devant et par-derrrière; 6 la sommité du style; 7 l'ovaire coupé en long avec les lobes du calice et les étamines; 8 coupe transversale de l'ovaire; 9 plan géométral de la fleur,

---

2. **SOLIDAGO GRACILIS** Poir. dict. 8. p. 476?

La plante qui nous a été envoyée sous ce nom mérite, en effet, d'être appelée grêle par son port, et répond assez bien à la description du Dictionnaire encyclopédique, à l'exception des feuilles, qui au lieu d'être *entières à leurs bords*, sont toutes bordées de dentelures aiguës, très-rare il est vrai vers le haut.

La tige est herbacée, droite, un peu rougeâtre, à rameaux grêles, dressés, alongés, parfaitement glabres. Les feuilles sont en ordre quinconce, assez écartées les unes des autres, sessiles, lancéolées, un peu amincies à la base, très-acuminées au sommet, penninerves, bordées de chaque côté de 5 à 7 dents en scie, portant sur la face supérieure et sur le bord de petits poils courts et raides, qui rendent ces parties un peu rudes; les plus grandes ont 2 pouces de longueur, sur 6 à 8 lignes de largeur.

Les panicules qui terminent les rameaux sont droites, longues de 2 à 3 pouces, et ont à peine 9 à 10 lignes de largeur; elles se composent de plusieurs petites grappes qui

naissent à l'aisselle des feuilles supérieures, et sont la plupart plus courtes qu'elles; chacune d'elles porte de 3 à 9 fleurs, munies de courts pédicelles, et sortant de l'aisselle de petites feuilles linéaires.

Les involucre ont à peine 2 lignes de longueur; leurs écailles sont vertes, oblongues, embriquées, appliquées, presque obtuses. Chacun d'eux contient d'ordinaire 9 fleurs jaunes, dont 4 extérieures femelles, en languette, disposées un peu irrégulièrement, et 5 centrales hermaphrodites et tubuleuses. Dans les fleurs du bord, la languette est oblongue, entière au sommet, longue d'une ligne et demie; le style est saillant, grêle, divisé en deux rameaux divergens, un peu papilleux à l'intérieur et muni en-dedans de deux bourrelets glandulaires. Dans les fleurs du centre, la gorge est peu renflée, et le limbe se découpe en 5 lobes alongés, étalés, un peu réfléchis par le bout; les filets des étamines sont glabres et saillans: les anthères dépourvues de queues et surmontées d'une appendice aiguë. Le style est filiforme, divisé en deux branches saillantes au-dessus des anthères, d'abord dressées, puis un peu écartées, de la forme d'un fer de lance, un peu hérissées à l'extérieur, bordées à l'intérieur des deux bourrelets glandulaires.

L'ovaire de toutes les fleurs est cylindracé, sessile, légèrement aminci à la base, blanchâtre, couvert de très-petits poils couchés. L'aigrette a ses poils disposés sur un seul rang, de la longueur du tube des fleurs centrales, grêles, un peu scabres, de couleur blanche.

Le lieu natal de cette plante est inconnu; il est probable qu'elle provient de l'Amérique septentrionale.

## 3. TANACETUM GLOBIFERUM.

Il paraît que cette plante a été depuis long-temps introduite dans les jardins d'Europe, car j'en trouve déjà des échantillons parmi les plantes décrites et dessinées par Lhéritier vers 1786 environ. Elle paraît y avoir été cultivée çà et là sous divers noms, tels que *Cotula aurea*, *Tanacetum aureum*, etc., mais n'a pas fixé l'attention des botanistes ou des horticulteurs. Le pied que nous en cultivons provient de graines de jardin sans désignation de patrie; mais en la comparant avec des échantillons spontanés provenant de MM. Thunberg, Burchell et Krebs, il n'y a aucun doute qu'elle est originaire du cap de Bonne-Espérance. Elle paraît avoir été décrite par Thunberg sous deux noms: *Tanacetum obtusum*, fl. cap. 641, et *Cotula globifera*, fl. cap. 696. Le premier est juste quant à la dénomination générique, car la plante ne peut appartenir aux vraies *Cotules*, mais le nom d'*Obtusum* est loin d'être toujours exact, les lobes des feuilles étant très-peu obtus, et quelquefois aigus, et les écailles de l'involucre, quoique plus généralement obtuses, mais se trouvant çà et là presque aiguës. C'est ce qui m'a engagé à réunir les deux dénominations de Thunberg, et à admettre le nom de *Tanacetum globiferum*, qui peint assez bien son aspect.

La tige est herbacée, mais devient un peu ligneuse à sa

base ; elle est droite ou un peu étalée par le bas lorsqu'elle est très-rameuse , longue d'un pied environ , cylindrique , marquée de quelques nervures légèrement saillantes , glabre ou garnie de quelques petits poils ; les feuilles sont assez nombreuses , soit par leur position sur la tige , soit parce qu'elles poussent à leurs aisselles de petits rameaux feuillés. Ces feuilles sont pétiolées , pinnatiséquées , à lobes eux-mêmes pinnatifides , à lobules peu nombreux , courts , linéaires , un peu obtus ou presque aigus. Les rameaux floraux sont peu nombreux , droits , un peu raides , nus ou presque nus , terminés chacun par une tête globuleuse , d'un beau jaune et de la grosseur d'un gros pois. L'involucre est court , à peine égal à la longueur des fleurons extérieurs , composé de deux rangs d'écaillés ovales-oblongues , un peu membraneuses sur les bords , obtuses ou à peine un peu amincies au sommet. Le réceptacle est très-convexe , ovoïde ou globuleux , ponctué , dépourvu de paillettes et d'alvéoles saillantes.

Les fleurs sont toutes semblables et égales entre elles ; la corolle se compose d'un tube pâle , un peu courbé , et d'un limbe en forme de grelot déprimé , campanulé et divisé en 4 lobes très-réguliers. Le tube de la corolle présente un phénomène assez curieux , et que M. Heyland m'a fait remarquer : Ce tube est comme dédoublé , de manière à offrir entre ces deux lames une lacune très-manifeste , traversée çà et là par de petits filets , qui réunissent les deux lames : celles-ci le sont complètement , au point où le limbe commence ce singulier dédoublement analogue à celui qu'on observe dans la fleur du bois-gentil (*Daphne mezereum*).

Est-il un simple phénomène de la végétation de la corolle, ou bien serait-il dû à la partie qui représenterait la base des étamines, ordinairement collé avec la corolle, et qui tendrait ici à s'en séparer.

Les anthères, au nombre de quatre, alternes avec les lobes de la corolle, sont syngénèses, terminées chacune par un petit appendice, et dépourvues de queues à leur base : leurs filets sont de moitié plus courts qu'elles. Le style est filiforme, divisé à son sommet en deux branches divergentes, de manière à ce que leur sommet atteint deux incisions ou sinus opposés de la corolle ; mais cette position n'a rien de bien fixe, et ce sont tantôt les sinus latéraux, tantôt l'inférieur et le supérieur, vers lesquels les stigmates se dirigent. Chacun d'eux se termine par un petit épaississement obtus, hérissé de poils, et est bordé au-dessous de deux légères raies, qui portent les glandes vraiment stigmatiques.

Le fruit est un akène sessile, anguleux, glabre, un peu tronqué au sommet, et muni d'un rudiment d'aigrette à poils courts, caduques et peu apparens.

Cette plante, à raison de ses fleurs toutes hermaphroditiques (quoique les anthères des fleurs marginales soient peut-être stériles), appartient au sous-genre *Psanacetum*, et peut être caractérisée par la phrase suivante :

*T. GLOBIFERUM, glabriusculum, caulibus herbaceis aut basi suffrutulentibus erectis ramosis, foliis bipinnatisectis, lobulis linearibus brevibus obtusiusculis, ramis floridis apice aphyllis 1-cephalis, capitulis globosis, corollis omnibus 4-dentatis, pappo brevissimo aut*

*subnullo.* 2, ad Cap. Bonæ Spei. Tanacetum obtusum et  
*Cotula globifera* Thunb. fl. cap. 641 et 696.

---

#### 4. MORINA LONGIFOLIA.

M. le docteur Royle ayant envoyé au Jardin de Genève des graines sans noms, recueillies principalement dans les plus hautes montagnes de l'Inde, nous avons obtenu de cette manière le *Morina longifolia* Wall. Cette espèce mérite un grand intérêt, soit par son organisation singulière, soit par sa beauté, soit enfin par la circonstance qu'elle résiste aux froids et aux variations constantes de notre climat, comme nous nous en sommes assurés dans l'hiver de 1832 à 1833. Ce sera probablement une plante d'ornement très-recherchée pour nos jardins.

Nous en avons deux pieds, qui diffèrent légèrement entre eux, et aussi de la belle planche publiée par M. Wallich (Plant. rar. Asiat. 3, t. 2),

L'un des pieds, celui qui a fleuri le premier, au commencement de juillet, ressemble beaucoup à la figure citée. Les deux hampes atteignent trois pieds de hauteur; elles sont cylindriques, très-velues. Les feuilles longuement lancéolées, sinuées, bordées d'épines peu fortes, forment une touffe d'un beau vert. Les bractées embrassantes sont tan-

tôt opposées, tantôt ternées, ovales, velues, terminées par des dents épineuses, blanchâtres, comme la figure citée les représente. Chaque bractée contient 6 à 8 fleurs, mais, à un examen plus attentif, on voit qu'il y a souvent des bractées intérieures, et que, à l'aisselle de chacune, se trouvent le plus souvent trois fleurs, dont la centrale fleurit la première. La floraison paraît ainsi irrégulière dans chaque verticille. Dans l'ensemble de l'épi, les fleurs inférieures se développent avant les supérieures de position analogue. Il en résulte une floraison, qui dure près de 6 semaines, parce que les fleurs latérales inférieures flétrissent avec les fleurs terminales supérieures. L'involucre se termine par des dents, dont le nombre et la force varient. En général, au lieu de trouver des dents alternativement grandes et petites comme dans la figure citée, j'ai vu deux grandes épines et quatre plus courtes de chaque côté. Les lobes du calice sont à peine ciliés; la corolle, d'abord blanche, devient rose au moment où elle s'ouvre, puis d'un beau rouge lorsqu'elle tombe. Il y a 4 étamines distinctes, dont 2 longues fertiles et 2 plus courtes stériles. Le pollen sort de bonne heure des premières, et se distingue au premier coup d'œil par sa grosseur et par ses aspérités très-visibles à la loupe. La forme générale des grains est ovoïde; les aspérités, au nombre de 2 ou 3 par grain sont cylindriques, renflées un peu à la base. Lorsque l'eau les touche, on voit les boyaux, qui contiennent la fovilla, sortir très-sensiblement par ces aspérités, et s'allonger jusqu'à 5 ou 6 fois la longueur du grain de pollen.

Au surplus, la pl. 6, f. 2, de l'ouvrage de Purkinje, sur

le pollen, montre celui du *Scabiosa montana*, qui quoique de forme sphérique, diffère peu de ce que j'ai vu dans le Morina.

L'autre pied a commencé à fleurir un peu plus tard, et paraissait appartenir à une autre espèce. Cependant, ce n'est qu'une variété, dont la tige est glabre, les feuilles, les bractées et les involucelles plus dentées, et les dents plus fortement épineuses. Les lobes ou sinuosités des feuilles portent jusqu'à 7 épines très-dures, au lieu de 5 plus ou moins molles. L'involucelle a de 10 à 12 pointes, dont la longueur respective et la force varient extrêmement. La fleur est parfaitement semblable dans les deux. Je nomme cette variété *M. longifolia ferox*.

On remarque dans toutes les parties de la plante une odeur un peu aromatique, analogue à celle des fruits de *Passiflora edulis* très-mûrs; elle est sensible, surtout lorsqu'on froisse les bractées dans les doigts. Les poils sont mous et suintent une matière légèrement visqueuse.

Les *M. longifolia*, *polyphylla*, et *nana*, en un mot, tous les Morina de l'Inde, ont 4 étamines bien distinctes; ainsi ils diffèrent, sous ce rapport, du *M. persica*, qui a, suivant les observations ingénieuses de M. Coulter, 4 étamines soudées intimement deux à deux. Mon père (Prodr. 4, p. 645) a fait du *M. nana* une section, fondée sur cette différence, et sur les lobes du calice irréguliers et épineux. Les *M. polyphylla* et *longifolia* sont immédiatement entre le *nana* et le *persica*, ayant les étamines libres comme dans la première de ces espèces, et le calice comme dans la seconde. On pourrait caractériser cette section intermé-

diaire par le nom de *Chorisanthera*, qui veut dire anthères séparées (1).

*Observation additionnelle.*

Cette belle plante a résisté à l'hiver de 1833 à 1834, comme au précédent, mais le minimum de température a été le même dans ces deux années, savoir, 7°, 6 R. On ne peut donc pas savoir encore si elle résistera aux froûds plus rigoureux qui règnent ordinairement dans notre pays.

Les deux variétés se conservent bien distinctes, au point que si je n'avais pas examiné soigneusement la fleur, je serais persuadé que ce sont deux espèces.

Leurs graines semées dans une bûche, ont levé au bout de douze ou quinze jours, et il est impossible de distinguer de quelle variété proviennent les deux jeunes plantes. Les cotylédons et les feuilles primordiales ne diffèrent de l'une à l'autre que par une surface un peu plus grande et un développement plus vigoureux dans la variété, ce qui peut tenir à ce que les graines ont mûri plutôt et mieux. Les cotylédons sont oblongs, entiers, glabres, foliacés, un peu épais, longs d'un pouce, larges de 4 à 5 lignes; les feuilles primordiales, d'abord dressées, s'enveloppant l'une l'autre par la base, ovales, glabres et garnies de quelques pointes encore molles sur les bords. 12 mai 1834.

ALPH. DC.

---

(1) *χρῆσις separatim.*

## 5. AMARYLLIS TUBIFLORA.

*Amaryllis tubiflora* Lher. sert. angl. p. 10.

*Lilio-Narcissus croceus monanthos* Feuill. voy. 3, p. 29, t. 20.

A. foliis linearibus canaliculatis, scapo unifloro foliis subæquali terete, spathâ apice bifidâ, flore campanulato croceo sub-regulari, staminibus inæqualibus divergentibus.

Les feuilles, au nombre de deux ou trois, sont linéaires, pliées dans leur longueur, de manière à être concaves, longues de 6 à 10 pouces, larges de 2 à 4 lignes, glabres comme toute la plante. La fleur termine une hampe, qui est à peu près de la longueur des feuilles cylindriques, un peu comprimée à la base, d'un vert pâle, parfaitement droite. La spathe longue de 1/2 pouce, scarieuse, enveloppe l'ovaire à sa base, et se divise au sommet en deux lanières déjetées du même côté. La fleur est droite, d'une belle couleur de feu, légèrement resserrée au-dessus de l'ovaire, puis en entonnoir vers la partie supérieure. Les 6 lobes sont presque égaux entre eux, les extérieurs cependant un peu plus grands, et ceux du côté de la spathe un peu plus grands que celui de chaque verticille, qui est de l'autre côté. Ils sont lancéolés, pointus, recourbés à l'extrémité. Dans chaque verticille on remarque, quant à l'estivation, un lobe extérieur, un intérieur, et un troisième dont l'un des bords est recouvert, tandis que l'autre recouvre un des côtés du lobe extérieur.

Les étamines, légèrement inégales entre elles, sont de 4 à 5 lignes plus courtes que les lobes du périgone, de la même couleur que ceux-ci, dépourvues de membranes ou écailles à la base, à filets cylindriques divergens; l'un d'eux opposé à l'un des lobes intérieurs, est plus éloigné du centre de la fleur que les cinq autres. Deux de ces filets, opposés à deux des lobes extérieurs du périgone, sont plus courts d'une ligne que les autres. Anthères oscillantes. Style de la longueur des étamines, divisé au sommet en trois stigmates en forme de massue.

Cette espèce élégante croît au Pérou. Les bulbes que nous possédons ont été recueillies à Lima et envoyées au Jardin de Genève, par celui de Glasgow, sous le nom de *Zephyranthes*. Il ne paraît pas que cette plante ait été décrite dans les ouvrages anglais; peut-être n'a-t-elle pas encore fleuri à Glasgow. Elle se rapporte à la figure 20 de Dombey, dans le voyage de Feuillée, si ce n'est que dans cette planche la spathe est entière. La description de Dombey convient tout-à-fait, de même que celle de Lhéritier. Peut-être la plante de Presler (reliq. Hænk. 2, p. 119) est-elle différente, à cause de la spathe dont il décrit les divisions comme opposées. Elle se rapprocherait des espèces figurées dans la *flora peruviana*, t. 286, qui constituent le genre *Pyrolirion* de Herbert.

Notre plante est plus voisine des vrais *Amaryllis* que les *Amaryllis flammaea* et *aurea* de Ruiz et Pavon, dont Herbert a fait le genre *Pyrolirion*. La fleur est moins resserrée au-dessus de l'ovaire, la spathe bifide à l'extrémité seulement. La couleur de la fleur et la position des étamines l'éloignent des *Zephyranthes*. Dans le doute de savoir s'il con-

vient d'admettre ces deux genres, surtout le *Pyrolirion*, je conserve ici le nom de *Lhéritier*.

ALPH. DC.

---

## 6. AMARYLLIS PSITTACINA-JONHSONII *Gowen*.

Cette superbe plante, envoyée sous ce nom par lord Carnarvon, provient sans doute des fécondations croisées faites avec tant d'habileté par M. J. R. Gowen. Il a décrit cette hybride dans le vol. V des transactions de la société d'horticulture de Londres, p. 361. Notre plante n'offre que de légères différences de teinte, d'avec celle de M. Gowen.

Elle a fleuri à la fin de février. La hampe florale est d'un tiers plus longue que les feuilles, un peu comprimée vers le haut, légèrement glaucescente, tandis que les feuilles, ne le sont pas sensiblement. Il y a deux hampes. Celle qui fleurit actuellement a trois fleurs. Les spathes inégales, environ de la longueur des pédoncules. La corolle est magnifique. Elle ressemble beaucoup à celle de l'*A. brasiliensis* Red. *Liliac. t.* 469, et à l'*A. Carnavonia* DC. *pl. rar. du Jardin de Genève*, mais elle est plus grande et plus ouverte. Les trois lobes intérieurs sont plus étroits que les extérieurs, surtout celui d'en bas. Chaque lobe est verdâtre dans le centre, mais cette teinte se fond en un beau

rouge intermédiaire entre l'amaranthe et le vermillon qui domine sur les bords et vers le haut, dans une largeur d'un pouce. Il y a des nervures d'une couleur rouge plus intense. Les bords sont ondulés. La base des lobes offre quelques poils peu apparens.

ALPH. DC.

---

## 7. AMARYLLIS BAHIENSIS.

*A. foliis lineari-oblongis, scapo sub compresso glauco 4-floro, bracteis dabus integris, pedicellis bractea brevioribus, perigonio miniato, basi et centro laciniarum albo-virescente, laciniis apice callosis, staminibus declinatis, stylo staminibus longiore perigonio brevior.*

Cette belle plante a été envoyée de Bahia en 1832, par M. Blanchet, à MM. Moricand et Odier-Baulacre. Ce dernier l'a cultivée avec succès dans ses serres de Montbrillant, et nous l'a montrée en fleur, au commencement de mars 1834 (1).

---

(1) Nous voudrions pouvoir joindre plus souvent aux plantes rares du Jardin botanique, des espèces nouvelles ou remarquables des jardins particuliers de notre pays. La présente notice contient deux espèces nouvelles de cette catégorie, et nous espérons qu'à l'avenir le nombre en sera plus grand, vu les progrès que font nos horticulteurs.

Les feuilles ont de 1 à 2 pieds de longueur, sur 1 1/2 à 2 pouces de large; elles sont pointues et d'un vert lustré. La hampe a près de 3 pieds, et se distingue par sa couleur glauque. Elle est comprimée. Les bractées ont deux pouces de longueur et 4 lignes de large; elles sont rougeâtres à la base, vertes à l'extrémité, linéaires, horizontales puis pendantes. Les 4 fleurs sont remarquablement belles. Leur forme générale ressemble tout-à-fait à l'*A. brasiliensis* Red. lil. p. 469, ou à l'*A. Carnarvoniana* DC. pl. rar. Jard. de Genève, pl. 9. Elles sont de bonne heure horizontales, puis penchées. Les pédicelles ont 1 1/2 pouce de longueur, et sont droits jusqu'à l'ovaire. Celui-ci est légèrement triangulaire. Les lobes du périgone sont ovales, pointus, rétrécis à la base, terminés par une callosité, le supérieur plus grand et l'inférieur plus petit que les autres, tous d'une couleur vermillon avec quelques raies plus intenses, la base et le centre jusque vers le milieu de la longueur d'un blanc verdâtre. Toute la fleur a 7 pouces de long et autant de large, quand elle est bien épanouie; chaque lobe a de 12 à 20 lignes de largeur. Étamines de 5 à 8 lignes plus courtes que le périgone, ramassées en un faisceau qui tombe vers le côté inférieur de la fleur et se relève à l'extrémité, inégales entre elles, savoir les inférieures plus longues que les supérieures. Filets d'un rouge clair dès la partie supérieure, ainsi que le style. Celui-ci plus long que les étamines de 2 à 3 lignes seulement, divisé en 3 stigmates blancs. Anthères longues de 2 lignes. Pollen jaune. Aucun espèce de renflement, ni de houppes de poils au bas des filets d'étamines, ni sur le tube de la corolle.

Cette plante diffère de l'*A. brasiliensis* Red. pl. 469, par une couleur plus vermillon, de l'*A. brasiliensis* bot. rep. pl. 358, par un pédoncule plus court, un fond de corolle moins blanc, et des raies rouges moins prononcées; de l'*A. reginæ*, par un plus grand nombre de fleurs; de l'*A. Carnavonia* (espèce hybride), par des boutons moins dressés et des taches blanches moins prolongées dans la fleur; de toutes ces espèces réunies, par la circonstance qu'il n'y a point de fourpes de poils à la base des étamines. Ce caractère est considéré comme la base d'une subdivision du genre *Amaryllis*, et avec raison, car dans les espèces que j'ai examinées, il m'a paru très-constant.

L'*A. rutila* bot. reg. 25, a des lobes du périgone plus étroits que la notre. Elle a d'ailleurs 2 fleurs et une hampe verte.

L'*A. rutila* Lodd. bot. cab. 1449, ressemble davantage. La couleur de la hampe est la même, mais il n'y a également que 2 fleurs, et les lobes de la corolle sont plus étroits.

ALPH. DC.

### 5. CERASUS MAHALEB VAR. PUBESCENS.

Nous avons au jardin botanique un cerisier qui me paraît une variété du *C. Mahaleb*, quoique cette espèce soit connue pour varier moins que les autres du même genre. M. Se-

ringe l'avait examiné à l'époque où il étudiait diverses Rosacées pour le Prodrômus de mon père, et l'avait exclu de l'espèce du *C. Mahaleb*, sans cependant le rapporter à une autre.

Cet arbre est haut de 15 à 18 pieds. Sa fleuraison est déjà un peu passée lorsque le *C. padus* est en pleine fleur. Les jeunes pousses, les pétioles et le dessous des feuilles sont pubescents, ce qui diffère notablement du *C. Mahaleb* ordinaire que les auteurs décrivent comme glabre. J'ai vu cependant dans l'herbier des échantillons de *C. Mahaleb* spontané qui présentent un peu de pubescence, lorsqu'on regarde les pétioles avec la loupe. Dans le nôtre, le dessous des jeunes feuilles offre des poils couchés, longs et mous, comme dans le *C. caproniana* par exemple. D'ailleurs la forme des feuilles, leur grandeur et leurs glandes, sont comme dans le *C. Mahaleb*. Les pédicelles partent tantôt d'un pédoncule commun, comme dans le *C. padus*, tantôt du bourgeon même, ce qui montre combien les deux sections du genre *Cerasus* fondées sur ce caractère, sont en réalité peu différentes. Ceci est encore comme dans le vrai *Mahaleb*, où les mêmes variations se présentent.

ALPH. DC.

---

### 9. BFOVIEA ARICANA. Pl. II.

Cette plante, qui constitue un des genres nouveaux de M. Haworth, n'ayant pas encore été figurée, nous croyon

rendre service aux botanistes en publiant ici le dessin que nous en avons fait faire.

L'ensemble de la plante a peu d'apparence. Les feuilles, réunies à la base en une rosette, sont longues de 3-4 pouces, larges à leur origine de 4-6 lignes, se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est simplement pointue, concaves par suite du relèvement des deux bords, peu charnues, d'un vert glauque, munies sur chaque bord et rarement sur le dos, d'une rangée de dents courtes et raides. La hampe, longue de huit pouces, est déclinée, cylindrique, garnie depuis le tiers de sa longueur de bractées linéaires acuminées, longues de 2-4 lignes, les deux premières opposées et les autres alternes plus rapprochées. Les fleurs, au nombre de 15-18 en grappe et unilatérales par suite de leur direction uniforme vers le côté supérieur. Pédicelles longs à peine de deux lignes. Boutons resserrés un peu au-dessus de leur base, ovales et obtus dans la partie supérieure. Péricone à six parties égales, entièrement libres, dont trois intérieures et trois extérieures, toutes un peu charnues, d'un jaune verdâtre, dressées et rapprochées en une sorte de tube, longues de 8-9 lignes; les extérieures lancéolées, les autres un peu plus étroites de la base jusqu'au milieu. Six étamines égales, distinctes, insérées près de la base du péricone, plus longues que lui de deux lignes. Filets glabres, cylindriques, alongés, réunis en un faisceau qui se relève à l'extrémité. Anthères ovoïdes, oscillantes, longues à peine d'une ligne. Ovaire 3-loculaire, triangulaire, à côtés obtus. Style cylindrique plus long que les étamines, mais seulement d'une demi-ligne ou d'une ligne. Stigmate simple en apparence, vu à la loupe trilobé

et velu. Loges opposées aux lobes extérieurs du péricône, contenant plusieurs ovules, disposés à l'angle interne de chaque loge sur deux rangs.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Fig. 1, fleur grossie; 2 la même dont on a enlevé 4 tépales; 3 plan de la fleur, pour montrer la position relative des parties; 4 une étamine vue par derrière; 5 une étamine vue par devant; 6 sommet du style, vu à la loupe.

ALPH. DC.

## 10. ACACIA OBSCURA, Pl. III.

*A. pilosa*, ramis striatis, stipulis gracilibus, foliis bipinnatis uni-jugis, pinnis divergentibus, foliolis 3-6 jugis ovalibus, petiolo communi apice glandulifero et cuspidato pinnis brevioribus.

Cet *Acacia* a paru à l'exposition de fleurs, du 1<sup>er</sup> mai 1833, dans les deux collections de MM. Fontaine et Grenier. Ces deux habiles jardiniers le cultivent avec succès et peuvent, sans doute, en livrer aux amateurs, car ils l'ont exposé de nouveau en 1854, et M. Grenier en a donné un au Jardin botanique.

L'origine n'en est pas connue, et malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu le trouver décrit dans aucun livre.

Il ressemble par sa teinte à l'*A. nigricans*, ce qui m'a donné l'idée de l'appeler *obscura*, nom d'autant plus mérité que ce n'est pas une espèce d'ornement. La tige est rameuse,

ligneuse, haute de 3 à 4 pieds dès la troisième année. Les rameaux sont anguleux, sillonnés, hérissés de poils raides, blancs, simples, perpendiculaires à la surface qui leur donne naissance. Les stipules caduques, linéaires, isolées de chaque côté des feuilles, longues 1-2 lignes, et velues. Feuilles deux fois pennées, à deux lobes très-divergens longs de 6-12 lignes, doubles du pétiole commun, portant chacun 4, 5 ou 6 paires de folioles ovales, presque sessiles, dont les inférieures n'ont que deux lignes de longueur, et les supérieures trois. Elles offrent çà et là des poils analogues à ceux de la tige, et leur nervure a une teinte analogue foncée. Le pétiole commun porte entre les deux lobes principaux une glande sessile, et à l'extrémité une pointe longue d'une ligne. Les pédoncules axillaires, glabres, longs de 5 à 6 lignes, c'est-à-dire, doubles des pétioles communs, sortent d'un petit godet charnu. Les têtes de fleurs sont sphériques, jaunes, larges de 3 lignes, et contiennent plus de 20 fleurs. Le calice est ovoïde, velu, blanchâtre, à 5 lobes obtus et courts. La corolle 5-partite, à lobes ovales. Les étamines en grand nombre. Le style d'une longueur double de celle des étamines, aussi fin qu'un cheveu.

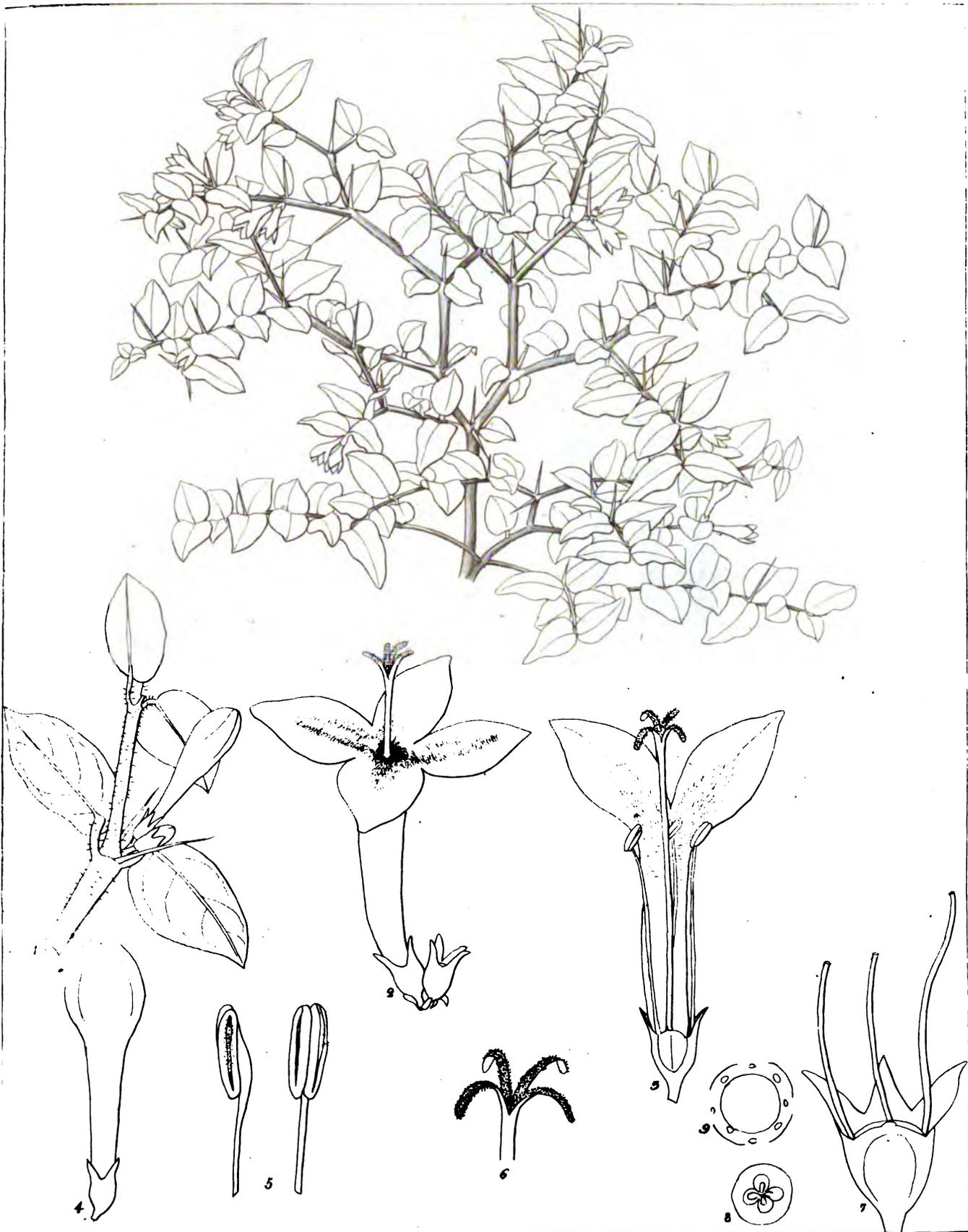
On peut, dans la série des espèces, placer celle-ci près de l'*Acacia pulchella* Br. (DC. prodr. sect. 2, du genre *Acacia*).

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Fig. A, rameau de grandeur naturelle; B fraction de rameau grossie; C feuille grossie; 1 fleur isolée et grossie; 2 faisceau d'étamines grossi; 3 pistil grossi.

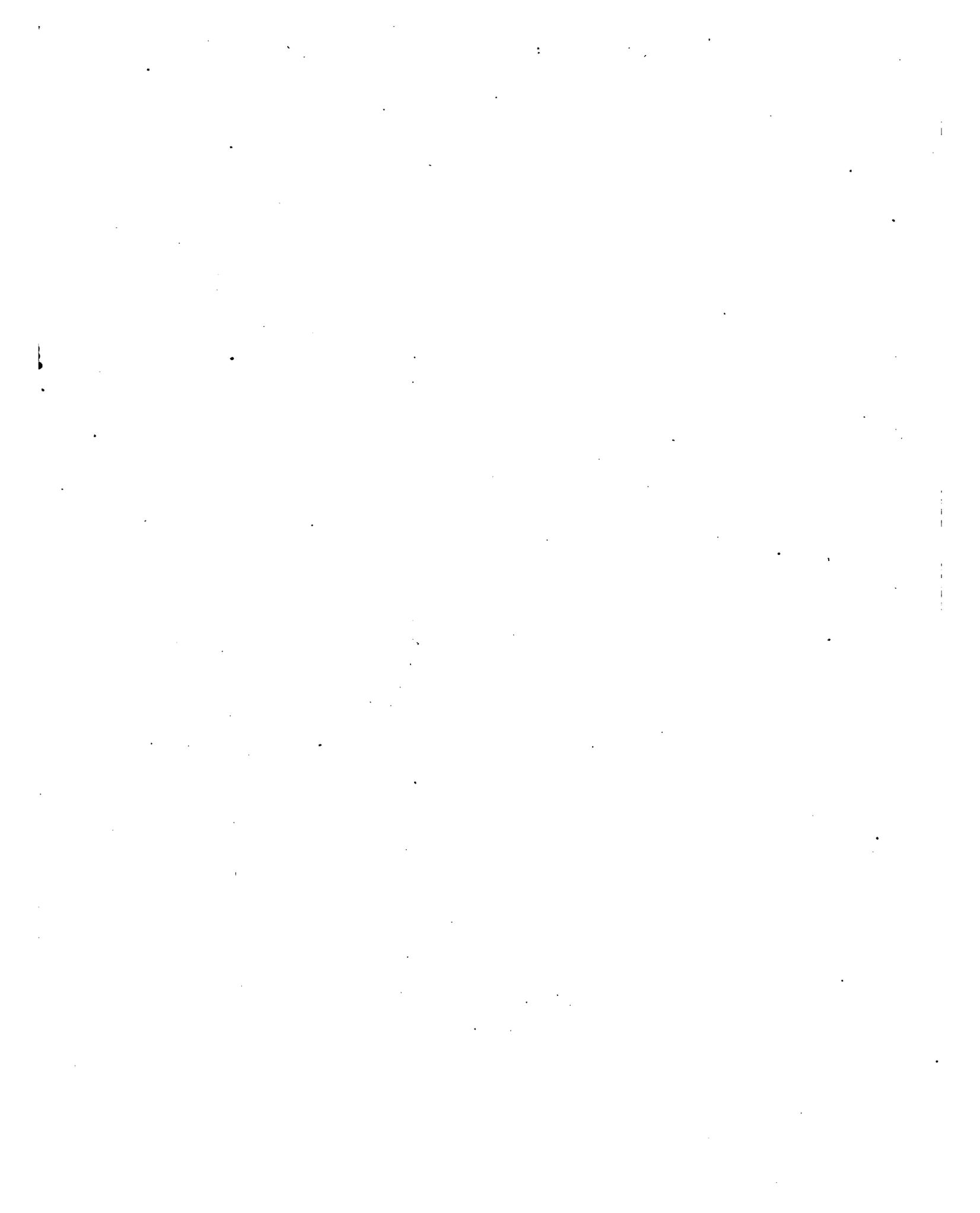
ALPH. DC.

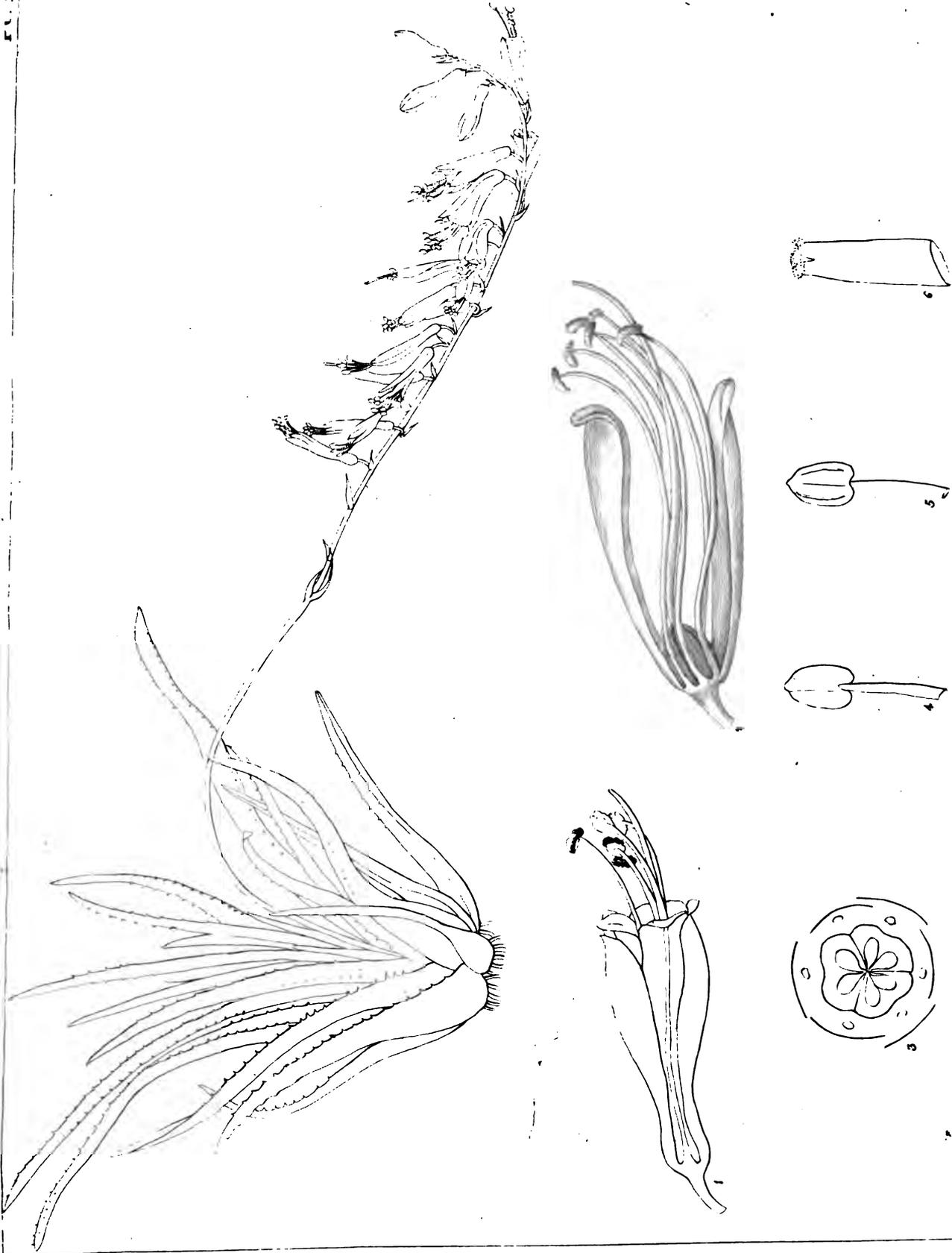
(Extrait de VI<sup>e</sup> vol. des Mém. de la Soc. de Phys. et d'Hist. nat. de Gen. an. 1824.)



*Kayland, det. et. & comp.*

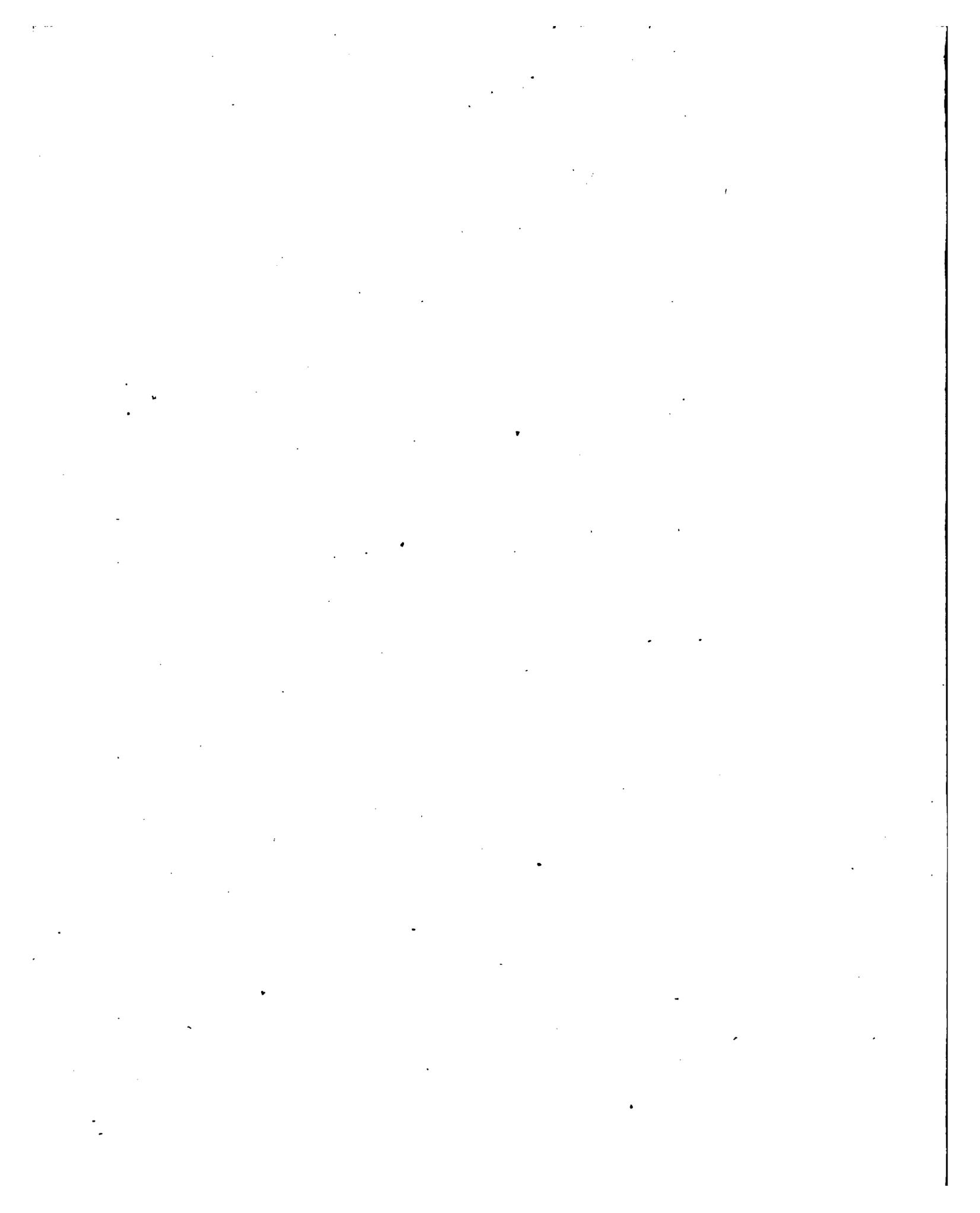
BAUMANNIA *geminiflora*.





*BOWIA africana*. Haw.

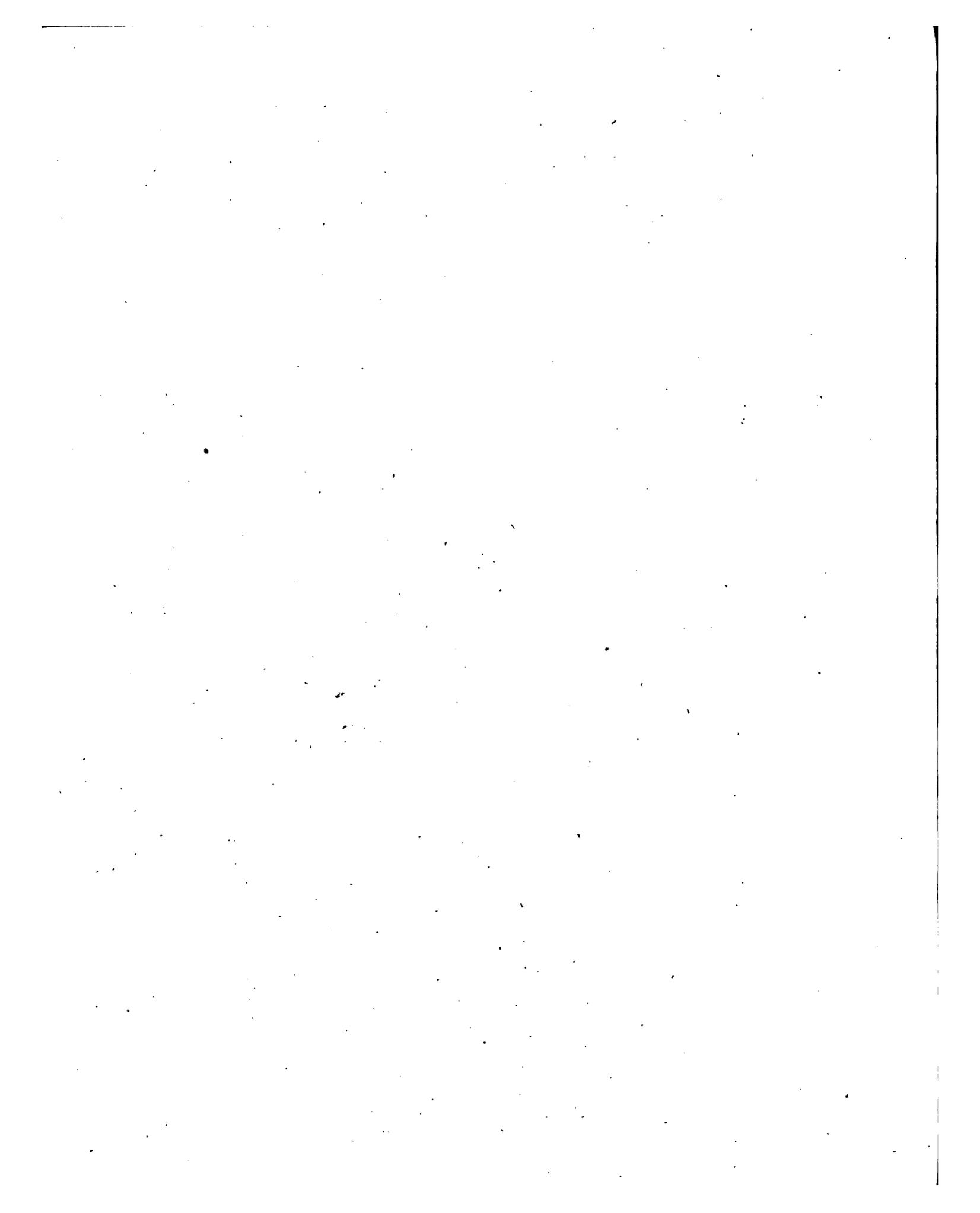
Fig. 1 and 2. 'i' scaly





Heyland del. et sculp.

ACACIA *obscura*



7

**SEPTIÈME NOTICE**

**SUR LES**

**PLANTES RARES**

**CULTIVÉES**

**DANS LE JARDIN DE GENÈVE,**

**Par**

**MM. AUG. PYR. ET ALPH. DE CANDOLLE,**

**Professeurs à l'Académie et Directeurs du Jardin.**

1836.

**1. BRACHYRIS *dracunculoides*. Pl. I.**

**Cette plante est provenue, dans le Jardin, de graines sans dési-  
gnation de nom, envoyées par M. de Charpentier, et provenant**

de celles récoltées dans l'Arkansas par M. de Pourtalès, ancien élève de l'académie. Semée au printemps, elle commence à fleurir en pleine terre à la fin d'octobre. Elle forme une herbe dressée, vivace, d'un beau vert, rameuse, parfaitement glabre, et dont le port, avant la floraison surtout, ne ressemblait pas mal aux Galatelles de Cassini ou aux Euthamia de Nuttall. Sa tige a les rameaux cylindriques très-légèrement marqués de deux petites nervures (*projecturae*) qui partent de la base de chaque feuille et se prolongent le long du rameau. Les feuilles sont largement linéaires ou un peu lancéolées, sessiles, à peine aiguës, entières sur les bords qui sont un peu rudes, et munies de petites aspérités visibles. Ces feuilles ont 2 pouces de longueur sur 3 ou 4 lignes de largeur; elles n'ont qu'une nervure moyenne et quelques veines peu prononcées: leurs deux surfaces sont ponctuées par des points glanduleux demi-transparents et visibles même à la vue simple.

Les capitules naissent vers le sommet de rameaux feuillés et disposés en corymbe; le rameau le plus central fleurit le premier et ne porte qu'un seul capitule: les rameaux latéraux, qui se développent un peu plus tard, portent 3 à 4 capitules presque terminaux, et dont le plus précoce est celui du centre: on y voit, de plus, quelques capitules naissant aux aisselles supérieures et plus tardifs. Cette inflorescence générale est éminemment centrifuge.

Chaque capitule est entouré de 3-6 feuilles florales inégales, qui lui servent comme d'involucre externe, et dépassent peu sa longueur: l'involucre interne, ou involucre proprement dit, est obové, composé de 5 à 6 écailles ovales, un peu obtusés, appli-

quées, disposées sur 1 ou 2 rangs, et demi-foliées. Le capitule se forme d'une vingtaine de fleurs jaunes.

Celles du bord, au nombre de 10 à 11, disposées sur un seul rang, ont une corolle en forme de languette ovale, oblongue, un peu dentée au sommet, étalée horizontalement; cette languette porte un style divisé en deux branches linéaires un peu épaisses, et munies sur leur bord interne de deux bourrelets stygmatisques; l'ovaire est obové, très-légèrement garni de poils très-courts visibles à la loupe et dépourvu de véritable aigrette; celle-ci se réduit à un petit rebord membraneux à peine visible.

Les fleurs du disque, qui atteignent à peu près la longueur de l'involucre, sont au nombre d'une vingtaine, insérées sur un réceptacle plane, étroit et alvéolaire; leur corolle est à cinq lobes réguliers, les étamines ont les filets glabres, les anthères sans queues et terminées par un appendice aigu: leur style se divise en deux branches oblongues, un peu convexes et hérissées de poils courts en dehors, munies à l'intérieur de deux bourrelets stygmatisques. L'ovaire paraît complètement avorté, mais son bord supérieur porte une aigrette de 5 à 8 soies laminées blanches, un peu plus courtes que la corolle, et qui paraissent entières sur les bords.

Cette espèce s'approche du genre *Donia*, de Brown; mais elle n'a point de queue aux anthères. Elle ressemble aux *Euthamia* de Nuttall; mais son aigrette est composée de 5 à 7 lanières membraneuses et non de vraies soies: on ne peut la confondre avec le *Donia* de Nuttall, qui a des languettes nombreuses et sur plusieurs rangs. Elle semble mieux rentrer dans le genre *Brachyris*, mais diffère à quelques égards du *Brachyris Euthamiae*

de Nuttall. 1° Cet auteur, en général fort exact, ne parle point des fleurs extérieures dépourvues d'aigrette. 2° Le nombre des languettes est dans notre plante de 10 au lieu de 5, et celui des fleurons du disque de 20 au lieu de 5. 3° Ces fleurons du disque semblent stériles et non fertiles; enfin le réceptacle est alvéolaire au lieu d'être absolument nu. Quoique la différence des fruits du rayon et du disque ait avec raison motivé dans plusieurs cas la formation de genres distincts, l'extrême similitude du port de cette plante avec le *Brachyris* de Nuttall m'engage à la laisser réunie avec elle, mais en la considérant comme une section de ce genre. Je donne à cette section le nom de *Amphiachyris*, et je caractérise la section et l'espèce comme suit :

SECT. AMPHIACHYRIS. *Achænia radii ferè calva aut corona brevissima donata. Flores disci ligulis numerosiores. — Sectio media inter Achyridem et Gymnosperma.*

Br. *Dracunculoides, caulibus erectis ramosis teretibus, foliis lanceolato-linearibus punctatis uninerviis aut basi subuninerviis margine scabridis, corymbo laxo, ramis oligocephalis, involucro obovato foliis parvis bracteato, ligulis 10-11 ovali-oblongis invol. logioribus, fl. disci circ. 20. ¶ in territorio Arkansano semina legit. A. de Pourtales.*

B. *Angustissima, foliis linearibus angustissimis uninerviis. ¶ cum priore. Folia lineam nec 3 lineas lata.*

Cette variété a aussi vécu et fleuri dans le Jardin, mais je n'ai pu trouver des différences suffisantes pour la considérer comme une espèce.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La sommité de la plante de grandeur naturelle; — 1. un capitule grossi; — 2. le même vu par dessous; — 3. le réceptacle; — 4. une fleur du rayon avant son épanouissement, avec un trait indiquant la coupe transversale de la corolle; — 5. ladite épanouie; 6. — une fleur monstrueuse, ayant la corolle à 3 lobes, le style à 3 branches, et un rudiment d'aigrette; — 7. le pistil de la fleur monstrueuse; — 8. une fleur du disque; — 9. la corolle de ladite fendue en long; — 10. une fleur du disque à dix lobes; — 11. le style des fleurs du disque; — 12. l'aigrette du disque; — 13. une feuille inférieure.

DC.

---

 2. GUIZOTIA *oleifera*. Pl. 2 et 3.

La plante qui fait le sujet de cet article est un exemple curieux et de la confusion de nomenclature qui est résultée dans la famille des Composées du vague des anciens caractères génériques et de l'ignorance, où sont souvent les naturalistes sur les objets les plus usuels des pays étrangers. Cette plante a vécu dans le jardin de Genève comme dans la plupart des jardins de l'Europe, provenant de graines transmises sous divers noms. Comme elle est annuelle et qu'on ignorait le rôle usuel qu'elle joue dans les pays lointains, on a négligé d'en recueillir les graines, et elle a souvent ainsi disparu des jardins où elle a été successivement introduite. Aujourd'hui, que sa structure est mieux connue, on peut suivre cette plante sous les noms divers qui lui ont été imposés.

La première mention qu'on peut citer est celle que Linné fils en a publié en 1781, sous le nom de *Polymnia abyssinica*. Bruce, peu de temps après, la désigna sous celui de *Polymnia flondosa*. Comme la plante n'a point les caractères du genre *Polymnia*, personne de ceux qui la rencontrèrent depuis ne la reconnurent dans ces auteurs.

En 1814 Roxburgh désigna la même plante, qu'il croyait entièrement inconnue, sous le nom de *Verberina sativa*; et Sims la figura sous ce nom (mais sans donner aucun détail sur la structure) à la pl. 1017 du *Botanical Magazine*.

Sprengel la désigna en 1818 sous le nom de *Parthenium luteum*, et en 1825 sous celui de *Jægera abyssinica*, la rapportant ainsi à deux genres dont elle n'a pas les caractères. Cassini qui l'observa en 1822, s'approcha de plus près de la vérité en lui donnant le nom d'*Heliopsis platyglossa*, et Ledebour, en 1824, en la nommant *Tetragonotheca abyssinica*. En effet, notre plante est exactement intermédiaire entre les genres *Heliopsis* et *Tetragonotheca*.

Cassini, reprenant l'examen de cette plante si controversée, reconnut en 1829 qu'elle formait un genre nouveau, et la nomma *Guizotia abyssinica*, en la dédiant au célèbre historien, aujourd'hui ministre de l'instruction publique. Cassini ne connaissait que la plante qu'on disait venir d'Abyssinie, et ignorait son identité avec l'espèce de l'Inde.

Cependant, en 1830 M. Wallich distribua cette plante avec toutes les autres richesses dont la libéralité de la Compagnie des Indes a doté les collections européennes, et lui donna dans son catalogue d'abord le nom d'*Helianthus oleifer*, puis (par une

inadvertance que l'immensité et la rapidité de cette distribution fait comprendre), sous celui de *Bidens? Ramtilla*. Examinant ce séchantillon en 1832, je ne tardai pas à reconnaître que cette plante n'appartenait ni aux *Bidens*, ni à l'*Helianthus*, ni au *Verbesina*, ni au *Bupthalmum*, ni à l'*Anthemis*; genres sous lesquels M. Wallich nous apprenait que les botanistes indiens l'avaient placée, et je proposai de la considérer comme un genre nouveau, auquel je donnai le nom de *Ramtilla* pour rappeler son nom populaire et son principal usage. Je la désignai ainsi dans le manuscrit envoyé à M. Whight et Arnolt, et qu'ils ont publié à la page 18 des contributions pour la botanique de l'Inde.

Reprenant de nouveau ce sujet, et comparant les échantillons des jardins avec ceux de l'Inde et les descriptions des divers auteurs, je me suis assuré de l'identité de la plante de l'Inde avec celle de l'Abyssinie, et j'ai dû par conséquent rayer le nom de *Ramtilla* que j'avais proposé, pour le remplacer par celui de *Guizotia* qui est plus ancien. Quant au nom spécifique, j'ai cru devoir supprimer celui d'*Abyssinica*, parce qu'il est très-douteux que cette plante soit spontanée en Abyssinie; elle y est cultivée, ainsi que dans l'Inde, comme plante oléifère, et il m'a paru plus convenable de conserver le nom spécifique d'*oleifera* qui rappelle l'emploi et la célébrité populaire de la plante.

Le genre *Guizotia* appartient aux *Helianthées Heliopsidées* de Cassini et de Lessing, et se trouve très-naturellement placé entre l'*Heliopsis* et le *Tetragonotheca*; il diffère du premier par ses achènes couronnés par un disque étroit, par ses corolles fortement barbues à leur base ainsi qu'au sommet du tube, et

toutes articulées sur l'ovaire; par les écailles de son involucre, libres entre elles, et peut-être doit-on ajouter par sa racine annuelle et par son habitation dans l'ancien monde et non dans l'Amérique. Il se distingue du *Tetragonotheca* par son involucre à écailles libres, et qui n'offre point la forme carrée qui a motivé le nom de ce genre, par son disque épigyne plus grand, et par la disposition des houppes poilues de la corolle. L'espèce du *Guizotia oleifera* présente deux variétés :

▪ *SATIVA*, *foliis elongato-lanceolatis grosse serratis, ramulis elongatis subcorymbosis.*

C'est à elle que se rapportent tous les synonymes cités et ma planche seconde.

β *ANGUSTIOR foliis lineari-lanceolatis subdentatis, ramulis axillaribus floriferis brevissimis.* Elle croit au bord des lieux aquatiques dans le Bengale, et paraît le type sauvage de l'espèce. J'en donne la figure à la planche troisième.

Si nous passons maintenant à l'usage de la plante, nous trouvons que parmi les huiles fixes employées au Bengale, celle de Sésame tient sans doute le premier rang pour sa bonté, mais qu'on s'y sert aussi très-habituellement d'une autre huile, celle de notre plante. Elle y est connue sous les noms de *Ram-til*, *Ram-tilla*, *Huts-yelloo*, *Kutrelloo* ou *Werinnua*, dans les différens idiomes de l'Inde anglaise. Cette huile n'est encore à ma connaissance mentionnée dans aucun des dictionnaires généraux d'histoire naturelle économique ou médicale publiés, et les seules mentions que j'en connaisse se trouvent à l'article Sésame, de la matière médicale de l'Inde, publiée en 1825, par le Dr. Ainslie, et dans les traités sur l'Inde du Dr. Heine, à la

page 49. Le premier de ces auteurs, qui la mentionne sous les noms de *Huts-yelloo* et de *Ram-tilla*, dit que cette huile est employée dans le pays de Mysore pour la préparation des mets. Le second semble croire que cette huile est particulière au Bengale, et notamment aux provinces éloignées de la mer; il la mentionne sous le nom de *Werinnua*, et dit que l'huile exprimée de ses graines est celle qu'on emploie communément pour la lampe dans toute l'Inde supérieure, et qu'elle donne une flamme très-claire.

Si à l'époque où le *Guizotia* a vécu dans le jardin de Genève, j'avais connu tous les détails dans lesquels je viens d'entrer, j'aurais attaché plus d'importance à cette plante, et j'aurais tenté d'en obtenir des graines en quantité suffisante, pour savoir si sa culture dans nos climats, comme plante oléagineuse, peut mériter quelque intérêt. Comme il est probable que l'espèce se sera conservée dans quelques autres jardins, je publie ces résultats de mes recherches, afin d'attirer sur elle l'attention des directeurs de ces établissemens, et les engager à examiner cette plante sous le rapport économique.

## EXPLICATION DES PLANCHES.

A. *Guizotia oleifera*,  $\alpha$ . *Sativa* de grandeur naturelle; — 1. une feuille inférieure; — 2. le réceptacle avec une partie de l'involucre; — 3. une écaille de l'involucre; — 4. une fleur du rayon; — 5. une fleur du disque; — 6. une paillette du réceptacle; — 7. la corolle du disque fendue en long et étalée; — 8. un fruit avant sa maturité; — 9. l'embryon grossi; — 10. une anthère grossie.

B. *Guizotia oleifera*,  $\beta$ . *Angustior* de grandeur naturelle; — 11. un capitule grossi, ainsi que les articles suivans; — 12. une fleur du rayon; — 13. une écaille du réceptacle; — 14. une fleur du disque; — 15. une paillette du réceptacle; — 16. une corolle du disque ouverte et étalée.

DC.

3. **HELLANTHUS** *macrocarpus*. DC. Prod. v. 5, ined.

*H. Caule erecto vix ramoso strigoso, foliis alternis petiolatis ovatis acuminatis dentatis subscabris grosse triplinerviis, summis juxta capitulum subconfertis etiam petiolatis, invol. squamis scabris ciliatis acuminatissimis, ligulis basi pubentibus oblongo-lanceolatis, achæniis corollis disci per anthesin duplo longioribus.*

Pendant long-temps toutes les espèces annuelles d'Hélianthe ont été confondues sous le nom d'*Helianthus annuus*; mais dans ces dernières années on a commencé à reconnaître qu'il y avait plusieurs espèces d'Hélianthes annuels, et ces espèces forment dans le genre un petit groupe bien caractérisé par la durée et le port des plantes qui le composent. Outre l'*H. annuus* (dont l'*H. indicus* devra peut-être se distinguer), on y compte l'*H. lenticularis* de Douglas, les *Hel. patens* et *ovatus* de Lehman, et notre nouvelle espèce. Toutes les espèces de ce groupe, dont la patrie est connue, sont originaires de l'Amérique, d'où l'on peut inférer que notre nouvelle espèce en est aussi provenue; mais sa patrie nous est inconnue. Cette plante est provenue, dans le jardin de Genève, de graines envoyées sous le nom d'*Helianthus longicarpus*; je n'ai pu découvrir aucune description de cette espèce dans les livres publiés, et comme le nom de *longicarpus*, composé d'un mot latin et d'un mot grec, ne peut être conservé, je m'en suis éloigné le moins possible en lui

imposant le nom de *macrocarpus*. La plante est intermédiaire entre l'*H. annuus* et l'*H. ovatus* ; elle se distingue assez bien de et l'une de l'autre par ses fruits, qui, à l'époque de la floraison sont presque deux fois plus longs que les corolles du disque. Ses feuilles sont pétiolées ; les fleurs du disque, aussi bien que les languettes du rayon, sont d'un jaune citrin : les languettes ont deux pouces et demi de longueur sur 8 à 9 lignes de largeur ; elles se terminent par quelques dents aiguës : les corolles du disque sont velues à la base ; les paillettes du réceptacle, aussi bien que les écailles de l'aigrette, sont de couleur pâle et blanchâtre.

L'*H. ovatus* (Lehm. cat. hort. amb. 1828, p. 16.) est assez répandu dans les jardins ; mais ses graines nous ont été souvent envoyées sous le nom, évidemment faux, d'*H. petiolaris*. Les *Hel. lenticularis* et *patens* diffèrent des autres espèces annuelles parce que les corolles de leur disque sont brunes ou d'un pourpre foncé, et non de couleur jaune. La première est née dans le jardin de graines recueillies dans le territoire de l'Arkansas par M. de Pourtalès.

DC.

---

4. *HELIANTHUS orgyalis*. DC. Prod. v. 5, ined.

*H. Caule elato lævi, foliis alternis sessilibus linearibus planis subdenticulatis vix subscabridis univerviis, capitulis 5-7 corymbosis longe pedunculatis, involucri squamis linearibus*

*acuminatis ciliolatis, recept. paleis lineari-subcuneatis integris apice subciliatis, achænio glabro 2-3-4 aristato.*

*H. angustifolius* Lin. sp. 1279 non Michaux.

*Coreopsis* Mill. icon. t. 224, f. 2.

Il existe dans le sud des Etats-Unis d'Amérique deux espèces d'Hélianthes, qui ont été souvent confondues, et qui, l'une et l'autre, sont indiquées par Linné, l'une sous le nom de *Rudbeckia angustifolia*, l'autre sous celui d'*Helianthus angustifolius*. La première étant beaucoup plus commune, a été fréquemment observée par les modernes, et comme elle n'a point les caractères du genre *Rudbeckia*, ils n'ont pas hésité à la regarder comme l'*Helianthus angustifolius* de Linné; c'est sous ce nom qu'elle est désignée dans la flore de Michaux, et dans les ouvrages modernes sur la flore des Etats-Unis; c'est sous ce nom qu'elle est figurée dans le *Botanical Magazine*, pl. 2051.

Cependant des graines récoltées dans le territoire de l'Arkansas, par M. de Pourtalès, ont donné naissance à un *Helianthus* différent du précédent, et qui répond très-bien soit à la figure de Miller citée plus haut, soit à la phrase spécifique que Linné a adoptée pour son *Helianthus angustifolius*. Cette plante devrait, en suivant les règles à la rigueur, conserver ce nom; mais comme les deux plantes sont évidemment congénères, l'une des deux doit perdre son nom spécifique, et j'ai cru qu'il y aurait moins de confusion, en conservant le nom d'*angustifolius* à la plante de Michaux, qui est fort connue, et en donnant à celle-ci, qui est rare et à peine connue des botanistes, un nom nouveau. J'ai fait choix de celui d'*orgyalis*, pour indiquer sa stature élevée et qui varie de 6 à 10 pieds.

Cette plante fait, comme l'*Hel. angustifolius* de Michaux, partie d'une petite section du genre caractérisée par ses racines vivaces et par le disque du capitule de couleur brune et non jaune. Le collet de sa racine pousse plusieurs tiges simples droites, et qui donnent à la plante un aspect élégant, digne de la faire rechercher dans les jardins paysagers. Cette tige est entièrement glabre, tandis que celle de l'*H. angustifolius* est toujours un peu velue. Les feuilles sont planes sur les bords et nullement roulées en-dessous, comme dans l'*H. angustifolius*. Elles ont quelques légères dentelures qui manquent dans l'espèce de Michaux. L'aigrette des fruits se compose de 2, 3 ou 4 petites écailles, dont 2 sont plus grandes que les autres: celle de l'*A. angustifolius* n'a jamais que deux écailles.

DC.

---

##### 5. MADIA *sativa* Mol.

Quoique le Madia soit depuis plusieurs années assez répandu dans les jardins, il m'a encore présenté quelques observations qui me paraissent dignes d'être rapportées ici.

1° L'examen détaillé que j'ai fait de la plante des jardins, en la comparant soit avec les ouvrages publiés, soit avec des échantillons du Chili, m'a convaincu, comme M. Don l'avait déjà pensé, que les *M. viscosa*, *mellosa* et *sativa* des auteurs ne forment qu'une seule et même espèce. La description de Molina

est si mauvaise, qu'on peut facilement comprendre que les auteurs subséquens aient cru devoir distinguer la plante qu'ils avaient sous les yeux; mais tous les documens provenant du Chili tendent à prouver leur identité.

2° Cassini a séparé du *Madia* une plante qu'il a observée dans les jardins, et il en a fait un genre sous le nom de *Biotia*. Ce prétendu genre ne diffère du *Madia* que parce que les fleurs du rayon au lieu d'être en forme de languette, sont en forme de tube dilaté, agrandi, assez régulier. Ayant eu occasion d'avoir cette plante dans le Jardin, provenue de graines du *Madia sativa*, il a été évident qu'elle est la même que le *Madia* ordinaire. Elle ne constitue pas même une vraie variété, et n'en est qu'un état monstrueux; cette assertion est prouvée, soit parce que dans les capitules du même individu on trouve çà et là l'état normal et l'état monstrueux, soit parce que plusieurs autres Composées offrent accidentellement cet état des corolles du rayon; je l'ai observé en particulier dans les Tagètes, dans quelques Chrysanthemums, et la monstruosité à corolles larges et tubulées de la Reine Marguerite (*Callistephus Chinensis*) en diffère fort peu. Le genre *Eudorus*, de Cassini, fondé sur le même caractère, ne peut pas le moins du monde être conservé; j'ai aussi observé cette plante dans le Jardin; la structure des corolles larges et tubuleuses de son rayon a été constante, mais je ne crois pas que l'espèce puisse être séparée du genre *Senecio*, soit à cause du peu de valeur de ce caractère, soit par son intime ressemblance avec le *Senecio doria*: je ne serais pas étonné qu'on vint à prouver que l'*Eudorus* (pour moi *Senecio Eudorus*) n'est qu'un état particulier du *Senecio Doria*, comme le *Biotia* l'est du *Madia sativa*.

3° Les auteurs ont en général décrit le genre *Madia* comme ayant le réceptacle nu ; mais cette manière de s'exprimer me paraît inexacte. Les écailles de l'involucre sont formées de toutes les feuilles rudimentales situées en dehors du rang le plus extérieur des fleurs, et on donne le nom de paillettes du réceptacle aux feuilles rudimentales, souvent très-semblables aux précédentes, mais qui se trouvent placées en dedans du rang extérieur des fleurs. En partant de cette définition avouée de tous les botanistes, on trouve que les écailles de l'involucre, qui sont concaves, embrassent les fruits des fleurs du rayon, et qu'en dedans de ce rang extérieur se trouve une rangée de paillettes qui séparent le disque du rayon ; cette rangée d'écailles est unique, et le réceptacle est nu dans le reste de son étendue ; il est donc de la classe de ceux qu'on a souvent appelés *semipalaacea*. Cette observation a quelque importance, car elle tend à rapprocher le *Madia* des genres à réceptacle garni de paillettes, et non de ceux à réceptacle nu. Or le *Madia* est, selon moi, le type d'un groupe composé de ce genre et de cinq autres, originaires de la Californie. Ce groupe des Madiées me paraît assez convenablement placé à la fin des Héliopsidées entre celles-ci et les Anthémidées. Il est remarquable que le *Madia* est du Chili, et qu'ainsi le groupe entier des Madiées est originaire de la côte ouest de l'Amérique.

4° Je terminerai ces observations sur une plante si connue, en ajoutant que parmi les plantes récoltées en Californie par Douglas, et que la Société d'Horticulture de Londres a bien voulu m'envoyer, j'ai rencontré un échantillon du *Madia setiva*. L'espèce serait-elle aussi indigène à la Californie, ou se-

rait-elle cultivée dans ce pays comme plante oléagineuse? Cette dernière opinion me semblerait la plus probable; car, quoique j'aie trouvé plusieurs genres de Composées dont les espèces croissent les unes au Chili, les autres à la Californie, je n'en puis citer qui soient avec certitude communes aux deux pays.

DC.

---

6. *MADARIA elegans*, DC. Prod. v. 5, ined.

Je désigne sous ce nom la plante décrite par M. Don (botan. regist. t. 1458) sous le nom de *Madia elegans*. On ne pouvait en effet la rapprocher que du genre *Madia* tant qu'on ne connaissait que ces deux plantes; mais les découvertes de Douglas et les obligeantes communications de la Société d'Horticulture m'ayant mis à même de connaître six genres appartenant au même groupe, il a été nécessaire d'en établir la classification d'une manière plus complète.

Le genre *Madaria* diffère du *Madia*, 1° parce que les fleurs du disque sont, par l'avortement du style, stériles, au lieu d'être fertiles; 2° parce que le réceptacle, qui, comme dans le *Madia*, n'est garni de paillettes que sur le bord entre le rayon et le disque, a le centre conique et garni de petits poils courts et serrés, au lieu d'être plane et entièrement nu; 3° parce que les achènes du rayon sont comprimés, mais munis sur chacune de leurs faces latérales d'une nervure longitudinale, qui, selon le

degré de sa proéminence, leur donne une forme à peu près pentagone, et terminés à leur base par une très-petite pointe courbée. J'ai donné à ce genre le nom de *Madaria*, qui vient de *μαδαγος* chauve, en faisant allusion aux fruits dépourvus d'aigrette; ce caractère est commun au *Madia* et au *Madaria*; mais les autres genres du même groupe ont les fruits tous ou la plupart couronnés d'aigrette écaillée.

Outre le *Madaria elegans*, dont la description et la figure du Botanical Register me dispensent de parler en détail, je possède en herbier deux autres plantes qui font partie du même genre, mais que je n'ose affirmer être des espèces ou des variétés. Voici en conséquence le tableau des espèces du *Madaria*.

1. *M. ELEGANS*, caule foliisque pilis apice glandulosis et setis eglandulosis mixtis hispido. ① in California. *Madia elegans* Don. in Lindl. bot. reg. t. 1458.

2. *M. CORYMBOSA*, caule involucrisque pilis apice glandulosis et satis eglandulosis hispido foliis linearibus villosis subhispidis eglandulosis ① ad flumen Columbia Amer. Bor.

β. *Hispida*, caule foliis involucrisque pilis omnibus eglandulosis patulis hispidis ① in California. An species propria?

DC.

## 7. EGLETES *Domingensis* Cass.

Cette plante avait été primitivement décrite par Swartz, sous le nom de *Matricaria prostrata*, et ensuite par Willde-

now, sous celui de *Pyrethrum simplicifolium*. Cassini, qui a très-bien reconnu que cette plante, jointe à quelques autres matricaires américaines, formait un genre particulier, lui a donné le nom d'*Egletes domingensis*. Quoique le changement du nom spécifique me paraisse en général une méthode propre à jeter d'autant plus de confusion, que le changement forcé du nom générique rend déjà la nomenclature embarrassante, j'ai cru, dans ce cas particulier, devoir l'adopter, vu qu'il existe une autre espèce d'*Egletes* qui porte le nom d'*E. humifusa*, et que notre plante mériterait mieux l'épithète de *diffusa* que celle de *prostrata*.

La plante qui a vécu dans le Jardin, comparée avec l'excellente description de Swartz, y répond très-exactement, sauf les légères observations suivantes: 1° Les sommets des rameaux et les pédoncules sont, avant la fleuraison, couverts d'un duvet aranéeux, puis ils deviennent glabres à mesure que la plante approche de la maturité; 2° les feuilles inférieures ont un pouce et demi de longueur, sur un pouce de largeur; 3° les rayons de la couronne sont au nombre de 20 environ. 4° Les pédoncules sont plutôt opposés aux feuilles que véritablement latéraux.

M. Wydler a trouvé dans l'île de St.-Thomas une plante qui ressemble beaucoup à la précédente, mais dont la tige, les feuilles et les involucre, sont parfaitement glabres. Je la considère provisoirement comme une simple variété ( $\beta$  *glabrata*); mais je ne serais pas éloigné de croire que, mieux étudiée, elle devra être considérée comme une espèce: sa racine, d'après l'herbier, semble vivace. Cette plante mérite l'attention des

voyageurs , et d'après la divergence de quelques descriptions , je serais porté à penser que nous confondons ici plusieurs espèces.

DC.

---

8. RHYNCHOPSIDIUM *sessiliflorum*. Pl. 4.

Les graines de cette petite plante ont été envoyées au Jardin de Genève sous le nom de *Leyssera ciliata*; mais ce nom est évidemment faux. En effet, le *Leyssera ciliata* de Thunberg est, d'après le témoignage de Lessing, l'*Aster taxifolius*, plante fort différente de celle-ci, et de plus elle n'a les caractères ni du genre *Leyssera*, ni du genre *Mairia* auquel l'*Aster taxifolius* de Linné doit être rapporté. On devait cependant conjecturer de cette nomenclature, que la plante est originaire du Cap de Bonne-Espérance, et j'en trouve en effet des échantillons indigènes du Cap, et provenant dans mon herbier soit des envois de M. Burchell, qui l'a trouvée dans les districts orientaux de la colonie et recueillie sous son n° 6234, soit de ceux de M. Ecklon qui l'a observée dans le lieu dit Hottentots-Holland, et qui l'a envoyée sous le nom de *Leyssera species*, d'où je serais tenté de présumer que ces graines proviennent peut-être de ce voyageur.

Notre plante forme une petite herbe haute de 4 à 6 pouces; sa racine est petite, fibreuse, et je la suppose annuelle, vu que

la plante se trouve en fleurs trois mois après sa naissance. La tige est grêle, cylindrique, peu rameuse ou simple dans sa partie inférieure, divisée vers le sommet en deux ou trois rameaux floraux. Cette tige est, aussi bien que les feuilles, hérissée de petits poils étalés, moux et glanduleux à leur sommet. Les feuilles sont rigoureusement linéaires, parfaitement entières, aiguës à leur sommet, très-légèrement concaves en-dessus, larges à peine d'une demi-ligne; les inférieures sont opposées et longues d'un pouce et demi; les supérieures sont alternes, rapprochées les unes des autres, et longues de 8 à 9 lignes au plus. Les capitules ou têtes de fleurs naissent les unes à l'aisselle des branches, les autres à leur sommet, quelques-unes latérales près du sommet. Toutes sont sessiles et entourées de feuilles qui jouent le rôle de bractées, et dont la longueur, à peu près égale à celle des capitules, ne dépasse pas 3 ou 4 lignes.

L'involucre est ovoïde un peu oblong, parfaitement glabre, composé d'écailles scarieuses, surtout sur les bords, embriquées et serrées les unes sur les autres; les extérieures courtes, ovales et presque obtuses, les intérieures plus longues et plus aiguës. Le réceptacle est chargé de paillettes linéaires, assez semblables aux écailles intérieures de l'involucre, embrassant chaque fleur dans leur concavité, et dépassant légèrement la longueur des fleurs du disque. Le capitule se compose de 8 à 10 fleurs jaunes. Celles du bord, au nombre de 4 à 6, sont des languettes ou demi-fleurons étroits, entiers, droits, linéaires, oblongs, et qui dépassent un peu la longueur de l'involucre; ces languettes sont dépourvues d'étamines. Les fleurs du disque sont tubuleuses, hermaphrodites, à 5 dents, et de la longueur de

l'involucre. Les unes et les autres sont munies de quelques poils vers le sommet du tube. Les anthères des fleurs du disque ont les filets glabres, et les anthères munies à leur base de petites queues. Le style se divise en deux branches glabres au sommet dans les fleurs en languette, terminée par une petite houppette de poils dans celle du disque. Les fruits ou achènes sont cylindriques, un peu amincis au sommet, couverts de poils nombreux, serrés et demi-étalés. Ceux du centre sont presque glabres, et paraissent alors stériles. L'aigrette se compose de plusieurs petites écailles, un peu soudées par leur base, dentées à leur sommet, disposées sur un seul rang, et formant une petite couronne dentelée.

Il résulte de cette description, 1° que notre plante n'a de rapport intime qu'avec le *Rhynchocharpus lateriflorus* de Lessing, syn. p. 383. Mais d'abord, quant à l'identité spécifique, elle semble en différer par ses feuilles décidément linéaires et nullement obovées-linéaires. On a coutume de réunir sous ce nom le *Relhania lateriflora* de Lhéritier, et le *Relhania sessiliflora* de Thunberg. Cette dernière est décrite comme ayant les feuilles linéaires, la première répond à l'espèce de Lessing. Jusqu'à plus ample information, je considère ces plantes comme deux variétés, et j'admets pour nom d'espèce celui de *sessiliflora* qui est le plus ancien. 2° Quant au genre, le nom de *Rhynchocharpus* ne peut être conservé, soit parce que Reinwardt l'avait avant Lessing donné à un tout autre genre, soit parce qu'il convient peu à notre plante dont le fruit est à peine rétréci au sommet, soit enfin parce qu'il me paraît impossible de séparer de ce genre deux autres espèces qui font partie de la section des *Nano-*

*phyton* de Lessing (syn. p. 382), et qui n'ont pas ou presque pas le fruit aminci au sommet. J'avais d'abord admis ce nom de *Nanophyton* comme nom de genre, mais M. Lessing l'ayant dès lors consacré lui-même à un genre différent, j'ai cru, pour éviter toute équivoque, devoir donner au genre actuel le nom de *Rhynchopsidium*, qui rappelle un peu le nom de *Rhynchocarpus* et indique que l'existence du bec est douteuse. Ce genre de la division des Relhaniées peut être défini et caractérisé comme suit.

**RHYNCHOPSIDIUM.** *Capitulum multiflorum heterogamum, fl. radii fœmineis ligulatis, disci tubulosi 5-dentatis hermaphroditis, intimis sæpe pressione abortivis. Recept. planum paleis scariosis acuminatis amplexifloris onustum. Invol. arcte imbricatum. Cor. tubus apice puberulus. Achænia teretia elongata brevirostrata pilis adpressis villosa, intima sæpe abortiva glabra. Pappus multipaleaceus brevissimus. — Herbæ Capenses annuæ graciles. Folia alterna sessilia linearia integerrima pilis capitatis obsessa. Capitula terminalia, ramulis evolutis demum lateralibus, sæpius sessilia. Flores lutei.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

AB. Deux fragmens de la plante de grandeur naturelle; — 1. le capitule de grandeur naturelle; — 2. le dit grossi; — 3 à 8. écailles de l'involucre, en commençant par les extérieures, et en finissant par celles du centre; — 9. réceptacle chargé de ses paillettes; — 10. poils de la plante vus à une très-forte loupe; — 11. une fleur du rayon très-grossie; — 12. son fruit à maturité très-grossi; — 13. une fleur du disque grossie; — 14. corolle du disque fendue en long et étalée; — 15. étamines étalées; — 16. la sommité du style des fleurs du disque avant l'épanouissement; — 17. la dite après l'épanouissement; — 18. un péliène du disque de grandeur naturelle; — 19. le dit grossi.

DC.

9. STAPELIA *Europæa* Guss.

*Stapelia Europæa* Guss! fl. sic. suppl. 1, p. 65 (1832), et in act. Soc. Borb. ic. ex Guss.

*Stapelia Gussoneana*. Jacq. fil. ex Lindl. Bot. Reg. t. 1731 (1835).

La plante qui fait le sujet de cet article a été envoyée au Jardin par M. Gussone lui-même; elle est remarquable parce qu'elle croît dans la petite île de Lampedusa, entre l'île de Malte et la côte de Tunis. C'est à raison de cette circonstance que M. Gussone lui a donné le nom de *St. europæa*, car elle est la seule qui se trouve sauvage en Europe; il faut cependant noter que Lampedusa est bien plus près des côtes de l'Afrique que de celles de l'Europe, et que par conséquent l'exception est plus relative à nos classifications artificielles de géographie qu'à la réalité. Toutes les autres Stapéliées habitent les environs du Cap de Bonne-Espérance, sauf deux qui vivent dans l'Inde et forment le genre *Caralluma*, et trois qui vivent en Arabie, mais qui sont encore trop peu connues pour oser assigner leur place avec exactitude. Comme les espèces de l'Inde forment un genre distinct de celles du Cap, il était naturel de rechercher si l'espèce européenne présenterait quelque différence d'avec les espèces du sud de l'Afrique.

Elle diffère de la plupart d'entre elles par son inflorescence, car les fleurs au lieu de naître des aisselles des feuilles, sortent des côtés mêmes de la tige. Parmi les genres ou sous-genres qui ont été proposés dans les Stapéliées par Haworth, le seul dont

notre espèce se rapproche est le genre *Obesia*, dont les planches 24, 25 et 28 des *Stapeliæ* de Masson, font connaître le port, et dont les planches du *St. geminata* et du *St. serrulata* de Jacquin montrent les détails. Mais notre plante en diffère, 1° parce que les boutons, au lieu d'être en pyramide allongée, sont parfaitement déprimés au sommet; 2° parce que les filets des étamines sont simples et non bipartites. Je pense d'après, ces faits, que le *St. europæa* forme, dans le grand genre des *Stapelia*, une section spéciale voisine de l'*Obesia*. Je lui donne le nom d'*Agenoria* (1) en souvenir d'Agenor, père d'Europe, et pour faire allusion à l'origine européenne de la seule espèce qui compose ce groupe. Il est digne de remarque que, dans un grand nombre de cas, les espèces qui croissent dans un pays fort différent de la masse du genre auquel elles ont été rapportées, méritent souvent, à un examen ultérieur, d'en être distinguées ou comme genre ou comme section; c'est sous ce rapport que l'observation précédente me paraît avoir quelque intérêt.

DC.

---

### 10. EUPHORBIA GLOBOSA PL. 5.

*Dactylanthes globosa*. *Haw. philos. Mag. Nov. 1823.*

Les euphorbiacées à tige charnue sont aussi remarquables par

---

(1) Le genre *Agenoria* de Don se trouve identique avec le *Piptopogon* de Cassini, et rentre dans l'ancien genre *Seriola* d'après Lessing.

leurs fleurs que par leur port, ce qui me détermine à donner ici une figure complète de l'espèce appelée par Haworth *Dactylanthus globosa*. La description de ce botaniste étant d'ailleurs très-insuffisante, il ne sera pas inutile d'en donner une plus détaillée.

L'ensemble de la plante ressemble à une *Stapelia*, mais la forme des rameaux est beaucoup plus variable, plus irrégulière. Ils partent d'un corps lisse, charnu, globuleux, large de 1 à 3 pouces, de la couleur d'une pomme de terre; les uns sont arrondis ou ovoïdes; les autres à peu près cylindriques. Leur longueur varie de 1 à 3 pouces; et leur largeur de 4 à 12 lignes. Leur épiderme est parsemé de points blanchâtres, visibles à la loupe, desquels résulte une teinte d'un vert glauque. La surface est divisée en petites aréoles, renflées en mamelons, de chacun desquels naît une feuille. L'insertion de ces feuilles forme une spire telle que la 6<sup>m</sup>e recouvre la 1<sup>re</sup>, en faisant une seule fois le tour de la tige ( $1/6$  d'après la méthode de Braun). Les feuilles sont ovales, pointues aux deux extrémités, creusées en gouttières, sessiles, longues d'une ligne.

Des pédoncules cylindriques partent de l'extrémité des rameaux. Ils ont de 3 à 6 pouces de longueur, et sont quelquefois renflés irrégulièrement en corps charnus, semblables aux rameaux ou tiges déjà décrits. Ordinairement ils portent en un point quelconque deux ou quatre bractées verticillées, ovales-aiguës, foliacées, longues de 1 à 3 lignes; et, à cet endroit, ils se bifurquent: plus haut on trouve deux bractées semblables et opposées, entre lesquelles naît une fleur.

La partie la plus apparente de la fleur est un involucre en

entonnoir, à bords digités, d'où vient le nom de *Dactylanthes*, proposé par Haworth, nom qui restera probablement attaché à la section des Euphorbes dans laquelle rentre cette espèce. Examinée de plus près, voici comment on conçoit cette singulière organisation.

Les corps digités si apparens sont les appendices externes de l'involucre, analogues aux glandes, qui, dans les Euphorbes communes, sont lunulées, arrondies, etc. Ces appendices, longs de 5 à 6 lignes, sont ici au nombre de cinq, divisés, à partir du tiers de leur longueur, en trois et quelquefois quatre lanières, de telle façon que l'un des appendices, isolé, ressemble à une main dont on aurait retranché le pouce. A la base de l'appendice, du côté intérieur, on remarque une double poche, garnie intérieurement de petites cavités à bords charnus et blanchâtres: chacune des lanières de l'appendice présente de même du côté intérieur des lacunes blanches, creuses, arrondies, disposées en une série longitudinale peu régulière. La couleur générale de l'involucre étant verte, on est frappé au premier coup-d'œil de ce tissu caverneux blanchâtre de la face interne.

Les vrais lobes de l'involucre sont alternes avec les cinq appendices et situés du côté intérieur. Ils sont ovales, obtus, longs d'une ligne, verdâtre et ciliés; ils se penchent vers le pistil, qu'ils enveloppent complètement au commencement de la floraison: ils sont embriqués, de gauche à droite (si on le suppose au centre de la fleur). Quand on ouvre les fleurs, ces cinq lobes soudés par la base ressemblent à une corolle 5-fide, et on remarque alors, à leur origine et alternes avec eux, cinq

filamens qui s'élèvent du fond de la fleur jusqu'à la moitié de l'involucre. Ils tiennent par la base à l'involucre et non aux étamines: ils sont poilus et grêles.

Vingt à quarante étamines sont disposées en cinq faisceaux alternes avec les lobes de l'involucre, opposés par conséquent aux filets intérieurs et aux appendices digités de l'extérieur. Dans chaque faisceau les étamines les plus grandes sont vers le centre; elles dépassent d'une ligne, à la fin de la floraison, les lobes de l'involucre. Chaque filet est articulé aux  $\frac{2}{3}$  de sa longueur. L'article inférieur est glabre à sa base, hérissé, du milieu au sommet, de poils courts et étalés. L'article supérieur est glabre, un peu rougeâtre. Chaque loge d'anthère s'ouvre par une fente du côté supérieur, comme dans toutes les Euphorbes. Le pollen est jaune, à grains adhérens. L'évolution des étamines est centrifuge.

Le pistil est un peu plus court que l'involucre pendant la floraison. Il se compose d'un ovaire à 3 loges, porté sur un long pédicelle, et de trois stigmates linéaires, obtus, recourbés à l'extrémité, entièrement glabres. Après la floraison le support de l'ovaire s'allonge et celui-ci dépasse alors l'involucre. Chaque loge contient un ovule.

Une chose digne de remarque, c'est le développement des organes floraux. Les organes sexuels sont d'abord entourés des lobes ovales et ciliés de l'involucre, comme on les voit dans la fleur parfaite. Sur leur face extérieure il y a des glandes triangulaires, tachées de rouge, qui deviennent ensuite les appendices digités. Leur côté intérieur garni de poches est le premier développé; les doigts extérieurs grandissent et se relèvent

ensuite, en se déroulant pour ainsi dire de bas en haut. La fleur est sessile jusqu'au moment où les appendices digités se développent. Pendant la floraison les pédoncules sont dressés : ils se penchent pendant la maturation.

On peut caractériser cette plante par la phrase suivante :

*EUPHORBIA (DACTYLANTHES) GLOBOSA: ramis crassis rotundatis vel cylindraceutis mammillaribus, pedunculis unifloris elongatis, bracteis oppositis, involucri appendicibus externis digitatis facie internà lacunosis et basi bisaccatis, lobis ovatis ciliatis stylo adpressis, tubo involucri appendicibus filiformibus cum lobis alternantibus basi instructo.*

Elle ressemble à l'*E. Anacantha Willd.* (Burm. afric. 17, t. 7, DC. et Red. pl. gr. 144), que Haworth classait aussi dans son *Dactylanthes*. Cependant elle me paraît différer suffisamment par ses rameaux articulés et irréguliers, ses fleurs longuement pédonculées (et non sessiles), ses lanières de l'involucre allongées, garnies de cavités, etc.

M. Rœper, que nous avons eu le plaisir de voir fréquemment à Genève, a examiné cette plante et m'a dit que les *Dactylanthes* de Haworth devaient rentrer, comme section, dans le genre *Euphorbia*, à cause de la variété de formes des appendices glanduleux et des transitions qui existent en plusieurs cas. J'ai cru devoir adopter cette manière de voir, qui me paraît fondée, et qui d'ailleurs est celle d'un botaniste dont le nom fait autorité dans le cas dont il s'agit.

C'est à M. Hitchin, de Norwich, que le Jardin de Genève doit l'espèce que nous venons de décrire.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE 5.

A. Plante de grandeur naturelle; — 1. tubercule d'où partent les rameaux. Il est moitié sous terre; — 2. rameau de forme sphérique; — 3. rameau de forme allongée; — 4. renflement de l'un des pédoncules; — 5. fleur au moment de la fécondation; — 6. fleur après la fécondation.

B. Détails de la fleur; — 1. fleur grossie déjà passée; — 2. fleur dont on a retranché trois divisions d'appendice; — *a.* poches internes d'un appendice; — *b.* doigts ou divisions des appendices; — *c.* lobes de l'involucre entourant le pistil; — 3. la même fleur vue en raccourci de haut en bas, mêmes lettres que pour la fig. 2; — 4. fleur dont on a retranché deux appendices, mêmes lettres que ci-dessus; deux étamines, au moment de l'émission du pollen, passent entre les lobes de l'involucre et le pistil; — 5. un des appendices ayant quatre doigts; — 6. fleur dont on a fendu l'involucre longitudinalement, pour montrer les étamines et le pistil, mêmes lettres que ci-dessus; — *d.* filamens internes de l'involucre; — 7. plan de la fleur; — *b.* appendices; — *c.* lobes de l'involucre; — *d.* filamens internes; — *e.* faisceau d'étamines autour du pistil; — 8. faisceau d'étamines; — 9 et 10. étamines; — 11. fruit de grandeur naturelle; — 12. bouton de grandeur naturelle; — 13. *id.* grossi; — *a.* rudiment des poches intérieures des appendices; — *b.* rudiment des doigts des appendices; — *c.* lobes de l'involucre; — 14. bouton un peu plus avancé, mêmes lettres que ci-dessus; — *n.* stigmates.

ALPH. DC.

---

 I I. MESEMBRYANTHEMUM BLANDUM.

Pendant nombre d'années nous avons cultivé cette plante sous le nom de *M. Burchellii*, comme provenant du voyage du Cap de M. Burchell. C'est tout récemment qu'un examen plus attentif nous a fait reconnaître son identité avec le *M. blandum*, figuré dans le *Botanical Magazine*, t. 582, et dans le

*Botanical Cabinet*, t. 599. Je donne cette synonymie parce que nous avons envoyé à quelques Jardins des boutures sous le nom de *M. Burchellii*, et que plusieurs botanistes les ont reçues et propagées comme une espèce véritablement nouvelle.

La tige est rameuse, droite, haute de 2 à 3 pieds. Les rameaux sont anguleux, glabres, de couleur brune, dichotome ou trichotomes. Les feuilles opposées, droites ou légèrement recourbées vers la tige, distantes d'un pouce à un pouce et demi, linéaires, triangulaires, aiguës, longues de 6 à 10 lignes, glauques, glabres, ponctuées quand on les regarde à la loupe; l'arête dorsale assez aiguë dans les nouvelles feuilles; les faces latérales larges d'une ligne au plus; la face supérieure canaliculée, plus étroite que les autres. Les fleurs ordinairement en cime, savoir une terminale et deux plus tardives, qui terminent les rameaux axillaires. Les pédoncules ont un à deux pouces de longueur. Les fleurs s'ouvrent le matin et durent une demi journée. Le calice a cinq lobes inégaux, pointus, dont deux ou trois plus grands, longs de 4 lignes et deux autres bordés de membranes desséchées. Les pétales sont d'abord blancs, puis rosés, linéaires, longs de 5 à 6 lignes; en sorte que la fleur épanouie a environ 15 lignes de largeur. Cinq stigmates obtus, rayonnans, beaucoup plus courts que les étamines, formant pendant la maturation cinq petites pointes sur un disque rougeâtre pentagone.

Ce mésembryanthème fleurit chaque année, en grande abondance, depuis la fin du mois de juin jusqu'en septembre.

La figure du *Botanical Magazine* est défectueuse en ce qu'elle ne montre pas la ponctuation des feuilles, qui produit une

teinte peu unie, et surtout par la manière dont le peintre a fait ressortir les stigmates sur un fond obscur, que l'on cherche en vain dans la fleur.

ALPH. DC.

---

## 12. BEGONIA BRASILA.

*B. caule petiolisque longe pilosis, foliis inæqualiter cordatis ovatis superne pilosis, stipulis ovato-acutis ciliatis, pedunculis retrorsum subpilosis, floribus masculis disepalis dipetalis, femineis 4-5-petalis basi 3-bracteatis, alis inæqualibus.*

Le Jardin botanique de Prague nous a envoyé, sous le nom de *B. Brasila Schranck*, un Bégonia que je ne trouve pas dans l'herbier de mon père, et qui n'est mentionné sous ce nom dans aucun catalogue. Il n'est pas, en particulier, dans l'ouvrage de M. de Schranck sur les plantes du Jardin de Munich.

La tige est charnue, cylindrique, couverte çà et là de longs poils blancs, glabre en d'autres points. Dans nos échantillons elle n'a que 4 à 5 pouces de hauteur, mais ils paraissent d'une mauvaise venue. Les feuilles sont inégalement cordiformes, obtuses ou aiguës, ovales, sinuées, longues de 2 à 3 pouces, hérissées à la surface supérieure de poils épars et courts, glabres en dessous, excepté à la base des nervures qui offre quelques poils. Les pétioles sont couverts des mêmes poils allongés qui sont

abondans, surtout vers le haut : ils sont plus courts que les limbes. Les stipules ovales, aiguës, fortement ciliées de longs poils, dressées, sessiles, longues de 4 lignes, larges de 1 1/2. Les pédoncules multiflores, axillaires, un peu plus longs que les pétioles, cylindriques et peu charnus, offrent aussi quelques poils qui sont rebroussés. Les cîmes ont environ 4 fleurs, avec des bractées et bractéoles ciliées, analogues aux stipules.

Les fleurs mâles sont terminales et munies d'un pédicelle glabre, long de 1 à 2 lignes. Elles offrent deux sépales opposés, arrondis, étalés, de couleur blanche, larges de deux lignes; et deux pétales alternes avec les précédens, d'un tiers plus courts, linéaires, étroits, caducs. Les étamines, en grand nombre, n'offrent rien de particulier.

Les fleurs femelles portées par des pédicelles de 1 à 4 lignes, glabres et cylindriques, ont à la base trois bractées oblongues, ciliées, obtuses, verdâtres, longues de deux lignes, persistantes; un ovaire adhérent, double des sépales, à trois ailes obtuses, triangulaires, dont une double des autres, alternes avec les sépales. Au-dessus, se trouvent 4-5 pétales ovales, longs d'une ligne, étalés. Il y a 6, ou plus souvent 8 stigmates, plus courts que les pétales.

ALPH. DC.

---

### 13. FICUS CERASIFORMIS.

La brièveté de la description de Desfontaines (Catal. plant.

hort. paris. edit. 3, p. 413) m'engage à dire quelques mots de cette espèce, qui n'est pas commune.

Le bois est jaunâtre. Les jeunes rameaux et les pétioles sont couverts d'un duvet velouté de couleur fauve. Les feuilles alternes, horizontales ou pendantes, ovales, aiguës à la base, acuminées à l'extrémité, longues de 5 à 6 pouces, larges de 2 à 3, entières, glabres en-dessus, velues et rudes en-dessous, offrant une nervure centrale assez forte, deux nervures secondaires qui partent de la base de celle-ci, et 2 ou 4 autres nervures secondaires moins fortes qui vont se réunir vers l'extrémité. Les pétioles ont 4 lignes de longueur. Les fruits pendans, solitaires à l'aisselle des feuilles, ont un pédoncule velu, double de la longueur des pétioles, mince à la base et s'élargissant vers le haut: ils sont sphériques, longs d'un pouce, de couleur orange, velus, avec des aspérités blanchâtres. En les coupant on observe une chair orange pâle, épaisse de 3 lignes, suintant du lait, et à l'intérieur les organes floraux. Ceux-ci se composent d'un péricône 4-partite, long d'une ligne et demie, à lanières linéaires, aiguës, droites, légèrement poilues; et d'un carpelle libre, semilunaire, comprimé, terminé par un style plus court que les lobes du péricône.

Nous avons reçu cette espèce du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Les fruits mûrissent en août.

ALPH. DC.

## 14. CASSIA FLEXUOSA. Pl. 6,

*C. foliis 5-jugis, glandulâ ovoïdeo-acutâ inter foliolorum par primum, foliolis ellipticis emarginatis basi obliquis, sepalis et petalis obtusis, antheris 2 maximis, ovario pubescente.*

Cette belle espèce a été découverte au Chili, par l'infortuné Bertero. Il en avait envoyé des graines au Jardin de Genève sous le nom de *C. flexuosa*, que nous nous faisons un devoir de publier, en souvenir de l'auteur.

La tige est glabre, haute de 3 pieds. Les stipules sont lancéolées, pointues, un peu dentelées, longues de 3 lignes. Les feuilles sont garnies de 5 paires de folioles elliptiques, émarginées, rétrécies à la base, en une sorte de court pétiole long de 6-10 lignes, large de 4 à 6, entières, un peu poilues en-dessous sur la nervure centrale; il y a une glande ovoïde, pointue, entre les deux premières folioles. Les fleurs sont grandes, disposées en corymbes axillaires et terminaux; les pédoncules un peu velus, de la longueur des feuilles. Chaque pédoncule porte 6-8 fleurs. Les pédicelles sont longs de 3 à 10 lignes. Les lobes du calice sont obtus. Les deux extérieurs opposés petits et verdâtres; les autres plus grands et pétaloïdes. Les pétales d'un beau jaune doré, obtus, longs de 4 lignes, rétrécis à la base. Des dix étamines deux sont très-grandes et recourbées, quatre de moitié plus courtes que les pétales, et quatre très-petites,

avortées, tronquées, situées vers l'axe de l'inflorescence. Les anthères sont oblongues, terminées par deux pores. L'ovaire est recourbé, filiforme, pubescent.

Cette espèce est très-voisine du *C. coluteoides*, dont elle diffère par des folioles plus petites, à nervures plus réticulées et plus saillantes, ainsi que par des pédoncules axillaires, tandis que dans le *C. coluteoides* ils sont terminaux par avortement des feuilles de la partie supérieure.

Elle fleurit chaque année et contribue beaucoup à l'ornement des massifs.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 6.

Fig. 1. — fleur grossie dont on a enlevé le calice et la corolle; — 2. pétales; — 3. calice, la corolle étant tombée; — 4. étamines avortées; — 5 et 6. étamines de grandeur moyenne; — 7. étamine allongée, fertile; — 8. pistil.

ALPH. DC.

#### 15. CASSIA SCHINIFOLIA.

*C. (Chamaesenna) foliolis 6-jugis lanceolatis acutis glaberrimis, glandulá sessili maximá ad basin petioli, racemo terminali, pedunculis 3-5-floris, pedicellis umbellatis.*

Elle provient de graines envoyées, sous ce nom, par le Jardin botanique de Montpellier. Je la crois distincte de celles qui

sont décrites dans le Prodrômus, et des autres espèces que j'ai pu voir décrites ou figurées ailleurs. L'espèce dont elle me paraît se rapprocher le plus est le *C. ruscifolia* (Jacq. ic. rar. 1, t. 71); mais ses folioles sont un peu plus étroites, entièrement glabres, ainsi que les rameaux et les pétioles, et la glande située à la base des feuilles est bien plus apparente.

La tige est ligneuse, haute de 3 pieds; les rameaux sont lisses, cylindriques ou sillonnés. Les folioles presque toujours au nombre de six, quelquefois de cinq, même de quatre. Assez fréquemment la première foliole est solitaire. La glande principale située sur le pétiole, tout près de la base, est déprimée, rougeâtre, longue de près d'une ligne, remarquable par sa grosseur et par la liqueur sucrée qu'elle suinte en abondance. Les feuilles ont environ 4 à 5 pouces de longueur; les folioles 1 1/2 pouce, sur 3 à 4 lignes de largeur. Celles-ci présentent leur plus grand diamètre plus près de la base que du milieu, et vont en se rétrécissant avec une certaine inégalité qui les rend obliques. On remarque ordinairement entre les 2 premières folioles une petite glande ovoïde, variable quant à la grosseur, mais toujours plus petite que celle qui se trouve à la base du pétiole. Quelquefois même il y a, entre les folioles de la seconde paire, une apparence de glande mal développée. Les fleurs sont en grappes corymbiformes, terminales, composées de pédoncules d'un demi pouce de longueur, qui portent des ombelles de 3 à 5 fleurs. Les pédicelles, glabres comme les pédoncules, ont de 2 à 4 lignes de longueur. L'inflorescence est indéfinie centripète. Les bractées ovales, ai-

guës, longues de 2 lignes, sont très-caduques. Les lobes du calice sont ovales, obtus, longs de 2 à 3 lignes. Les pétales, d'un jaune doré, ont de 4 à 5 lignes de longueur; celui du côté supérieur est échancré au sommet; les autres arrondis. Il y a dix étamines, dont trois du côté supérieur, stériles, longues d'une ligne; quatre réunies au centre, fertiles, s'ouvrant par des pores terminaux; deux autres fertiles, situées latéralement au-dessous des précédentes; enfin une dixième, stérile, située du côté inférieur de la fleur entre les deux pétales inférieurs. L'ovaire est glabre, courbé comme dans toutes les espèces du genre; sa pointe se relève du côté supérieur.

ALPH. DC.

---

#### 16. PAPAVER INTERMEDIUM.

J'ignore l'origine réelle d'un fort beau pavot qui orne les plate-bandes de notre Jardin, mais je suis porté à croire qu'il est un hybride produit, par le hasard, entre les *P. bracteatum* et *P. orientale*. Il est exactement intermédiaire entre ces deux espèces. Pour le port, et la couleur des pétales, il approche plus peut-être de l'*orientale*, mais il a des bractées, ce qui le place nécessairement à la suite du *bracteatum*. Voici les points où je remarque quelque

différence entre ces trois plantes, que j'ai maintenant sous les yeux. Les caractères omis sont semblables dans les trois espèces.

	BRACTEATUM.	INTERMEDIUM.	ORIENTALE.
Tige.....	.....	Plus ramifiée, plus forte que dans le <i>bracteatum</i> .	Plus ramifiée, plus forte que dans le <i>bracteatum</i> .
Feuilles.....	Lobes étroits, recourbés sur les bords du côté supérieur.	Lobes intermédiaires, quant à la forme et à la courbure.	Lobes planes.
Bractées.....	Grandes et très-inegales; une d'elle toujours de moitié plus longue que les autres.	Moins grandes et sensiblement égales entre elles.	Point de bractées.
Calice.....	Couvert de poils appliqués, comme ceux des pédoncules.	Couvert de poils dressés; ceux du pédoncule étant appliqués.	Couvert de poils dressés; comme ceux du pédoncule.
Corolle.....	D'un rouge très-foncé avec une grosse tache noire à la base de chaque pétale.	D'un rouge intermédiaire entre les deux espèces, avec des taches comme dans le <i>bracteatum</i> .	D'un rouge capucine, c'est-à-dire tirant sur le jaune, avec des taches à la base peu prononcées.
Fleuraison.....	.....	En pleine fleuraison quand celle du <i>bracteatum</i> finit.	<i>Idem</i> .

ALPH. DC.

## 17. ARRACACHA ESCULENTA.

*A. esculenta* DC: *Prodr.* 4, p. 244, 5<sup>me</sup> Not. sur les pl. rar. du jard. de Genève, p. 1, t. I (*Mém. Soc. Phys. et d'Hist. nat. vol. VI*).

La cinquième Notice sur les Plantes rares du Jardin de Genève, publiée en 1833, a déjà fait connaître les essais tentés en 1829 et 1830, au sujet du précieux tubercule de l'Arracacha, que nous avons été des premiers à cultiver en Europe. Le seul résultat de ces tentatives avait été une connaissance complète des organes de la fructification, jusqu'alors peu connus; mais nos plantes avaient péri après la floraison, sans produire de nouveaux tubercules.

Cependant l'attention publique, fortement excitée par cette première tentative, devait déterminer les amis des sciences et de l'agriculture à faire venir de nouveaux pieds de cette plante, bien digne d'intérêt. Peut-être une culture différente, au moyen des tubercules plus jeunes, pouvait-elle conduire à un résultat avantageux.

C'est à M. Levat, de Montpellier, et à son parent, M. Chabannes, établi à Carracas, que nous devons le second envoi de tubercules d'Arracacha. Ils sont arrivés à Genève, dans le meilleur état de conservation, le 15 juin 1835, et nous nous sommes hâtés de les planter dans deux terrains différens. Quelques tubercules avaient la grosseur

des deux poings réunis; d'autres un volume encore plus considérable, qui dépassait les plus grosses pommes de terre. A l'extérieur ils étaient d'un brun foncé; à l'intérieur le tissu était évidemment plein de fécule. Sept tubercules ont été mis en terre de bruyère, deux en terre franche, entre des ceps de vignes, un en vase, enfin un dernier tubercule a été placé dans une bonne terre de jardin, chez un agriculteur très-soigneux, M. le syndic Lullin.

Toutes ces plantes ont poussé promptement une herbe vigoureuse. Aucune n'a fleuri; tandis que dans notre premier essai elles avaient toutes donné des fleurs.

D'après cela nous augurons bien de la formation de nouveaux tubercules, pensant que les sucres nourriciers ne se seraient pas portés vers la partie supérieure de nos plantes. Cependant nous avons vu avec peine, le 10 novembre, que les tubercules ne s'étaient ni développés, ni multipliés. On remarquait seulement autour des plus gros tubercules, un certain nombre de tiges (5 à 10), renflées à la base en un corps charnu de 2 pouces d'épaisseur et de 4 à 5 pouces de longueur. En coupant ce renflement dans le sens longitudinal, j'ai été frappé de son apparence à moitié farineuse. Evidemment la plante avait une disposition à former un dépôt de fécule dans la partie inférieure de ses tiges, comme on le remarque dans plusieurs autres ombellifères, mais le temps ou la chaleur lui avaient manqué pour accomplir ce genre de végétation.

Nous avons soigné ces jeunes tiges, et nous nous proposons de les planter de bonne heure au printemps.

Il ne sera pas inutile de remarquer que si, dans cet essai, la chaleur a paru manquer à nos plantes, d'un autre côté le froid ne paraît pas les affecter beaucoup. Les feuilles de Dahlia, et mêmes de pommes de terre, ont gelé plusieurs jours avant celles d'Arracacha. Le 10 novembre celles-ci étaient encore vertes, pour la plupart. Si nous avons retiré les plantes, c'est par la crainte où nous étions que l'humidité ne fit pourrir les tubercules, ou qu'un froid plus intense ne les fit geler. M. Lullin a fait les mêmes observations et a suivi la même marche.

Les pieds mis en terre de bruyère, dans un endroit ombragé, ont moins bien végété que ceux en terre ordinaire. Ils ont été plus sensibles au froid, et la base de leurs tiges était moins enflée.

Tel a été le résultat de cet essai que nous devons au zèle de MM. Levat et Chabannes. Nous saisissons cette occasion de leur exprimer publiquement notre reconnaissance, et nous sommes persuadés que tous les horticulteurs instruits se joindront à nous dans ce sentiment. La tentative n'a pas échoué comme la première fois, seulement elle n'a pas encore réussi. L'année prochaine nous donnera peut-être un résultat plus satisfaisant.

ALPH. DC.

## 18. COTYLEDON CRISTATA. Pl. 7-

*C. cristatus* Haw. *philos. Mag.* 1827, avril, 1, p. 123.

*C. cristata* DC. *Prodr.* 3, p. 399.

Les feuilles forment une rosette un peu lâche, et partent d'une tige, longue d'un pouce environ, couverte de fils brun, lisses, nombreux, longs de 6-10 lignes, analogues aux petites racines adventives qui recouvrent les tiges de fougères. Les feuilles cunéiformes, d'environ 18 lignes de longueur et 10-12 lignes dans la plus grande largeur, sont charnues, convexes, surtout du côté supérieur, obtuses et sinueuses ou crispées à l'extrémité, d'un vert grisâtre, veloutées sur les deux surfaces, à cause d'un grand nombre de poils courts simples raides et obtus.

La hampe a un pied et demi de longueur; elle porte vers le bas quelques petites feuilles alternes, dont la 3<sup>me</sup> recouvre la 1<sup>re</sup> (soit 1/3), arrondies ou ovales, planes, peu charnues, avec un pétiole d'une ligne et un limbe de 1/2 ligne, pubescentes comme les feuilles radicales. Elles deviennent de plus en plus étroites vers le haut, en même temps que la tige florale devient moins pubescente: celle-ci est glabre dès le tiers de sa longueur jusqu'au sommet, rougeâtre, cylindrique, ponctuée de taches vertes oblongues.

Fleurs solitaires, disposées le long de la tige florale, à

partir de la moitié jusqu'à l'extrémité, naissant à l'aisselle de trois bractées, savoir une extérieure, ovale-aiguë, longue d'une ligne, les deux autres plus petites, intérieures, opposées de part et d'autre de la première. Pédicelle long d'une ligne et demie, turbiné, lisse, glaucescent, glabre, et tellement continu avec les lobes du calice, que l'on dirait une fleur à ovaire adhérent. La floraison est centripète. Les boutons sont dressés, mais les fleurs ouvertes ou déjà passées se penchent d'un seul côté de la tige.

Calice à cinq lobes aigus, glabres, glaucescents, longs d'une ligne. Corolle gamopétale, quoique l'on voie très-bien la soudure des 5 pétales; longue de 6 lignes; tube long de 5 lignes, large d'une seule, glabre à l'extérieur, un peu velouté à l'intérieur, vert avec des taches pourpres. Lobes ovales, aigus, recourbés, blancs, et rosés sur le bord qui n'est pas recouvert dans l'estivation : celle-ci contournée de droite à gauche relativement à l'axe de la fleur. Entre chaque lobe de la corolle se trouve un petit appendice en façon de lobe très-court. Dix étamines, dont les filets sont en partie soudés avec le tube de la corolle: les 5 alternes avec les lobes de la corolle, se détachant du tube, plus bas que les autres; les 5 autres plus élevées s'ouvrant les premières. Anthères arrondies fort petites. Cinq pistils libres, partant d'un torus charnu ou pédicelle soudé avec le calice, fusiformes, longs de trois lignes, à surface glabre mis bosselée; stigmates obtus; des écailles arrondies, émarginées, planes, opposées aux pistils et appliquées contre la base de chacun d'eux. Les pistils et

leurs glandes alternes avec les lobes du calice, et par conséquent opposés à ceux de la corolle et aux étamines les plus longues, comme c'est le cas dans toutes les Crassulacées diplostemones. (1) Beaucoup d'ovules elliptiques.

Cette plante, envoyée par le Jardin royal de Berlin, a fleuri au commencement de septembre 1834.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. surface des feuilles vues à la loupe; — 2. bouton grossi; — 3. fleur grossie; — *a.* bractée; — *b.* l'une des deux petites bractées intérieures; — *c.* pédicelle charnu; — *d.* calice ou lobes du calice; — *e.* lobes de la corolle; — *f.* appendices de la corolle; — 4. fleur coupée en long et grossie; — 5. corolle étalée; — 6. fleur dont on a enlevé la corolle pour montrer les pistils et leurs écailles à la base; — 7. coupe de la fleur.

ALPH. DC.

---

19. CHORIZEMA DIVERSIFOLIA. PL. 8.

*CH. foliis integris cuspidatis, inferioribus obovatis, superioribus linearibus vel lanceolatis, superne glabris, subtus puberulis, pedunculis 2-3 floris.*

Cette petite plante nous a été montrée par l'un des meilleurs

---

(1) DC. Mém. sur les Crassulac., in-4°.

floristes de notre ville, M. Grenier, sans qu'il ait pu nous en indiquer l'origine.

La tige est grêle, filiforme, probablement rampante dans l'état naturel, longue de 3 pieds, un peu velue. Les feuilles, assez éparses, varient beaucoup de formes; les inférieures sont oblongues ou obovées, longues de 3 à 6 lignes, larges de 2 à 4; les supérieures lancéolées ou linéaires, longues de 1 à 2 pouces, larges de 2 à 4, toutes entières, terminées par une petite dent, glabres en-dessus, velues en-dessous et sur les bords. Pédoncules axillaires, longs de 2 à 4 pouces, aussi velus. Les pétioles, longs à peine d'une ligne, sont terminés par 2 ou 4 fleurs assez isolées, sessiles, à l'aiselle de très-petites bractées linéaires. Calice glabre, entonnoir, 5-fide, long de 3 lignes environ; les deux lobes supérieurs plus larges que les autres, et moins divisés entre eux. Corolle de couleur capucine pâle, avec une tache jaune au milieu; étendard arrondi, échancré en cœur, relevé, large de 5 lignes; ailes obovées, planes, de moitié plus courtes que l'étendard, et de couleur plus foncée, ayant un onglet renflé au milieu et embrassant la carène; celle-ci est presque cachée par les ailes, de couleur verdâtre, obtuse, rétrécie en un onglet filiforme formé de 2 filets soudés. Dix étamines distinctes, de la longueur de la carène. Filets minces, sauf ceux des étamines latérales (opposées aux ailes) qui sont un peu élargis. Pollen jaune clair. Ovaire fusiforme, un peu velu.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE 8.

Fig. 1. fleur vue de côté; — 2. fleur vue du côté inférieur; — 3. calice; — 4. pétales isolés et dans leur position relative; — 5. étamines; — 6. pistil.

ALPH. DC.

## 20. PHASEOLUS? SUPERBUS.

Parmi des plantes semées dans le Jardin de Genève en 1830, nous avons vu fleurir dès 1832 une Légumineuse fort remarquable, qui, vu sa beauté, peut être citée comme digne d'orner les jardins.

La racine est un tubercule un peu saillant au-dessus de terre et qui paraît être de la grosseur d'un œuf. Une tige ramifiée et volubile s'élève à une hauteur de 4 ou 5 pieds, et s'entortille autour d'une palissade: elle est herbacée, cylindrique, un peu striée, rude au toucher, et toute hérissée de poils simples, raides, insérés sur de petites aspérités. Les feuilles qui naissent à 3 ou 4 pouces les unes des autres, sont munies de stipules triangulaires, pointues, longues de 3 lignes: il y a 3 folioles égales, ovales, terminées en pointe et coupées en ligne presque droite à la base, longues de 1 1/2 pouce et larges d'un pouce, entières,

velues, mais sans poils raides, à nervures penninerves saillantes en-dessous, supportées par un pétiole commun, long de 1 à 2 pouces, couvert de poils rudes: les deux folioles latérales ont des pédicelles très-courts, munis chacun d'une stipelle linéaire à la base: la foliole terminale a un pédicelle de demi-pouce, muni près de son extrémité de deux stipelles semblables aux précédentes.

Les pédoncules axillaires sont plus longs que l'intervalle des feuilles, cylindriques, renflés à la base et hérissés de poils raides. Ils portent vers le haut 5 à 6 fleurs supportées par des pédicelles de 3 à 6 lignes. Chaque bractée principale, qui est ovale et pointue, longue de 3 lignes, donne naissance à un pédicelle qui avorte; mais il y a deux fleurs latérales qui se développent, et dont les bractées se voient de chaque côté de la bractée principale. Chaque fleur est elle-même comme emboîtée par deux bractées opposées, ovales, obtuses, très-velues, longues de près de trois lignes. Le calice, qui dépasse à peine ces bractées, et qui est velu, principalement à sa base, se divise au sommet en lobes membraneux, au nombre de quatre, par la soudure des deux supérieurs. La corolle est d'un beau rouge. L'étendard est arrondi, échancré au sommet, recourbé sur les bords, embrassant le reste de la fleur, et double de la longueur du calice; il offre à une ligne au-dessus de l'insertion, de chaque côté et à l'intérieur, de petits appendices membraneux. Les ailes oblongues, rétrécies à la base, d'un tiers plus petites que l'étendard. La carène tortillée, cachée entre les ailes, à peine co-

lorée. Etamines diadelphes (1 et 9). Celle du côté supérieur, qui est libre, est supportée par une petite callosité terminée par une sorte de membrane en godet, qui fait saillie du côté extérieur, et au-dessus de laquelle s'élève le filet blanchâtre, qui n'offre rien de remarquable. Les neuf autres étamines sont réunies en une gaine, laquelle présente aussi sur les deux bords de petites membranes difficiles à voir, qui paraissent être le même organe que l'appendice de la première étamine. L'ovaire est velu: il naît du milieu d'un godet membraneux, long d'une demi ligne, fendu du côté supérieur de la fleur, crénelé à l'extrémité. Le stigmate est hérissé de poils auxquels viennent s'accrocher les grains de pollen. J'ai vu dans l'un des ovaires 7 ovules sur une série longitudinale. Les légumes n'ont pas mûri. La floraison dure long-temps, et on est obligé de rentrer la plante en serre chaude, parce qu'elle craint beaucoup le froid.

Nous ne savons malheureusement pas de quel pays cette plante est originaire. Il est probable que c'est de l'Inde, attendu que le Jardin avait reçu beaucoup de graines de ce pays dans les années antérieures à 1832. On peut résumer la description par la phrase suivante :

*P? radice tuberosá, foliolis 3 stipellatis, floribus racemosis 3-bracteatis, calice 4-lobo, vexillo rotundato emarginato basi utrinque appendiculato, cariná comtortá, staminibus diadelphis basi vaginatis, ovario vaginulá fissá basi cincto.*

On voit que cette espèce se rapproche beaucoup du genre

*Pachyrhizus*, dont elle paraît différer cependant par la carène contournée. Elle s'éloigne, d'un autre côté, des vrais *Phaseolus*, par sa racine tubéreuse et par son calice, en sorte qu'elle doit peut-être former un genre nouveau. Jusqu'à ce que la fructification soit connue, on pourra, ce me semble, hésiter sur cette question; c'est pourquoi j'ai rapporté avec doute au genre *Phaseolus*.

ALPH. DC.

---

#### 21. ECHEVERIA RACEMOSA.

La tige est cylindrique, dépourvue de feuilles à la base, dans une longueur de deux pouces; elle se termine par une rosette de feuilles sessiles, charnues, oblongues, légèrement convexes sur le dos, sans nervures, glabres comme toute la plante, un peu glauques et d'une teinte rougeâtre, les unes longues de 2 pouces, et larges de 9 lignes, à peines pointues; les autres, à la partie supérieure, plus courtes et pointues. Une hampe, longue de 1 1/2 pied, inclinée, cylindrique, munie de feuilles ou bractées alternes caduques, part obliquement de la rosette de feuilles. Une dizaine de fleurs alternes, portées par des pédicelles de 2-3 lignes, naissent à l'aisselle de bractées ovales-lancéolées, concaves, de la longueur des pédicelles. Ceux-ci

portent souvent une ou deux petites bractéoles. Calice 5-fide, glauque, à lobes réfléchis, ovales, longs de 2 lignes, légèrement pointus. Corolle 5-partite, tubuleuse, resserrée un peu vers le haut, longue de 5 à 6 lignes, à 5 angles obtus, de couleur rouge vermillon, à lobes lancéolés divergens vers l'extrémité. Dix étamines, dont cinq, un peu plus longues, alternes avec les lobes de la corolle, et cinq opposées, soudées avec ceux-ci jusque vers le milieu de leur longueur: toutes d'un tiers seulement plus courtes que la corolle. Les filets des étamines libres, dilatés à la base. Anthères jaunes, longues d'une demi-ligne. Cinq carpelles opposés aux lobes de la corolle, libres entre eux, fusiformes, longs de 3 à 4 lignes dans la fleur, munis intérieurement à la base de nectaires transversaux blanchâtres qui suintent une liqueur.

ALPH. DC.

---

## 22. SMILAX ROXBURGHIANA.

Nous cultivions au Jardin botanique cette espèce de Smilax, sans l'avoir vu fleurir et sans en connaître le nom et l'origine, lorsque nous avons eu occasion de la voir en fleur chez M. Aug. Saladin, à Pregny, près de Genève. (1)

---

(1) La circonstance que M. Saladin cultive beaucoup de plantes en pleine

Après examen, il nous a paru se rapporter au *Smilax Roxburghiana*, mentionné dans la liste de M. Wallich, espèce du Népal, dont ce botaniste avait envoyé jadis des échantillons à mon père, sous le nom de *Sm. laurifolia*.

L'arbuste atteint la hauteur d'un homme, dans la serre de M. Saladin. Il est remarquablement garni de feuilles, et d'un vert lustré dans toutes ses parties. Les rameaux, lisses et cylindriques, offrent à peine quelques sillons. Les feuilles alternes ont jusqu'à un demi-pied de longueur, sur un demi-pouce de largeur: elles sont simples, entières, oblongues-lancéolées, ayant leur plus grand diamètre un peu au delà du milieu, pointues ou acuminées, à trois nervures principales remarquablement distinctes, les deux latérales plus rapprochées du bord que de la nervure centrale, les nervures intermédiaires nombreuses, rectilignes à leur point de départ, et s'anastomosant vers leurs extrémités. Pétioles de 6-8 lignes, canaliculés en-dessus. A l'aisselle se trouvent quelques dents un peu velues, restes de pédoncules détruits ou avortés.

Pédoncules floraux solitaires, plus courts que les pétio-

---

terre, dans une grande serre dont on enlève les châssis pendant l'été, fait que certaines espèces acquièrent un développement extraordinaire et fleurissent mieux, ou plus souvent, que dans la plupart des jardins. D'autres espèces, sans doute, ne s'accoutument pas de cette culture; mais peu importe à un amateur, qui doit chercher avant tout à avoir une serre bien garnie, où la végétation soit belle.

les, ramifiés vers l'extrémité, soit en grappe, soit en une ombelle irrégulière de 5-10 fleurs. Pédicelles longs à peine d'une ligne ou une demi-ligne, partant de l'aisselle de bractéoles infiniment petites et caduques. Boutons sphériques. Fleurs verdâtres, fort petites. Péricône à six lobes; les trois intérieurs plus grands que les extérieurs, recourbés, ovales, longs d'une ligne. Six étamines plus courtes que les lobes du péricône; anthères fort petites, ovoïdes, biloculaires, insérées au sommet du filet. Des traces de disque glanduleux autour de la base des étamines. Point d'ovaires.

Le *Sm. laurifolia* L. figuré dans Catesby, est très-différent, par l'absence des deux nervures latérales, si remarquables dans notre plante.

Les échantillons du *Sm. Roxburghiana* Wall. diffèrent du nôtre par des pétioles moins longs, et surtout par une inflorescence en grappes plus longues que les pétioles, et non en ombelles plus courtes qu'eux. Cependant il y a, dans le nombre, des grappes aussi courtes que les nôtres et assez semblables. Cela tient probablement à la difficulté de fleurir, qui caractérise cette plante; difficulté qui fait que les grappes sont souvent à demi-formées.

ALPH. DC.

---

## 23. PANCRATIUM AUSTRALASICUM.

*P. australasicum.* *Bot. reg.* t. 745.

Bulbe ovoïde, large de trois pouces, de couleur fauve. Feuilles à vernation convolutive, c'est-à-dire roulées en cornet comme celle des Hémérocailles, se développant pendant la floraison, de forme obovée, munies d'un pétiole de 3 pouces, arrondies vers le haut et terminées néanmoins par une pointe émoussée, entièrement glabres, présentant une forte nervure centrale et d'autres confluentes à la base et au sommet du limbe, longues de 5 à 6 pouces.

Hampe cylindrique à la base et légèrement comprimée vers le haut, de 8 à 9 pouces de longueur, droite, du même vert que les feuilles, et glabre comme toute la plante. Quinze à vingt fleurs disposées en ombelle, entourées et entremêlées de bractées lancéolées, entières, blanches à la base et verdâtres vers le haut, dont cinq extérieures à l'ombelle formant autant de spathes. Ces dernières ont 18 lignes de longueur; quatre ou cinq de largeur à la base, et ne se fanent pas pendant la floraison; les intérieures sont plus petites. Pédoncules de 3 à 4 lignes de longueur. Corolle blanche, longue de 2 1/2 pouces; tube cylindrique, légèrement renflé à la base; lobes au nombre de 6, dont 3 extérieurs et 3 intérieurs, égaux entre eux, de la longueur

du tube, laucéolés, obtus, étalés, un peu variable dans leur largeur. Six étamines, soudées plus ou moins et souvent inégalement, avec la corolle; le plus souvent adhérentes avec le tube seulement et distinctes de la plupart des lobes; de longueur inégale, mais toujours d'une ligne au moins plus courtes que les lobes. Filets blancs, élargis à la base, divergeant semblablement de tous les côtés du pistil et libres entre eux. Anthères droites, jaunes, pointues, longues d'une ligne. Ovaire adhérent, 3-loculaire, à loges opposées aux lobes externes de la corolle. Deux ovules dans chaque loge. Style cylindrique, atteignant l'extrémité des étamines, glabre et de couleur blanche, divisé au sommet en 3 lobes linéaires tellement dressés et appliqués les uns contre les autres, qu'on les prend pour une seule pointe.

Cette espèce a été cultivée pendant long-temps dans le Jardin de Genève sous le nom de *Pancratium*, mais elle n'avait pas fleuri avant le mois de juin 1835, ou peut-être on ne l'avait pas observée. Elle diffère des vrais *Pancratium* par l'absence de couronne à l'intérieur de la corolle. Elle se distingue aussi de tous les *Crinum* par la forme des feuilles, qui est celle des *Hémérocailles*, par leur vernalion et leur développement tardif. L'adhérence très-irrégulière des lobes de la corolle, entre eux et avec les étamines, est probablement un phénomène spécial au pied que nous avons sous les yeux. La forme irrégulière de la corolle distingue cette espèce du genre *Amaryllis*.

La couleur absolument blanche de la fleur et la forme des étamines s'accordent mieux avec le genre *Crinum*.

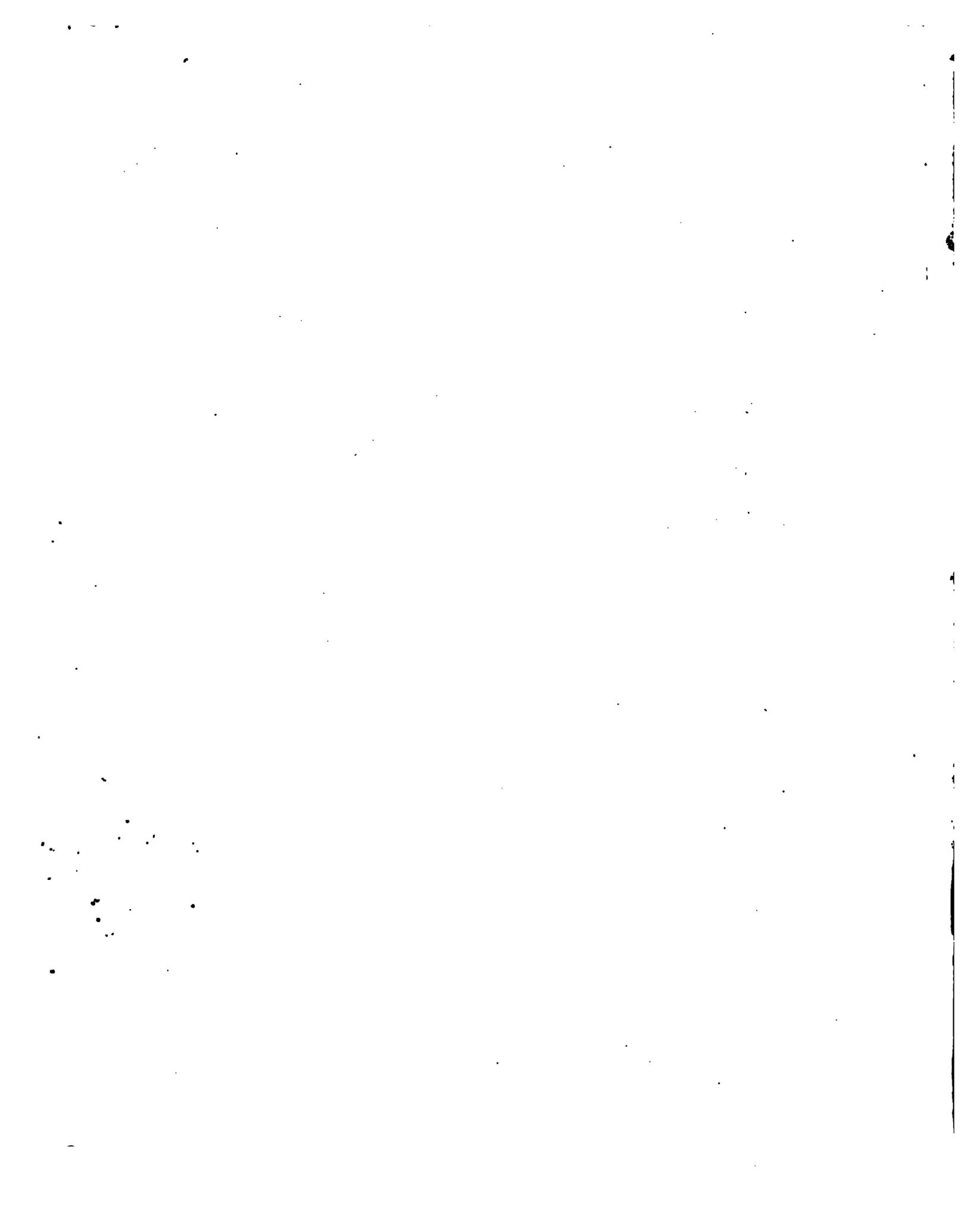
Le *Pancratium amboinense* (Bot. mag. t. 1419) m'a paru présenter une grande analogie de port et de caractères avec l'espèce que je viens de décrire. Il faut les regarder d'assez près pour les distinguer; mais dans le *P. amboinense* les bases dilatées des étamines se soudent ensemble, comme dans tous les vrais *Pancratium*, tandis que dans notre plante les bases d'étamines sont seulement dilatées avec une disposition à se souder occasionnellement. On ne peut rien imaginer de plus intermédiaire entre les genres *Pancratium* et *Crinum*, que la plante décrite ci-dessus; mais son extrême ressemblance avec le *P. amboinense* empêche de la classer dans un autre genre. Peut-être ces deux espèces forment-elles le noyau d'un genre intermédiaire?

ALPH. DC.



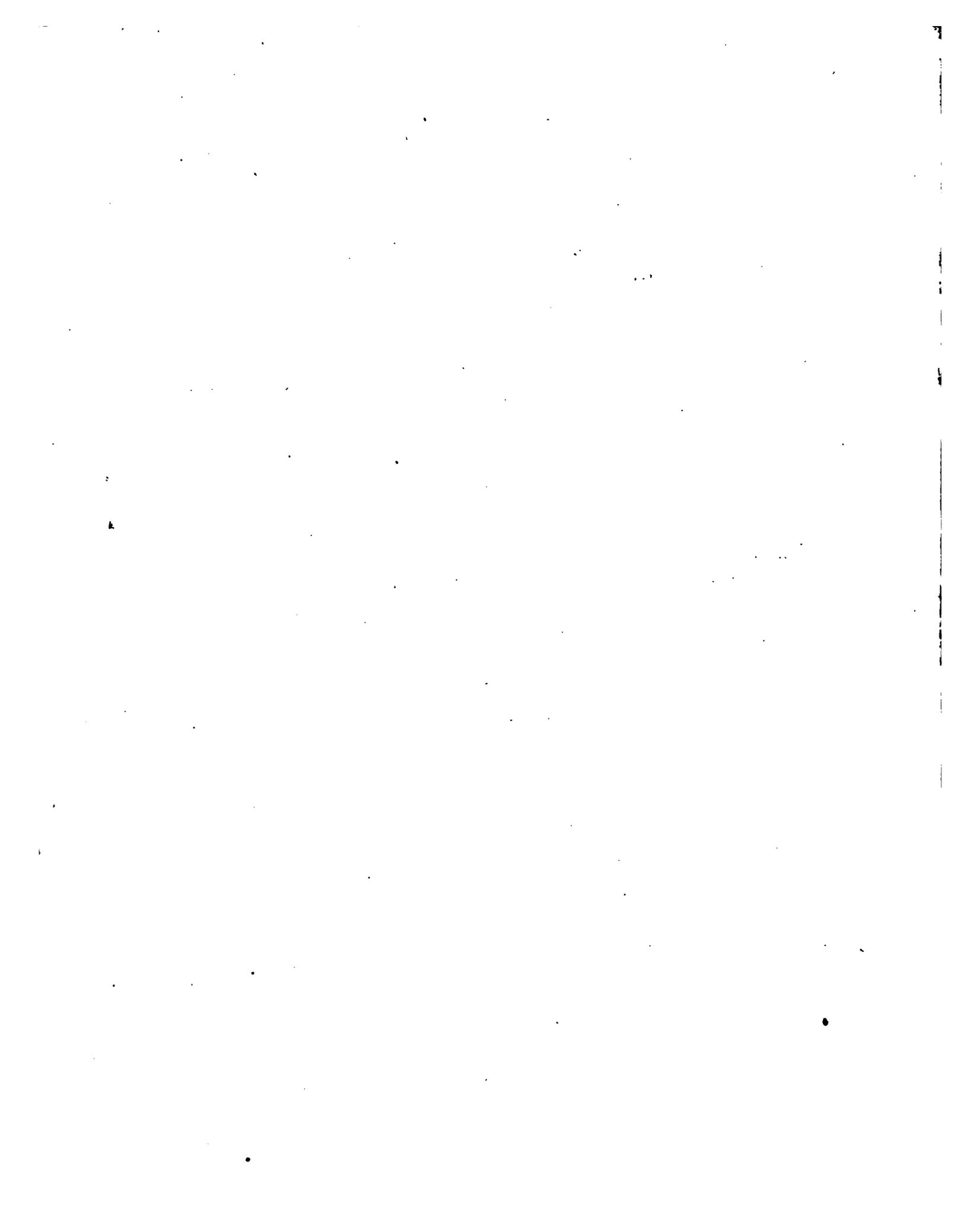


BRACHYRIS *dracunculoides*





GUIZOTIA *oleifera* & *sativa*



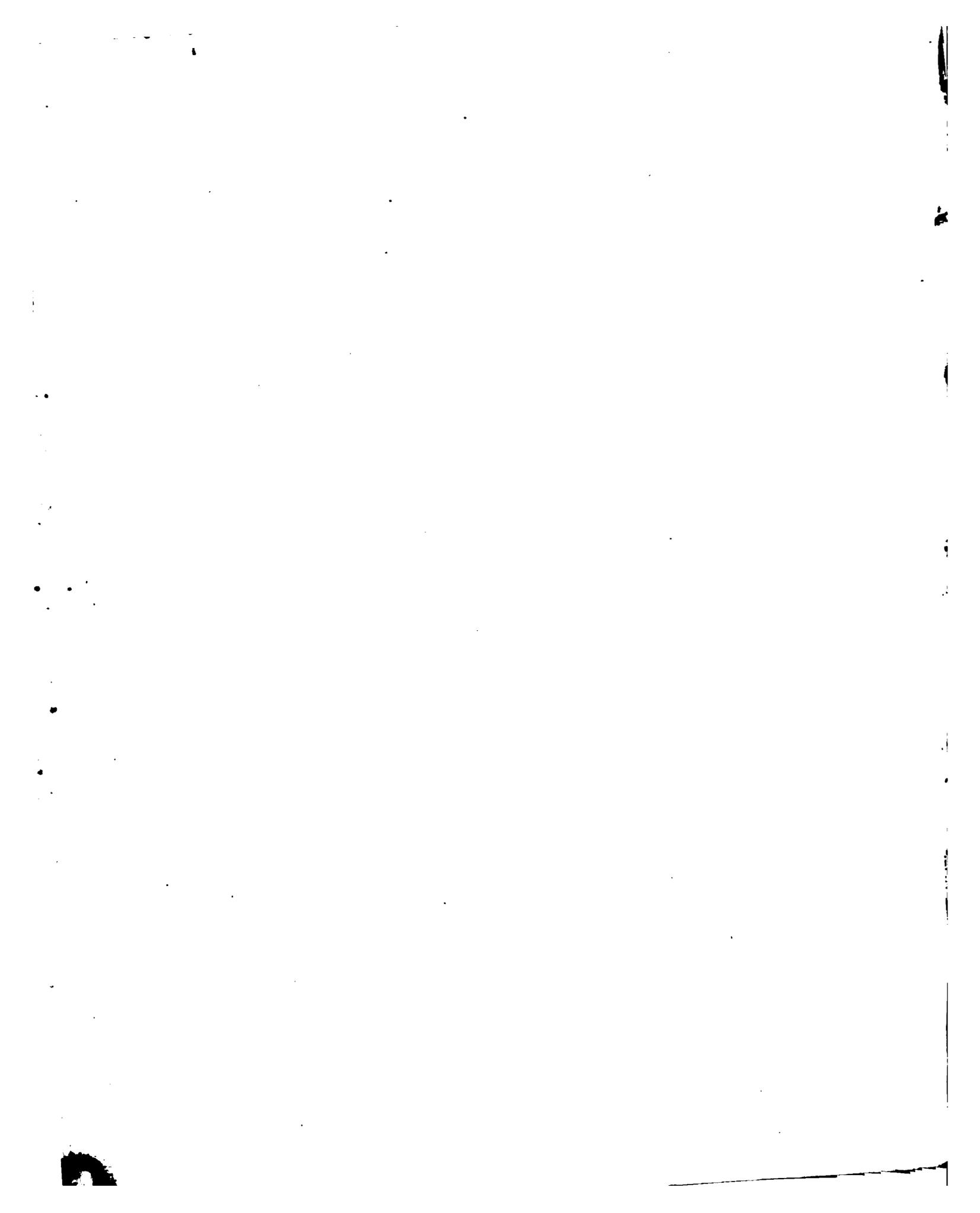


BRACHYRIS *dracunculoides*





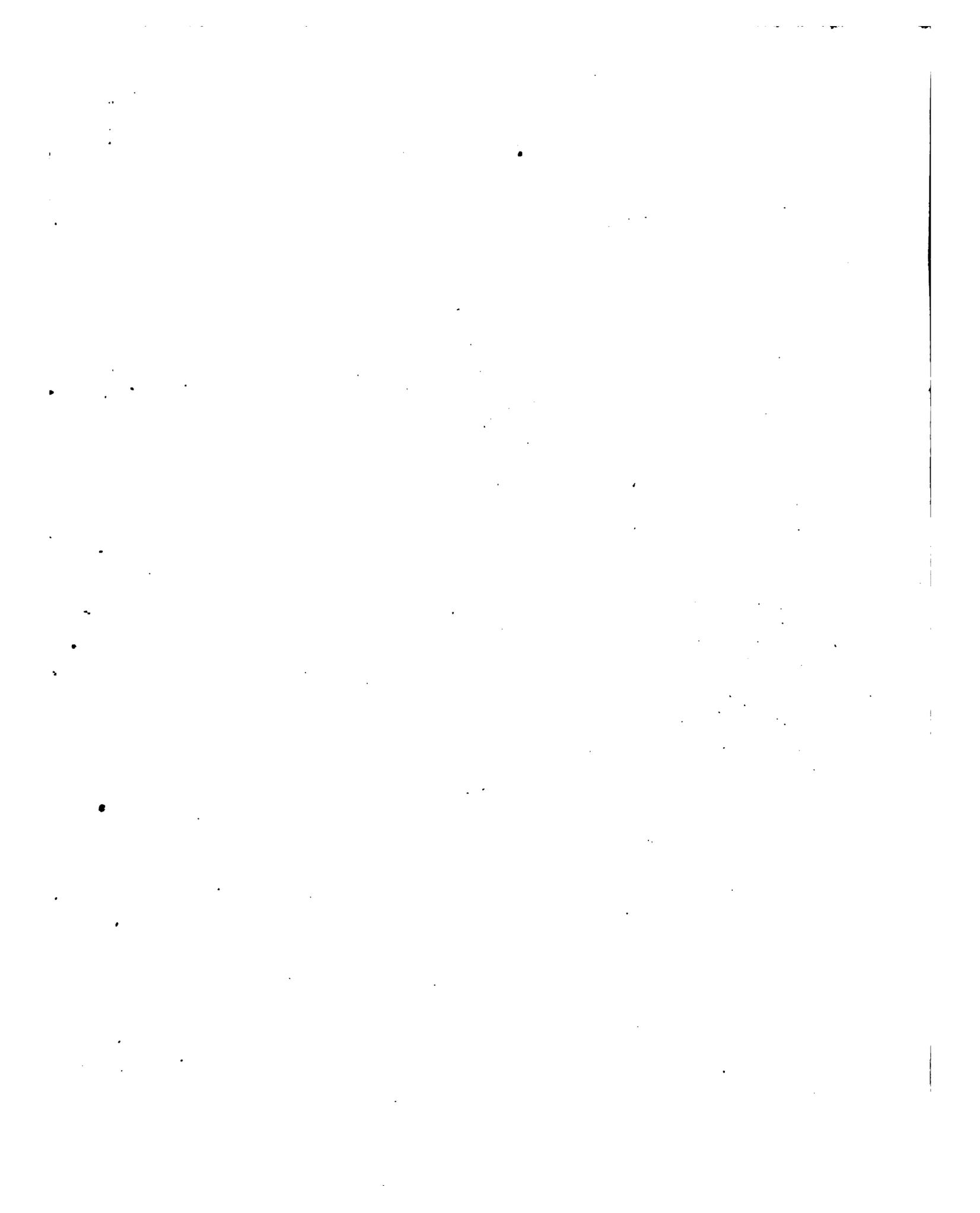
**GUIZOTIA** *oleifera* & *sativa*





Hayden

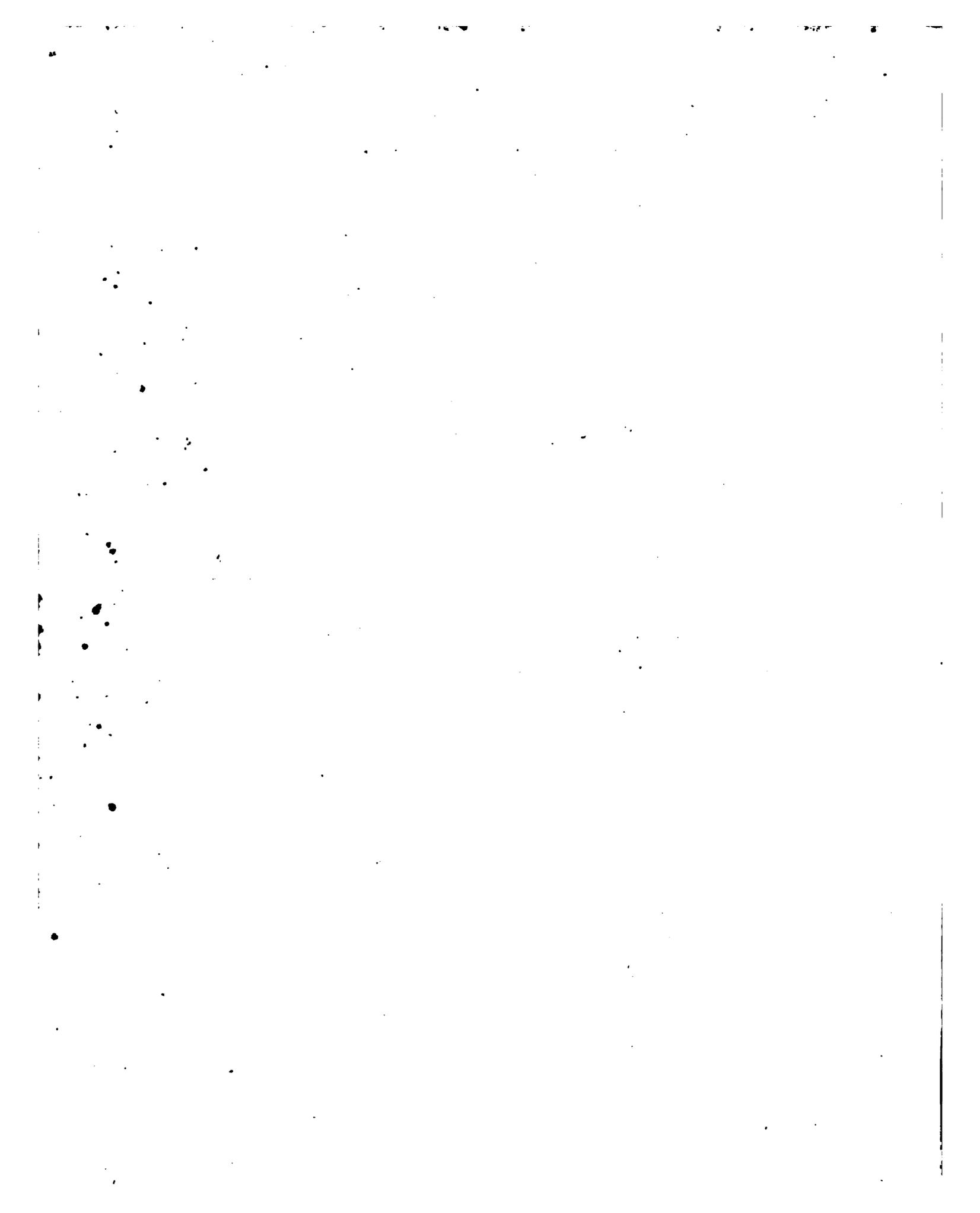
*GUIZOTIA oleifera* 3 *angustior*



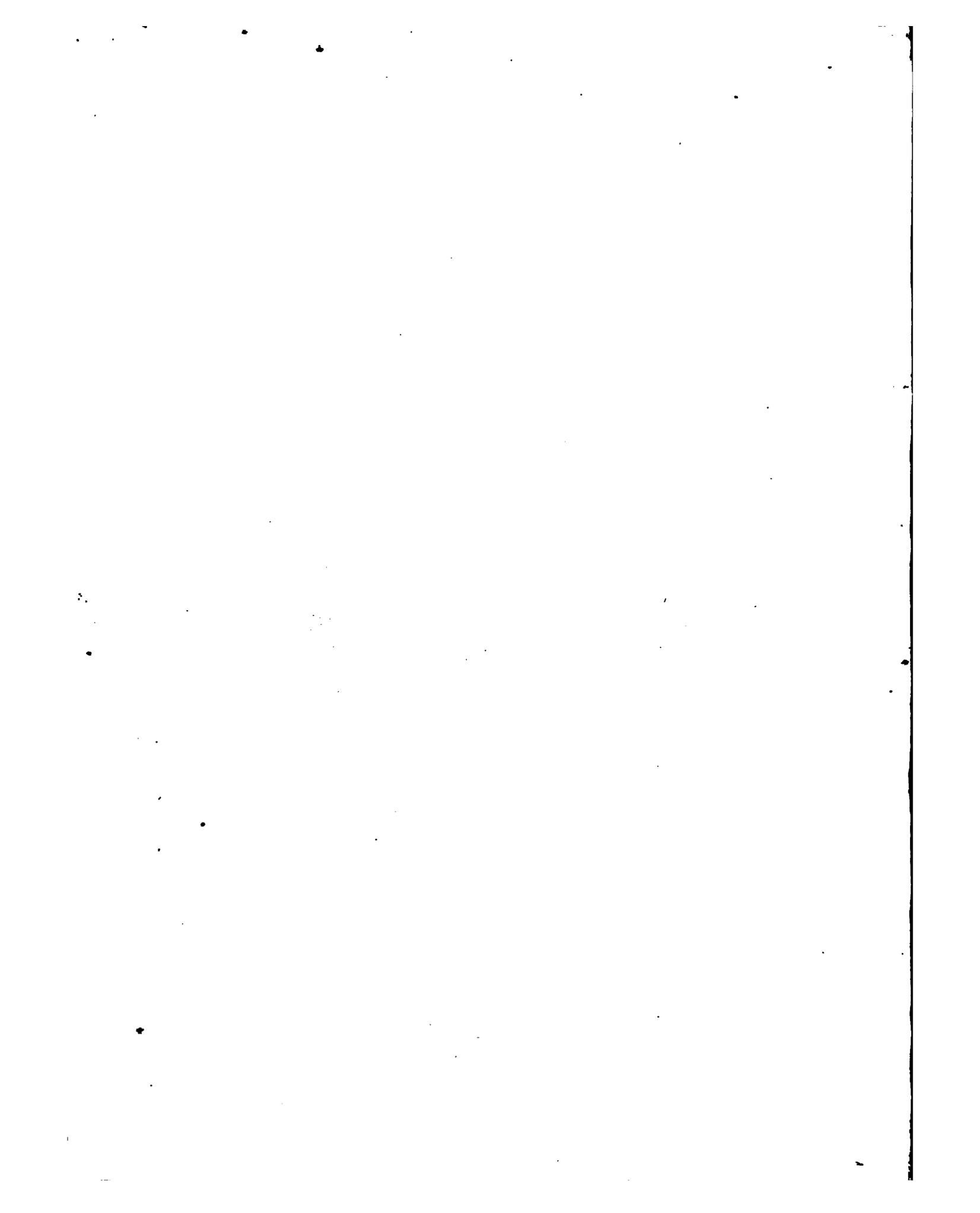


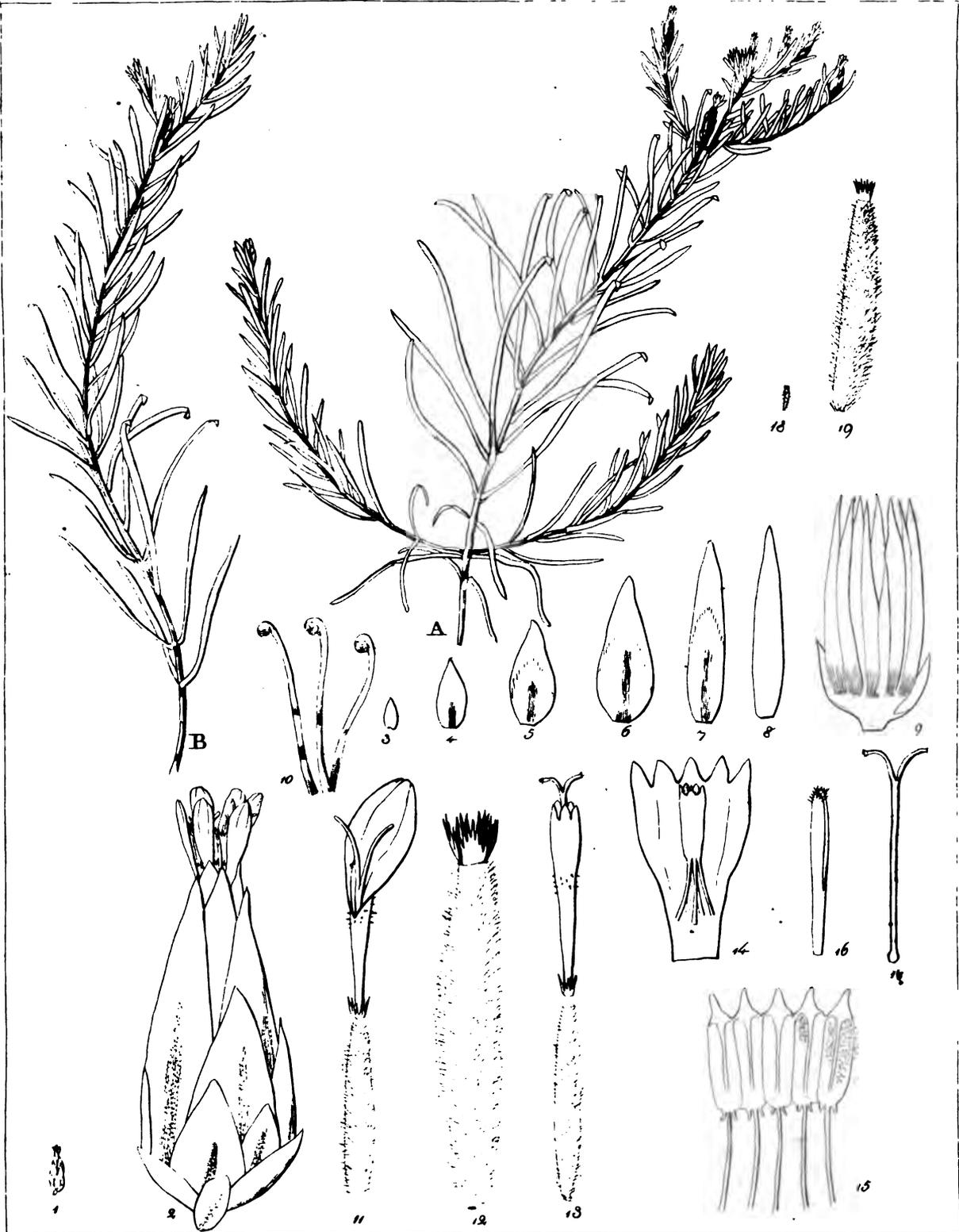
Gray & Sargent

CASSIA *flauca*

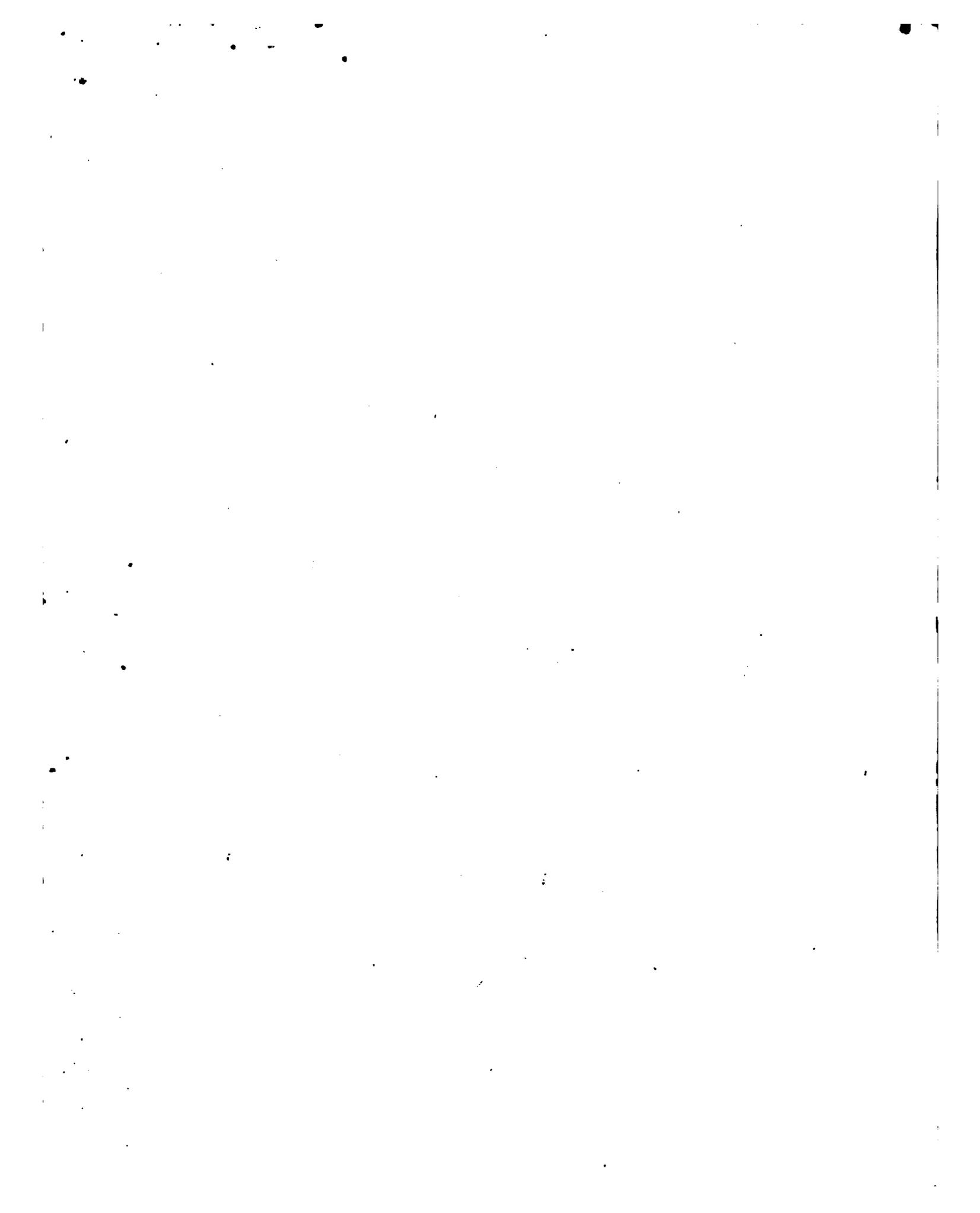


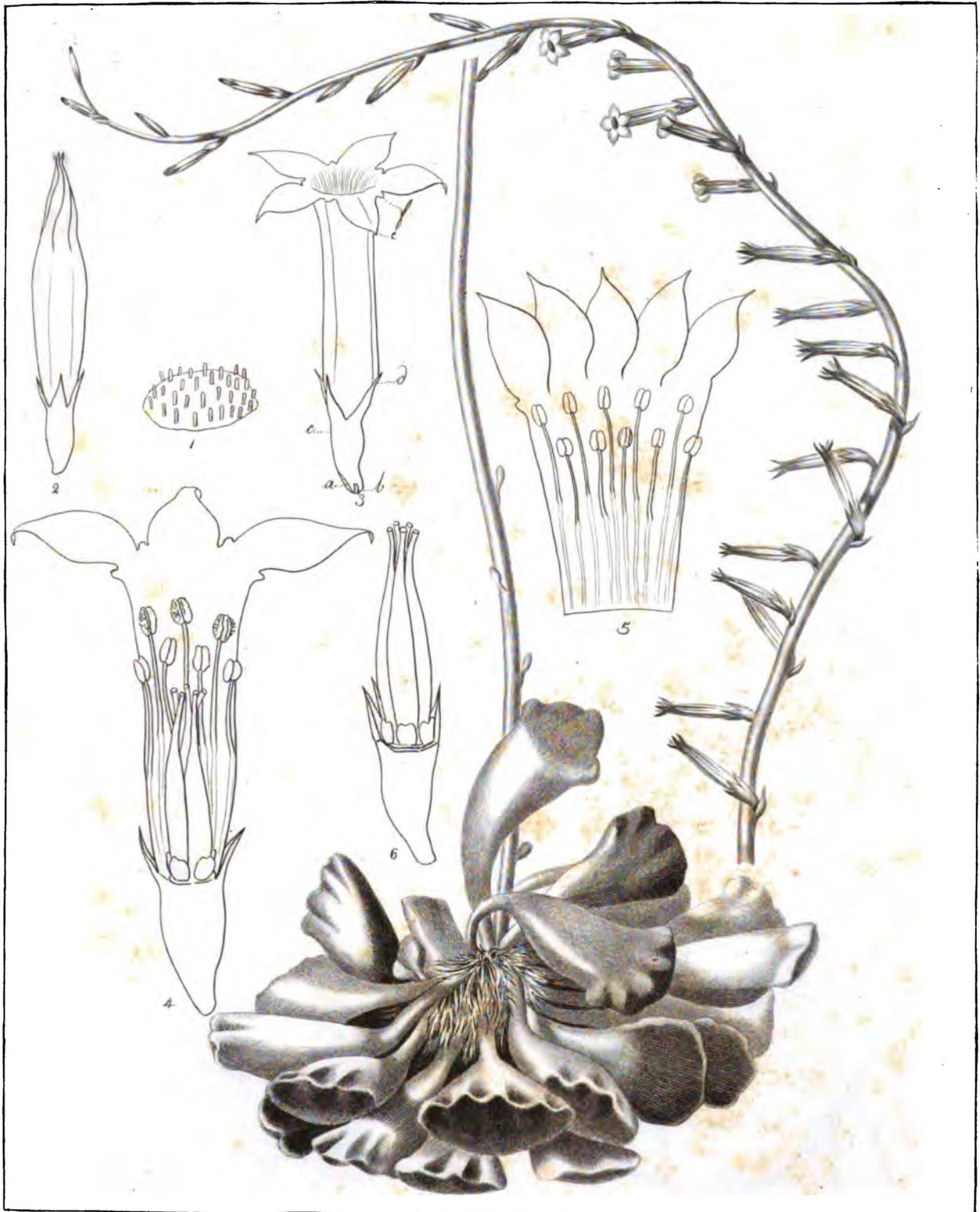




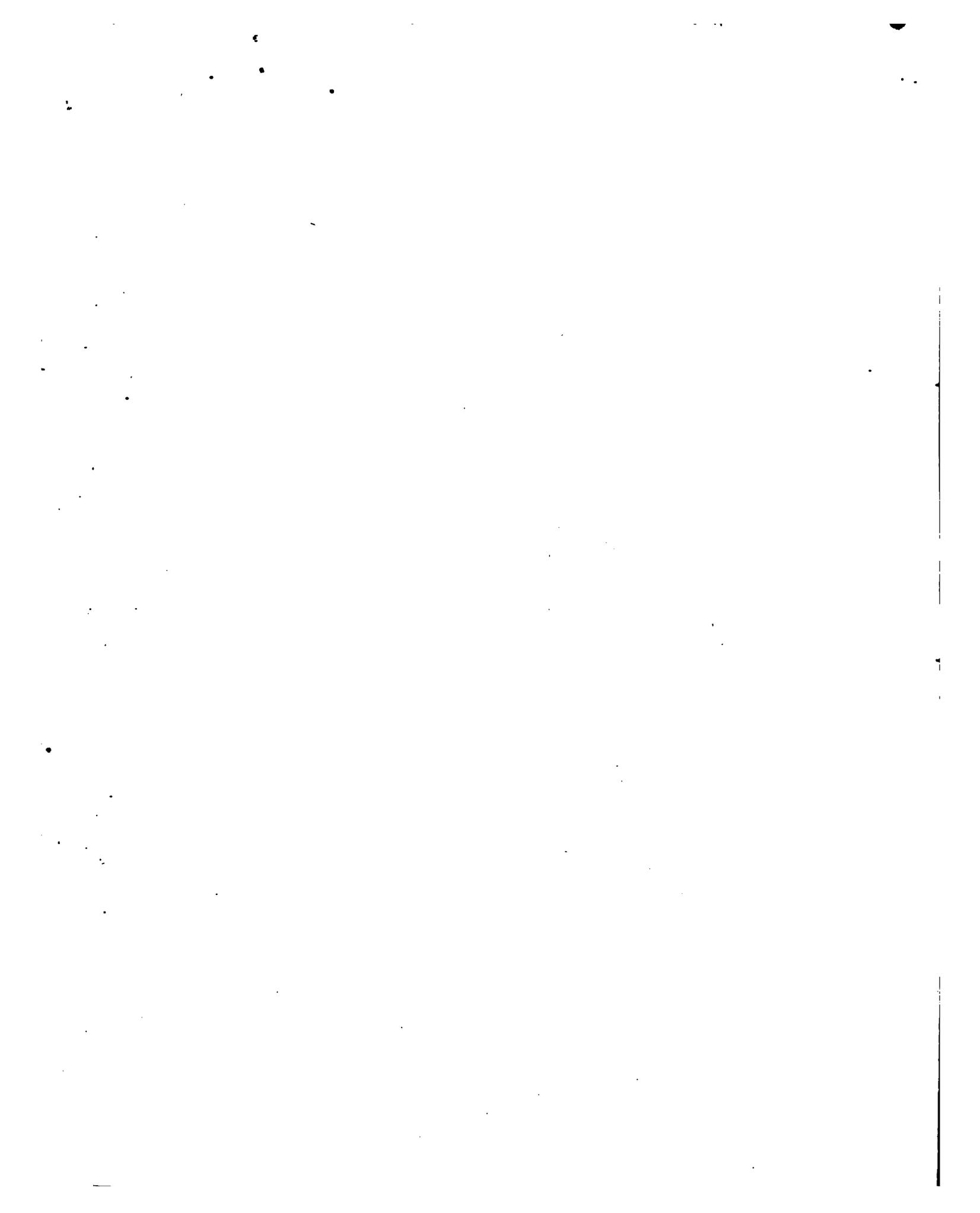


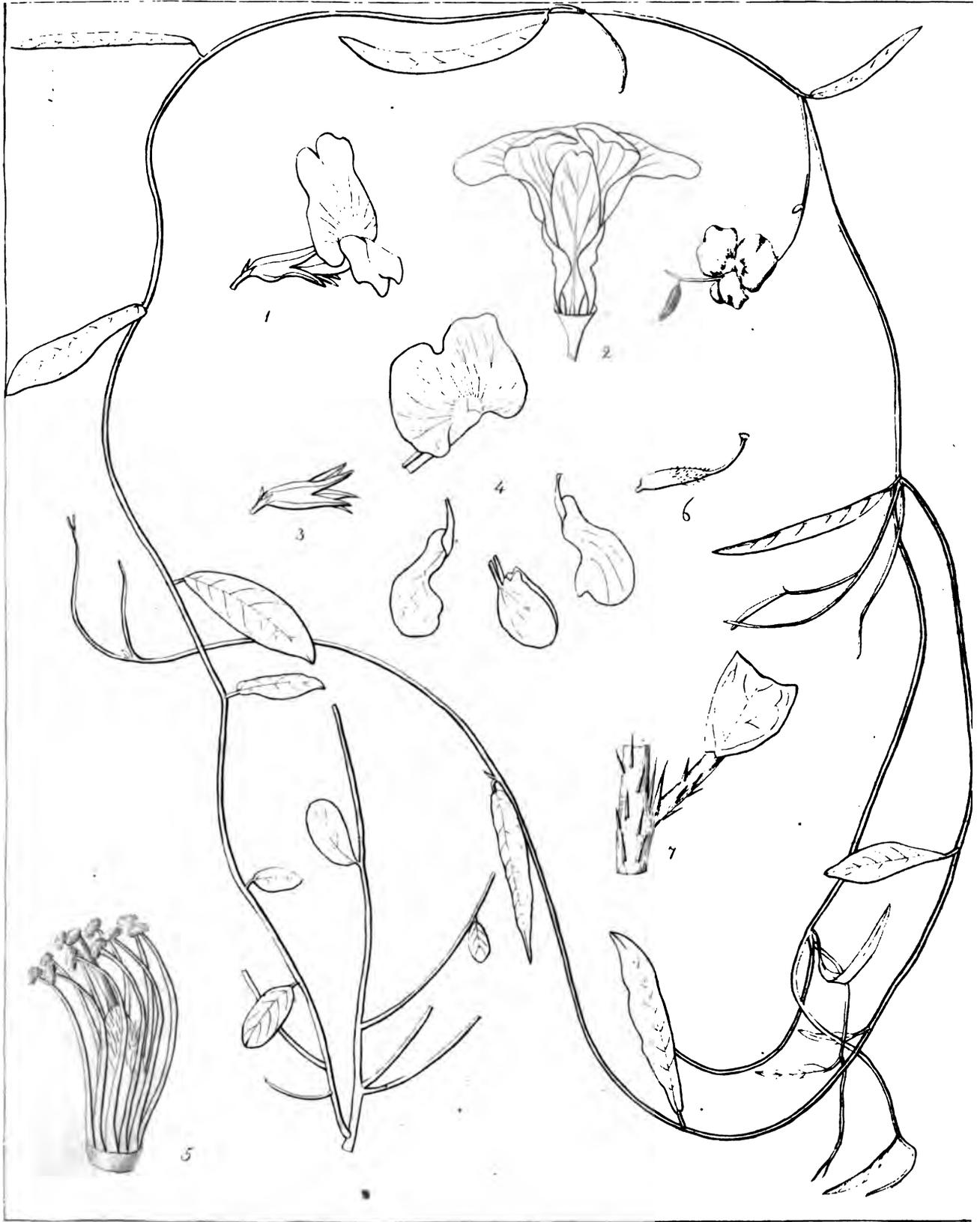
RYNCHOSIDIUM *seseliflorum*



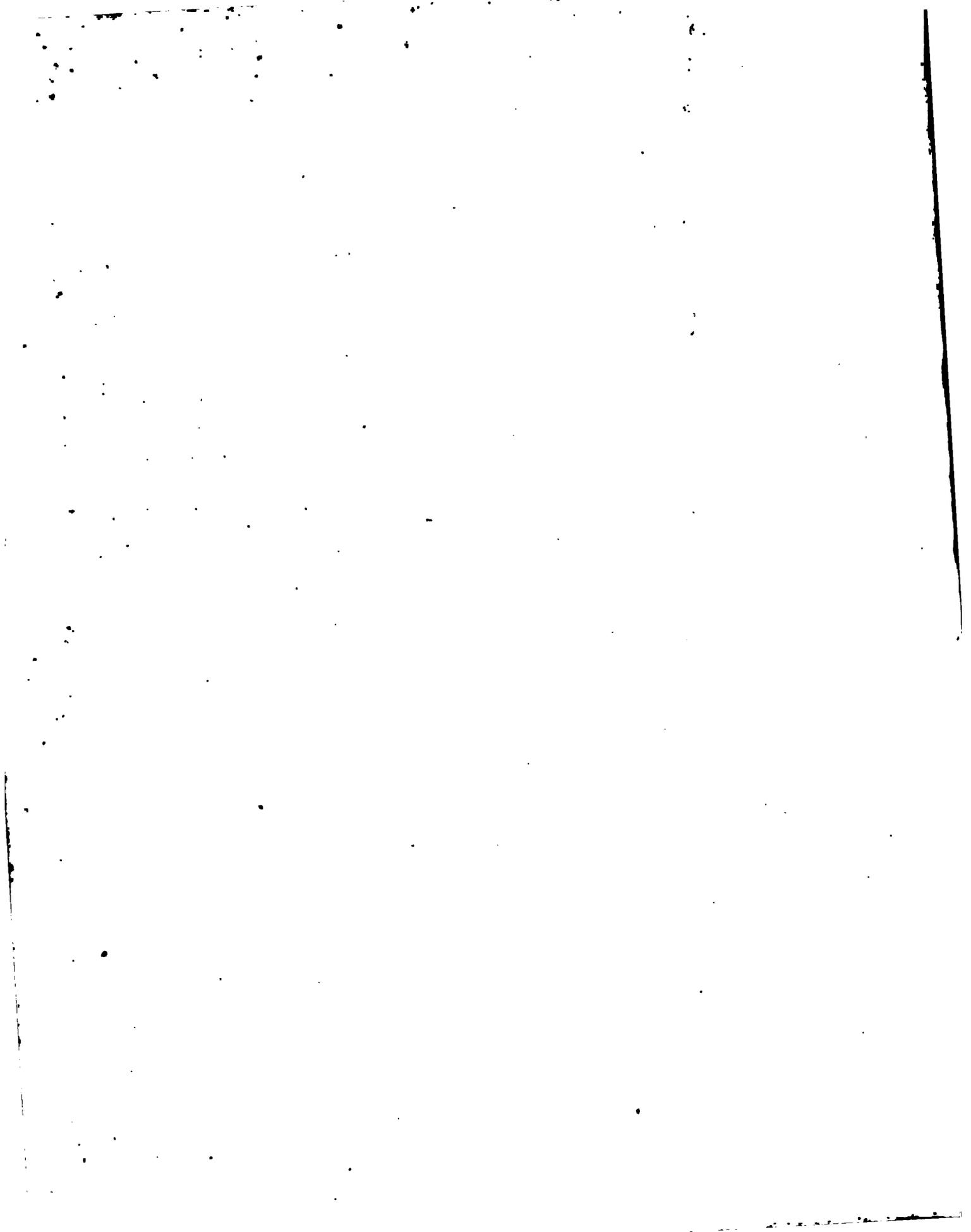


COTYLEDON *oristatus*





CHORIZEMA *diversifolia*



---

# HUITIÈME NOTICE

SUR LES

# PLANTES RARES

CULTIVÉES

DANS LE JARDIN DE GENÈVE,

PAR

**MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle,**

Professeurs à l'Académie et Directeurs du Jardin.

---

## I. DIANTHUS POLYMORPHUS Bieb.

*D. caulibus erectis lævibus, foliis linearibus acutis carinâ et margine subscabris, floribus nunc densè capitatis sessilibus nunc subsolitariis pedunculatis, squamis calycinis senis ovatis acutis calyce brevioribus, petalorum limbis obovatis apice serratis.*

*D. polymorphus* Bieb. fl. taur. Cauc. I, p. 324; suppl. p. 298. Sering. in DC. prod. I, p. 356.

Cette plante mérite parfaitement le nom de *polymorphe*, eu égard aux variations de port, de forme et de grandeur qu'elle

présente, d'où résulte une grande difficulté soit à la caractériser comme espèce, soit à en classer les variations.

La tige est droite, cylindrique, lisse, d'un vert assez foncé, ainsi que le feuillage, tantôt simple, ferme, raide et s'élevant à deux pieds de hauteur, tantôt divisée dès sa base en rameaux plus grêles, et ne s'élevant guère qu'à un pied de hauteur.

Les feuilles sont opposées, soudées ensemble en un gainé cylindrique de demi-pouce de longueur, linéaires, pointues, larges de près de trois lignes, et presque planes dans les individus à tige simple et ferme, étroits et pliés en long de manière à prendre la forme d'alène dans les tiges grêles et rameuses, glabres et d'un vert foncé sur les deux surfaces, munies sur les deux bords et sur la côte moyenne ou carène de petites aspérités qui les rendent légèrement rudes au toucher. Ces feuilles inférieures sont plus rapprochées et un peu plus longues que les entrenœuds; les supérieures sont beaucoup plus écartées.

La disposition des fleurs est très-variable: tantôt, et cela est surtout vrai des individus à tige simple, les fleurs forment des faisceaux serrés, compactes, à peu près comme dans l'œillet des chartreux, et on en compte jusqu'à trente et plus, sessiles dans le même corymbe; tantôt, et cela est surtout vrai des individus à tige rameuse, les fleurs sont disposées en plusieurs faisceaux distincts et pédonculés, et chacun de ces faisceaux se compose de cinq ou six fleurs; quelques-uns même sont réduits à une ou deux fleurs. Dans tous les cas, chaque fleur porte à la base de son calyce quatre ou plus souvent six écailles ou bractées; ces écailles sont de couleur paille ou rousse, un peu membraneuse, de forme ovale, tantôt obtuses, tantôt plus ou moins

prolongées en pointe; leur longueur est très-variable, tantôt de moitié plus courte que le calice, tantôt égalant presque sa longueur; en général, les individus à tige ferme, à fleurs nombreuses en un seul corymbe, ont les écailles plus longues et plus pointues, et ceux à tiges rameuses et à plusieurs petits corymbes ont ces écailles plus courtes et plus obtuses; mais on trouve des degrés intermédiaires entre toutes ces inflorescences, soit pour le nombre et la disposition des fleurs, soit pour la forme et la grandeur des bractées.

Le calice est cylindrique, long de trois à quatre lignes, divisé en cinq dents aiguës, vert et pâle dans la partie couverte par les bractées, le plus souvent brun ou rougeâtre dans la partie découverte. Les pétales ont leur onglet pâle, linéaire, long de trois lignes, et le limbe d'un rose clair, sans tache, de forme obovée, un peu dentelé au sommet, long de deux lignes, et complètement dépourvu de poils dans mes échantillons, soit cultivés soit spontanés.

Les fleurs sont presque toujours polygames par avortement. Dans les individus à tige forte et à corymbes multiflores, on trouve les étamines réduites à dix petits filets dépourvus d'anthère et entièrement cachés dans le tube du calice, et l'ovaire surmonté de deux longs styles saillants hors du calice, et barbus dans toute leur partie supérieure. Cet état se retrouve encore dans les individus à tige rameuse et à cymes pauciflores; mais lorsque les fleurs sont plus éparses et presque solitaires, alors les étamines portent des anthères blanches, ovales-oblongues et légèrement saillantes hors du calice, et les styles sont beaucoup plus courts.

Le fruit est une capsule ovale-oblongue, enfermée et sessile dans le tube du calice, de couleur paille à sa maturité, renfermant alors un grand nombre de graines adhérentes à un placenta central, et qui ne m'ont pas paru différer des espèces voisines.

L'œillet polymorphe est abondant, selon M. Marshall, de Bieberstein, dans les steppes secs et découverts au pied du Caucase et près du Wolga inférieur; il y fleurit du mois de mai jusqu'à l'automne. J'en ai reçu des échantillons desséchés et des graines des mêmes localités, de MM. Steven et Fischer. Il a été retrouvé en Bessarabie par M. Tardent; en Crimée par M. Beaupré; à Odessa, etc. Sa floraison dans le Jardin commence à la fin de mai.

La plante est vivace, robuste, de pleine terre; elle n'exige aucuns soins particuliers, et se multiplie soit par les graines, soit par la division des racines.

L'avortement de l'un des sexes est fréquent dans plusieurs cariophyllées, et en particulier dans plusieurs espèces d'œillets. Il offre dans celle que nous venons de décrire, ceci de remarquable, que plus la tige est forte, plus les feuilles sont larges, plus les fleurs sont nombreuses et sessiles, plus aussi l'avortement des étamines est fréquent, tandis qu'il est rare dans les individus à tige rameuse, à feuilles étroites et à fleurs éparses; on pourrait croire qu'il est déterminé par la compression latérale des fleurs réunies en cyme serrée, ou que tout au moins quand les fleurs sont ainsi rapprochées, le développement de chacune d'elles est moins complet.

Si l'on jugeait convenable d'établir deux variétés comme

dans le Prodrômus, la var. *A* se composerait des individus à tige simple et forte, à feuilles larges, à fleurs nombreuses en cyme serrée, à étamines avortées et incluses; la var. *B* comprendrait les individus à tige très-rameuse, à feuilles étroites, à fleurs presque solitaires, à étamines fertiles et saillantes; mais je n'ai pas cru devoir distinguer ces formes comme de vraies variétés, vu qu'on trouve bien des degrés intermédiaires.

J'ai beaucoup de doute que le *Dianthus diutinus* de Schrader et de Link, qui a été rapporté à cette espèce, puisse lui appartenir. L'échantillon de cette plante, que je tiens de M. Schrader, a le feuillage beaucoup plus glauque, les tiges un peu anguleuses vers le haut, la gaine des feuilles très-courte, les étamines très-saillantes, les pétales plus grands et à onglets plus longs. Je suis porté à la considérer comme une espèce distincte.

DC.

---

## 2. CIRSIIUM ALTISSIMUM Spreng.

*C. caule altissimo striato subaraneoso, foliis sessilibus basi subattenuatis supra glabris subtus cano-tomentosis margine ciliato-spinosis, aliis lanceolatis subindivisis, aliis pinnatifidis, capitulis solitariis bracteatis ovato-globosis, invol. squamis glabriusculis in spinam elongatam patulam rigidulam productis, intimis acuminatissimis inarmibus.*

Le but de cet article est de relever une erreur que j'ai commise dans le Prodrômus (vol. VI, p. 640 et 649). Ayant semé

dans le Jardin les graines d'un *Cirsium* que j'avais reçu de la Louisiane, et décrit d'après le Sec, sous le nom de *C. diversifolium*, j'ai reconnu que la plante qui en est provenue n'est autre que le *Cirsium* figuré par Dillenius à la planche 69 de son *Hortus Elthamensis*, et qui est le *Carduus altissimus* de Linné, et par conséquent le *Cirsium altissimum*. Il faut donc rayer mon *C. diversifolium*, et le réunir à l'*altissimum*. Les causes qui m'ont entraîné à cette erreur, et qui peuvent la faire excuser, sont : 1° que la plante n'a point ni dans les échantillons sauvages, ni dans la plante cultivée, les feuilles scabres en-dessus, comme le dit Sprengel; 2° que les bractées qui entourent l'involucre ne sont point ovées-lancéolées, comme le veut Elliot, mais très-étroites; 3° que les épines qui partent du sommet des écailles de l'involucre sont presque deux fois plus longues qu'elles ne sont indiquées dans la figure, d'ailleurs très-bonne de Dillénus.

La plante vivante s'élève à dix à douze pieds de hauteur, et répond par-là au nom et à la description des auteurs. Elle varie : quant aux rameaux qui, dans les échantillons sauvages, sont aranéux et un peu hérissés, et dans la plante cultivée presque glabres.

Les écailles de l'involucre offrent sur le dos une risse blanchâtre et un peu calleuse, qui descend du point d'insertion de l'épine jusqu'à la moitié de l'écaille, et qui a été un peu obscurément indiquée par Dillénus.

La couleur des fleurs de la plante cultivée est d'un violet rougeâtre très-analogue à celui de nos chardons communs; celle de l'échantillon sauvage de M. Teinturier est plus pâle,

et Elliot dit que la plante est ordinairement pourpre, d'où on peut conclure qu'elle est sujette à quelques variations.

Les étamines ont les filets légèrement hérissés, d'où résulte que l'espèce doit être placée dans la section des Onotrophés, et comme ses feuilles ne sont pas décurrentes, et ses corolles ordinairement purpurines, elle est placée dans le Prodrômus après le n° 110, avec la phrase spécifique citée en tête de cet article et la synonymie suivante :

*Cirsium altissimum laciniato folio subtus tomentoso.* Dil. Elth. I, p. 81, t. 79.

*Carduus altissimus.* Lin. Sp. 1671.

*Cnicus altissimus.* Ell. Sketch. 2, p. 298.

*Cirsium altissimum* Spreng. Syst. 3, p. 373.

*Cirsium altissimum et C. diversifolium.* DC. Prod. 6, p. 640 et 649.

Hab. in Pensylvaniâ, Carolinâ, Louisianâ.

DC.

---

3. LILIUM LONGIFLORUM. *Thunb. in Trans. Lin. Soc.* 2, p. 333. *Willd. Sp.* 2, p. 84. *Ker. Bot. Reg.* t. 560.

Cette espèce de lis, que Thunberg avait d'abord prise pour le lis blanc d'Europe (fl. jap. 133), en est bien distincte, soit par ses feuilles étalées et marquées de trois nervures prononcées, soit surtout par ses fleurs dont la longueur est d'environ sept pouces, c'est-à-dire presque le double de celles du lis blanc.

Cette espèce, encore rare dans les jardins, a fleuri dans la serre de M. Phil. Dunant, en septembre 1837.

Sa tige ne s'élève qu'à un pied ou un pied et demi ; elle porte des feuilles éparses, lancéolées, étalées, très-entières, calleuses au sommet. Vers son sommet se trouvent deux fleurs portées chacune sur un pédicelle épais et cylindrique. Les six pétales sont rapprochées en un long tube, et semblent, au premier coup d'œil, soudés ensemble. Mais en réalité les trois du rang extérieur sont fortement appliqués sur ceux du rang intérieur, et le bord de leur limbe est légèrement enchâssé sous un rebord de la côte moyenne, qui est large et aplati. Ces pétales sont un peu dilatés vers le haut en limbe ovale-lancéolé demi-étalé et calleux au sommet.

Les étamines sont plus courtes que les pétales, et même que le style. Leur filet offre vers le bas une nervure assez saillante et deux lames pétaloïdes étroites. Les anthères sont semblables à celles du lis blanc.

L'ovaire est vert cylindracé à six sillons : le style cylindrique et le stigmate à trois lobes épais, charnus, jaunâtres et couverts d'une mucosité gluante.

La figure citée a la fleur beaucoup trop courte, et le bas du tube est indiqué comme cylindrique, tandis qu'en réalité il est fortement sillonné.

DC.

---

## 4. ACROTRICHE DEPRESSA. PL. I.

*Acrotriche depressa*. R. Brown. Prod. 548.

*Acrotriche depressa*.  $\beta$ . *Loddigesii* DC. Prod. 7, p. 757.

Ce sous-arbrisseau, originaire de la Nouvelle-Hollande, a été communiqué au Jardin de Genève par MM. Loddiges. Il s'écarte de la phrase par laquelle M. R. Brown désigne son *Acrotriche depressa*, en ce qu'il n'a pas la tige déprimée, mais dressée; c'est ce qui m'avait engagé à le considérer comme une variété de cette espèce; mais la figure ayant été communiquée à M. Brown, ce savant l'a reconnue pour sa plante, et pense que c'est à la culture dans les jardins qu'il faut attribuer la direction dressée de sa tige. On peut donc considérer la plante de Loddiges ou comme une vraie variété, ou comme une variation produite par la culture. Je crois devoir en donner ici la description et la figure, soit parce que M. Brown, qui a découvert cette espèce, n'en a pas décrit les fleurs, soit parce qu'il n'y a qu'un petit nombre d'acrotrichés dont on possède des descriptions détaillées.

L'individu que j'ai sous les yeux est dressé, haut de deux pieds, très-rameux, surtout vers le haut; les rameaux sont divergents, cylindriques, d'un gris-brun à leur état adulte, légèrement pubescents dans leur jeunesse. Les feuilles sont alternes ou plutôt en ordre quinconce peu régulier, presque sessiles, étalées, coriaces, ovées un peu en cœur, pointues, terminées par un mucro rigide, planes, un peu calleuses sur les bords,

qui sont légèrement ciliés et presque dentelés en scie, lisses en-dessus, marquées en-dessous de veines blanchâtres simples ou bifurquées au sommet; ces feuilles ont une et demie à deux lignes de longueur sur une ligne et demie de largeur.

Les épis de fleurs naissent des vieux rameaux au-dessous des feuilles; ils sont nombreux, rapprochés, rebroussés ou pendants, longs de six à sept lignes; avant la fleuraison ils sont cylindriques, pointus, munis de bractées embriquées qui leur donnent quelque ressemblance avec des chatons; ils portent dix à quinze fleurs. Les bractées sont petites, arrondies, appliquées contre l'axe qui est pubescent: quelques-unes vers la base de l'épi sont stériles, les autres portent une fleur à leur aisselle, et alors on remarque en outre deux petites bractéoles opposées, situées sur un pédicelle excessivement court, presque nul. Ces bractées sont membraneuses comme le calyce. Celui-ci est divisé en cinq parties oblongues un peu obtuses, légèrement ciliées, marquées de quelques raies rougeâtres vers le sommet; elles n'atteignent guère que le tiers de la longueur de la corolle.

Les fleurs ont une teinte sale et une odeur nauséabonde ou vireuse. La corolle est infundibuliforme, à tube ovoïde presque cylindrique, blanc à la base, rougeâtre au sommet, à cinq lobes demi-dressés, oblongs, obtus, terminés par un faisceau de soies blanchâtres naissant de l'extrémité de la face supérieure; ces lobes portent de plus à la base une houppe de soies blanches qui se réfléchissent sur l'entrée du tube, et la ferment presque complètement.

Les étamines, au nombre de cinq, naissent du sommet du

tube, alternes avec les lobes d'abord dressés, puis déjetés en dehors. Les filets sont courts, les anthères uniloculaires, couleur de brique roussâtre.

L'ovaire est de forme ovée, de couleur blanchâtre, entouré à sa base d'une glande verdâtre très-peu proéminente et continue. Le style est court, cylindrique, un peu verdâtre, le stigmate arrondi presque en tête. L'ovaire, coupé en travers, présente deux ou trois loges monospermes, dont une seule paraît destinée à devenir fertile. Le fruit ne m'est pas connu.

DC.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. Une portion de la tige de grandeur naturelle.
- a. Une sommité de rameau avec les feuilles vues en-dessus, un peu grossie.
- b. Un fragment du dit avec les feuilles vues en-dessous, un peu grossi.
- c. Une feuille très-grossie vue en-dessus.
- d. La dite vue par-dessous.
- e. Un épi avant la fleuraison.
- f. Un fragment de l'épi pendant la fleuraison, très-grossi pour montrer les bractées et les fleurs.
- g. Une fleur entière très-grossie.
- h. Le calice et le style, *id.*
- i. La corolle ouverte, vue par dedans avec les étamines, *id.*
- k. Une étamine vue par dehors, *id.*
- l. La même vue par dedans, *id.*
- m. Le pistil entier avec l'anneau glandulaire de la base, *id.*
- n. Coupe de l'ovaire montrant deux loges, *id.*
- o. Coupe d'un ovaire à trois loges, dont une fertile, *id.*

## 5. MAXILLARIA DEPPEI. Pl. 2.

**M. Deppii Lindl.**

Nous devons à l'obligeance de M. Paccard, chef de l'une des principales maisons de commerce de notre ville, un certain nombre de plantes rares des environs de Mexico. Elles appartiennent aux catégories intéressantes des plantes grasses et des orchidées. L'espèce dont il s'agit maintenant a fleuri à la fin de juin 1838. Elle paraît identique avec le *M. Deppii*. Lodd. Bot. Cat. t. 1612, qui n'est connue que par une figure imparfaite, et que M. Lindley soupçonne être un *Cymbidium*. Les détails de l'organisation n'étant pas connus, je crois devoir publier la description suivante :

Les rameaux qui portent les fleurs naissent de la base d'une bulbe ovoïde, comprimée, de trois pouces et demi de hauteur sur un et demi de largeur, sillonnée dans toute sa longueur, d'un vert sale, et qui paraît avoir porté à son sommet des feuilles à une époque antérieure. Les tiges florales sont droites, au nombre de quatre, dont deux portent des fleurs et sont hautes de cinq à six pouces. Leur base est renflée, ovoïde, et paraît destinée à remplacer le tubercule décrit ci-dessus. Chaque tige porte deux feuilles alternes, ovales, pointues, embrassantes, longues de quinze lignes environ, mais qui paraissent devoir grandir encore. Au sommet se trouve une bractée semblable aux feuilles, ovale-lancéolée, pointue, de moitié plus courte que la fleur. L'odeur de celle-ci est très-agréable, analogue à

la vanille. Les trois sépales sont lancéolés, aigus, longs d'un pouce et demi, larges de demi-pouce, de couleur verdâtre avec des taches brunes; les deux inférieurs se prolongent à la base en une sorte d'éperon obtus, provenant de l'obliquité des sépales sur le sommet de l'ovaire. Les deux pétales supérieurs sont ovaux-pointus, blancs, tachetés de rouge intérieurement dans la moitié inférieure, longs de douze à treize lignes, larges de six à sept. Le labellum, un peu plus court que les deux autres pétales, est divisé vers les deux tiers en trois lobes, dont le central beaucoup plus long que les autres, lancéolé, pointu, recourbé, dentelé; les deux autres très-courts, obtus et relevés. Au point de partage des lobes et en-dedans se trouve un dédoublement du labellum, soit une languette de deux lignes environ, charnue, ovale. Tout le labellum est jaune, rayé de rouge dans la partie inférieure, et tacheté dans le reste. La colonne qui porte l'étamine est droite, de moitié plus courte que les sépales, plane et velue du côté central, glabre et arrondie sur le dos. Elle se termine par un capuchon d'une ligne et demie environ, qui contient les masses polliniques. Celles-ci sont au nombre de deux, chacune obtuse, bilobée, de façon que le lobe antérieur cache l'autre qui est plus petit; elles sont supportées par un filament commun (caudicula), de couleur blanche, d'une ligne de longueur, adhérent à la base par une glande ovale visqueuse.

Elle diffère du *M. aromatica* par une bulbe plus grande et des feuilles plus petites, par la grandeur de la bractée, la couleur blanche des pétales, la grandeur des lobes latéraux du labellum, etc. Comparée au *Cymbidium marginatum*, avec

lequel M. Lindley soupçonne qu'elle a du rapport, on remarque une différence notable dans la longueur de la *caudicula*. Dans les *Cymbidium* (au moins dans cette espèce) les masses polliniques sont presque sessiles sur la glande; ici la *caudicula* est longue d'une ligne environ, soit plus longue que les masses elles-mêmes. Sous ce point de vue, le M. Deppei est bien plus voisin du M. *aromatica*, par exemple.

ALPH. DC.

EXPLICATION DE LA FIGURE.

- N° 1. Fleur vue par derrière pour montrer la bractée *n*.  
 2. Fleur vue par devant: *a* sépales; *b* pétale; *c* labellum.  
 3. Fleur vue de côté: *a* deux des sépales, dont la base forme une sorte d'éperon; *b* deux des pétales dont le labellum forme le troisième; *n* bractée.  
 4. La même fleur coupée en long pour montrer la position et la forme du labellum *c*, et de la colonne des organes sexuels.  
 5. La colonne des organes sexuels vue à part et grossie; *e* anthère contenant les masses polliniques; *f* caudicula ou filament qui supporte les masses.  
 6. La colonne dont on a enlevé l'anthère *f*, et où l'on voit les masses *g*.  
 Le Labellum est étalé pour qu'on voie mieux sa forme; *h* languette intérieure; *i* lobes latéraux; *k* lobe terminal.  
 7. Colonne vue à part et coupée longitudinalement.  
 8. Labellum coupé longitudinalement. Les mêmes lettres que dans la figure 6.  
 9. Anthère vue de face et coupée par le milieu.  
 10. Masses polliniques vues de face.  
 11. *Id.* vues par le côté où elles touchent à la colonne stigmatique.

*Post-scriptum.* Pendant l'impression de ce qui précède j'ai vu fleurir un autre pied de la même espèce sur lequel une des fleurs avait trois étamines parfaites. Les pétales manquaient, et les deux anthères surnuméraires étaient à côté de l'anthère commune, au sommet de la colonne, vis-à-vis de la place des pétales. C'est un genre de monstruosité décrit dans d'autres orchidées par MM. Brown et Wydler. Je me propose d'y revenir dans une autre occasion.

## 6. EPIDENDRUM CANDOLLEI. Pl. 3.

*E. pseudobulbis subsphæricis sulcatis, scapo erecto elongato multifloro (?), sepalis petalisque obovato-oblongis acutis, labelli liberi trilobi cucullati striati lobo medio crispo acuto, lobis lateralibus obtusis, disco elevato calloso sulcato pubescente ovato-acuto.*

*E. Candollei* Lindl. Bot. reg. 1839, in append. 77, sine tab. Hab. in Mexico.

Après avoir vu fleurir cet *Epidendrum* et l'avoir fait figurer à Genève, j'ai profité d'un voyage à Londres pour le montrer au docteur Lindley, parce qu'il me semblait très-voisin de son *E. asperum*, dont la figure n'a jamais été publiée. M. Lindley s'empressa de comparer mon dessin, et me répondit, avec son obligeance accoutumée, qu'il ne pouvait pas le distinguer de l'*E. asperum* de son herbier. Deux mois après notre plante vint à fleurir chez MM. Loddigess, et le docteur Lindley, se souvenant parfaitement de mon dessin, mais voyant la plante en meilleur état et vivante sous ses yeux, crut devoir la distinguer de l'*E. asperum*. Il l'a publiée en juillet 1839 dans les suppléments du *Botanical register*, en lui donnant mon nom. Après un examen aussi impartial et de la part d'un botaniste aussi distingué, dans une famille dont il s'est occupé avec tant de succès, je ne doute pas de l'identité de notre plante avec celle de MM. Loddigess. Cependant, comme notre dessin a servi de type, et que la plante cultivée en Angleterre pourrait

offrir quelques légères différences, propres à constituer une variété, je crois devoir publier ici une description et la figure que j'avais soumise à l'examen de M. Lindley.

Les fausses bulbes sont presque sphériques; après avoir perdu leurs feuilles elles sont sillonnées et ont une longueur de deux à quatre pouces. Les feuilles sont linéaires-lancéolées, longues de quatre à cinq pouces, larges au plus d'un pouce. La hampe est presque droite, haute de douze à quinze pouces, lisse et munie çà et là de bractées engainantes, alternes, pointues. Deux fleurs seulement se sont développées dans notre échantillon; mais il est très-possible qu'une autre année il y en ait davantage, ainsi que M. Lindley l'a observé sur la plante de MM. Loddigess. Les sépales et les pétales sont d'une couleur uniforme vineuse ou plutôt brun-pâle, de forme et grandeur égales, oblongs et pointus, de la longueur à peu près de neuf lignes. Labellum jaune strié de rouge, trilobé, plus court que les pétales d'à peu près une ligne: les lobes latéraux relevés pour former un cornet, très-obtus sur leurs bords, le lobe central dépassant les autres de trois lignes environ, ovale, aigu, crispé sur les bords, mais étalé. Le centre du labellum, depuis sa base jusque vers le milieu, occupé par une callosité ovale, sillonnée dans son centre, pubescente et blanchâtre. Colonne des étamines convexe sur le dos, concave à l'intérieur, ayant un tiers de la longueur du labellum, libre d'avec lui, d'un rouge vineux sur le dos, principalement du côté supérieur, renflée au sommet, et terminée par une anthère obtuse.

La phrase du docteur Lindley est celle-ci: « *Pseudobulbis sphaericis, scapo paniculato, sepalis petalisque obovato-oblongis,*

labelli liberi trilobi cucullati lobo medio crispo acuminato, disco elevato calloso sulcato pubescente. » Il dit que la fleur est d'un brun terne avec une lèvre jaune terne striée de même couleur. (The flowers are dull brown with a dull yellow lip, striped with the same colour.) La plante de MM. Loddigess vient aussi du Mexique. On peut la considérer comme une variété multiflore, à panicule, dont le labellum est rayé de jaune plutôt que de rouge.

ALPH. DC.

### EXPLICATION DE LA PLANCHE 3.

- Fig. 1. Labellum vu de côté.  
 2. *Id.* vu en face et avec la colonne staminale.  
 3. Mêmes objets coupés longitudinalement.  
 4. Anthère.  
 5. Masses polliniques.

### 7. EPIDENDRUM OBTUSUM. ALPH. DC.

*E. pseudobulbis ovoïde-acutis lævibus, scapo elongato declinato multifloro, sepalis petalisque oblongo-lanceolatis obtusis patentibus, labelli liberi trilobi cucullati, lobis crispis obtusis striatis, medio latiore, disco calloso glabro oblongo-acuto.*

Hab. in Mexico.

Fausses bulbes ovoïdes, pointues, lisses, terminées par deux feuilles opposées linéaires-acuminées, planes, coriaces, longues

de quatre pouces. Pédoncule d'un pied de longueur, grêle, cylindrique, lisse, décliné, multiflore. Bractées caduques, distantes, serrées en forme de gaine, ovales, obtuses, longues de deux à trois lignes seulement. Huit à dix fleurs pédicellées, et les inférieures sur des ramifications du pédoncule. Pédicelles de deux à trois lignes.

Sépales oblongs-lancéolés, obtus, d'un brun verdâtre, étalés, longs de quatre à six lignes, larges de deux lignes; le supérieur un peu plus grand que les autres. Pétales semblables aux sépales, mais un peu plus rétrécis à la base. Labellum d'une ligne ou deux plus court que les pétales; dans sa partie inférieure à bords roulés en-dedans, de manière à former un cylindre blanchâtre, rayé de pourpre sale, entourant la colonne staminale, mais libre d'avec elle; dans sa partie supérieure, divisé en trois lobes obtus, légèrement crispés et rayés de rouge. Le lobe inférieur, à peine plus long que les lobes latéraux, mais de moitié plus large et tout-à-fait arrondi. Une languette ou tache calleuse, glabre, blanche, oblongue, pointue, sur le tube du labellum du côté inférieur, s'étendant jusque vers le milieu de sa longueur. Colonne trois fois plus courte que le labellum, glabre, convexe et rouge en-dehors, plano-concave et plus pâle en-dedans.

Envoyé du Mexique par l'intermédiaire de M. Paccard. Il a fleuri à la fin de juillet 1839.

Cette espèce est voisine de l'*Epidendrum asperum* Lindl. Elle en diffère par un labellum plus long, dont le lobe central, qui dépasse à peine les latéraux, est arrondi, obtus, au lieu d'être ovale, pointu. La couleur de la fleur est d'ailleurs la même.

On doit la classer parmi celles du § 1 de Lindley gen. et spec. of Orchid. in-8, p. 97.

ALPH. DC.

---

8. CUPHEA ÆQUIPETALA CAV.

La figure de Cavanilles (ic. t. 382, f. 2) n'est pas assez bonne pour qu'on puisse bien reconnaître cette espèce, qui s'est répandue dans les jardins. Les feuilles sont munies d'un pétiole de 1 à 2 lignes et non sessiles; les poils de la tige et du calice sont d'une autre nature que ceux des feuilles; dans notre plante cultivée ils sont rouges, d'une consistance plus raide et élargis à leur base; enfin les dents du calice sont ordinairement terminées par des poils semblables en forme de houppe. Je ne vois rien à changer dans la phrase du *Prodromus* qui a été faite sur un échantillon authentique de Cavanilles; seulement la plante, vue dans son ensemble, n'est pas herbacée, comme on pouvait le croire d'après l'échantillon; elle est plutôt suffrutescente. Les deux pétales supérieurs ont une teinte violet-foncé; les autres sont plus pâles et plutôt rouge-carmin.

L'espèce nous a été envoyée du jardin de Bâle sous le nom de *C. scabrida*, mais elle diffère tout à fait de la plante de Kunth, notamment en ce que les poils ne sont pas sur deux rangées.

Alph. DC.

## 9. ACACIA TRIGONA ALPH. DC.

Un des meilleurs jardiniers-fleuristes de notre pays, M. Grenier, a présenté cet Acacia à deux reprises dans les expositions de fleurs de Genève, et l'a répandu dans nos serres. Il l'avait obtenu de graines sans nom, et nous fîmes de vains efforts pour le déterminer pendant la durée de l'exposition de 1837. Ayant fait depuis des tentatives tout aussi inutiles pour le découvrir parmi les centaines d'Acacias décrits par les auteurs, nous sommes de plus en plus persuadés qu'il est nouveau, et qu'il doit être placé entre l'*A. suaveolens* Willd. et l'*A. angustifolia* Wendl. dans l'ordre du Prodromus.

La tige est cylindrique, rameuse, glabre comme toute la plante. Les rameaux sont triangulaires, ce qui nous a donné l'idée de l'appeler *trigona*; les phyllodes ont de 2 à 3 pouces de longueur sur 3-4 lignes de largeur; ils sont lancéolés, mucronés, tantôt approchant d'être linéaires, tantôt d'être oblongs. Leur bord est déterminé par une nervure ou épaissement sur lequel se trouve à 6 lignes environ de l'origine, du côté supérieur, une callosité ovale concave qui semble d'abord une tache. A leur base on remarque deux petites écailles (stipules) caduques, obtuses. Les uns sont droits, d'autres en plus grand nombre sont légèrement recourbés du côté supérieur. Les grappes sont axillaires, les inférieures composées, de moitié plus courtes et quelquefois aussi longues que les phyllodes; les supérieures simples et alors beaucoup plus courtes que les phyllodes. Les pédoncules sont verts à peine anguleux; les pédicel-

les, jaunâtres, cylindriques, longs de 3 lignes, terminés par trois et plus ordinairement quatre fleurs sessiles. Le calice et la corolle sont composés de quatre parties; les pétales beaucoup plus longs que les sépales. Les étamines très-nombreuses et jaunes, ainsi que toute la fleur. L'ovaire est velu.

Le port est tout à fait celui de l'*A. suaveolens*, et l'odeur est également bonne; mais le nombre des lobes du calice et de la corolle est toujours de quatre, jamais de cinq, et l'ovaire n'est pas glabre. Il diffère de l'*A. angustifolia* par ses pédoncules triangulaires et ses pédicelles multiflores. Dans nos échantillons du *suaveolens* et dans les figures de l'*A. angustifolia*, je ne trouve point de callosités sur le phyllode. On peut caractériser cet Acacia par la phrase suivante :

*A. trigona*, phyllodiis lineari-lanceolatis basi subattematis integerrimis mucronatis, racemis trigonis inferioribus compositis phyllodiis brevioribus, calyce 4-partito, ovario villosa.

Species in sectione I, Phyllodineæ, § 2, floribus capitato-racemosis, post sp. 48, DC. prodr. locanda.

Culta in hortis Genevensibus. Floret Maio.

ALPH. DC.

---

## 10. CROTALARIA HELDIANA.

M. Held, directeur du Jardin botanique de Carlsruhe, nous a envoyé, sous le nom de *Crotalaria spec. nov.* une espèce qui

paraît effectivement nouvelle, et que nous proposons de nommer, d'après le botaniste qui l'a observée le premier.

La plante est droite, suffrutescente, hérissée de poils, à rameaux cylindriques, à feuilles sessiles, ovales, aiguës. Les inférieures sont souvent obtuses et mucronulées; les supérieures lancéolées; les moyennes ont deux pouces de longueur sur un pouce de largeur. Il n'y a pas de stipules aux feuilles inférieures; mais les supérieures en ont qui sont décurrentes dans toute leur longueur, et qui forment une bordure à la tige d'une feuille à l'autre. Les pédoncules partent des rameaux au-dessous de la feuille, aux deux tiers de la longueur de la stipule. Ils ont 6-12 lignes, et se terminent par des fleurs jaunes, où les lobes du calice sont pointus, la corolle plus longue que le calice, et l'étendard strié sur un fond jaune pâle.

Au premier coup d'œil on dirait que cette plante est le *C. ovalis* Hook Bot. Mag. t. 3006. Le port, les feuilles et les fleurs sont presque semblables; mais les feuilles supérieures sont plus étroites, l'étendard est strié, et surtout les stipules ne se prolongent pas en pointes libres de toute adhérence, ou si elles se prolongent, c'est à peine visible.

Le *Crotalaria ovalis* du Bot. Mag. est très-différent de celui des auteurs américains, du moins des échantillons de Bosc et Fraser, de l'herbier de mon père. On peut caractériser les trois espèces de la manière suivante :

*C. OVALIS* (Pursh fl. north Amer. p. 469) hirsuta diffusa, foliis subsessilibus ovalibus subrotundisve, stipulis acuminatis summis vix decurrentibus brevibus, pedunculis oppositifoliis elongatis, corollâ calycem æquante. ① In Carolinâ et Georgiâ. Stipulæ inferiores sæpius desunt.

**C. HOOKERIANA**, hirsuta erecta, foliis sessilibus ovalibus, stipulis decurrentibus hastatis, pedunculis oppositifoliis elongatis, corollâ calyce sublongiore—E seminibus mexicanis in h. Glasgow. culta. Stipulæ non nunquam desunt—C. ovalis Hook. Bot. mag. t. 3006, non Pursh.

**C. HELDIANA**, hirsuta erecta, foliis subsessilibus ovalibus acutis, superioribus lanceolatis, stipulis longè decurrentibus omnino adnatis, pedunculis infra scilium, corollâ calyce longiore—Culta ex h. Carlsruhiano.

Omnes *Crotalariae* alatae affines.

ALPH. DC.

---

## II. BLETIA PURPUREA.

La plante qui fait le sujet de cet article est assez ancienne dans les jardins, et celui de Genève la possède depuis plusieurs années. Elle a été décrite par Lamarck sous le nom de *Limodorum purpureum*, et j'en ai donné jadis la description dans les Liliacées de Redouté (vol. II, n. et t. 83). Si je suis dans le cas de revenir sur cette jolie orchidée, c'est que depuis que les plantes de cette famille sont plus répandues dans les jardins, on a confondu l'espèce de Lamarck avec deux espèces qui lui ressemblent en effet par le mode de végétation et les principaux caractères. Ayant eu occasion de voir en fleur deux des trois plantes ainsi confondues, je puis, ce me semble, tracer assez bien leurs caractères distinctifs. D'après la classification actuellement admise, toutes les trois appartiennent au genre

*Bletia* de la Flore du Pérou et de M. Lindley. Toutes, indépendamment de l'analogie de leurs caractères génériques, ont le bulbe épais arrondi poussant par deux places différentes les feuilles et les hampes florales; leurs feuilles sont en forme de glaive, allongées, leurs fleurs disposées en grappes simples ou rameuses, des bractées solitaires à la base de chaque fleur; leur labellum est crépu sur les bords, muni de cinq à sept crêtes longitudinales. Indépendamment de ces caractères communs qui ont probablement déterminé leur confusion, indiquons maintenant les caractères distinctifs qui me font penser que le *Bletia purpurea* est distinct du *Bletia florida* avec lequel M. Brown l'avait réuni, et du *Bletia verecunda* avec lequel M. Lindley l'avait placé comme simple synonyme.

L'espèce de Lamarck (*Bletia purpurea* DC.) ressemble au *Bletia florida* par sa stature, qui s'élève à un pied ou un pied et demi seulement; mais il arrive quelquefois que lorsqu'elle est cultivée dans une serre trop chaude ou trop entourée de grandes plantes, elle s'élève jusqu'à deux et même trois pieds, taille ordinaire du *Bl. verecunda*. J'ai vu un individu ainsi allongé présenté à l'exposition des fleurs de 1840 par M. Muzy, en même temps qu'un beau pied du *Bletia verecunda*, aussi élevé dans les serres de ce zélé horticulteur. Les feuilles sont ensiformes, plissées et nervées longitudinalement, fort semblables à celles du *Bl. florida*, plus pâles et plus étroites que celles du *Bl. verecunda*.

La hampe tient le milieu entre les deux espèces, sous ce rapport qu'elle est tantôt parfaitement simple comme dans le *Bl. florida*, tantôt rameuse, à peu près comme dans le *Bl. vere-*

*cunda*; mais elle est mince comme dans la première, et de moitié moins épaisse que celle de la seconde.

Les bractées sont petites, peu apparentes, comme dans la *Bl. florida*, et environ deux ou trois fois plus courtes que dans le *Bl. verecunda*.

La couleur générale des fleurs est d'un pourpre rose bien représenté dans la figure de Redouté, plus foncé que dans la figure du *Bl. florida* de Lindley, mais beaucoup plus pâle que dans le *Bl. verecunda*, où elle est pourpre foncé. Le lobe moyen du labellum qui, dans *Bl. florida*, est blanc, se montre au contraire d'un rose égal ou même plus foncé que le reste de la fleur dans le *Bl. purpurea*.

Les côtes jaunes et saillantes qui naissent sur la base du lobe moyen du labellum sont au nombre de sept à neuf dans notre espèce, tandis qu'on n'en compte que cinq dans les deux autres.

Enfin, les cinq segments de la fleur sont ovales-lancéolés terminés en pointe dans le *Bl. purpurea*, tandis que dans les deux autres les trois extérieurs sont pointus, et les deux intérieurs sensiblement obtus à leur sommet.

D'après ces caractères on voit qu'il y a ici trois espèces à distinguer, au lieu de deux qu'on trouve indiquées dans les livres les plus estimés.

Le *Bl. florida* est, d'après le témoignage de Loddigess, originaire de l'île de la Trinité. Le *Bl. verecunda* se trouve dans plusieurs îles de l'Archipel des Antilles. Quant au *Bl. purpurea*, je pense qu'il est des îles Bahama. En effet, d'après la note que Richard a insérée dans la Flore de Michaux, le *Bletia*

*purpurea* paraît être le *Limodorum trifidum* de cet auteur qui a été transporté des îles Bahama en Caroline.

Voici en conséquence comment je pense qu'on doit établir les caractères et la synonymie des trois espèces que je viens d'indiquer.

**B. FLORIDA** (R. Br. in hort. Kew. ed. 2, v. 5, p. 206 excl. syn. Red.) *sepalis ovali-lanceolatis obtusiusculis subpatentibus, petalis latioribus obtusis suprâ columnam fornicatis, labelli disco costis 5 rectis indivisis, lobis lateralibus rotundatis abbreviatis, intermedio cuneato crispo, scapo simplici radicali, foliis ensiformibus, bracteis minimis.* ♀ In insulâ Trinitatis ex Loddig. Flores pallidè rosei, labelli lobo medio albo. Bl. florida Lindl. bot. reg. t. 1401. gen. et sp. orch. p. 121. *Cymbidium floridum* Salisb. prod. p. 9. *Gyas florida* Salisb. act. soc. hort. Lond. 1, p. 261. *Bletia pallida* Lodd. bot. cab. t. 629.

**B. PURPUREA**, *sepalis ovali-lanceolatis subpatentibus petalisque acutiusculis suprâ columnam fornicatis, labelli disco costis 7-9 rectis indivisis, lobis lateralibus abbreviatis ovalibus, intermedio cuneato crispo, scapo parcè ramoso radicali, foliis ensiformibus, bracteis minimis.* ♀ In insulis Bahamensibus ex Michx. et Rich. *Limodorum purpureum* Lam. diet. 3, p. 515 (nec Lin. nec Michx. ad *Calopogon tenellum* referendum). Red. lil. 2, t. 83. excl. Plum. syn. *Limodorum trifidum* Michx. fl. bor. Am. 2, p. 159. Flores purpureo-rosei, labelli lobo medio concolori, imo intensiori.

**B. VERECUNDA** (R. Br. in hort. Kew. ed. 2, v. 5, p. 206) *sepalis ovalibus cuspidato-acutis subpatentibus, petalis oblongis obtusis suprâ columnam fornicatis, labelli lobo medio*

*latiore quam longo undulato, disco costis 5 simplicibus, scapo radicali ramoso, foliis ensiformibus, bracteis ovato-lanceolatis majusculis.* ? In ins. Caribæis. Lindl. gen. et sp. orch. p. 121. excl. syn. Michx. et Red. *Limodorum altum* Lin. syst. veg. 680. Jacq. ic. rar. 3, t. 602. Sims. bot. mag. t. 930. *Limodorum tuberosum* Jacq. coll. 4, p. 108. *Limodorum verecundum* Salisb. prod. p. 9. *Gyas verecunda* Salisb. trans. soc. hort. Lond. 1, p. 261. *Cymbidium verecundum* Swartz nov. act. 6, p. 75. *Cymbidium altum et verecundum* Willd. sp. 4, p. 105. excl. Michx. syn. *Helleborine*, etc. Plum. ed. Burm. t. 189 ex auct. sed pessimè. *Helleborine*, etc. Mart. cent. t. 50. Mill. ic. t. 145 ex Lindl. sed malè. Flores intensè purpurei, labello concolore, costis ut in prioribus luteis.

DC.

---

## 12. LOASA AURANTIACA.

Nos horticulteurs ont reçu de Belgique, sous le nom de *L. aurantiaca*, une espèce dont je ne trouve nulle part la description, et qui est sans doute nouvelle pour la science comme pour la culture. En voici les caractères, d'après un pied qui a figuré dans la collection des plantes de M. Muzy, à l'exposition du 28 avril 1840.

La tige est voluble, hispide, cylindrique, ramifiée, longue de trois à quatre pieds. Les feuilles sont opposées, pinnatiséquées, poilues principalement en-dessus, longues de quatre à

six pouces, larges de deux à deux et demi, étalées, offrant près de la base quatre à cinq paires de segments opposés distincts, lancéolés, irrégulièrement dentés, tandis que vers l'extrémité les segments sont plus courts, soudés entre eux de plus en plus et médiocrement dentelés, jusqu'à ce qu'ils se réduisent à la pointe qui termine la feuille. Le pétiole a un pouce environ de longueur. A la surface des feuilles comme de la tige, on remarque deux espèces de poils, les uns courts et serrés, les autres plus rares, longs d'une ligne, et munis à la base d'un sac plein de liquide, sans que cependant on soit piqué lorsqu'on manie la plante.

Pédoncules terminaux, longs de trois à sept pouces, poilus et très-hispides dans la partie où ils se confondent avec le tube du calice. Tube du calice très-allongé, hispide, cylindrique, ayant à peu près un pouce de longueur pendant la floraison. Lobes du calice linéaires, réfléchis, longs de cinq à six lignes, n'offrant guère que les poils de l'espèce la plus courte et non les soies que présentent le tube et les feuilles. Pétales oblongs, obtus, creusés à l'extrémité en forme de sabot, ayant quelques poils épars sur le dos, réfléchis et à la fin seulement étalés, longs de six à sept lignes, d'un rouge tirant sur le jaune, à peu près comme le *Geum coccineum* quand il commence à passer. Écailles alternes avec les pétales, en forme de capuchon, dressées, jaunâtres, terminées par trois appendices linéaires, bruns-rouges, pointus, longs d'une ligne, c'est-à-dire un peu plus courts que le reste de l'écaille. Deux filets (étamines stériles) en-dedans de chaque écaille, recourbés vers le style, doubles en longueur de l'écaille, jaunes, en languette acuminée, dont

la partie supérieure offre une surface papillaire. Faisceaux d'étamines opposés aux pétales, plus courts qu'eux, d'abord dressés, puis déjetés extérieurement. Ovaire soudé avec le tube du calice, vers la fin de la floraison allongé et strié en spirale. Disque supérieur bosselé, verdâtre, poilu. Style cylindrique, velu, terminé par trois stigmates linéaires dressés, qui ne se séparent pas, de la longueur d'un demi-pouce en y comprenant les stigmates. Les graines nous sont inconnues.

Pour condenser les caractères principaux en une phrase, on peut admettre la suivante :

*L. AURANTIACA*, volubilis, pubescens atque pilosa, foliis oppositis pinnatisectis apice runcinatis acuminatis, segmentis irregulariter dentatis lanceolatis, pedicellis elongatis terminalibus, tubo calycis hispidissimo cylindrico, lobis linearibus reflexis.

ALPH. DC.

### 13. CYCLOPIA GRANDIFLORA.

Nous devons la connaissance de cet arbuste à M. Grenier, jardinier fleuriste de Genève, qui l'a exposé en 1840, lors de l'exposition annuelle instituée par la Classe d'Agriculture. Il ressemble de loin à plusieurs *Genista* ou *Cytisus*. Les rameaux inférieurs sont étalés; les supérieurs dressés et terminés en partie par des grappes de fleurs jaunes. Toute la plante est glabre. Les feuilles alternes, composées de trois folioles sessiles oblon-

gues-linéaires, planes, obtuses, d'un vert terne; celles des rameaux inférieurs ont les trois folioles égales, de neuf à dix lignes de longueur sur deux et demi à trois de largeur; celles des rameaux supérieurs (les plus jeunes) sont plus petites, et ont la foliole centrale plus grande que les autres.

Grappes de trois à six fleurs assez rapprochées vers l'extrémité des rameaux, mais sans fleur terminale. Pédicelles cylindriques, solitaires, longs de trois à quatre lignes comme les folioles voisines, entourés à la base de deux bractées opposées, ovales, légèrement pointues, longues d'une ligne. Calice irrégulier, fendu du côté inférieur jusque près de la base, divisé en cinq dents pointues, un peu plus courtes que le tube, renflé vers le milieu, et retombant de manière à cacher en partie le point d'attache. Étendard arrondi, relevé, plissé longitudinalement dans le centre, d'un beau jaune doré comme les autres parties de la fleur, et long de six lignes. Ailes plus courtes d'environ une ligne, oblongues, obtuses, rétrécies à la base en un onglet d'une ligne de longueur. Carène légèrement plus courte que les ailes, relevée en pointe, plane, formée de deux pièces qui ne sont distinctes qu'à la base. Dix étamines libres, cachées dans la carène, courbées comme elle jusque vers son extrémité; les filets plus larges et aplatis à la base qu'au sommet; dans la fleur ouverte, ceux qui alternent avec les pétales sont un peu plus courts que les autres. Nectar abondant du côté supérieur où, par la position excentrique et la disposition des étamines et du pistil, se trouve une petite cavité. Pistil aussi long que la carène, formé d'un ovaire plane, lancéolé, sessile, glabre, qui contient huit à dix ovules, et d'un style filiforme,

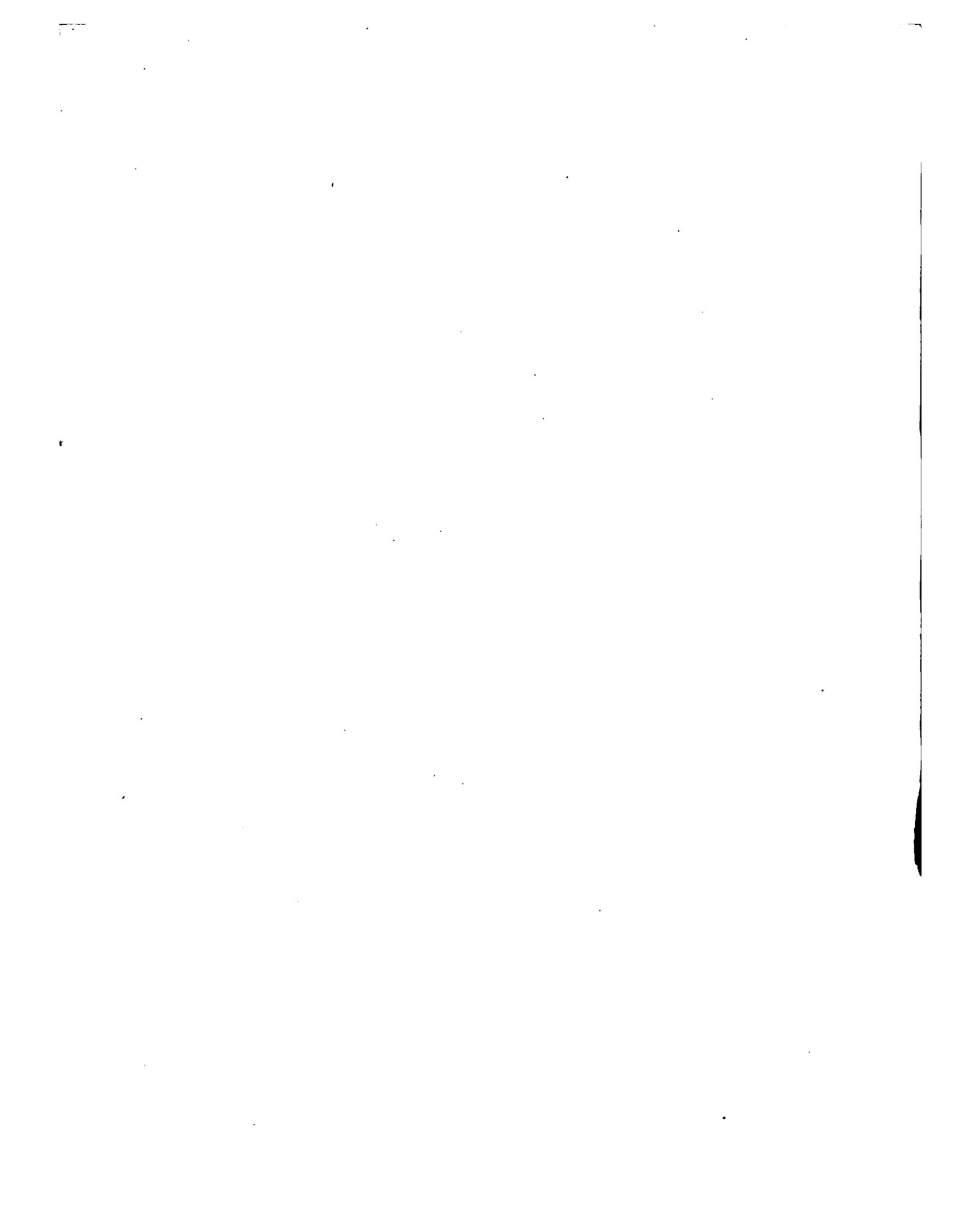
courbé, glabre, qui se termine par un stigmate à peine distinct.

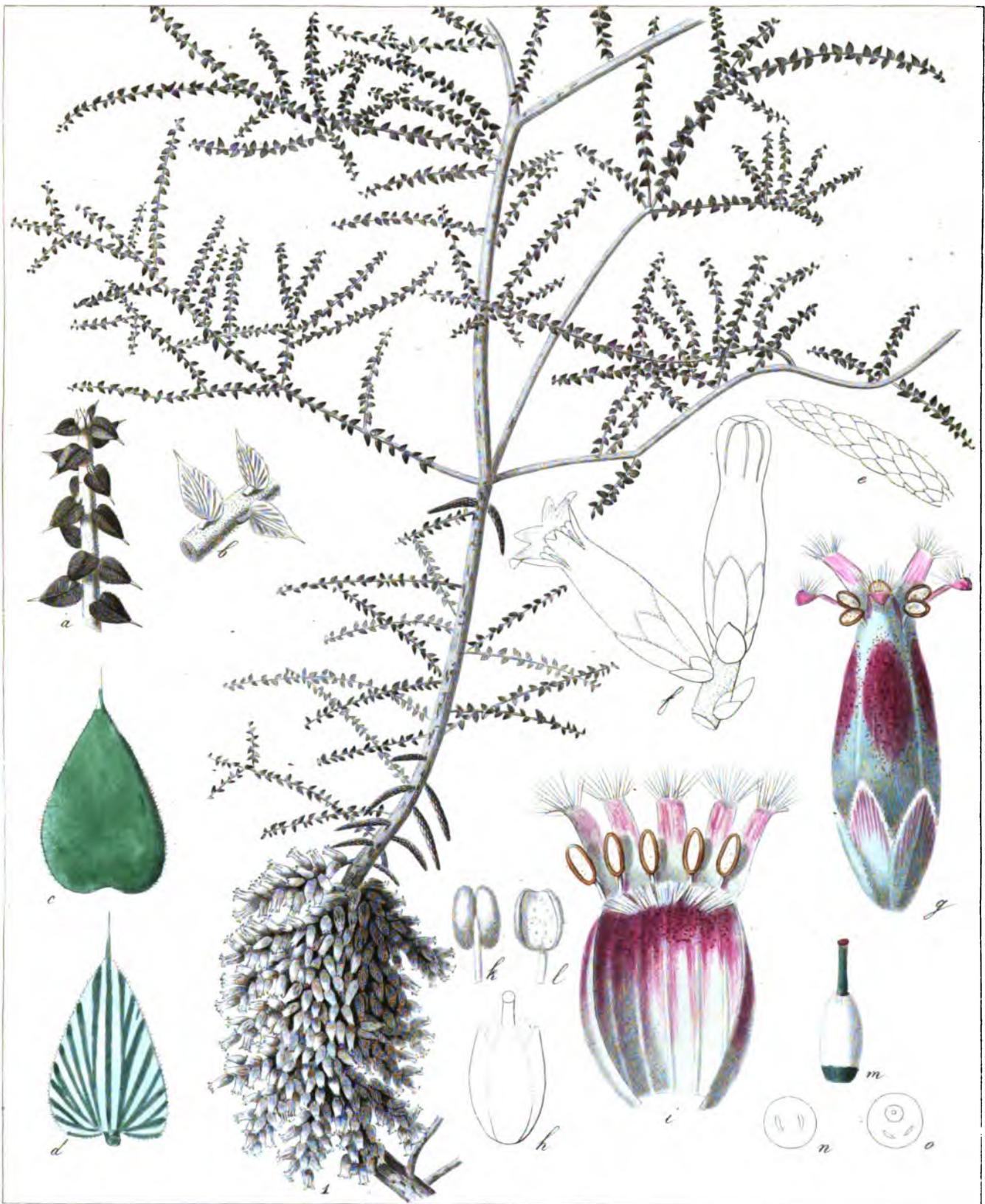
Il paraît que cette espèce a été répandue par les horticulteurs belges sous le nom de *Ibbetsonia grandiflora*; mais on sait que le nom *Ibbetsonia* n'est pas généralement adopté, à cause de celui de *Cyclopia*, qui est plus ancien. Comparée aux différents *Cyclopia* décrits dans le *Prodromus*, et publiés depuis, par exemple avec ceux de Drège et Ecklon, notre plante est bien une espèce distincte. On peut la caractériser par la phrase suivante :

**C. GRANDIFLORA**, tota glabra, foliolis lineari-oblongis obtusis planis, bracteis ovato-acutis, lobis calycinis acutis.

ALPH. DC.

---

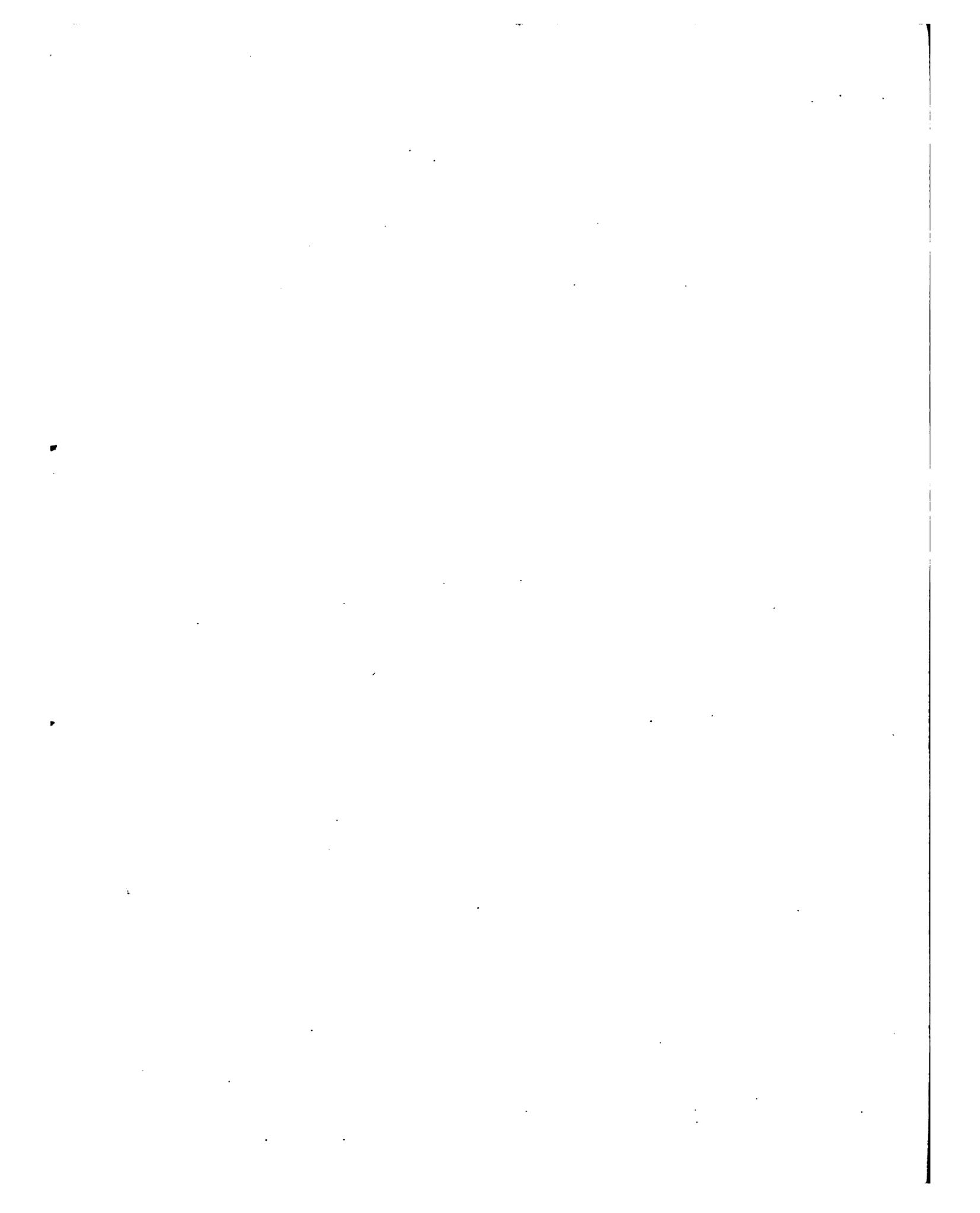




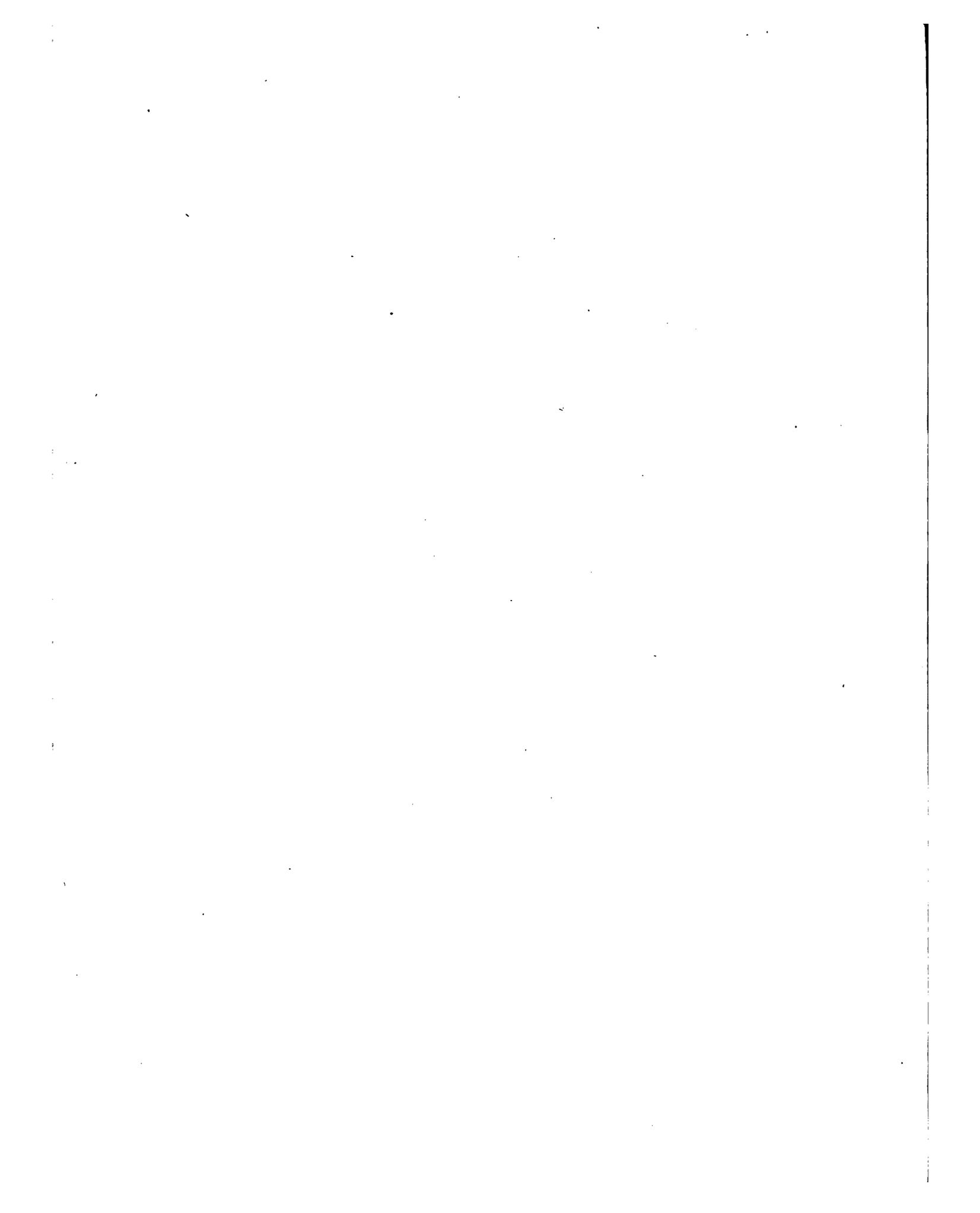
*Keyland, del.*

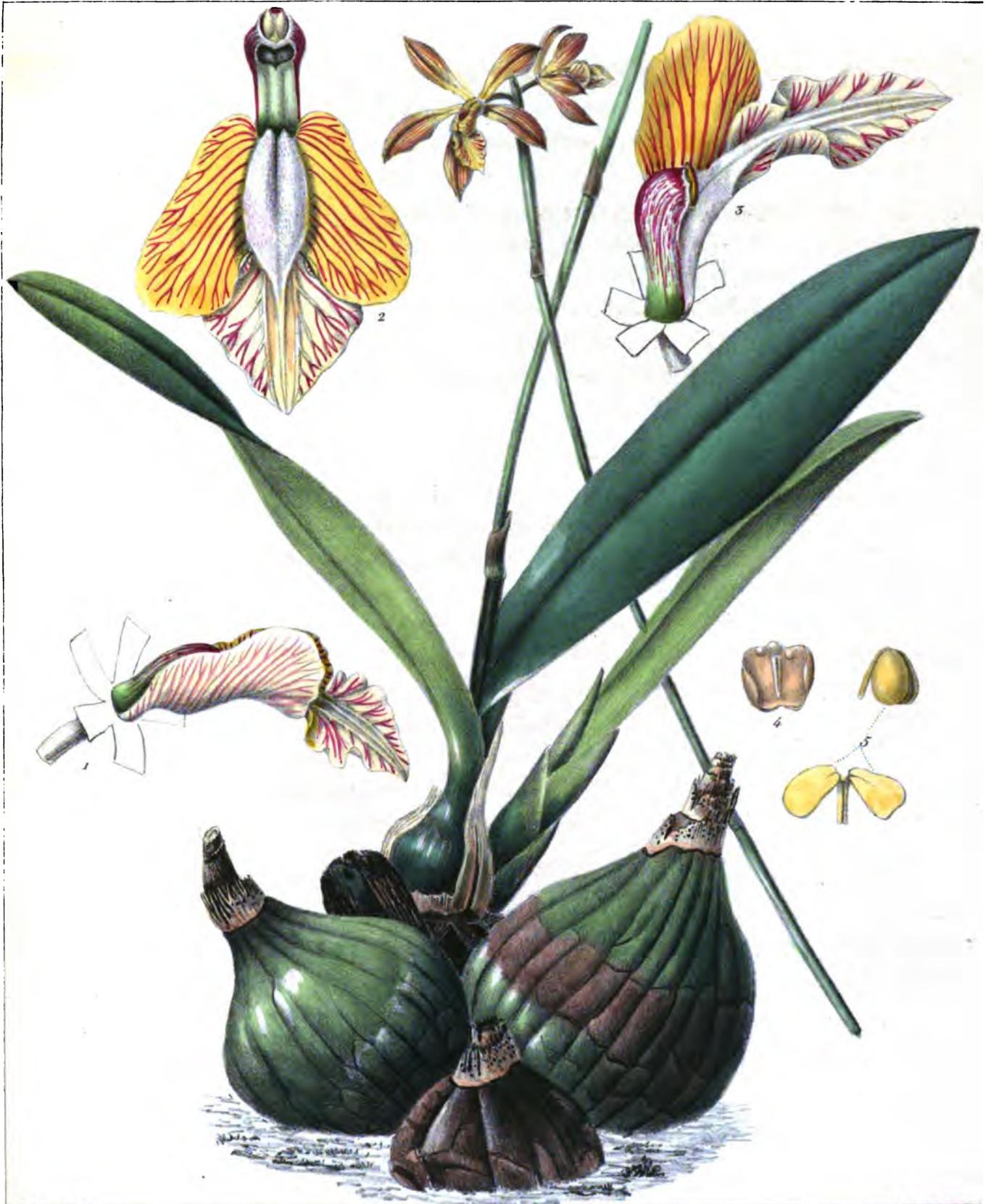
*Millonst. Sc.*

**ACROTRICHE** *depressa* Br





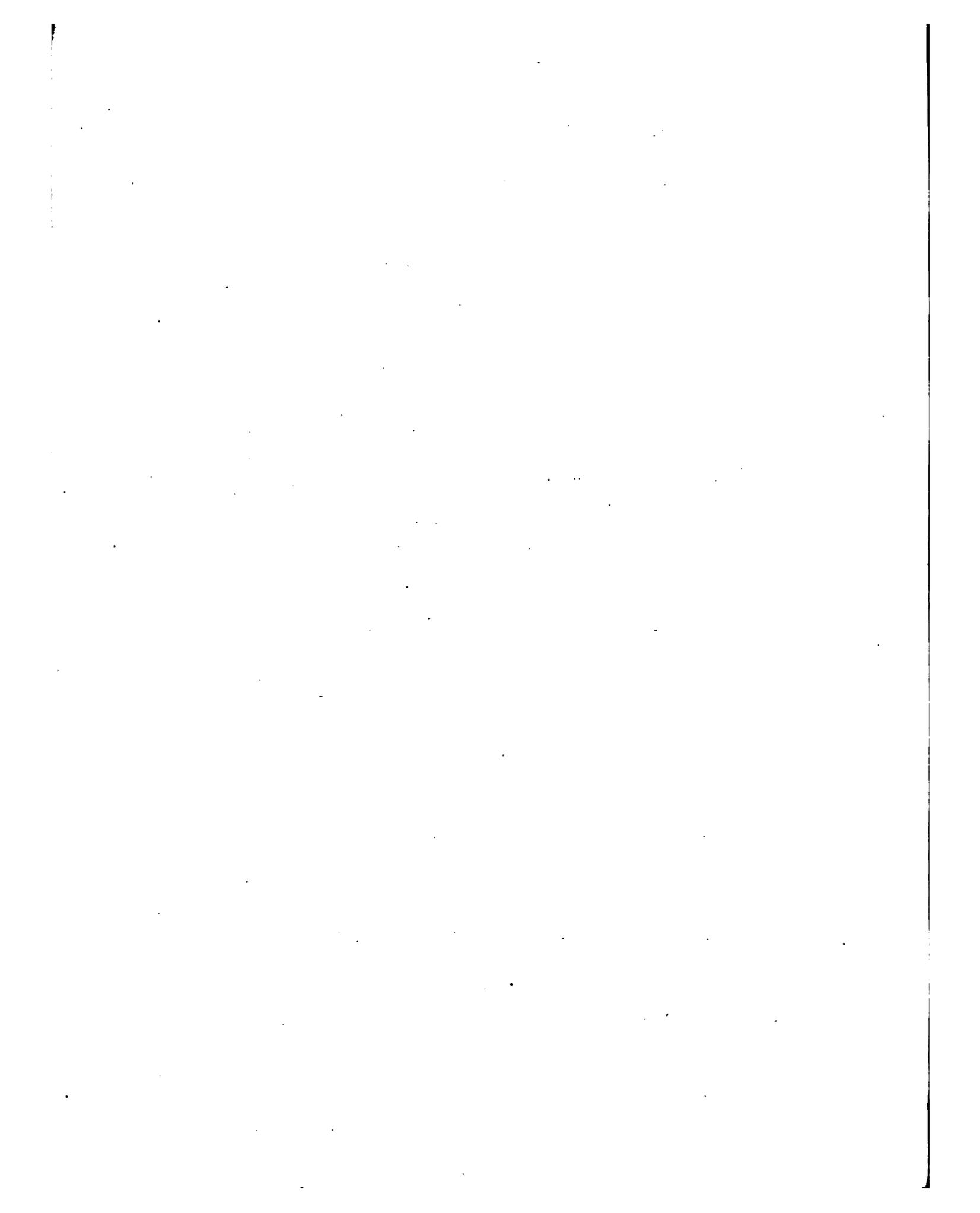




Heyland, del.

Lith. de Schmu

**EPIDENDRUM** *Candollei* Lindl.



9

# NEUVIÈME NOTICE

SUR LES

# PLANTES RARES

CULTIVÉES

DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE

PAR

M. ALPH. DE CANDOLLE, Directeur.

---

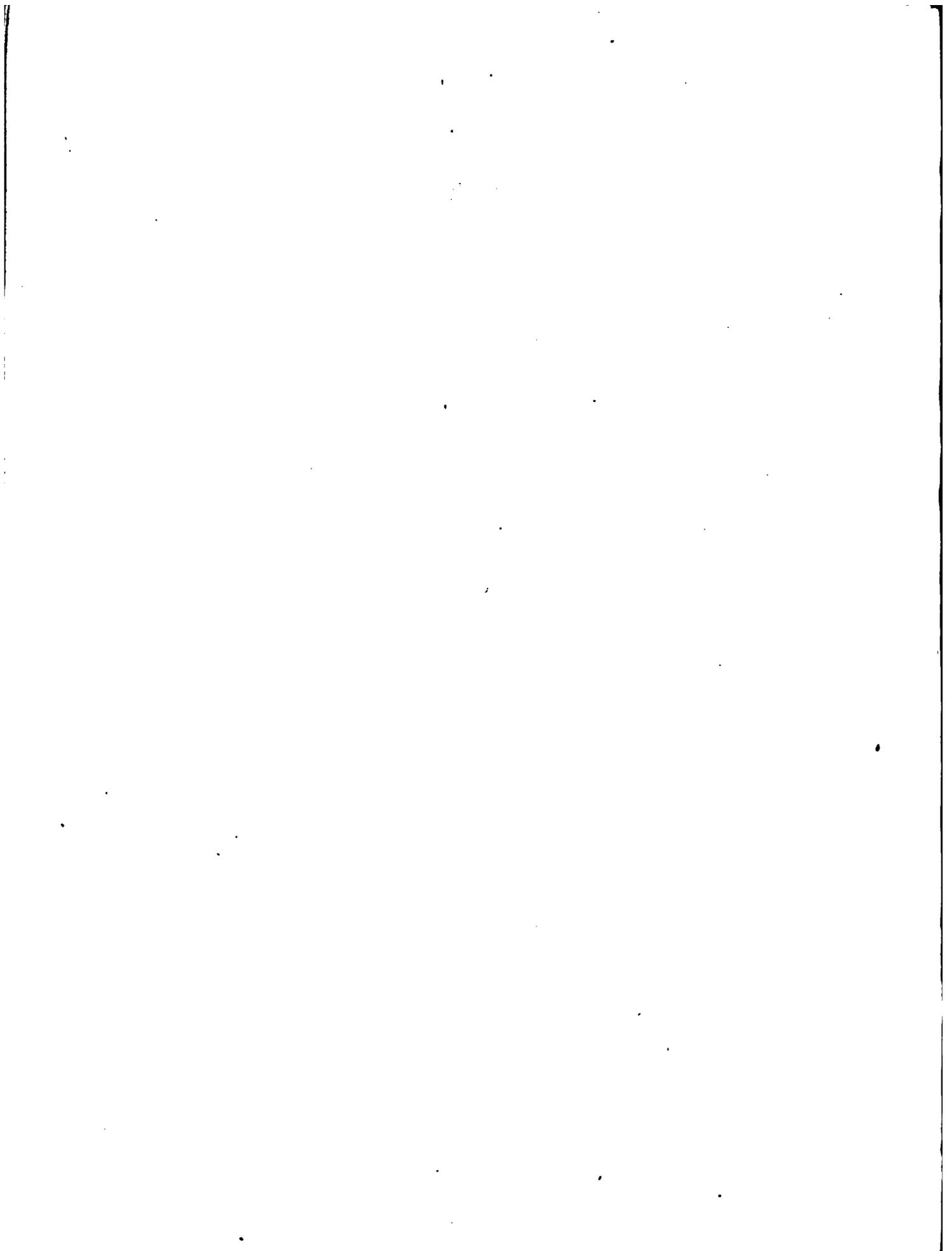
(Extrait des Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, tome XI, part. 1.)

---

GENÈVE,

IMPRIMERIE DE JULES-G<sup>mo</sup> FICK, RUE DE LA CORRATERIE.

—  
1845



---

---

**NEUVIÈME NOTICE**

SUR

**LES PLANTES RARES**

CULTIVÉES

DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE.

---

1. CLEMATIS VIOLACEA T. 1.

Parmi les espèces dont la détermination m'a le plus souvent arrêté, je citerai cette Clematite, que M. Barraud, jardinier-fleuriste de Lausanne, a communiquée depuis longtemps au jardin botanique sous le nom de *Cl. triternata*. Elle diffère de l'espèce décrite sous ce nom dans le *Systema* de mon père, par des segments de feuilles entiers ou partagés en segments obtus, jamais aigus; par l'absence complète de poils sur les rameaux et les jeunes feuilles, et par d'autres caractères évidents, dont je me suis assuré en comparant avec l'herbier. De

loin on dirait la *Clematis viticella*, à cause de la forme des feuilles et de la couleur des fleurs, mais en regardant de plus près on ne tarde pas à voir qu'elle appartient à une autre section du genre à cause des sépales valvaires (non endupliqués) et des ovaires soyeux. Voici sa description.

Tiges grimpantes, ramifiées, presque glabres, offrant sur les rameaux, principalement vers l'origine des feuilles, une très-légère pubescence visible à la loupe. Rameaux tétragones. Feuilles pinnatiséquées, glabres, longues de 4 à 5 pouces, ayant deux paires de segments opposés et un segment impair terminal; chaque segment entier, pétiolé, oblique à la base, obtus, ové, terminé par une petite pointe (mucro), longue d'à peu près un pouce, ou partagé jusqu'au milieu en deux ou trois lobes obtus mucronés, ou enfin divisé en trois segments semblables à ceux qu'on vient de décrire; ordinairement les segments terminaux et inférieurs de chaque feuille triséqués, les intermédiaires entiers ou trilobés. Pédoncules axillaires et terminaux, trichotomes, de la longueur des feuilles ou un peu plus courts. Bractées oblongues, entières, mucronées, plus petites que les segments des feuilles. Pédicelles d'un pouce et demi de longueur. Fleurs penchées, sans involucre, ayant une odeur agréable, analogue à celle de la *Cl. flammula*, mais moins forte. Quatre sépales violets comme ceux de la *Cl. viticella*, linéaires-oblongs, obtus, pubescens sur les bords, longs de six à sept lignes, larges d'une et demie à deux lignes, en estivation valvaire, ou si l'on veut endupliquée, mais avec des bords rentrants si courts qu'elle ne mérite pas d'être appelée autrement que valvaire. Étamines de moitié au moins

plus courtes que les sépales. Ovaires longs de quatre lignes, couverts de poils soyeux.

La fleuraison suit celle de la *Clematis viticella*. Elle est en plein, à Genève, dans les derniers jours de Juillet.

Quelques fleurs ont une disposition à doubler. Alors le nombre des sépales est de cinq à huit et leur estivation est embriquée, à cause de leur insertion manifeste sur deux rangs concentriques.

L'espèce la plus voisine me paraît être la *Clematis daurica Pers.* décrite d'après l'herbier de Jussieu, dans le *Systema* de mon père, I, p. 153. D'après la description elle a des bractées aiguës quelquefois munies d'une petite dent de chaque côté (*bracteolis oblongis acutis utrinque subunidentatis*), et les sépales sont un peu charnus acuminés, mais ce sont les seules différences que je puisse constater sans voir l'échantillon authentique de M. de Jussieu.

Les caractères de la *Cl. violacea* peuvent être résumés dans la phrase suivante.

*Cl. violacea*, foliis ternatim biternatimque sectis glabris, segmentis basi obliquis ovatis obtusis mucromulatis, pedunculis 3-chotomis, bracteis oblongis obtusis, sepalis 4 oblongo-linearibus obtusis, ovariis sericeis.

In sectione *Flammulâ DC.* syst. I, p. 131, post *Cl. dauricam*, locanda.

## 2. CYTISUS LABURNUM CONGESTIFLORUS.

Le cytise commun présente beaucoup de variétés décrites dans les ouvrages de botanique. Celle-ci n'est cependant pas

mentionnée par les auteurs qui ont le plus étudié les arbres d'ornement. M. Loudon, par exemple, n'en parle pas dans son *Arboretum*.

Les feuilles sont réunies en faisceaux au nombre de quatre ou cinq, et les pétioles sont réduits à de très-petites dimensions. Leur longueur est au plus de trois lignes, tandis que dans l'état ordinaire du cytise Aubour, ils sont de près d'un pouce. La grappe est un peu plus courte et plus serrée qu'à l'ordinaire, mais cette circonstance varie assez sur le même pied. D'ailleurs je ne vois pas de différence dans la forme des folioles, ni dans le mode de pubescence des diverses parties de la plante.

Nous avons reçu cette variété de MM. Dailedouze, pépiniéristes des environs de Genève, sous le nom de *C. sessilifolius*, mais comme c'est une simple variété du *Laburnum* et qu'il existe un *C. sessilifolius*, bien connu et complètement différent, il a fallu changer le nom.

Les autres variétés du *C. laburnum* que nous cultivons au Jardin sont le *C. Laburnum pendulus* (à rameaux pendants), le *C. Laburnum foliis incisiss*, et on peut ajouter : le *C. Adami*, hybride entre le *C. Laburnum* et le *purpureus*, dont j'ai parlé dans la précédente notice. Sur le *C. Laburnum foliis incisiss*, je dirai que les graines produisent le *C. Laburnum* commun; par conséquent c'est une variété dans le sens strict du mot et non une race.

## 3. LOTUS CONJUGATUS L.

*Tetragonolobus conjugatus* Ser. ! in DC. prodr. II, p. 215. Deless. ic. sel. 2, t. LXVI.

*Lotus Requierii* hort.

*Tetragonolobus Requierii* hort. petrop. in ind. sem. ann. 1835.

On cultive dans plusieurs jardins botaniques une espèce sous le nom de *Lotus* ou de *Tetragonolobus Requierii*. M. Reuter m'a fait remarquer qu'elle n'est pas différente du *Lotus conjugatus* L., dont M. Seringe a fait un *Tetragonolobus* (in DC. prodr. II, p. 215). Nous avons pu le vérifier cette année en comparant avec les échantillons authentiques de l'herbier, deux plantes identiques obtenues sous les noms de *Lotus* et *Tetragonolobus Requierii*, des jardins de Carlsruhe et de Padoue. Ce dernier l'avait reçue du Jardin de Saint-Pétersbourg, qui la tenait de celui de Turin. On peut voir dans l'*Index seminum hort. petrop. ann. 1835* que les directeurs du Jardin de Saint-Pétersbourg l'avaient reçu comme *Lotus* et le considéraient comme *Tetragonolobus*.

Les légumes sont si peu ailés que je suis tenté de considérer cette espèce comme appartenant au genre *Lotus*. La suture supérieure est bien sillonnée et le sillon bordé de deux petites côtes saillantes, mais la suture opposée est semblable à celle de tous les *Lotus* et la forme générale est cylindrique, excepté du côté du sillon. Le mauvais état des échantillons de l'herbier, dans lesquels on ne voit pas de

légumes un peu avancés en maturité, paraît avoir induit en erreur MM. Seringe et Heyland quant au côté inférieur des légumes. Dans les jeunes légumes, soit de notre plante vivante, soit de l'herbier, on aperçoit une légère dépression de la nervure dorsale; mais à mesure que le légume grossit le sillon supérieur augmente et l'inférieur disparaît. Ainsi la fig. 8 de la pl. 66 des *Icones selectæ* de M. Delessert, vol. II, doit être considérée comme bonne tout au plus pour le légume jeune, et il faudrait en ajouter une autre assez différente pour le légume mûr.

#### 4. ECHINOCACTUS TENUISPINUS var. multicostatus.

*E. globosus*, 17-costatus, costis inter fasciculos aculeorum inflatis, aculeis 12-13 patentibus inferiore majora, squamis calycinis acuminatis interne lanâ setis que elongatis 3-4 munitis, petalis exterioribus obtusis fimbriatis, interioribus acuminatis.

M. Muzy, horticulteur distingué de Genève, nous a montré, en pleine floraison, cette jolie plante, reçue de Belgique sous le nom de *E. tenuispinus*. MM. Link et Otto n'en avaient pas vu la fleur quand ils l'ont figurée (1), je crois donc utile d'en donner ici la description, d'autant plus qu'elle diffère un peu de la plante originelle de Berlin.

---

(1) Ueber die Melocact. und Echinoc. aus den Verhandl. des Vereins zur Beförd. des Gartenb. 1827, p. 12, t. XIX.

La tige est sphérique, déprimée au sommet, large de deux pouces trois lignes, marquée de dix-sept côtes arrondies et renflées dans les intervalles entre les faisceaux d'aiguillons. Sur le dos de chaque côte se trouvent cinq à six faisceaux de poils et d'aiguillons; au centre de chaque faisceau est un duvet blanc; sur les bords, douze à treize aiguillons étalés, dont un, plus fort, du côté inférieur, long de six à sept lignes, coloré en brun à la base et à l'extrémité, blanchâtre au milieu, les autres à peu près de moitié plus courts, mais inégaux, plus grêles et colorés seulement à la pointe.

Trois fleurs naissent de la partie supérieure, à quelques lignes du centre. Elles s'ouvrent au soleil vers midi ou une heure; elles ont presque trois pouces de hauteur. Le tube du calice est cylindrique dans la partie inférieure, puis élargi en entonnoir; il est couvert d'écailles lancéolées, acuminées, brunes, longues d'une à deux lignes, qui portent du côté intérieur une multitude de poils blancs laineux et trois ou quatre soies brunes roides dressées contre le tube de la fleur et longues de deux à quatre lignes à peu près; en partant du bas au sommet de la fleur, ces écailles et leurs soies deviennent de plus en plus séparées et de plus en plus grandes; les supérieurs enfin lancéolées, à dos rouges, mais sans poils ni soies, passent à l'état de pétales. Ceux-ci d'un jaune paille, sont fort élégants, oblongs-lancéolés; les extérieurs obtus, mais légèrement déchirés ou irrégulièrement fimbriés à l'extrémité, pourpres sur le dos et vers le sommet; les intérieurs acuminés et mêmes cuspidés. Ils ont tous environ quinze lignes de longueur sur quatre de largeur. La base du tube formé par le

calice et les pétales soudés a une longueur à peu près égale. La partie du calice soudée avec l'ovaire a neuf lignes seulement. Les étamines très-nombreuses, insérées sur le tube de la corolle à des hauteurs inégales, sont longues de six lignes. Les plus centrales ont des filets d'un beau rouge amaranthe; les autres des filets jaunes comme la corolle. L'ovaire cylindrique, long d'un demi-pouce. Le style glabre, d'un beau rouge carmin jusque près de son extrémité, long en tout d'un pouce à quinze lignes, terminé par douze stigmates linéaires, à demi-étalés, poilus et d'un beau rouge. L'effet du stigmate, du style et des filets d'étamines de couleur carmin, au centre d'une corolle jaune paille, rend la fleur très-agréable.

Les seules différences d'avec la plante décrite succinctement par MM. Link et Otto et figurée par eux sans fleur, sont les suivantes : il y a dix-sept côtes au lieu de *douze*, une épine beaucoup plus longue que les autres et non *trois* ou *quatre*, enfin la grande épine n'a pas plus de six à sept lignes au lieu d'avoir *plus d'un pouce* de longueur. Il est vrai que parmi les petites épines de notre plante, il y en a deux ou trois qui dépassent les autres et approchent un peu de la grandeur de l'épine principale. La description des auteurs cités est tellement courte en ce qui concerne la fleur, qu'on ne peut en conclure beaucoup. Je n'y vois rien de contraire à la nôtre.

Il ressemble à l'*Ech. Ottonis*, mais il en diffère par plus de côtes, par une forme déprimée plutôt que obovoïde, par moins d'aiguillons, par un tube floral plus allongé et des pétales moins étroits. Il est également voisin de l'*Ech. corynodes*, mais il s'en distingue par l'aiguillon principal qui n'est

pas au centre du faisceau, par une fleur beaucoup moins courte, par les écailles du tube du calice à trois aiguillons et par la forme des pétales.

### 3. ECHINOCACTUS MAMMULOSUS Lemaire.

*E. globosus* 18-20-costatus, costis mammillaribus, fasciculis aculeorum pube lanuginosa farctis inter mammillas, aculeis 2-3 majoribus suberectis cæteris 10-12 patentibus inæqualibus, squamis calycinis internè lanuginosis setasque elongatas 2-3 basi gerentibus, petalis exterioribus acutis, interioribus obtusis apice laciniatis.

*E. mammulosus* Lemair. cactear. hort. monvill. p. 40.

M. Lemaire n'ayant pas vu la fleur de cette espèce, je vais en donner une description, d'après un échantillon que M. Muzy a bien voulu me montrer.

La tige est sphérique, un peu déprimée au sommet, large de trois à quatre pouces, marquée de dix-huit côtes peu proéminentes, lesquelles se relèvent de place en place en mammons séparés les uns des autres par des faisceaux d'épines. Chaque faisceau présente deux aiguillons principaux, l'un du côté supérieur, l'autre du côté inférieur, qui ont de quatre et demie à cinq lignes de longueur, plus dix à douze aiguillons inégaux, étalés de deux à quatre lignes de longueur. Quelquefois il y a trois aiguillons principaux. Ils sont entourés à la base d'un duvet blanc qui ne se voit cependant pas autour des plus anciens; ils ont la pointe de couleur brune.

Deux fleurs naissent vers la partie supérieure. Elles ont vingt lignes de longueur. Le calice cylindrique dans sa partie

inférieure, puis campanulé, est formé dans une longueur d'un pouce environ par des écailles longues de trois lignes à peu près, lancéolées, embriquées, chargées d'un duvet laineux blanchâtre et un peu roux, qui part du côté intérieur de chaque écaille et au milieu duquel naissent des soies de quatre à six lignes de couleur brune. Les soies prennent naissance, au nombre de deux ou trois, à la partie inférieure et interne de chaque écaille. La corolle est jaune-paille; les pétales extérieurs linéaires-lancéolés, larges de deux lignes; terminés par une pointe rougeâtre peu saillante; les intérieurs plus grands, obtus et comme décharnés à l'extrémité, sans couleur particulière. Les étamines de moitié à peu près plus courtes que la corolle, de couleur jaune claire jusqu'à la base. Les stigmates d'un beau rouge amaranthe, au nombre de neuf.

*L'E. mammulosus* est très-voisin du *Corynodes* et du *tenuispinus*, mais il diffère des deux par des caractères positifs. En particulier la longueur de la fleur est de moitié moindre que dans le *tenuispinus*, dont le calice couvert de soies présente d'ailleurs de la ressemblance.

## 6. ECHINOCACTUS CEREIFORMIS DC.

Après avoir perdu de vue le pied unique décrit par mon père, il a fleuri, pour la première fois probablement, en Mai 1843. On l'avait cru mort, sans doute parce qu'il ne s'était pas retrouvé dans une revue des plantes du Jardin, faite il y a

quelques années, mais on sait qu'il est facile d'oublier quelques vases dans un travail de ce genre, et ici un numéro d'ordre identique avec l'ancien et les caractères de la plante me font penser que c'est bien l'individu décrit jadis sous le nom de *Echinocactus? cereiformis*.

La plante a grandi de quatre pouces et grossi d'autant, car elle s'élève à huit pouces et son diamètre est de quatre. Elle a pris une forme turbinée, ou d'une racine de betterave, la partie supérieure ayant reçu plus d'accroissement que l'inférieure. Il y a toujours treize côtes, qui inclinent un peu à gauche quand on regarde la plante en face. Les côtes et les sinus sont aigus, profonds d'à peu près neuf lignes; la crête est ondulée, élargie vers les aiguillons. Ceux-ci distants de quinze à dix-huit lignes sont entourés à leur base d'un duvet court et caduc; ils sont au nombre de huit étalés et un central perpendiculaire. Les aiguillons étalés ont huit à neuf lignes; le central onze à douze; ils sont tous droits et pointus.

Les fleurs, au nombre de trois, sortent à côté des faisceaux d'aiguillons, du haut de trois des côtes, à six ou huit lignes de distance du centre ou sommet de la plante. Elles sont entourées à la base d'un anneau de duvet court, semblable à celui des faisceaux d'aiguillons. Le tube a quatre à cinq lignes de longueur; il est verdâtre et glabre, présente des écailles éparses, ovales, ciliées, qui vers le haut passent à l'état de lobes du calice embriqués, ovales, longs de trois à cinq lignes, jaunâtres et ciliés. Plus haut ces mêmes lobes passent insensiblement à l'état de pétales oblongs, jaunes-paille, un peu laciniés sur le bord principalement vers l'extrémité où ils se ter-

minent en pointe; les extérieurs sont plus longs, les intérieurs un peu plus courts et plus étroits. Les étamines, de moitié plus courtes que les pétales, sont jaunes. Le style est cylindrique, ne dépasse guère les étamines, et se termine par douze stigmates linéaires, réfléchis, de couleur jaune. Les ovules sont portés par des cordons grêles et recourbés. La longueur totale des fleurs est d'un pouce et demi. Elles s'ouvrent un peu au soleil vers midi.

#### 7. AMARYLLIS RETICULATA var. macrophylla.

Nous avons reçu de Rio de Janeiro un pied qui ne se classe précisément dans aucune des espèces d'*Amaryllis* décrites ou figurées. La fleur est exactement celle du *reticulata* pour la forme et la teinte générale; on remarque même cette légère pubescence à l'extrémité des trois pétales extérieurs qui est un des caractères de l'espèce; mais les nervures des pétales ne forment pas un réseau; elles sont toutes longitudinales, sans être coupées transversalement. Les feuilles sont un peu plus longues que la hampe, savoir: de quinze à vingt pouces de longueur, autre différence d'avec l'*A. reticulata*. Cette plante diffère cependant du *striata* ou *striatifolia*, en ce que les feuilles ne sont point rayées de blanc au milieu et aussi par l'étroitesse des lobes de la fleur. Elle s'éloigne de plusieurs *Amaryllis* voisins par ce même caractère de l'étroitesse des pétales et par la teinte rosée des nervures qui se détachent sur un fond blanc.

## 8. PHYLLANTHUS PIMELEOIDES Alph. DC.

*P. glaber*, foliis approximatis oblongis basi subangustioribus patentibus mucronulatis, stipulis lanceolatis subulatis, pedicellis florum masc. folium æquantibus florum fem. longioribus, lobis perianthii ovalibus erectis in flore fem. triplo majoribus. — In Novâ Hollandiâ austro-occident (Mus. par. et Preiss n° 1212!).

Tige encore jeune, haute d'un pied, cylindrique et glabre comme toute la plante. Rameaux étalés. Feuilles rapprochées sur les rameaux et sur la tige, oblongues, un peu plus étroites dans la moitié inférieure, étalées, entières, mucronulées, longues de quatre à six lignes, larges d'une et demie à deux, portées par un pétiole d'une demi-ligne. Stipules lancéolées, blanchâtres, subulées longues à peine d'une ligne. Pédicelles axillaires.

Fleurs mâles, portées par un pédicelle de la longueur des feuilles. Péricarpe régulier, à six parties égales, ovales, dressées, blanchâtres, longues d'une ligne environ, dont trois extérieures et trois intérieures. Trois étamines opposées aux lobes externes du péricarpe, à peine soudées entre elles à la base, de la longueur du péricarpe; filet grêle, glabre; anthères arrondies, biloculaires, extrorses, beaucoup plus petites que le filet. Six glandes verdâtres, en forme de mamelon, verticillées, entre les étamines et le péricarpe, sur le torus d'ailleurs plane.

Fleurs femelles portées par un pédicelle un peu plus long que les feuilles. Péricarpe semblable à celui des fleurs mâles, mais triples dans toutes les dimensions et verdâtre avec une teinte rouge vers le haut de chaque lobe à l'extérieur. Nectaire

étoilé, étalé, 6-fide, jaune-verdâtre, à lobes obtus, longs d'un tiers de ligne, alternes avec les parties du périanthe. Ovaire libre, globuleux, glabre, surmonté de trois stigmates bipartites. Loges et stigmates opposés aux lobes extérieurs du périanthe. Deux ovules par loge.

Ce *Phyllanthus* a été présenté le 5 Mai 1845, par M. Paris, dans une exposition de fleurs à Genève et donné par lui au Jardin botanique, sous le nom de *Cryptolepis reticulata*. Je ne connais d'autre plante de ce nom qu'un genre d'Apocynée, ainsi il y a eu erreur d'étiquette. Dans l'herbier j'en ai vu un échantillon venant de la Nouvelle-Hollande, communiqué sans nom par le Museum de Paris, et un autre recueilli par le docteur Preiss, dans la colonie de Swan-river, distribué, aussi sans nom, sous le n° 1212.

#### 9. ACROPERA LODDIGESII Lindl. — T. 2.

Quoique cette espèce ait été déjà figurée, il ne m'a pas paru inutile d'en publier une planche nouvelle. Notre échantillon diffère en plusieurs points des pieds qui ont servi à constituer l'espèce, ou les figures sont imparfaites, c'est ce dont il est aisé de s'assurer; mais je puis certifier que M. Lindley ayant vu mon dessin l'a rapporté sans hésiter à son *Acropera Loddigesii*. L'origine de notre plante est un peu douteuse : nous ne savons si elle nous a été donnée par le jardin de la Société d'horticulture de Londres, ou si elle vient directement du Mexique.

Les pseudo-bulbes sont ovoïdes, marquées de cinq à six côtes longitudinales, de un à deux pouces de longueur. Feuilles oblongues, acuminées, longuement rétrécies à la base, ayant 3 à 7 nervures, longues de six à neuf pouces. Hampe de la longueur des feuilles, latérale, dressée, cylindrique, ayant de même que les pédicelles ou ovaires une teinte pourpre, glabre, terminée par une panicule de dix à douze fleurs. Pédicelles et ovaires étalés, souvent recourbés, alternes, longs d'un pouce et demi à deux pouces, partant de l'aisselle de bractées aigues, longues de deux lignes seulement.

Les deux sépales latéraux sont oblongs, pointus, entiers, de couleur fauve, longs de sept lignes et larges de trois à quatre lignes; le troisième sépale ovale, rétréci à la base comme à l'extrémité, un peu plus court que les autres. Il est implanté à quelque distance (environ deux lignes) des sépales latéraux, par l'effet d'une extension ou évasement du support de ces organes. Les pétales, le labellum et la colonne anthérifère sont unis ensemble et forment une concavité évasée au fond de la fleur.

Les pétales forment deux oreillettes, adhérentes avec la colonne dans une étendue de près de deux lignes, puis séparées, ovales, pointues, tachetées de marques rousses transversales, longues en tout de trois lignes. Le labellum de la longueur des sépales, de couleur jaune-claire et sans taches. Son onglet est plane, long de trois lignes et large à peine d'une, étalé au fond de la fleur dans la continuation de la colonne stigmatique. Le limbe est long de quatre à cinq lignes, recourbé en carène, divisé en deux parties inégales par une

coupure qui atteint presque la nervure médiane; la partie la plus grande voisine de l'onglet, formée de deux faces arrondies qui se rapprochent et qui offrent sur leurs côtés ondulés des dents et protubérances remarquables, savoir : sur chaque face une petite dent subulée setiforme située vers le bord, au milieu de la longueur et dirigée vers le centre de la fleur, plus une protubérance charnue, obtuse, vers l'extrémité de la partie du labellum que nous décrivons. La seconde partie plus courte de moitié et terminale, se relève davantage vers le centre de la fleur et se compose d'une concavité de deux lames qui, étalées, ont une forme ovale aiguë, avec deux dents vers le milieu.

La colonne des organes reproducteurs est presque aussi longue que le sépale qui leur est opposé. Elle est arrondie sur le dos, creusée en dedans, charnue, tachetée de roux, ailée sur les angles intérieurs, et terminée même par deux dents étalées qui sont le prolongement des angles. L'anthère en forme de capuchon termine la colonne.

Les masses polliniques sont oblongues, sillonnées du côté interne, point divisées. Elles dépassent en longueur le retinaculum.

La fleur passe vite. Elle commence par avoir une odeur pénétrante, analogue à celle des *Tagetes*, mais plus agréable; puis elle passe à un état de demi-pourriture, et alors elle exhale, comme certains champignons, une odeur nauséabonde.

Cette plante diffère de l'*A. Loddigesii* telle qu'elle est figurée dans le *bot. mag.* t. 3563, par la hampe dressée, la fleur toute tachetée (sauf le labellum), l'absence de grandes taches rouges

sur le labellum, les sépales plus allongés, les pétales munis d'une seule pointe et non de trois, enfin par les soies inférieures et les protubérances supérieures du labellum. L'auteur représente les masses polliniques comme fendues vers le haut et du côté extérieur; ici elles sont sillonnées, mais du côté intérieur. La figure de Loddiges, *bot. cab. t. 1645*, paraît se rapprocher davantage, mais elle est si imparfaite que l'on ne sait comment l'analyser.

*Explication de la planche.*

- Fig. 1. Fleur vue de face.  
 2. Labellum et colonne vus de côté.  
 3. Stigmate recouvert par l'étamine.  
 4. Colonne des organes génitaux plus avancés, vue de côté, l'anthère détachée.  
 5. Anthère renversée et sans pollen.  
 6. Masses polliniques.  
 7. Coupe transversale de l'une d'elles.

## 10. CATTLEYA FORBESII Lindl.

La figure publiée dans le *Botanical register*, t. 953, ne ressemble pas complètement à la plante que nous avons vu fleurir chez M. Muzy, au mois de Mai 1840, ce qui nous engage à dire quelques mots des différences. Le pied qui a fleuri chez l'horticulteur zélé que nous venons de nommer doit bien être le *C. Forbesii*, car il a été acheté pour tel en Belgique, et il

ressemble à la figure dans les caractères principaux. Voici les points de dissemblance que j'attribue à l'état du pied d'après lequel on a publié la figure.

Notre plante a une spathe de deux pouces de longueur enveloppant la base des pédoncules. Cette spathe est verte, aplatie, large de quatre à cinq lignes, ouverte dans le haut seulement, scabre sur le dos. A la base de chaque pédicelle on voit de petites bractées ovales, pointues, engainantes, membraneuse, longues de une à deux lignes seulement. Dans la figure du *Botanical register*, ces dernières bractées existent assez mal représentées; la spathe manque. Il est vrai qu'on voit à sa place une gaine blanchâtre, analogue à celle qui entoure la tige dans les parties inférieures, mais cet organe n'existe dans notre plante que pour les parties dépourvues de fleurs; et s'il est de même nature que la spathe, comme on peut le croire, son état, sa couleur, sa consistance sont du moins bien différents.

Les parties du périgone sont moins vertes dans la plante que dans la figure. Enfin M. Lindley décrit le lobe central du labellum comme *apice saccatum*, ce que je ne comprends pas d'après la figure où le labellum paraît plane. Dans la plante qui est sous mes yeux, il est parfaitement semblable à la figure.

En définitive, les additions qui me paraissent devoir être faites à la description du *Botanical register* sont : *Spatha foliacea, vaginans, compressa, bipollicaris, apice tantum fissa, dorso scabra*. On peut supprimer les mots : *labellum apice saccatum*.



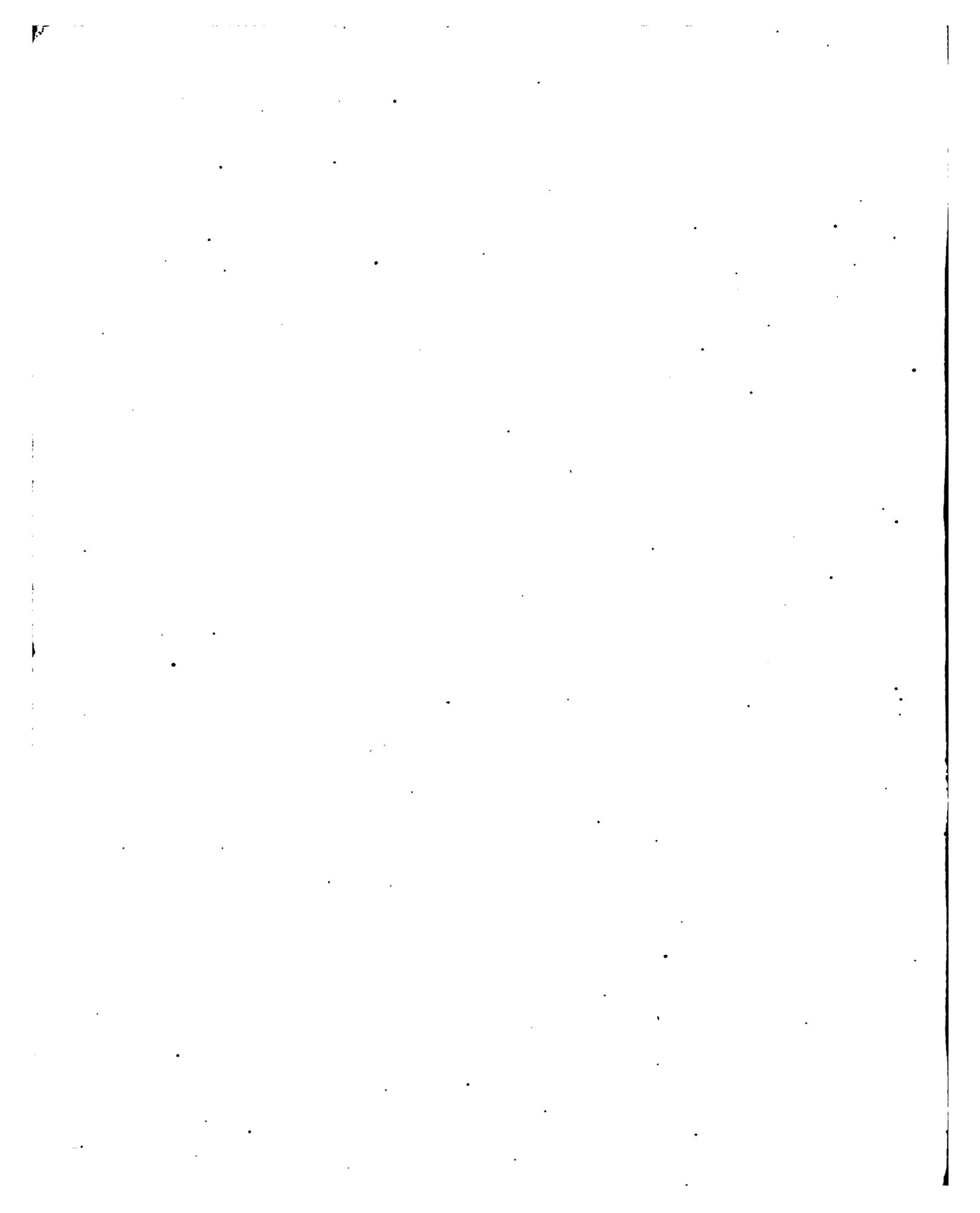


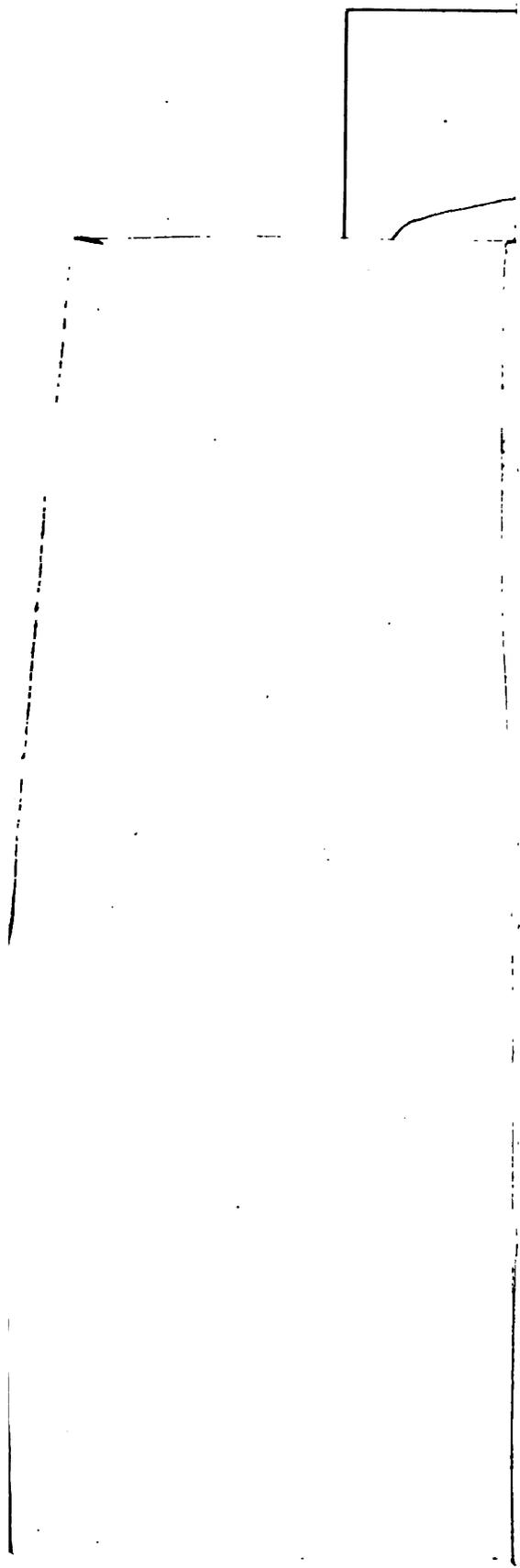
Heyland del.

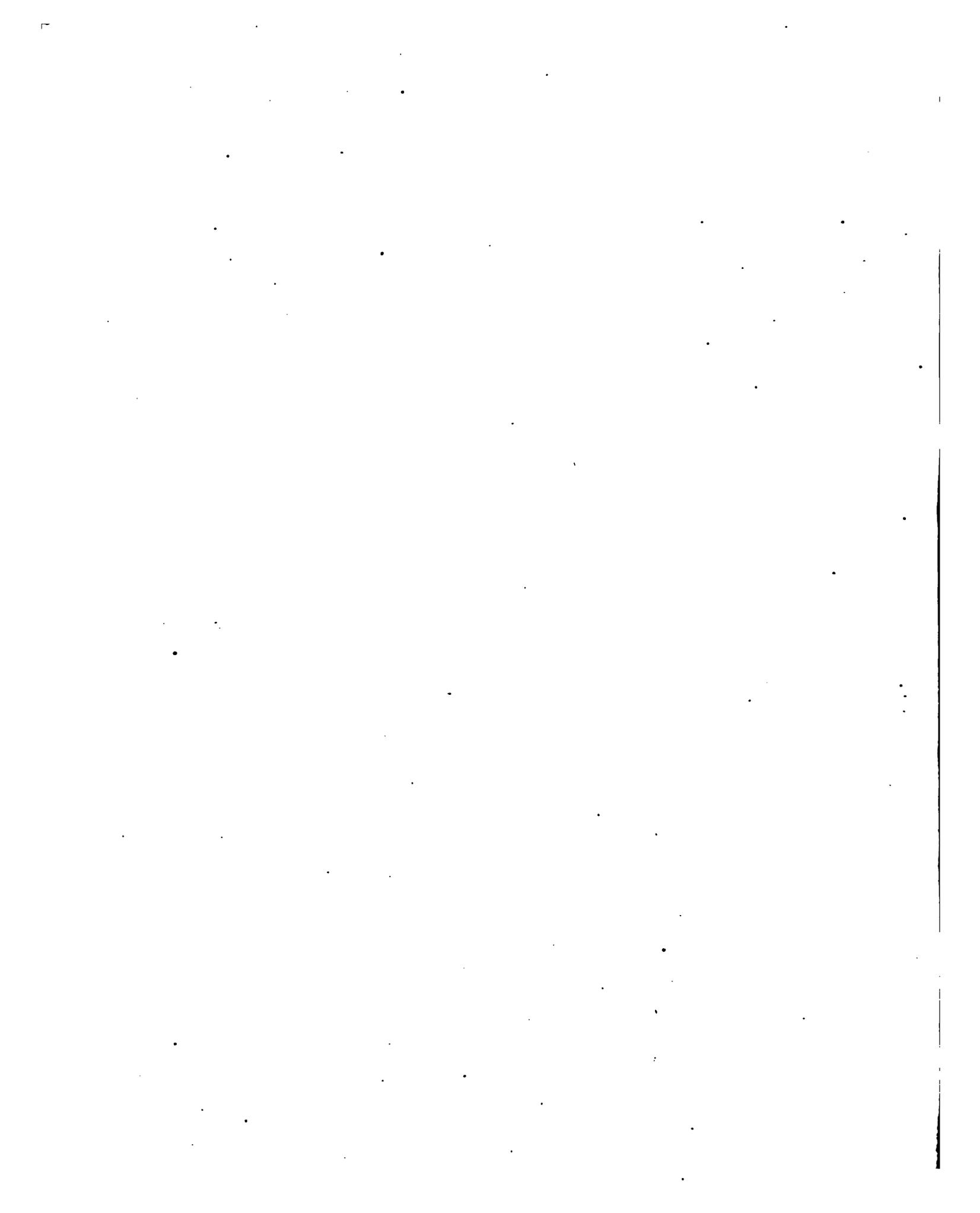
Lith. Schmid & Genère

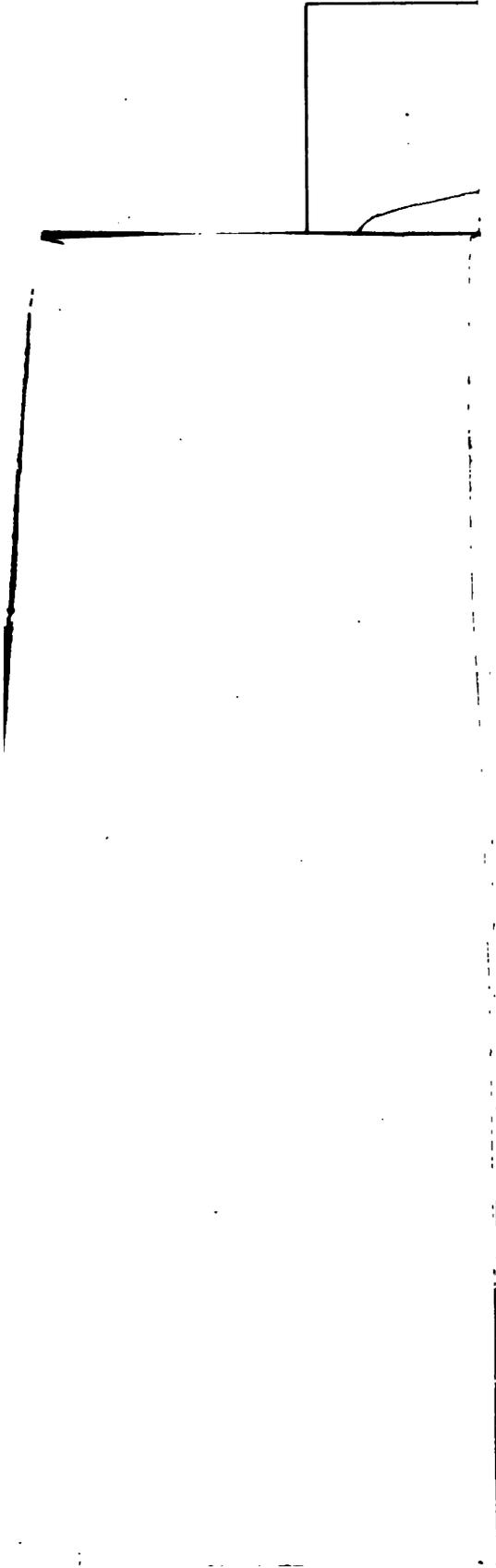
Ch. Weibel lith.

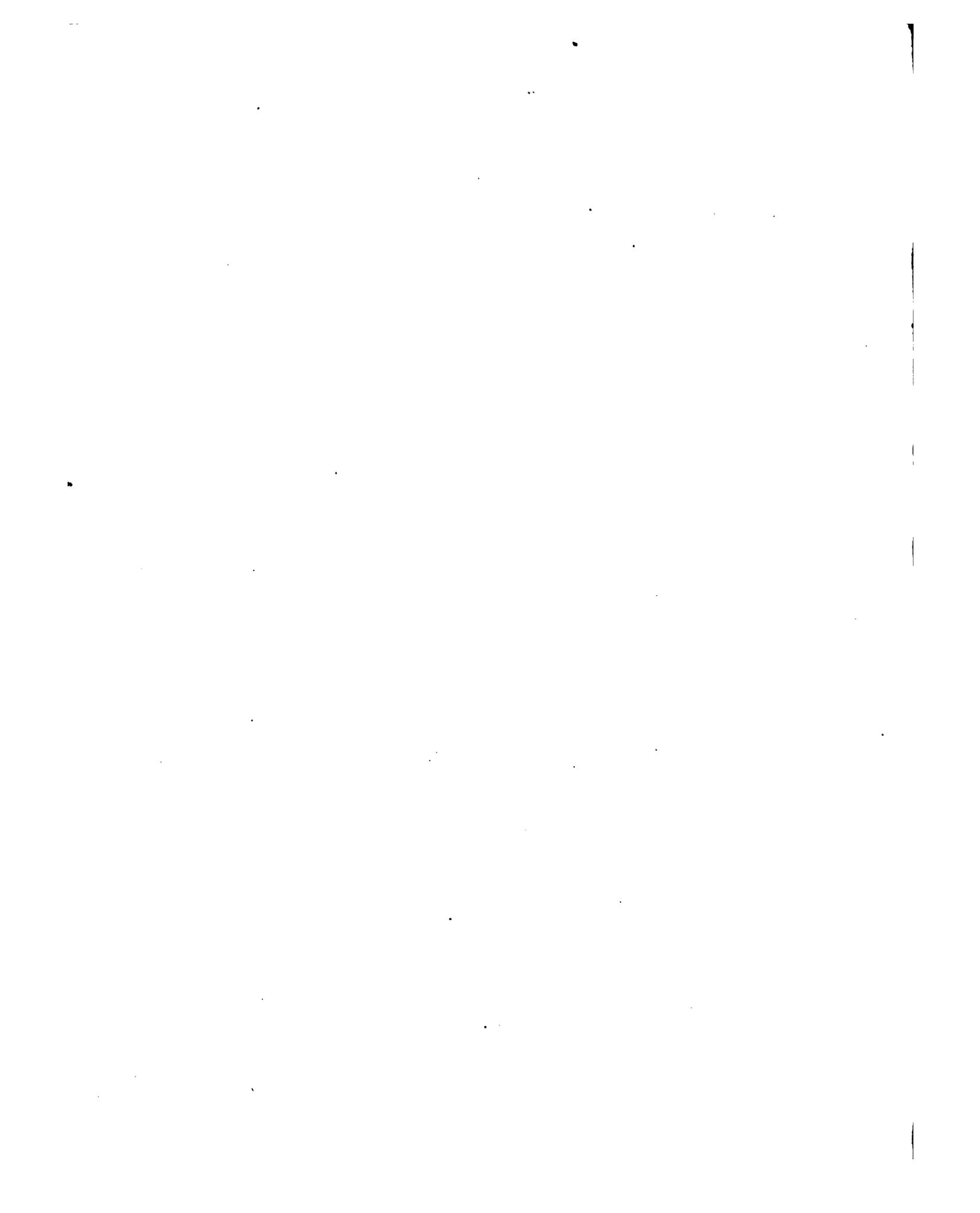
CLEMATIS *violacea* Alph. DC.











10

# DIXIÈME NOTICE

SUR LES

# PLANTES RARES

CULTIVÉES

DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE,

PAR

M. ALPH. DE CANDOLLE, Directeur.

---

(Extrait des Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, tome XI, part. 2.)

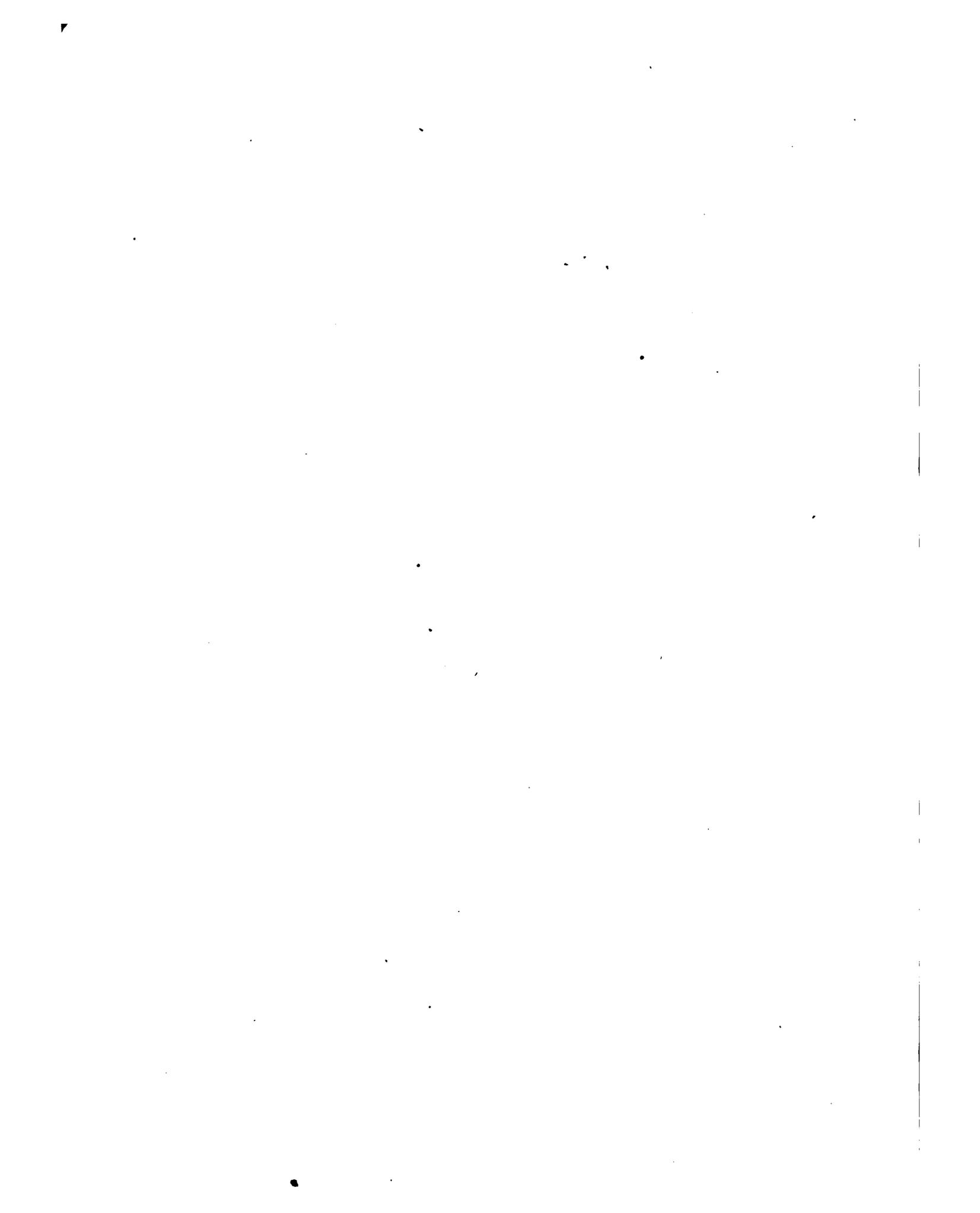


GENÈVE

IMPRIMERIE DE JULES-G<sup>no</sup> FICK

RUE DES BELLES-FILLES, 40

1847



---

**DIXIÈME NOTICE**  
**SUR**  
**LES PLANTES RARES**  
**CULTIVÉES**  
**DANS LE JARDIN BOTANIQUE DE GENÈVE.**

**1. ALTHÆA LAXIFLORA.**

Depuis quelques années on cultive dans divers jardins de Genève, et en particulier dans le jardin botanique, l'espèce que nous allons décrire, sans que l'on sache d'où elle vient et comment on doit la nommer. Nous avons essayé plusieurs fois de la rapporter à l'une des espèces voisines de l'*A. cannabina*, mais après des tentatives et des recherches inutiles, nous croyons qu'elle constitue une espèce nouvelle.

La plante est vivace. Elle pousse chaque année des tiges de trois pieds environ, cylindriques, simples dans la partie

inférieure, et portant des pédoncules depuis le milieu jusqu'au sommet. La tige, comme les feuilles, les pédoncules et les calices, offrent des poils courts, étoilés, qui donnent une teinte grisâtre, analogue à celle de l'*A. cannabina*. Les feuilles sont fortement dentées et ont des pétioles plus courts que le limbe. Les inférieures sont à peine 5-fides, leurs lobes, surtout les deux premiers, n'atteignant pas tout à fait le milieu du limbe; elles sont en cœur à la base et, par ce motif aussi bien que par leur taille, leur forme et leurs larges dentelures ressemblent à des petites feuilles de vigne. Les moyennes sont profondément 5-fides, à lobes lancéolés, aigus, inégaux, le central étant le plus long. Plus haut on voit une ou deux feuilles profondément 3-fides, pétiolées, de trois pouces environ de longueur, ayant encore à leur base des stipules lancéolés, aiguës, simples ou bifides, longues de quatre à cinq lignes, tandis que les stipules des feuilles inférieures sont déjà tombées. Vers le sommet, enfin, les feuilles manquent presque toujours, et leur place est occupée par des stipules semblables à celles que nous venons de décrire. Des pédoncules uniflores partent de l'aisselle des feuilles supérieures et de l'intervalle entre les bractées stipulaires là où les feuilles s'arrêtent : ils ont de deux et demi à trois pouces de longueur, et sont par conséquent plus courts que les feuilles. Ils sont coudés à l'extrémité, sans avoir de bractées.

Le calice extérieur a six ou huit lobes ovales-aigus, longs de cinq lignes, et dressés. Le calice proprement dit est 5-fide, à lobes un peu plus larges que ceux de l'extérieur, les dépassant de une à deux lignes, mais d'ailleurs semblables. Tout le

calice est fortement hispide. La corolle est trois fois plus grande que le calice, en large entonnoir, d'un rose pâle sur les bords et d'un rouge violet dans le fond : chaque pétale obové, très-obtus et irrégulièrement crenelé. Le faisceau des étamines atteint à peu près les deux tiers de la fleur. Les anthères sont violettes. Il y a quinze à vingt stigmates grêles, rosés, qui dépassent les étamines à peine d'une ligne.

Cette espèce diffère de l'*A. cannabina* par des feuilles inférieures plus grandes, moins profondément lobées, par les lobes des feuilles supérieures moins étroits, par des fleurs d'une grandeur double et des pédoncules uniflores. Elle paraît plus voisine de l'*A. narbonnensis*, à cause de la forme des feuilles, mais les pédoncules sont uniflores, et les fleurs deux ou trois fois plus grandes. Depuis que nous la cultivons, elle ne varie pas, les fleurs ont toujours quinze à seize lignes de longueur et se distinguent par là, au premier coup d'œil, de toutes les espèces voisines. Elle mérite d'être soignée dans les jardins, à cause de la couleur et de la grandeur de ses pétales.

On peut la caractériser par la phrase suivante :

*A. laxiflora*, pilis stellatis brevibus scabro-hispida, foliis grosse dentatis, inferioribus cordatis late ovatis 5-lobis, superioribus profunde 5-5-fidis, stipulis lanceolatis acutis, pedunculis 4-floris folio brevioribus.

## 2. BRASSIA LONGILOBA, pl. 2 f. A.

M. Lindley ayant donné une revue du genre dans le *Botanical register*, 1844, app. p. 5, j'ai pu constater, sans trop

de chance d'erreur, que nous avons au jardin une espèce nouvelle de *Brassia*.

Elle paraît voisine du *B. brachiata* Lindl., et peut se caractériser par la phrase suivante :

*B. longiloba*, pseudobulbis oblongis compressis diphyllis, foliis acutis racemo erectiusculo multifloro brevioribus, sepalis longissime lineari-acuminatis superiore erecto subbreiore, lateralibus patentibus, petalis erectis e basi lanceolatâ longe acuminatis quam sepala inferiora duplo brevioribus, labello supra basin constricto subrhomboideo crispo acuminato superne verrucoso petalis brevioribus, lamellis baseos basi pubescentibus ultra bidentatis glabris.

Il est probable que cette plante nous a été envoyée du Mexique, cependant il y a eu confusion entre deux envois d'orchidées, l'un de ce pays, l'autre de Bahia, et je ne puis démêler l'origine avec certitude.

Les fausses bulbes ont trois pouces de longueur; leurs sillons à peine visibles. Les feuilles ont six à neuf pouces de longueur sur douze à quinze lignes de largeur. Sans être acuminiées, on ne peut pas dire qu'elles soient obtuses comme dans le *B. brachiata* Lindl., car il y a une pointe roide bien sensible au toucher. Les hampes partent de la base des pseudobulbes. Elles sont cylindriques, hautes de quinze à dix-huit pouces et portent du milieu de leur longueur environ sept à huit fleurs, dont la floraison commence par les inférieures. Elles développent un parfum assez pénétrant, mais qui n'est pas très-agréable. Les bractées, distantes de deux à trois pouces, sont oblongues, à peine pointuës et appliquées contre la tige et contre la base des ovaires, en quoi cette espèce diffère aussi du *B. brachiata* où M. Lindley mentionne

des *bracteæ adpressæ*. Les pédicelles ou plutôt les ovaires sont étalés, légèrement tordus et sillonnés, glabres, longs de quinze lignes et d'un vert pâle. Le sépale supérieur se dresse et a une longueur de trois pouces au moins; les inférieurs sont étalés et ont trois et demi à quatre pouces; ils sont tous verdâtres, larges de deux à deux et demie lignes à la base où ils présentent à l'intérieur quelques taches brunes. Les pétales ont dix-huit à vingt lignes de longueur et sont dressés. Leur base a environ trois lignes de largeur; elle offre des punctuations brunes plus nombreuses que sur les sépales. Le labellum d'un blanc verdâtre, étalé, long de quinze lignes, large de dix lignes vers le milieu, présente en dessus depuis la base jusqu'au delà du centre des verrues vertes, saillantes, qui, vues à la loupe, ont une surface papillaire. La pointe du labellum ne part pas précisément de l'extrémité, mais d'un peu au-dessous; elle a une ligne et demie de longueur. Le renflement intérieur à la base du labellum a deux lignes de longueur; il est fortement creusé en gouttière et offre une teinte jaune dans le fond; il est pubescent vers la base; ses bords se relèvent à l'extrémité en deux dents consécutives dont la dernière est la plus forte et la plus obtuse. La colonne génitale est droite, obtuse, verte, glabre, longue de deux lignes, arrondie sur le dos, fortement creusée du côté intérieur. Le capuchon constituant l'anthere est légèrement pubescent au bord quand on regarde à la loupe. Les deux masses sont fortement sillonnées et plus longues que la caudicule.

Au premier coup d'œil l'espèce ressemble beaucoup au *B. Wrayæ*, bot. mag. t. 4003, que M. Lindley rapporte à son

*B. guttata*, mais la fleur est moins tachetée, les sépales et les pétales sont plus allongés, les pétales ne se recourbent pas en dedans, le labellum est plus court qu'eux et présente une pointe manifeste, enfin, la callosité n'a pas de double dent sur chaque bord. Notre plante est aussi fort analogue au *B. lancea* var. *viridiflora* Hook. bot. mag. t. 3794, que M. Lindley a oublié de mentionner dans sa revue, mais la callosité du labellum ne se prolonge pas en une tache blanche et sillonnée au delà des dents vers le milieu de l'organe; les sépales sont plus longs relativement au labellum et les pétales sont dressés. Le *B. brachiata* Lindl. plant. Hartw. et Bot. reg. 1847, t. 29, a la fleur trois fois plus grande.

*Explication de la planche.*

- A. Fig. 1. Feuille.  
 2. Fleur.  
 3. Labellum grossi.  
 4. Sommet de la colonne anthérifère.  
 5. Masses polliniques vues diversement.

### 3. CRAMBE GRANDIFLORA DC.

Le Crambe grandiflora ne paraît pas avoir été décrit complètement depuis que l'espèce a été fondée, sur des échantillons incomplets, dans le *Systema* de mon père. Comme nous en avons un beau pied dans le jardin botanique, je vais en donner la description détaillée.

C'est une plante vivace, haute de trois à quatre pieds, très-touffue et d'une forte végétation quoique le terrain ne soit pas fertile. De loin on la prendrait pour le *Crambe maritima* (Sea-Kale, des anglais) à cause de sa couleur glauque, de ses feuilles larges et à moitié charnues et de ses fleurs blanches assez apparentes. La tige est glabre et glauque, comme toutes les autres parties. Les feuilles inférieures ont un pied et demi ou deux pieds de longueur, sur six à neuf pouces de largeur; elles sont pennatiséquées et vers l'extrémité pennatipartites; le pétiole est élargi et engainant à la base; le limbe commence vers le milieu de la longueur totale de la feuille; les premiers segments sont opposés elliptiques ou oblongs, peu réguliers, entiers ou munis de un ou deux lobes pointus; les segments qui suivent sont plus grands, plus lobés ou dentés, longs de quatre à cinq pouces, larges de un à trois, pennatiséqués dans quelques points. L'ensemble de la feuille est un peu crispé à cause des lobes dont les bords dentés se relèvent, mais moins que dans le *C. maritima*. Les feuilles supérieures sont obovées, peu régulières, dentées ou lobées; elles deviennent dans le bas de l'inflorescence des bractées lancéolaires à peine dentées.

Les panicules sont grandes, ramifiées, comme dans le *C. maritima*. Les pédicelles, dépourvus de bractées, ont une longueur de quatre à cinq lignes pendant la floraison et d'un pouce pendant la maturation des graines. Les sépales sont linéaires-oblongs, transparents sur les bords, verdâtres au milieu, longs de deux lignes. Les pétales doubles du calice

pour la longueur, à moitié étalés, à onglet étroit, court et verdâtre, à limbe arrondi, obtus ou émarginé, d'un beau blanc. Les deux étamines extérieures, plus courtes, à filets simples. Les quatre intérieures dépassant les autres de la longueur de l'anthere, à filets bifurqués vers le haut. Quatre glandes nectarifères, d'une couleur verte foncée, dont deux principales alternant avec les étamines extérieures, c'est-à-dire placées en avant et en arrière de la fleur relativement à l'axe d'inflorescence, devant deux sépales; les autres glandes, plus petites, situées en dedans de la base des étamines extérieures. Pistil de la longueur du filet des plus longues étamines. Ovaire stipité, 1-loculaire, ovoïde. Stigmate en tête, subdivisé d'une manière peu distincte en deux parties. Un seul ovule. Fruit ovoïde, long d'environ deux lignes, d'abord charnu, puis desséché, indéhiscet.

#### 4. ERIOSTEMON SCABRUM.

Cette espèce, introduite dans les jardins de Belgique, a été présentée par M. Muzy dans une exposition de fleurs, le 22 avril 1846, à Genève. Elle paraît entièrement différente de toutes les espèces connues. D'après l'aspect de l'échantillon que j'ai sous les yeux, elle ne dépasse pas la taille d'un arbrisseau, car la tige et les branches sont plus grêles que dans les *Eriostemon* ordinaires. Les rameaux sont cylindriques, pubescents, bosselés çà et là de petites protubérances qui disparaissent en vieillissant. Les feuilles sont linéaires, étalées,

longues de sept à neuf lignes, larges d'une ligne ou quelque chose de plus, pointues, à peine pubescentes, planes en dessus, couvertes sur les bords et sur le dos de petites aspérités obtuses. Fleurs solitaires aux aisselles des feuilles du milieu de chaque rameau. Le pédicelle long de trois lignes, presque glabre, est divisé en deux parties inégales par la présence d'un verticille de quatre petites bractées situées un peu au-dessus de la base. Ces bractées sont à peine d'une demi-ligne de longueur, ovato-acuminées, appliquées contre le pédicelle ; l'une se trouve regarder la tige, une opposée regarde la feuille et les deux autres sont à droite et à gauche. La partie au-dessus des bractées est trois fois plus longue que la partie au-dessous.

Le calice se compose de cinq sépales arrondis, atténués sur les bords, longs à peine d'une ligne, et peu distincts du pédicelle. Les cinq pétales sont oblongs, étalés, légèrement rétrécis à la base et au sommet, d'un blanc pur et longs de quatre à cinq lignes. L'estivation est peut-être peu constante. Le plus souvent il m'a paru que l'un des pétales est externe et que les autres sont contournés de droite à gauche en se supposant au centre de la fleur. Il y a dix étamines, dont cinq plus courtes opposées aux pétales, et cinq plus longues alternes avec eux. Ces dernières n'ont pas plus de deux lignes de longueur. Dans toutes les étamines les filets sont ligulés, aplatis, dressés, ciliés de quelques poils surtout vers le haut, d'une blancheur transparente. Les filets des étamines les plus longues sont surmontés d'une partie grêle filiforme portant quelques poils allongés, qui n'existe pas dans les autres et fait

la différence de longueur. Toutes les anthères sont ovales, introrses, dressées, beaucoup plus courtes que le filet, d'une teinte orange, et terminées par une glande verdâtre, surmontée elle-même d'une pointe blanche. Le torus d'un vert intense, mais peu saillant. Les cinq pistils opposés aux pétales, rapprochés en une petite masse verte, glabre, d'une ligne de longueur.

Plusieurs des détails dans lesquels je viens d'entrer étant probablement communs à tous les *Eriostemon*, voici la phrase qui peut servir à distinguer celui-ci des autres espèces :

*E. scabrum*, ramulis pubescentibus teretiusculis, foliis anguste linearibus acutis glabriusculis tuberculis crebre adspersis, pedicellis in axillis foliorum medio ramorum solitariis supra basim bracteatis, filamentis staminum superne ciliatis, antheris appendiculatis.

L'espèce la plus voisine paraît être l'*Eriostemon pungens* Lindl. in exped. Mitchell et in Ann. sc. nat. ser. 2 v. 15 p. 59. La phrase concorde pour les tiges, feuilles et pédicelles, mais les étamines sont toutes presque glabres et les anthères sans appendices. Il se peut d'ailleurs que la plante offre des différences qui ne sont pas indiquées dans la phrase extrêmement brève de l'auteur.

### 5. GALEGA OFFICINALIS et G. PERSICA.

La plante décrite par Sweet (brit. flow. gard. t. 244) comme le *G. persica* me paraît être le *G. officinalis* à fleur blanche. Je doute d'ailleurs que le *G. persica* soit une espèce

à conserver et surtout qu'elle soit cultivée dans les jardins. Les échantillons de l'herbier de mon père sont tous de Perse et ont les pédoncules constamment plus courts que les feuilles. Les stipules sont exactement semblables dans les deux espèces, malgré la différence admise dans les phrases des auteurs. Ce n'est donc pas sur ce caractère qu'on peut fonder une distinction spécifique; or, la longueur des pédoncules qui est constante dans nos échantillons, paraît être variable dans les jardins, si l'on en croit Sweet. L'examen de ce dernier point décidera la question. J'ajouterai que dans un herbier de Perse et d'Anatolie, très-considérable, de M. Aucher-Eloy, je n'ai pas trouvé le *G. persica*, mais le *G. officinalis* seulement recueilli sur le mont Athos de l'Asie Mineure.

#### 6. LESSERTIA BRACHYSTACHYA, pl. 2.

Lorsque mon père décrivait cette espèce dans le *prodromus* et dans ses mémoires sur les légumineuses (p. 291), il ne la connaissait que par un échantillon en fruit, provenant de l'herbier de M. Burchell. Je puis maintenant donner une description de la fleur, car nous possédons la plante vivante, et chaque année elle fleurit au mois d'août.

Les grappes longues d'un à deux pouces, c'est-à-dire de moitié plus courtes que les feuilles, portent six ou huit fleurs qui se penchent à la fin de la floraison, et dont les pédicelles ont de deux à trois lignes de longueur; sur ces pédicelles, comme sur les pédoncules et sur le calice, on remarque

des poils appliqués contre la surface. Le calice 5-fide, a les deux lobes supérieurs plus distants entre eux que les autres. La corolle, double du calice, c'est-à-dire, longue de deux à trois lignes seulement, présente une teinte d'un rouge vineux remarquable surtout à l'extrémité de la carène. L'étendard se recourbe extérieurement sur les côtés; il est émarginé et offre des raies plus rouges que le fond. Les ailes sont obtuses, à peine plus courtes que l'étendard et ont un crochet à la base par le fait de l'étrouitesse extrême de leur onglet relativement au limbe. La carène est obtuse, intermédiaire quant à la longueur entre les ailes et l'étendard, munie d'un crochet à la base comme dans chaque aile, de couleur jaunâtre sauf à l'extrémité. Les étamines sont diadelphes (9 et 1); le pollen d'un jaune orange. L'ovaire est velu : le stigmate en tête, entouré de poils qui s'étendent aussi sur le style près du stigmate, du côté supérieur.

Ma description et le dessin étaient faits depuis longtemps, lorsque la mort nous a ravi le respectable protecteur de la science, dont le genre *Lessertia* rappelle le nom. En les publiant aujourd'hui, j'ai voulu jeter sur sa tombe une dernière fleur. C'est en 1802 que mon père établit le genre, dans son *Astragologia* p. 16. Il le nommait : « in honorem amici Benj. Delessert, de pauperibus optime meriti, periti botanophili. » Quarante-cinq années de plus, d'une vie consacrée à la science et à la bienfaisance ont justifié cette dédicace.

## 7. PERISTERIA BARKERI Bateman, pl. 1, fig. B.

J'ai considéré d'abord cette magnifique Orchidée comme une nouvelle espèce du genre *Peristeria*; je l'ai décrite et fait figurer avec le plus grand soin. Plus tard, ayant reçu la fig. 4203 du *Botanical magazine*, qui représente le *Peristeria Barkeri* Batem., j'ai cru devoir rapporter notre plante à cette espèce, malgré une différence de teinte dans le jaune de la fleur, et quoique les analyses données dans l'ouvrage anglais ne soient pas suffisantes pour bien comparer la structure bizarre du labellum. Je regrette de n'avoir pas à ma disposition l'ouvrage dispendieux de Bateman où le *P. Barkeri* a été figuré pour la première fois. Comme il n'est pas bien certain que notre plante soit identique avec celle des anglais et que peut-être elle est originaire de Bahia, tandis que le *P. Barkeri* est de Xalapa, je donnerai ici ma description. Elle servira, du moins, si l'identité spécifique est reconnue, à déterminer exactement les formes génériques, et sans doute elle complètera les caractères déjà connus de l'espèce.

Les pseudo-bulbes sont ovoïdes, à peine comprimés, longues de trois à cinq pouces. Les feuilles oblongues, lancéolées, de deux à trois pieds de longueur, sur quatre à six pouces de largeur.

Les grappes partent de la base de la plante, c'est-à-dire sont latérales relativement aux pseudo-bulbes. Elles pendent verticalement et atteignent la longueur de un pied et demi.

Leur axe est légèrement anguleux. Il porte des fleurs éparses, au nombre de vingt-six sur l'une des deux grappes.

Chaque fleur est à l'aisselle d'une bractée oblongue, lancéolée, obtuse, de huit à douze lignes de longueur sur quatre à cinq de largeur. L'ovaire est cylindrique, tordu, marqué de six raies, long d'un pouce et demi, de couleur verdâtre, ponctué de petites dépressions. Les trois lobes du calice distincts, peu ouverts, d'un jaune pâle avec de rares ponctuations purpurines. Deux d'entre eux inférieurs dans la position de la grappe, supérieurs relativement à son axe sont adhérents à la base entre eux et avec le labellum, ovés, à peine pointus, longs d'un pouce et demi, larges d'un pouce. Le troisième lobe plus concave, elliptique, obtus, de même longueur que les autres mais un peu moins large. Les deux pétales obovés, ou plutôt elliptiques et un peu plus rétrécis à la base qu'au sommet, obtus, plus courts que le calice d'environ une ligne, larges de neuf lignes, de même couleur que le calice, mais un peu plus ponctués de pourpre vers le bord. Labellum légèrement plus court que les pétales qui le cachent en grande partie, car la fleur ne s'ouvre pas complètement. Ce labellum est jaune, un peu plus tacheté de pourpre que les autres parties de la fleur, surtout au milieu de sa concavité. Il a un premier article qui s'élève obliquement du fond de la fleur, à peu près comme la colonne des organes génitaux avec laquelle il est continu non de direction mais de substance par la base; il est arrondi sur le dos, concave à l'intérieur, relevé en un lobe très-obtus sur chaque côté, il porte une dent obtuse à la base du côté de la colonne. Le second article est

trifide, replié sur le précédent et contre la colonne des organes génitaux, très-concave, renflé intérieurement en un corps charnu, tacheté de brun, obtus, comprimé, long de quatre lignes, terminé du côté inférieur par deux dents infléchies linéaires; les deux lobes latéraux sont dimidiés, longs de neuf lignes, ondulés et amincis au bord; le lobe supérieur ou central, concave, elliptique, obtus, fendu à l'extrémité, long de six lignes, fortement taché de brun du côté intérieur à la base où il est marqué d'une callosité arrondie.

Entre les deux articles, à l'intérieur, s'élève une languette obtuse, pubescente, jaunâtre, saillante, mais cachée par le replis de l'article supérieur sur l'inférieur, et longue de trois lignes.

La colonne génitale, d'un pouce de longueur, est d'un jaune pâle, presque sans tache, arrondie à l'extérieur, pubescente au milieu du dos, plane intérieurement et pubescente depuis le milieu, anguleuse sur les bords et même depuis le milieu, relevée latéralement en deux ailes minces et ondulées. Anthère dans une dépression du sommet de la colonne, très-peu bombée à l'extérieur, obovée, obtuse, offrant deux dents à la base quand on la soulève et montrant alors intérieurement ses deux loges. Masses oblongues, au nombre de deux, sillonnées sur le bord extérieur, longues de près de deux lignes, portées par une *caudicula* un peu plus longue qu'elles, aplatie, élargie et échancrée en croissant du côté inférieur.

L'odeur de la fleur est nauséabonde, mais moins intense que dans quelques autres orchidées.

Quand on la compare aux autres espèces du genre, on

trouve qu'elle ressemble au *P. corina* Lindl. bot. reg. t. 1983, par la forme générale de la grappe et des fleurs, mais qu'elle se rapproche davantage des *P. pendula* Hook. bot. mag. t. 3479, et *P. Humboldti* (1) Lindl. bot. reg. 1843, f. 18; cependant, les différences sont trop évidentes pour qu'on puisse hésiter à regarder notre plante comme distincte. Elle diffère bien plus encore du *P. elata*, espèce primitive, où par une exception singulière la hampe est verticale; et du *P. guttata* Knowl. et Westc., où la colonne est sans ailes, selon les termes de M. Lindley bot. reg. 1840, n. 33. Comparée à la t. 4205 du *P. Barkeri* dans le Botanical magazine, la seule différence visible est dans la teinte de la fleur. Celle de l'ouvrage, du moins dans mon exemplaire, est d'un jaune vif, entremêlé de vert, par exemple sur les boutons et vers l'extrémité ou les bords des sépales; tandis que la plante du jardin de Genève

---

(1) A l'occasion de cette espèce qu'il me soit permis de regretter la multiplication absolument inutile de noms, qui résulte de ce que plusieurs auteurs ne conservent pas les noms spécifiques en transportant une plante d'un genre dans un autre. Le *P. Humboldti* Lindl. est fondé sur le *Anguloa superba* Humb. Bonpl. et Kunth. Rien n'empêchait de conserver le nom de *superba* qui, d'ailleurs, aurait rappelé l'origine. Le nom nouveau est donc inadmissible en bonne nomenclature. Si nous changions nos noms de famille aussi souvent que les plantes changent de noms de genres ce serait fort embarrassant, mais l'embarras serait plus grand encore, si l'on changeait en même temps les noms de baptêmes. La règle de priorité que mon père a souvent engagé à établir dans la synonymie botanique est aussi juste, aussi simple, pour les noms d'espèce que pour les autres. Nous l'avons suivie dans le *Prodromus* avec toute l'extension dont elle est susceptible et toute la persévérance que comporte l'humaine faiblesse. Il serait à désirer que tout le monde fit de même.

est d'un jaune terne et uni, fort semblable à la couleur du *P. cerina* bot. reg. t. 1933. Ce que l'on voit du labellum est insuffisant pour s'assurer de l'identité. J'ignore si la planche de Bateman est plus semblable à notre plante qu'à celle du *Botanical magazine*.

On peut caractériser l'espèce par les termes suivants :

*P. Barkeri*, racemo elongato pendulo multifloro, calyce subclauso, sepalis ovatis obtusis superiore angustiore magis concavo, petalis ellipticis basi angustioribus planis longitudine calycis, labelli articulo inferiore carnosio oblongo concavo basi versus columnam unidentato superne intus appendice linguiformi aucto, articulo superiore inflexo trifido, lobis lateralibus ovato-dimidiatis, terminali oblongo concavo emarginato, appendice carnosâ quadrangulari compressâ inferne bidentatâ lobis lateralibus interpositâ, columnâ a medio alata dorso et ventre medio pilosâ.

On remarque dans cette phrase et dans la description deux appendices du labellum dont aucun auteur ne parle en décrivant les autres espèces du genre. L'un est la dent élargie qui s'élève entre la colonne et le labellum, accessoire plutôt de celui-ci que de la colonne; l'autre est cette langue pubescente très-saillante au sommet du premier article, ou pour parler plus exactement en dedans de l'articulation elle-même. Comme le premier de ces organes est court et que le second est caché par le coude du labellum et par sa protubérance interne charnue, je soupçonne des omissions dans les observations faites sur les espèces voisines et je suis porté à croire que ces détails entrent dans le caractère du genre *Peristeria*.

La fleur de cette orchidée ne se retourne pas sur elle-même, comme cela arrive ordinairement dans la famille. En d'autres termes le labellum regarde toujours l'axe de la grappe.

Cela vient sans doute de ce que la grappe est pendante, mais comment et pourquoi la position du labellum est-elle déterminée par la situation de la fleur, relativement à l'horizon, voilà ce que je ne puis comprendre. J'ai dit ailleurs <sup>(1)</sup>, que la situation des capsules mères du *Campanula rotundifolia* dépend de la position relativement au sol; que si, par accident, la plante se développe renversée, les capsules ordinairement recourbées se dressent. Il y a donc des causes complexes, à la fois intérieures et extérieures, qui déterminent les changements de position des organes. Ce n'est pas un effet inévitable de la marche des phénomènes de végétation, puisque la situation venant à changer relativement au terrain, la direction de l'organe est intervertie.

*Explication de la planche 1, B.*

- Fig. 1. Fleur de grandeur naturelle.
2. Fleur dont on a enlevé deux sépales et un pétale; *h*, article inférieur du labellum (hypochilium); *i*, dent interne; *k*, dépression du coude du labellum indiquant l'endroit où à l'intérieur s'élève une langue charnue.
  3. Labellum vu de l'intérieur; *h*, article inférieur; *i*, dent de la base; *l*, un des lobes latéraux de l'article supérieur; *m*, le lobe terminal; *n*, appendice interne du labellum.
  4. Même labellum où l'on a écarté artificiellement les deux articles, afin de montrer la langue *p*, qui est cachée dans la position ordinaire des organes. Les autres lettres ont le même sens que précédemment.

---

(1) Mémoire sur les Lobéliacées, Ann. sc. nat. de Paris sept. 1839.

8. POMADERRIS PYRROPHYLLA Steud. pl. preiss.  
vol. 1, p. 183.

Notre échantillon provient de graines envoyées sans nom, de la colonie de Swan River, par M. Preiss. Il ressemble bien aux numéros 1681 et 1676 de l'herbier de Preiss, qui ont servi à fonder l'espèce, seulement la plante vivante n'a pas les feuilles sensiblement recourbées sur les bords, ni d'une couleur particulière en dessus. La phrase porte qu'elles sont *superne rufo-virescentia* et le nom spécifique indique davantage, mais cela peut résulter d'un âge plus avancé ou de la dessiccation. Les bractées sont obtuses dans les échantillons authentiques, comme dans notre plante vivante. Le Pomaderris phyllireæfolia Fenzl, d'après l'échantillon n. 1678 de Preiss, aurait aussi les bractées obtuses et les feuilles plus semblables quant à la couleur, mais elles sont dépourvues en dessous des nervures bien marquées du *P. pyrrophylla*, et par-dessus elles sont souvent pubescentes, ce dont je n'aperçois aucun indice dans la plante vivante.

J'ai en même temps sous les yeux un pied, de la même origine, que je rapporte sans hésiter au Pomaderris polyantha Steud. *ibid.* p. 182. Il a cependant des pétales oblongs-obovés, tandis que la description dit qu'il n'y en a pas dans cette espèce. Ayant recouru aux échantillons authentiques de Preiss, dans l'herbier, j'ai vu qu'ils ont aussi des pétales, mais peut-être dans une partie des fleurs seulement.

Les deux espèces ont fleuri au mois d'avril. Les fleurs en sont verdâtres et leur odeur est désagréable.

### 9. SCÆVOLA MULTIFLORA Lindl.

Les graines de Swan River de M. Preiss, obtenues par la souscription du jardin de Genève au voyage de ce savant, ont levé mieux que la plupart des collections de ce genre, et nous ont donné un grand nombre d'espèces intéressantes, entre autres celle-ci. Au premier coup d'œil on voit qu'elle sera recherchée des amateurs, car les épis de fleurs d'un bleu pâle sont nombreux et durent longtemps, toute la plante est glabre, avec des feuilles un peu épaisses, ce qui présente un aspect de propreté agréable dans les serres.

Notre pied concorde exactement avec le n° 1517 de l'herbier de Preiss, décrit par M. de Vriese dans les *plantæ preissianæ*, p. 407, et rapporté par lui au *Scævola multiflora* de Lindley (Swan River colony append. bot. reg. p. 26). Comme la phrase du savant anglais n'est accompagnée d'aucune description ou figure, il est difficile de savoir s'il a entendu la même espèce exactement. Les mots *foliis ovalibus* vont médiocrement à nos échantillons, soit vivants soit desséchés, dont les feuilles inférieures sont obovées, à peine pointues, longuement atténuées à leur base, et les feuilles supérieures obovato-oblongues, plus amincies vers la base que vers l'extrémité.

La corolle a cinq lignes de longueur; elle est étalée, même réfléchie, profondément 5-fide; ses lobes oblongs; obtus, présentent quelques cils, mais l'onglet surtout (si l'on peut employer ce mot pour une corolle gamopétale), est velu du côté intérieur. L'arbrisseau tout entier a déjà environ quatre pieds de hauteur.

#### 10. SEDUM PRÆALTUM.

Un amateur, dont le nom est resté inconnu, nous a envoyé cette belle espèce de Sedum, qui paraît ou le Sedum dendroideum DC. prodr. 3, p. 400, mem. crassul. p. 37, t. 9, ou une espèce différente, suivant qu'on estimera plus ou moins exact le dessin de la Flore inédite du Mexique, qui a servi à fonder l'espèce appelée par mon père Sedum dendroideum.

En admettant que le peintre eut représenté la forme des feuilles avec précision, notre plante serait différente, mais malheureusement le Sedum dendroideum n'est connu que par la figure de la Flore mexicaine, publiée par mon père dans son mémoire sur les Crassulacées. En comparant cette planche avec la description suivante de notre plante, on verra que les seuls caractères distinctifs sont dans les feuilles.

Tige divisée depuis le bas en rameaux cylindriques, ascendants, ligneux, légèrement charnus, glabres, épais de trois lignes environ, verdâtres, marqués de cicatrices rares et peu apparentes, formant une plante de quinze à vingt pouces de hauteur. Feuilles rapprochées vers le sommet des rameaux

dépourvus de fleurs, éparses vers le haut des rameaux florifères où elles sont cependant à quatre et huit lignes de distance les unes des autres, disposées le plus souvent en quinconce ( $\frac{2}{5}$ ); les inférieures déjà tombées à l'époque de la floraison. Toutes ces feuilles oblongo-obovées, planes, un peu charnues, étalées, entières, longues de quinze à vingt-quatre lignes, larges de six à huit lignes, sessiles, obtuses, glabres. Cymes de fleurs terminales, multiflores, ramifiées, longues de huit à dix pouces, glabres, ordinairement dépourvues de bractées, offrant seulement dans le bas quelques feuilles plus petites que les autres à l'aisselle desquelles partent les premières ramifications, et vers le haut quelques bractées rares, oblongues, charnues, appliquées contre les pédoncules, longues de deux lignes et distantes des fleurs. Rameaux de l'inflorescence dichotomes, ascendants. Fleurs presque sessiles, tournées du côté intérieur des rameaux ou terminales. Calice glabre, profondément 5-fide, ouvert, long d'une ligne et demie, à lobes un peu aigus. Corolle jaune, 5-partite, à lobes réfléchis, lancéolés, longs de trois lignes. Dix étamines longues de deux lignes. Glandes nectarifères arrondies, extrêmement petites, appliquées contre la base des carpelles, et visibles plutôt par l'abondance du nectar que par elles-mêmes. Carpelles au nombre de cinq, dressés, glabres, plus courts que la corolle.

Je cherche inutilement quelque différence dans la fleur, entre notre plante vivante et la figure du *Sedum dendroideum*. Les petites bractées qui existent quelquefois ne se trouvent pas dans la gravure, mais on comprend aisément qu'elles peuvent manquer totalement, ou que le dessinateur a pu les

omettre. Il s'est moins trompé d'ordinaire dans la forme des feuilles que dans la représentation des fleurs. C'est ce qui me fait présumer que notre plante est une espèce nouvelle ou au moins une variété remarquable. Dans la gravure, les feuilles sont obovato-cuneiformes, de moitié plus courtes. Quand le Mexique sera mieux exploré on connaîtra bien le *Sedum dendroideum* et on saura s'il y a deux espèces voisines, deux variétés, ou si la figure sur laquelle le *Sedum dendroideum* a été fondé est inexacte quant aux feuilles.

Notre plante a fleuri à la fin de mai 1847. Nous ne savons pas son origine, mais toutes les espèces analogues sont du Mexique ou des Etats-Unis.

On peut la caractériser par la phrase suivante :

*S. præaltum*, glabrum, suffruticosum, ramis adscendentibus basi denudatis, foliis sparsis obovato-oblongis, cymis laxis multifloris terminalibus parce bracteatis bracteolatisque, bracteolis erectis linearibus, floribus subsessilibus, pétalis 5 lanceolatis flavis.

## 11. SELAGO CINEREA L. suppl. p. 285 (1).

*S. suffruticosa*, ramosa, caule tereti, foliis fasciculatis, fasciculis patulis 3-5-foliis quincuncialiter dispositis, superioribus foliis solitariis, omnibus lineari-lanceolatis, floribus paniculam terminalem subracemosam efformantibus, spiculis breviter pedunculatis, bracteis lineari-lanceolatis calycem multo superantibus tubo corollæ æqualibus, calyce brevi 5-fido ciliato acuto, corollâ abido-roseâ tubo brevi, limbo irregulari 5-loba, lobis patulis obtusis, genitalibus subexsertis.

---

(1) Cet article est de M. Choisy, prof.

Var. caule hispidulo aut glabro, fronde virescente aut abidâ. — In nostro specimenne caulis et folia viridia et glaberrima.

La plante que nous décrivons est parvenue au jardin de Genève d'un envoi de Bâle sous le nom de *Selago Gillii*. Elle nous paraît devoir se rapporter au *Selago cinerea* L. Th., la structure des feuilles et toute celle de la fleur coïncidant parfaitement avec les caractères que nous avons remarqués dans les herbiers. Nous regardons cependant comme trop absolu le nom de la plante; la plupart des auteurs en la décrivant mentionnent, en effet, la tige et les feuilles comme étant souvent glabres; et les échantillons que nous avons examinés, spécialement celui de Drege qui appartient à la collection décrite par Meyer et par Walpers, sont presque tous glabres.

Notre petit arbrisseau est fort élégant et rappelle les bruyères. Les rameaux sont purpurascens dans le bas; les feuilles sont disposées par petits éventails de trois à cinq feuilles distants d'une ligne et demie les uns des autres, de telle sorte que le cinquième recouvre le premier; chaque feuille a trois lignes de longueur, est verte et pointue, souvent réfléchiè légèrement vers le bas; les feuilles supérieures sont solitaires et plus courtes, ayant dans leur aisselle de très-courts rameaux fleuris.

La panicule terminale a deux ou trois pouces de longueur, les petits rameaux assez éloignés dans le bas et plus rapprochés dans le haut; chaque pédoncule partiel porte de deux à cinq fleurs; le tout exhale une odeur de bouc assez prononcée. Le tube de la corolle a une ligne et demie de longueur; les lobes du limbe sont étalés, les deux supérieurs plus courts, les deux

latéraux un peu plus longs, l'inférieur pendant en forme de tablier élargi et arrondi à son extrémité. Les étamines sont insérées profondément dans le tube; les filets blancs, saillants, peu au-dessus du tube; les anthères très-petites à deux loges. Le style blanc, à stigmate pointu, un peu plus court que les étamines. L'ovaire très-petit au fond du calyce.

---

## CORRECTIONS AUX NOTICES PRÉCÉDENTES.

---

### *Deuxième notice.*

P. 14 et suivantes. *Goodia lotifolia*... lisez : *latifolia*.

### *Cinquième notice.*

*Gilia Berterii* Alph. DC. est le *Navarretia involucrata* Ruiz et Pav. Benth. in DC. prodr. 9, p. 309.

### *Sixième notice.*

P. 1. *Baumannia*. — M. Zuccarini (Flora 1846, p. 286) a découvert que cette Rubiacée est le *Damnacanthus* de Gærtner fils, dont M. de Siebold a rapporté des échantillons. Jusqu'à présent ce genre était un problème insoluble, Gærtner ayant eu, par hasard, des baies biloculaires, et ne connaissant pas la plante entière. Le *B. geminiflora* DC. devient le *Damnacanthus indicus* Gærtner f. Cette plante ressemble fort au *Carissa spinarum*, mais l'ovaire est inférieur, à 4 parties et le stigmate est 4-partite. Je crois que la fig. 162 de Loddigess bot. cab. doit être rapportée au *Damnacanthus*, et non au *Carissa spinarum*, comme le pensait

Loddigess, quoique les stigmates soient quelquefois représentés au nombre de trois. La comparaison avec le *Carissa spinarum* m'en a convaincu. Il paraît d'ailleurs, que le *Damnacanthus* offre assez fréquemment une réduction dans le nombre quaternaire des loges et des stigmates. Dans l'une et l'autre de ces plantes la baie est rouge et sphérique, mais celle du *Carissa* est de la grosseur d'un grain de poivre (Kæmpf. amæn. ex. p. 784), et celle du *Damnacanthus* a trois ou quatre lignes de diamètre.

P. 20. *Cerasus Mahaleb* var. *pubescens* est selon une comparaison faite attentivement par M. Reuter, le *Cerasus Fontanesiana* Spach.

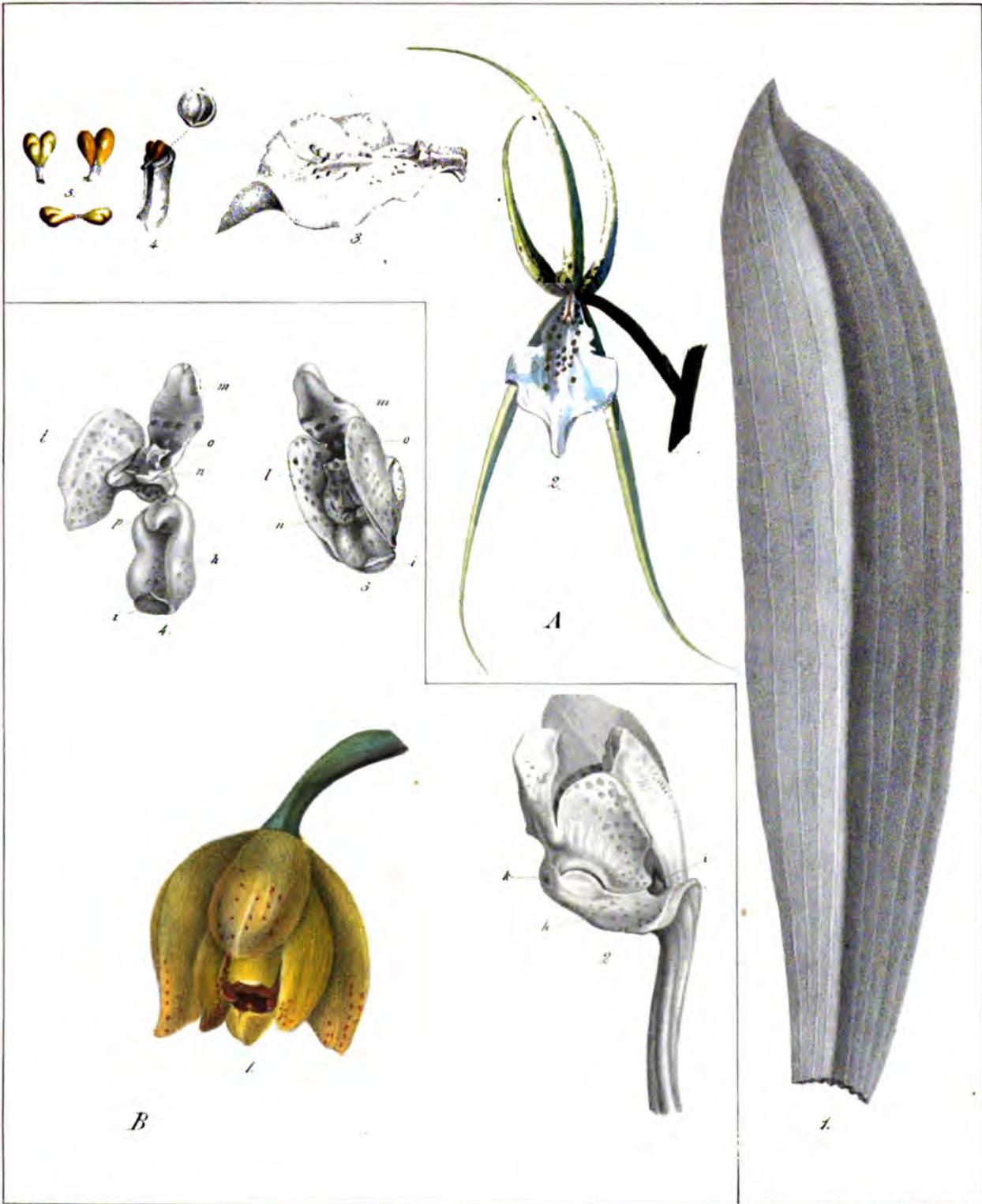
P. 21. *Bfoviea aricana*... lisez : *Bowiea africana*.

#### Septième notice.

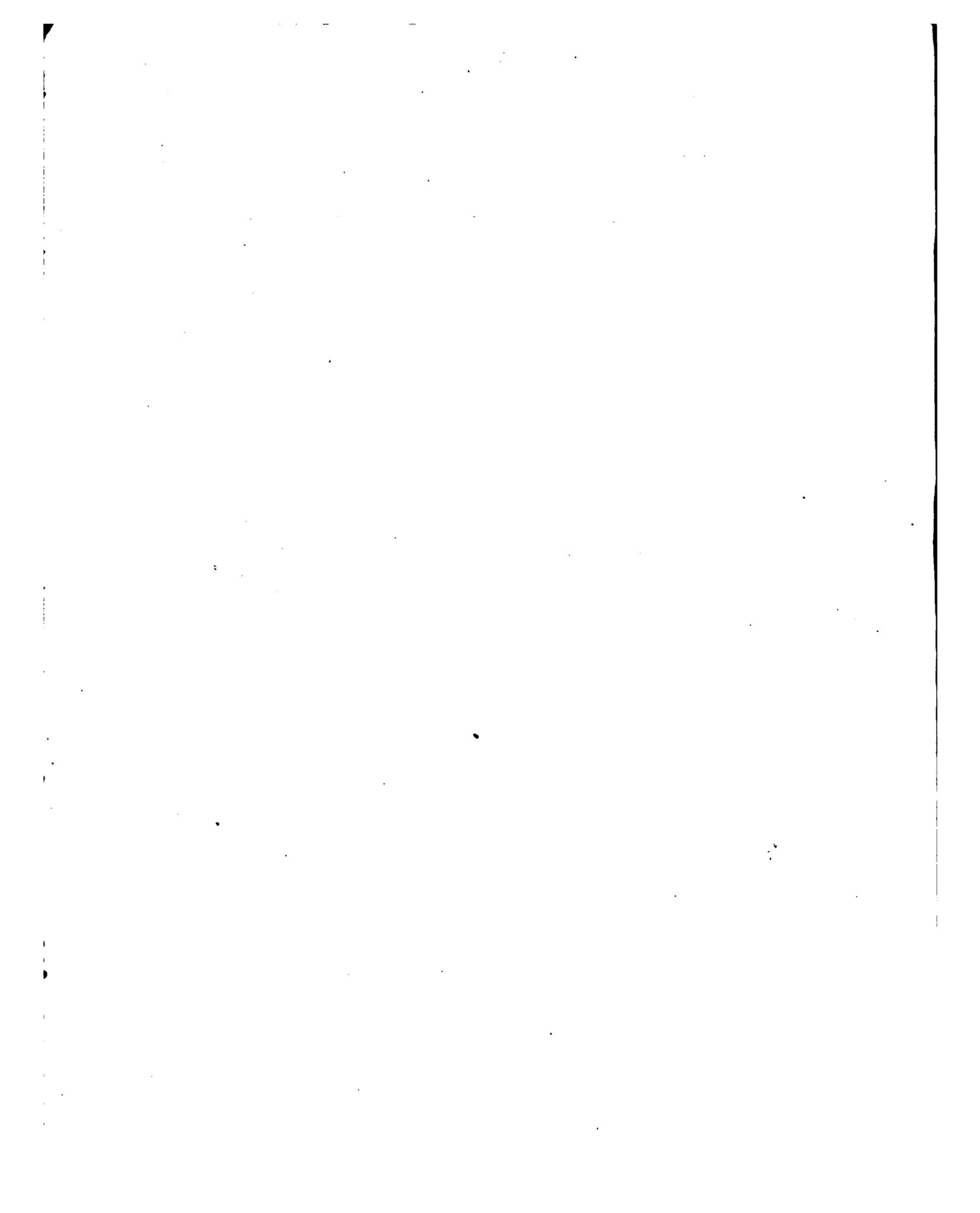
P. 34, f. 4. *Cassia flexuosa* Alph. DC. — J'ai eu tort de publier un nom spécifique sans ouvrir mon Stendel. Il y avait déjà un *Cassia flexuosa* L., par conséquent Vogel a bien fait de changer mon *C. flexuosa* en *C. candolleana*. Plus tard il a considéré cette plante comme le *C. coluteoides* Collad. (Voyez Vogel in Linnæa, 15, p. 72). Sur ce point je n'ai rien à ajouter aux différences que j'avais signalées dans la septième notice en comparant l'espèce que j'avais sous les yeux avec le *C. coluteoides*. Il faudrait étudier à fond les espèces voisines pour se décider sur une question de cette nature.

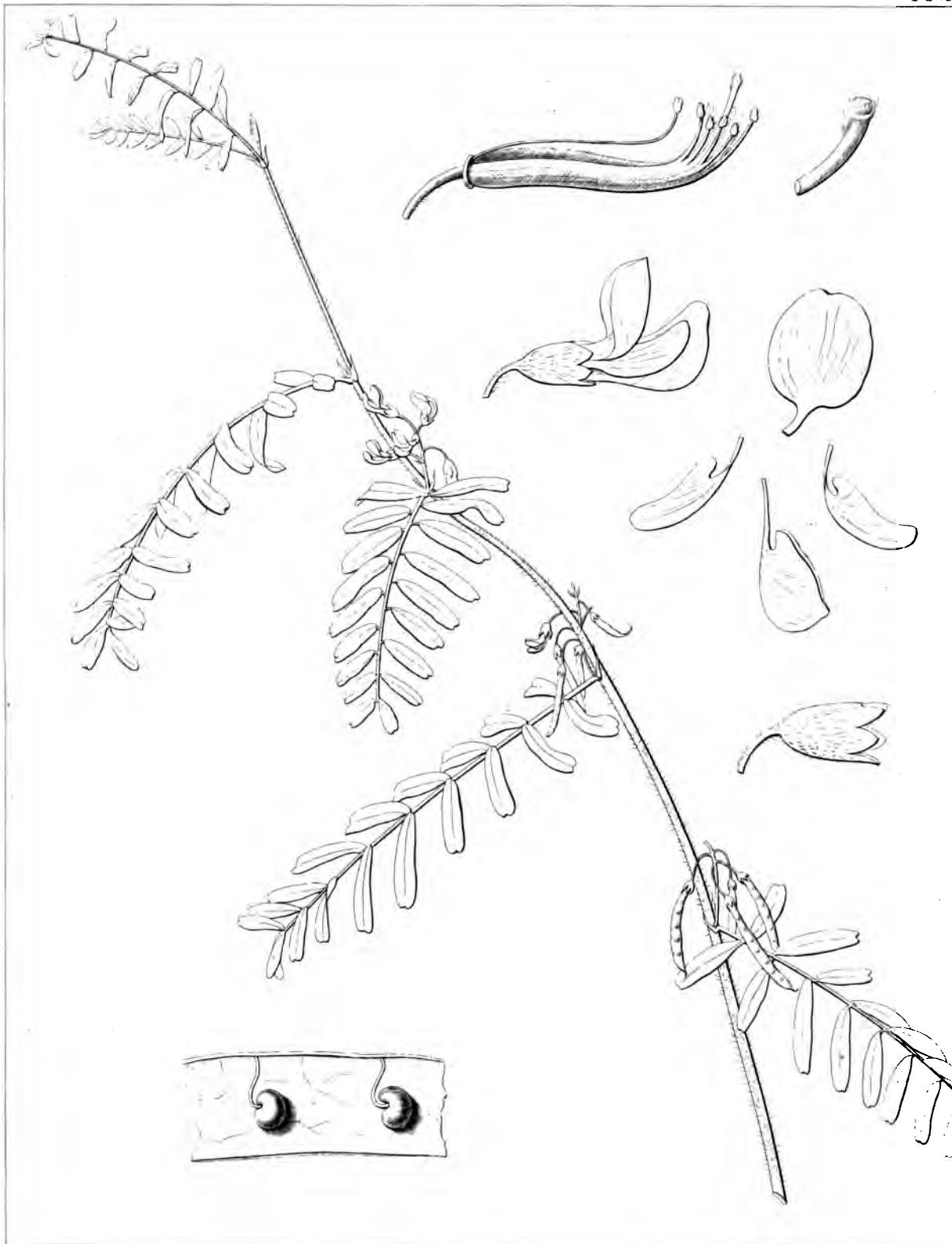
#### Huitième notice.

P. 27. *Loasa aurantiaca* Alph. DC. — Il ne paraît pas différent du *Loasa lateritia* Hook. bot. mag. t. 3632, maintenant si répandu dans les jardins. Le pied que j'avais décrit était venu en serre : on l'avait forcé pour une exposition. C'est probablement ce qui lui avait donné une apparence un peu différente de l'état ordinaire. Le jeu successif des étamines mériterait une étude spéciale. Il entre dans le domaine de questions intéressantes de physiologie et d'organographie. A l'occasion de cette espèce M. Meisner m'écrivait, en 1844, que le sens de torsion soit des rameaux, soit de l'ovaire, n'est pas constant sur le même pied.

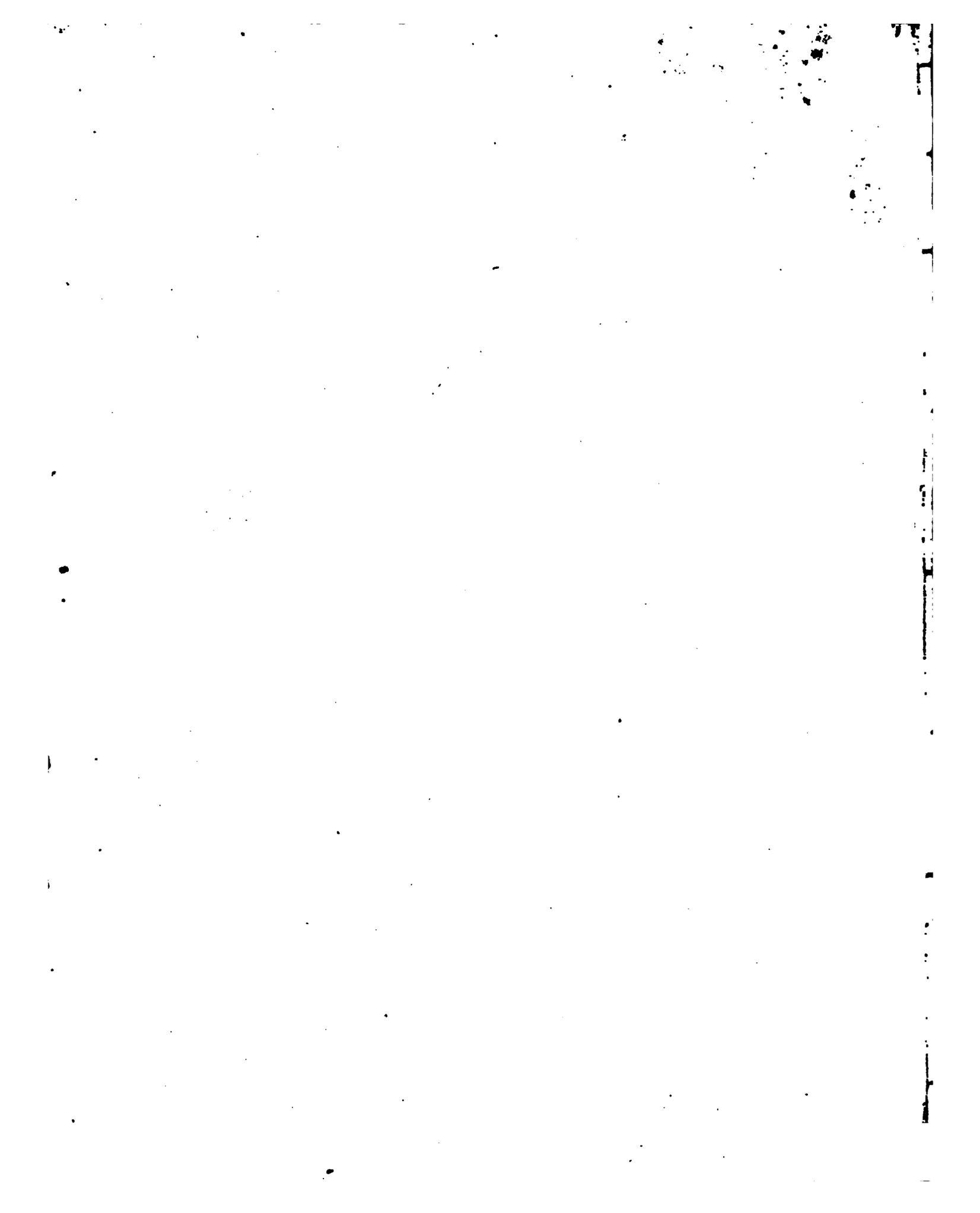


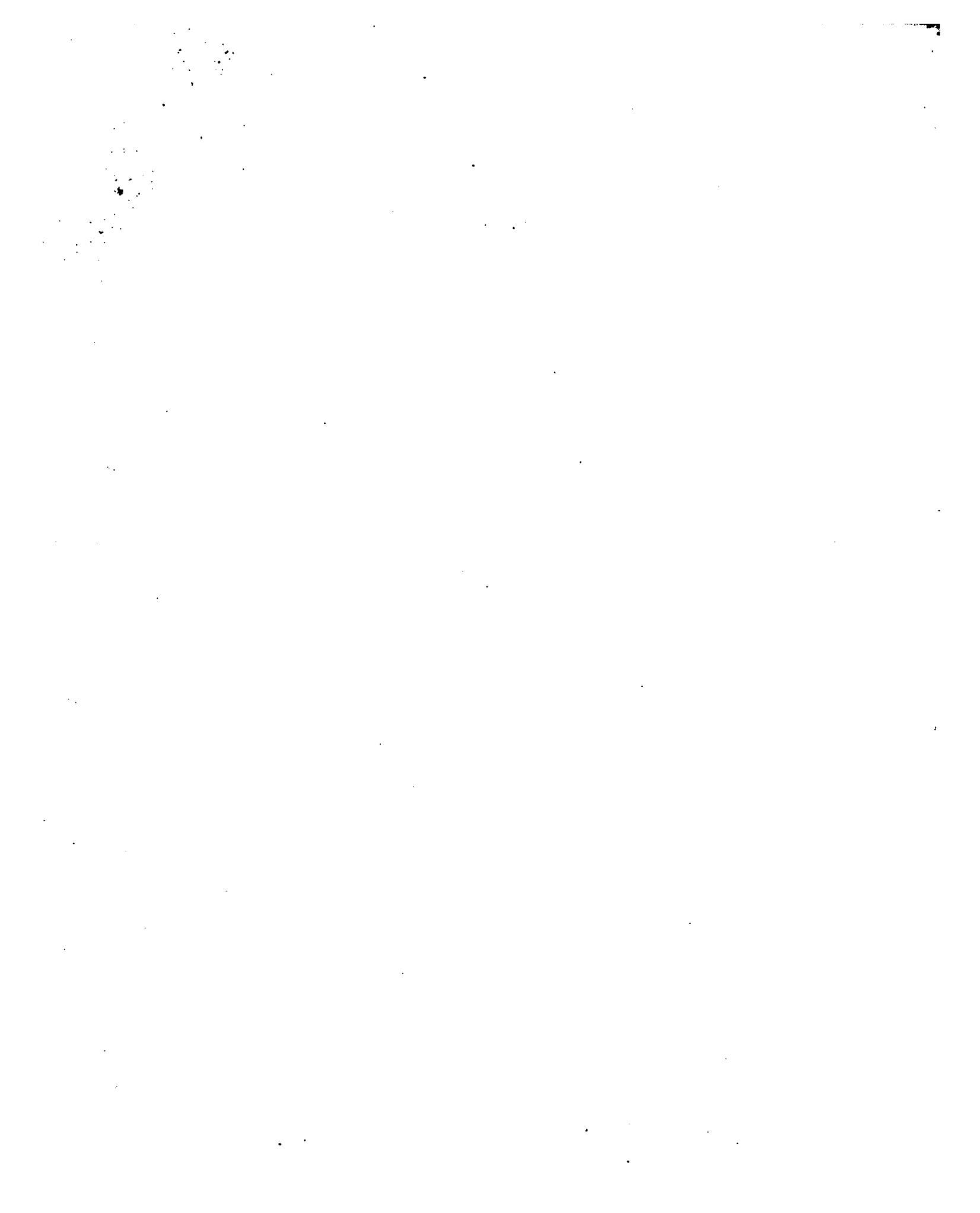
**A - BRASSIA LONGILOBA** Alph. DC.  
**B - PERISTERIA BARKERI** Batem.

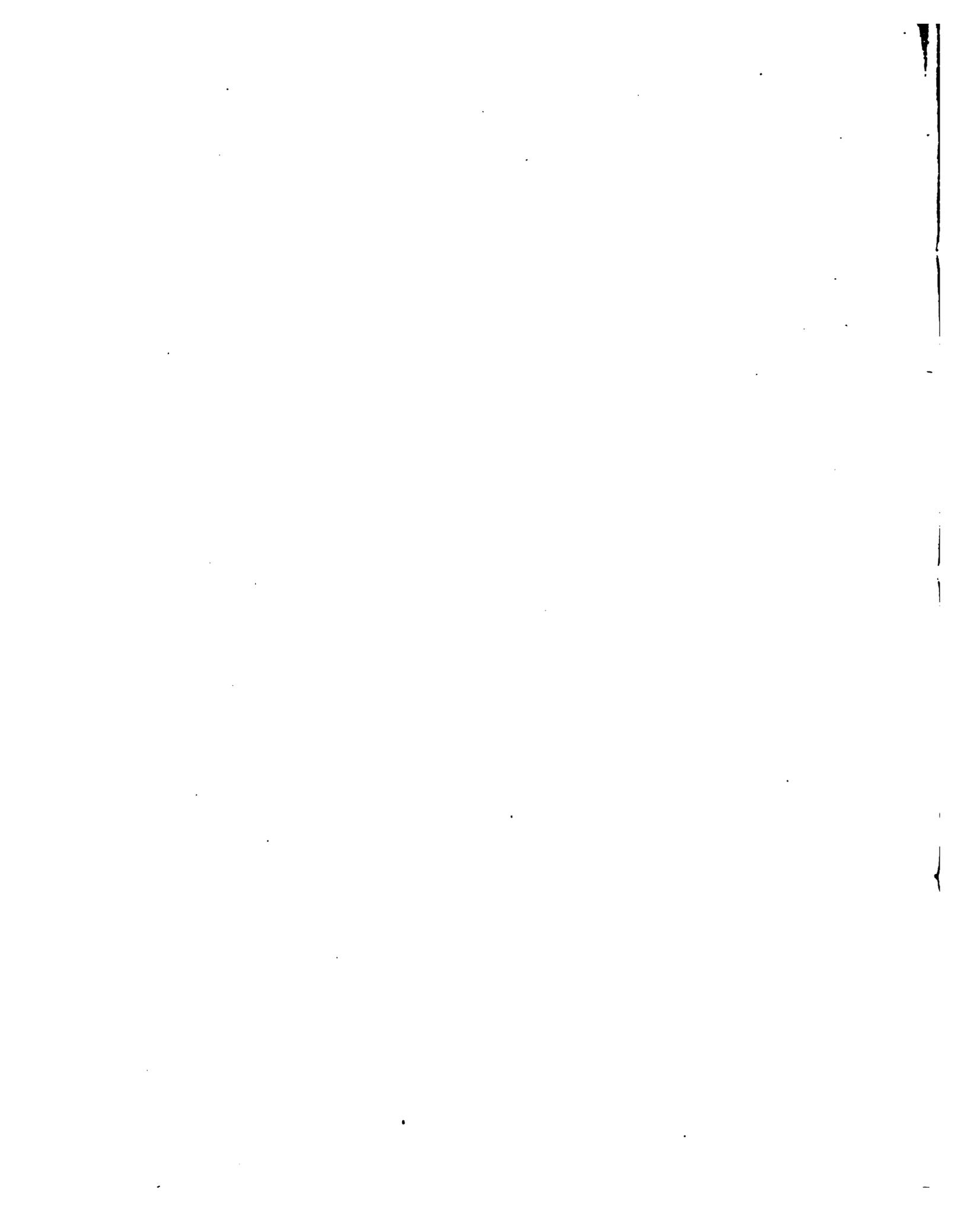




**LESSERTIA BRACHYSTACHYA DC.**

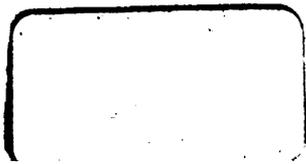








3 2044 102 801 263







3 2044 102 801 263

